CONSULTATIONS
DE
MEDECINE,

Par Me LOUIS-JEAN LE THIEULLIER, *Docteur-Régent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, Conseiller du Roy, Medecin ordinaire de* SA MAJESTE' *en son Grand Conseil, en la Prévôté de son Hôtel, & Grande Prévôté de France.*

TOME III.

A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez JACQUES CLOUSIER, à l'Ecu de France.
ET
LAURENT DURAND, à S. Landry & au Griffon.

M. DCC. XLV.

Avec Approbations & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE troisiéme volume de Consultations sera, selon toute apparente, le dernier que je donnerai; afin d'éviter des répétitions qui deviendroient ou ennuyeuses, ou peu instructives: à moins qu'il ne se présentât dans la suite un nombre suffisant de ces cas rares, qui sont intéressans dans la Pratique. Cependant, pour ne pas perdre un tems dont je me crois comptable au Public, je ferai ensorte de lui être utile par une autre espece de travail, en communiquant chaque année au Lecteur, ma méthode dans les Maladies principales que j'aurai traitées. Si ce Journal de Medecine peut mériter l'approbation, je le continuerai avec tout le zele dont ma profession & le bien public m'ont toujonrs animé.

*J'ose même esperer que mon foible exemple sera imité, & que par conséquent on m'aura une nouvelle obligation de donner lieu aux productions des plus célebres Praticiens; puisque j'ai déja la satisfaction de voir paroître trente-quatre Consultations raisonnées,** * & sorties d'aussi grands Maîtres que ceux dont on voit les noms dans le cours de l'Ouvrage, *& parmi lesquels on doit convenir que celui du Censeur* ** *contribue à en faire le mérite.*

J'ai crû devoir joindre deux Thèses que j'ai composées, & ausquelles j'ai présidé; & comme mon premier Discours de Vesperie a été assez favorablement reçû, pour qu'on ait exigé de moi sa traduction, qui se

* Voyez l'Approbation du Livre intitulé : *Dissertations & Consultations médecinales*, par Messieurs Chirac & Sylva.

** Monsieur Boyer a signé la quatriéme Consultation.

*trouve dans mon ſecond Volume de Conſultations ; je me ſuis déterminé à donner celui que j'ai fait & prononcé pour la Veſperie de mon neveu , à préſent Docteur-Régent de la Faculté , dont la traduction Françoiſe eſt de mon fils aîné ***. J'y ai conſenti volontiers , afin qu'il goutât de bonne heure , des principes propres à le rendre digne de la Compagnie dans laquelle il ambitionne l'honneur d'entrer dans quelques années.*

*** Louis-Pierre-Felix-René le Thieullier, Philoſophe, âgé de quatorze ans.



TABLE
DES MATIERES

Traitées dans ce troisiéme Volume de Consultations.

Fin de la Table.

APPROBATION

De la Faculté de Medecine de Paris.

J'Ai lû par ordre de la Faculté de Medecine de l'Université de Paris, un Livre intitulé : *Consultations de Medecine, Tome troisieme, par Me Louis-Jean le Thieullier, Docteur-Régent de la Faculté.* Les jeunes Medecins pourront y trouver en plusieurs endroits, des vûes justes dans certaines maladies chroniques, qui ne se présentent pas fréquemment à eux & qui les embarrassent pour l'ordinaire, pour y fixer les remedes essentiels & capitaux. A Paris, ce 24 Juillet 1744. COSNIER, Docteur & ancien Professeur en Pharmacie & Matiere Médicale aux Ecoles de Medecine de l'Université de Paris.

JE soussigné Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, commis par ladite Faculté à l'examen d'un manuscrit intitulé : *Consultations de Medecine, par Me Louis-Jean le Thieullier, Docteur-Ré-*

gent de ladite Faculté ; & après la lecture exacte que j'en ai faite, j'ai trouvé par-tout une théorie claire & raisonnée, qui conduit par des principes suivis, à une pratique dont la simplicité fait l'éloge & assure du succès. L'Auteur ne dément nulle part la réputation de grand Praticien dont il jouit depuis long-tems, & que n'acquiert pas ordinairement un mérite médiocre ; sur-tout dans une profession sur laquelle le Public toujours prêt de lancer les traits de sa critique, éclaire de près la conduite de celui qui l'exerce. J'ajouterai que je n'ai point trouvé que l'Auteur se soit servi d'expressions trop figurées ; j'ai crû remarquer au contraire qu'il cherche moins à en imposer par un langage affecté, qu'à instruire, & à porter de nouvelles lumieres dans la Medecine par des raisonnemens clairs & simples, & par des observations aussi utiles que curieuses. Je crois donc que ce Livre est un nouveau présent dont le Public doit être redevable à l'Auteur : en foi dequoi j'ai signé le présent Certificat. Fait à Paris, ce premier Août 1744. LEMOINE.

VEU l'Approbation de Meſſieurs Coſnier & Lemoine, Docteurs-Régens de la Faculté de Medecine de Paris, nommés par elle pour examiner le troiſiéme Volume des *Conſultations de Medecine*, par Me Louis-Jean le Thieullier auſſi Docteur-Régent de ladite Faculté ; je conſens pour ladite Faculté, que cet Ouvrage ſoit imprimé, perſuadé qu'il continuera d'être utile au Public & aux perſonnes de l'Art.

Fait à Paris, le premier Août 1744.
COL-DE-VILARS, Doyen de la Faculté de Medecine.

Approbation du Cenſeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé : *Conſultations de Medecine*, & je ne doute pas que le Public ne lui faſſe le même accueil qu'il a fait aux deux premiers Volumes. A Paris, le 12 Decembre 1744. BRUHIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT: Notre bien-aimé le sieur DURAND Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit de faire imprimer & donner au Public un Manuscrit intitulé: *Consultations de Medecine, par M. le Thieullier*; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires; A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer l'Ouvrage cidessus spécifié en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de neuf années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation,

correction, changement de titre ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel desdites Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil sept cent vingt-cinq; & qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause

pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original : commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraire ; CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le deuxiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent quarante-deux, & de notre Regne le vingt-septiéme.

SAINSON.

Registré sur le Registre dixiéme de la Chambre Royal des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 591. fol 580. *conformément aux anciens Réglemens, confirmée par celui du 26 Février* 1723. *A Paris ce cinq Mars* 1742.

Fautes principales à corriger.

PAge 373. ligne 25, *lisez* Leucophlegmatia.

P. 374. ligne 26. *lisez* Gr. VIII. & ligne 27. *lisez* 3. ff.

P. 377. ligne 21, *lisez* ad trutinam, & ligne derniere, *lisez* subitò.

P. 457. ligne derniere, *lisez* reddat.

P. 469. ligne dixiéme, *lisez* temerè.



CONSULTATIONS DE MEDECINE.

CONSULTATION PREMIERE.

Difficulté d'uriner, par le féjour de la Pierre dans la Veffie.



LUSIEURS années avant de fentir les incommodités préfentes, j'étois obligé de lâcher fouvent les eaux, fans autres maux, tant la nuit que le jour.

Enfin, il y a environ trois ans, je fis une promenade de deux lieues à pied, à caufe des glaces; je fus fort fatigué: je lâchois l'eau fort fouvent; c'étoit une urine fort mêlée d'un fang affez noir, & je fouffris beaucoup: mais étant arrivé & prenant le repos, ce fang diminua, les urines jufqu'au lendemain

matin reprirent leur teinte naturelle.

Depuis ce tems, je n'ai pû marcher à cheval un peu loin, ni à pied un quart-d'heure, & quelquefois beaucoup moins, ſans que les urines ſe ſoient teintes, accompagnées de cuiſſons, même preſque toujours après avoir uriné.

J'oubliois de dire qu'avant de reſſentir ces maux, je me ſuis apperçu dans le fond des urines, de quelques petites pincées de ſable fin & rougeâtre, bien rarement; deux autres fois, de cinq ou ſix petites boules groſſes comme la graine de Choux, d'un roux jaune bien liſſé; tout cela ſans le moindre mal.

Les douleurs ſe ſont augmentées ſenſiblement, dans Janvier 1741. Je fus attaqué d'un violent accès: je n'urinois que par petits filets, ou par pluſieurs gouttes; fort peu d'eau, mais fort fréquemment, avec d'extremes douleurs. Je fus tiré d'affaire inſenſiblement de jour en jour pendant la huitaine. Je paſſai l'année ſans autres accidens conſidérables, mais toujours ſouffrant médiocrement. Je prenois tous les matins une écuellée d'eau bouillie avec la fleur d'Ortie blanche & de la graine de lin;

j'apperçus bien des fois au fond de mes urines seulement quelques petits grains de sable fin de couleur grise.

Dans Janvier de 1742, il me vint un autre accès encore plus violent que le premier, dont je fus tiré de même: il avoit été précédé pendant plusieurs jours de douleurs plus grandes qu'à l'ordinaire, & j'avois peine à faire les selles.

Dans le mois d'Avril suivant, un troisieme accès de même genre m'est survenu, lequel fut guéri en moins de tems.

Il faut aussi dire qu'au temps de Pâques, après le premier accès en 1741, après m'être promené doucement quelque tems, je me sentis notablement incommodé en la V..... qui me sembloit tremblante, & comme si elle eût été remplie d'urine, dont l'issue eût été empêchée. Depuis ce tems j'ai eu souvent la même souffrance, mais non pas toujours, en me ménageant beaucoup & marchant doucement. Cette douleur se calmoit dans le repos; comme aussi lorsque je souffrois des cuissons ou picotemens en la V..... Le soir ordinairement, excepté dans les accès, ces cuis-

ſons quoique fortes ſe calmoient en un quart d'heure, & je repoſois en beaucoup de petits ſommeils accourcis par la néceſſité fréquente de lâcher l'eau, & quelquefois auſſi le matin les cuiſſons me ſont revenues au lit.

Depuis la fin de Janvier 1742, tems de mon grand ſecond accès, je n'ai pû faire aucune ſelle naturellement, pendant quelque tems j'avois peine à rendre les lavemens ſimples, mes excrémens étoient toujours ſecs & en boulettes; mais de puis je les ai tous rendus avec des excrémens mous & liés. Il ne me vient point d'envie. Je prends la précaution de me mettre ſur le ſiége, & d'y reſter un tems : quelquefois je réuſſis, & d'autres non.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

LEs ſymptomes pour leſquels nous ſommes conſultés, ſont devenus intéreſſans, non-ſeulement par l'ancienneté de leur époque, mais plus encore par la violence de leur progrès. Il paroît par l'expoſé, que depuis un très-long tems qu'on n'a pas même pû définir, Mon-

ſieur a une difficulté douloureuſe d'uriner, & que dès ce tems-là, l'on s'appercevoit d'une concrétion graveleuſe qui mettoit obſtacle au paſſage de l'urine; & la couleur des corps étrangers, dont l'iſſue terminoit chaque accès, marquoit le caractere du mal, & le vice du viſcere eſſentiellement affecté.

Comme nous ſavons que cette maladie ne peut être imputée ni à l'intempérance du malade, ni à aucun vice héréditaire; nous devons comprendre qu'il doit ſa naiſſance à l'épaiſſiſſement des fluides, & à la contraction ſpaſmodique des ſolides. Ces vices des uns & des autres peuvent être procurés, ou par les contentions d'eſprit, comme chagrins, ou réflexions trop continues, ou par les fatigues exceſſives du corps: mais à quelque cauſe que puiſſe être attribué l'état du malade, on ne doit pas douter que le foie ne ſoit principalement intéreſſé; puiſque les petites pierres qui ont paru, juſtifioient par leur couleur l'idée qu'on doit avoir d'un embarras marqué au foie, par la difficulté avec laquelle la bile s'y ſépare.

Nous ne donnerons pas de pronoſtic ſur les ſuites de cette maladie, puiſ-

qu'on ne s'eſt pas aſſuré de l'état actuel de la Veſſie : mais nous obſerverons que la nature des douleurs prouve la formation de corps étrangers dans les reins, & que la teinture ou ſanglante ou ſanguinolente de l'urine, vient de l'inégalité de ces mêmes corps qui dilacerent les petits vaiſſeaux de leur paſſage des ureteres dans la Veſſie ; & ſi cette partie paroît ſurchargée par le poids que ſent quelquefois le malade, ce poids ne peut être cauſé que par la réunion de pluſieurs petites pierres, faite dans cette partie.

Dans cette conjoncture, où l'âge du malade le rend difficilement ſuſceptible d'une cure radicale, nous propoſerons les moyens capables de diminuer au moins les douleurs, en facilitant la ſortie des corps pierreux ; d'en prevenir de nouvelles reproductions auſſi promptes, & de rendre le malade à un état au moins ſupportable.

Dans ces vûes, nous ſommes d'avis que Monſieur ſoit inceſſamment ſaigné au bras, & que cette ſaignée ſoit peu après répétée par proportion aux forces ; obſervant de tirer peu de ſang chaque fois, le bénéfice de la révulſion

étant attaché à l'ouverture multipliée de la veine, plutôt qu'à l'abondance de l'évacuation. Deux jours après, Monsieur sera purgé avec un minoratif, composé de la décoction de la moëlle d'une livre de Casse en bâtons, bouillie légerement dans une pinte de petit-lait ; on y fera fondre deux onces & demie de Manne : dans la colature on délayera une once de syrop violat ; pour quatre doses, qui seront données chauffées médiocrement, à deux heures de distance l'une de l'autre, un bouillon entre chaque. Les quatre bouillons ne seront faits qu'avec une livre de rouelle de veau.

Le régime pendant ce tems, ne consistera qu'en bouillons & potages. Les bouillons pour chaque jour, ne seront composés qu'avec deux livres de rouelle de veau & un poulet.

Dès le lendemain de la seconde purgation, Monsieur commencera le bain domestique, qu'il continuera le matin à son réveil, deux heures chaque jour, à l'eau peu chaude : & une heure après y être entré, il prendra un bouillon fait avec une demi-livre de rouelle de veau, & une demi-once de graine de

melon grossierement concassée, & mise dans un nouet. Continuer cette regle pendant trois semaines, & purger Monsieur en finissant, comme il a été prescrit avant d'avoir commencé.

Ensuite, Monsieur prendra tous les jours, en se mettant au lit, un verre d'infusion légere d'une demi-once de racine d'*Enula-Campana*, coupée par morceaux, dans trois demi-septiers d'eau, pour trois doses, dont les deux dernieres seront données le matin au réveil; ayant soin de faire tiédir la liqueur, & de continuer pendant un mois, sans addition de sucre, ni de syrop.

Après ces précautions prises, Monsieur commencera l'usage du lait d'ânesse, matin & soir, à la quantité d'une chopine chaque fois, jusqu'à ce que les chaleurs soient devenues trop considérables, & sera purgé comme il a déja été dit.

Si les accidens se soutenoient encore, & que le tempérament s'accommodât de l'usage du lait, nous serions d'avis que Monsieur prît celui de vache pour seule nourriture, le plus long-tems qu'il pourra; & sur les avis qu'il voudra

bien nous donner du succès, nous prendrons les mesures qui paroîtront convenables.

Délibéré par Nous Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Conseiller du Roy, Médecin ordinaire de Sa Majesté en son Grand-Conseil, en la Prévôté de son Hôtel, & Grande Prévôté de France, ce 20 Avril 1742. LE THIEULLIER.

CONSULTATION II.

Douleurs d'estomac, vapeurs, palpitations de cœur, paralysie.

LE Malade a toute sa vie été sujet à de grands maux d'estomac, & à des vapeurs auxquelles il ne trouvoit de soulagement que de bien pleurer & bailler.

Par l'usage que M. Dumoulin lui conseilla de faire de l'Elixir de Garus, ses maux d'estomac ont cessé : mais les vapeurs ont toujours continué ; il lui survint seulement une espece de cochemar lorsqu'il vouloit s'endormir,

qui le réveilloit en criant ; puis il lui prenoit une palpitation qui lui duroit un ou deux *miserere* : cet accident lui venoit journellement & a continué longtems. Il s'est fait saigner plusieurs fois pour cette maladie, ce qui l'avoit un peu soulagé.

Il étoit en cet état, lorsqu'à la fin d'Avril dernier, s'étant fait raser la tête, & étant allé voir travailler des Maçons au haut d'un bâtiment neuf, il y resta quelque tems arrêté, & par un soleil fort chaud. Il se plaignit tout le reste de la journée d'une douleur de tête, & le soir avant de se coucher on le trouva le visage fort rouge : il dormit cependant à merveille toute la nuit. En se réveillant à cinq heures du matin étant couché sur le côté droit, il se trouva tout le bras droit perclus, le côté droit du visage tourné, & la bouche tournée du côté droit : il appella du secours, disant que c'étoit une attaque d'apoplexie qui l'avoit pris. Il se fit saigner sur le champ du bras gauche ; sentant que la tête s'embarrassoit, soit que la peur y contribuât & que les vapeurs s'en mêlassent, il demanda de l'Emétique. Il en prit quatre grains qui

ne firent aucun effet. Il en reprit six autres grains ; & voyant encore que rien n'opéroit, il demanda lui-même une saignée du pied. Lorsqu'elle fut faite, il perdit connoissance, & fut en cet état environ trois quarts-d'heure ou plus. Lorsqu'il fut revenu on le mit au lit ; il fut assez tranquille le reste de la journée, & sans fievre.

Il faut remarquer que pendant son évanouissement, il avoit été beaucoup par haut & par bas.

Le lendemain les Médecins jugerent à propos de lui redonner six grains d'Emétique ; & lorsqu'il voulut faire son effet, il perdit connoissance pendant un quart-d'heure ; il évacua beaucoup par haut & par bas ; il fut tranquille le reste de la journée. Le lendemain, des Médecins étrangers étant arrivés délibérerent tous ensemble à faire une saignée au bras gauche ; ils tirerent du sang jusqu'à ce que le Malade eût perdu connoissance : ensuite dequoi ne prenant que des bouillons clairs, la fievre survint, qui ne dura que deux jours ; puis on le purgea deux jours de suite, ce qui le fit vuider beaucoup, & le mit dans une foiblesse à ne pouvoir se retourner

dans ſon lit, ne ſentant point de douleur, cependant la bouche tournée, les mains, le bras & l'épaule droite perclus. On fit venir les eaux de Vichy, que l'on lui fit prendre pendant douze jours avec bonne nourriture : pendant cet intervalle l'épaule & le bras juſqu'au coude devinrent libres & avec ſentiment, le Malade même le portant à la tête. Il eſt à remarquer que le Malade a toujours eu le poulx auſſi bon du bras affligé que de l'autre, même dans le plus fort de ſa maladie.

La bouche ſe remit un peu : on le porta enſuite aux eaux de Néry, où il but & ſe doucha pendant trois ſemaines ; en conſéquence la bouche fut plus raffermie, & le bras rétabli, à la réſerve des doigts de la main. Il reſta juſqu'à la ſaiſon de Septembre dans cet état, s'étant fait ſaigner au pied & purger dans cet intervalle. Il a pris la douche à Néry au mois de Septembre, ce qui lui a remis la bouche, le viſage, & donné un peu de mouvement dans les doigts, ſans pouvoir pourtant écrire, mais ſeulement ſigner ſon nom. Au retour des eaux il ſe fit ſaigner au pied, & purger avec l'Emétique dont il s'eſt bien

trouvé. Il s'est encore purgé au mois de Décembre avec l'Emétique qui l'a beaucoup vuidé : mais malgré tous ces remedes, les doigts ne peuvent encore agir ; il a continuellement des vapeurs, des élancemens dans la tête & dans le corps, & une foiblesse dans les jambes. Lorsqu'il est immobile dans son fauteuil, cela se dissipe ; & lorsque ses vapeurs le prennent, il ne trouve d'autre soulagement qu'en respirant des eaux spiritueuses, & qu'en se tenant immobile.

Il est à remarquer que lorsqu'il monte à cheval, il n'a aucune vapeur & se porte à merveille ; & que lorsqu'il marche, ses vapeurs lui embarassent la tête : lorsqu'il a baillé ou pleuré, ou qu'il reste immobile, cela se dissipe.

Dans l'état présent, on demande ce qu'il conviendroit qu'il fît. Les uns prétendent que les eaux chaudes de Néry avec la douche, lui sont nécessaires ; d'autres veulent bien les eaux chaudes, mais veulent celles des Monts d'or ; d'autres celles de Vichy ; & enfin d'autres ne veulent point d'eau chaude, & veulent qu'il prenne les eaux froides de S. Pardoue, ou celles de S. Mion transportées, ou prises sur les lieux, &

qu'ensuite il aille se doucher à Néry.

Dans cette multiplicité d'avis, il demande celui du conseil auquel on l'adresse, avec la façon & la maniere de le gouverner & de guérir les vapeurs; & de marquer si son avis est que ce soit une attaque d'apoplexie véritable, ou un coup de soleil. Ce qui feroit croire que ce seroit un coup de soleil, c'est qu'il ne le peut souffrir. Il est bon encore d'expliquer que l'articulation n'est pas encore bien libre, ce qui prouve que tout n'est pas encore bien affermi; il n'a jamais eu d'hémorrhoïdes, ni de saignemens de nez.

Des Médecins avoient été d'avis, pour le dégagement de la tête, d'avoir recours à la saignée de la jugulaire, & de saigner au bras affligé dans le tems du plus grand engagement, & même de faire actuellement les saignées. D'autres n'ont point été de cet avis; ce qui fait que le Malade n'en a pas eu, & souhaite savoir si cela conviendroit ou non.

Il est bon encore à remarquer que lorsque ses vapeurs veulent le prendre, il sent la voute du palais très-seche & très-amere, & crache beaucoup d'écu-

me, & que lorſque les vapeurs ſont paſſées, tout ſe diſſipe. Le Malade eſt âgé de 45 à 50 ans; ſon ordinaire eſt de beaucoup ſouper & de peu dîner. Cependant depuis ſa maladie, il s'eſt un peu retranché ſur ſon manger: mais il ſoupe toujours beaucoup plus qu'il ne dîne. Son manger eſt du bouilli & du rôti, quelquefois de la patiſſerie & des ragoûts. Son tempérament eſt bilieux & mélancolique.

On a auſſi remarqué depuis ſon attaque, que lorſqu'on l'a purgé ou ſaigné, les vapeurs ont été plus fréquentes pendant deux ou trois jours après.

RE'PONSE A L'EXPOSE'

Les réfléxions que préſente l'état anciennement vaporeux de Monſieur le Marquis de T....., conduiſent néceſſairement à celui dans lequel il eſt tombé vers la fin d'Avril de l'année derniere. Quelque cauſe extérieure qu'on puiſſe accuſer de la paralyſie ſurvenue, cette cauſe ne peut être regardée que comme occaſionnelle par rapport au Malade, puiſque le genre nerveux étoit

naturellement affecté, c'eſt-à-dire dès la naiſſance, & que le vice de l'eſtomac contribuoit à entretenir ces ébranlemens tumultueux. Il eſt vrai que la circonſtance obſervée la veille de l'attaque de paralyſie étoit capable de la produire : *inter cauſas externas, calidum recenſetur, quod .... invehit ..... carnis mollitiem, nervorum infirmitatem, & animi torporem, fuſis humoribus, laxatis fibris, diſſipatis ſpiritibus.* Bartholom. perdulcis Doct. Med. par. particular. Therapeut. lib. 13. cap. 8. Mais nous diſons que des diſpoſitions naturelles pouvoient tôt ou tard déterminer cette maladie dans Monſieur le Marquis, non-ſeulement parce que les impreſſions vaporeuſes portent avec elles plus ou moins de danger ſelon les parties vers leſquelles l'humeur ſe détermine, mais parce que la ſaiſon du printems eſt une des plus funeſtes aux vaporeux. *Ad quaſcumque partes fiant humoris decubitus, ſunt periculoſi : aut enim minantur apoplexiam .... aut ..... vere quidem propter plenitudinem ex fuſione auctam.* Id. de animi morbis, lib. 1. cap. 4. Ainſi la multiplicité de ſentimens dans Meſſieurs les Médecins qui ont été appellés, ne

renferme aucune contrariété; & ceux qui regardent le Malade comme paralytique, ne peuvent se tromper sur la nature des symptomes; d'autres qui en jugent comme d'un coup de soleil, sont fondés sur la connoissance d'une cause capable de procurer l'apoplexie & la paralysie: dans le conseil on confond seulement l'effet avec la cause; mais on a plus lieu de s'étonner de la variété d'avis sur la cure.

La paralysie en général est produite par obstruction & par intempérie; quelquefois l'une, & d'autrefois l'autre, sont causes principales; & souvent l'une devient effet de l'autre. Les solides & les fluides sont donc toujours intéressés, soit que le mouvement spasmodique des uns maîtrise & détermine le trouble & l'orgasme des autres; soit que la qualité de ceux-ci irrite la sensibilité des fibres de ceux-là; soit que l'atonie des solides donne lieu à la stase des fluides; soit que la consistance visqueuse des fluides affoiblisse & énerve l'élasticité des solides. Différentes causes peuvent donc produire le même effet, & la maladie pour laquelle nous sommes consultés en fournit un exemple. Monsieur, dit

l'Exposé, a toute sa vie été sujet à de grands maux d'estomac; le long usage de l'Elixir de Garus en fut le remede. Ce viscere a donc de tout tems mal digéré, & les coctions n'ont pû se perfectionner que par le secours d'une liqueur échauffante. Les vapeurs étoient donc au moins entretenues ou favorisées par des crudités propres à épaissir les fluides ; & ce principe d'épaississement qui secondoit l'humeur vaporeuse, perdoit quelque chose de son action par l'exercice du mouvement du cheval, comme capable de faciliter la distribution des fluides, & de ranimer le ressort des solides. D'ailleurs les vapeurs tristes, telles que sont celles de Monsieur le Marquis de T..... affoiblissent toujours le *tonus* des fibres, font languir le mouvement du cœur, & rallentissent la circulation du sang; rendent les excrétions imparfaites, multiplient les obstructions dans les vaisseaux & dans les visceres. *Tristitiæ affectus tonum & robur fibris motricibus sensim sensimque suffuratur, cordis motum & sanguinis circulum reddit languidiorem, adeoque excretiones sufflaminat, atque obstructiones vasorum, viscerumque infarctus gignit,* Frid.

Hoffmann. Med. rat. ſyſtem. tom. 2 patholog. parte 2. cap. 1. paragrapho 32. & les palpitations que Monſieur a éprouvées, de même que la paralyſie, en ſont devenues des ſuites néceſſaires : *In capite...... ad paralyſin..... in regione pectoris, ad polypoſas concretiones, cordis palpitationes...... diſponit.* Id. ibid.

Enfin, il eſt conſtant que la paralyſie peut être occaſionnée par l'orgaſme & le mouvement tumultueux des ſolides & des fluides ; on la voit ſuccéder à un état de colere exceſſive, à l'uſage de liqueurs ſpiritueuſes, &c. & le Méchaniſme s'en comprend aiſément. *Vini meracioris aut liquorum ardentium potus... caloris exceſſus..... paſſiones vehementes.* Thom. Willis D. M. Colleg. Londin. Socius, patholog. parte 2. cap. 9. de paralyſi. Cette maladie, dans la conjoncture dont il s'agit, a eu pour cauſe occaſionnelle l'imprudence du Malade, qui s'eſt expoſé à l'ardeur du ſoleil après s'être fait raſer la tête ; les ſolides ont été ſpaſmodiquement ébranlés, les liqueurs ſe ſont extremement raréfiées contre leur diſpoſition naturelle ; l'impreſſion en a dû être plus dangereuſe, la fonte s'eſt faite par expreſ-

fion, & la paralyfie s'eft marquée fur le côté droit; *Serum fanguinis .... defcendit , & fe infinuat intra tunicas nervorum ..... & fi læfio fit ibi , ubi oriuntur nervi qui in brachia eunt, brachium læditur.* Cafpar. Hoffmann. Inftit. Medic. lib. 3. cap. 92.

Quant au pronoftic dont nous fommes comptables , il n'eft point allarmant ; l'état actuel du Malade laiffe des reffources qui fourniffent des motifs d'efpérance, & donne au moins le tems de travailler ou à la guérifon parfaite de la maladie, ou à arrêter fon progrès: *periculi expers, curationem longiorem, vel faltem ipfius conatum admittit.* Thom. Willis, loc. cit.

Pour remplir les indications , nous fommes d'avis que Monfieur foit inceffamment faigné au pied, à la quantité de deux palettes feulement; & que dans le même jour on faffe la faignée de la jugulaire, à une quantité proportionnée à la plénitude des vaiffeaux. Il s'agit d'ébranler la colonne du fang en tous fens, & de lever les embarras formés dans les vaiffeaux du cerveau, lefquels devenus prefque variqueux, forment une compreffion des nerfs, &

rendent ou languiſſante, ou irréguliere l'irradiation des eſprits. D'ailleurs il convient d'obſerver que dans la contrainte que ſouffrent les vaiſſeaux par la raréfaction des fluides, & celle qui force leur reſſort par leur épaiſſiſſement, la méthode devient différente. Dans la premiere ſuppoſition, les ſaignées du pied multipliées ſont indiſpenſables, pour corriger la détermination tumultueuſe vers les parties ſupérieures, & celle de la gorge augmenteroit l'engorgement: dans l'autre, la ſaignée du pied n'eſt que préparatoire, & celle de la jugulaire vuide immédiatement, leve promptement l'embarras: & nous ajouterons que la ſaignée du pied trop répétée dans cette circonſtance augmenteroit le déſordre; parce que dans les obſtacles formés par la colliſion de globules groſſiers ou mal atténués, la colonne des liqueurs ne ſe diſtribue pas en égale continuité, ni en égal volume; & la ſaignée multipliée alors au pied, loin de diminuer la ſtaſe, produiroit néceſſairement une collapſion, une dépreſſion, un affaiſſement, & une ſurcharge ſur la partie qu'on auroit voulu débarraſſer. C'eſt par cette erreur qu'on a eu des exem-

ples de paralysies sur différentes parties, de la perte de la vûe dans des maladies des yeux, ou de la mort même dans des maladies de la tête, produites par l'épaississement du sang; ce qu'il est essentiel deremarquer dans la pratique, & surquoi il est important de levertout doute dans la conjoncture présente.

Après cette préparation suffisamment continuée, Monsieur sera évacué avec un purgatif aiguisé que réglera la sagesse de Monsieur son Médecin ordinaire; pour le conduire à l'usage des eaux minérales de Bourbon-l'Archambault, auxquelles il sera disposé par celui des eaux de Vichy, prises à Vichy même; car c'est un abus qui se commet à Bourbon, d'y faire transporter les eaux de Vichy. Monsieur y recevra la douche sur les endroits paralysés, & y suivra la regle que lui prescrira Monsieur le Médecin dont il aura fait choix.

A son retour de Bourbon, si Monsieur sentoit encore des impressions vaporeuses, nous jugeons qu'après un repos d'environ un mois, c'est-à-dire en Juillet, ou au commencement d'Août, il doit faire le voyage de Forges pour y prendre la Royale seule, ou mélangée

de la Cardinale, dans la quantité convenable & le plus long-temps qu'il le pourra ; afin de perfectionner autant là cure de son état vaporeux, par ce secours, qu'il aura avancé celle de sa paralysie, par les eaux de Vichy & de Bourbon.

Délibéré, &c. A Paris ce 23 Avril 1742. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION III.

Suite de la premiere de ce volume.

MONSIEUR,

Les remedes que vous avez bien voulu ordonner au Malade dont on renvoie le mémoire, ont été administrés : sçavoir les saignées, le minoratif, conformément à l'ordonnance, les bouillons légers & humectans, les bains domestiques. Les accidens étant beaucoup diminués, j'ai engagé le Malade à souffrir la sonde & s'assurer de ce qui pouvoit donner lieu à l'opiniâtreté de ses douleurs

qui n'étoient que diminuées ; ensorte que le Malade est attaqué de la Pierre, & qui est même assez grosse. Voilà son état actuel. L'opération me paroît le moyen le plus sûr. L'âge du Malade quoique courageux, ne mettroit-il point obstacle à la possibilité, & ne pourroit-on pas trouver quelque moyen plus doux & aussi sûr, comme le remede anglois de Mademoiselle Stephens qui fait tant de bruit ? l'a-t-on éprouvé en France ? On m'a assuré qu'un Apotiquaire de Paris avoit fait la composition, & qu'il en distribuoit beaucoup. On suivra, Monsieur, exactement tout ce que vous voudrez bien ordonner & prescrire au Malade ; & je me ferai une loi de le lui faire observer, comme de vous rendre compte du succès des ordonnances, & de l'état du Malade.

Je suis avec une parfaite obéissance,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur M.... Chirurgien Major de l'Hôpital de C.....

RE'PONSE.

RÉPONSE.

NOus nous ſommes bornés dans notre Déliberé du 20 Avril dernier, à marquer notre ſentiment ſur le caractere de la maladie de Monſieur D..... & ſur les remedes par leſquels on en devoit commencer la cure. Nous jugeâmes que la réunion de pluſieurs petites pierres étoit devenue la cauſe des principaux ſymptomes dont Monſieur ſe plaint; & juſqu'à ce que notre doute fût juſtifié, nous propoſâmes la méthode qui les pouvoit calmer. La juſteſſe de notre pronoſtic confirmée par la Sonde, acheve de fixer à préſent la confiance du malade; & l'inſuffiſance des remedes pratiqués, fait chercher des moyens plus avantageux pour obtenir ſa guériſon.

Dans une conjoncture ſi délicate, on demande quel eſt le parti le plus prudent à choiſir, l'opération de la Lithotomie, ou l'uſage du remede Anglois. La préférence ſe doit régler ſur le plus ou moins de certitude de ces deux moyens, ſur l'âge & les forces du

Malade, & non ſur ſon courage.

Quant à l'opération, nous ne la propoſerons pas, quelque autoriſée qu'elle paroiſſe être par quelques ſuccès flateurs dans des perſonnes âgées : il ſuffit qu'elle ſoit contrebalancée par autant & même plus d'évenemens fâcheux, pour l'éloigner ; & l'empreſſement que marque Monſieur M... dont nous connoiſſons la réputation, pour une route différente, en prouvant ſon incertitude ſur l'utilité de l'opération, confirme la nôtre ſur l'inſuffiſance des forces : & quand même on ne trouveroit pas des reſſources dans d'autres remedes, nous préfererions dans cette occaſion une cure palliative & calmante, à une tentative rarement heureuſe.

Le conſeil propoſe donc avec confiance les remedes de Mademoiſelle Stephens, comme toujours capables de diminuer les douleurs, de faciliter l'écoulement de l'urine, la ſortie des graviers & petites pierres, d'éloigner les accès douloureux, & de procurer quelquefois une guériſon radicale, qui dépend de la nature & de la conſiſtence des corps étrangers.

Ces remedes ſont une poudre, une décoction, & des pillules.

La poudre eſt compoſée de coquilles d'œufs calcinées, & de limaçons calcinés. La décoction ſe prépare avec le ſavon d'Alicante, le creſſon ſauvage, le miel, les feuilles vertes de camomille, les feuilles de fenouil, celles de perſil & de bardane. Les pillules ſont faites avec les limaçons calcinés, les ſemences de carotte ſauvage & de bardane, les fruits de frêne, de gratte-culs, les baies de l'aubépine, le ſavon d'Alicante, & le miel. Pour avoir un détail exactement circonſtancié & inſtructif ſur la préparation de ces remedes, & ſur les différens effets qu'ils ont produits, on aura recours au livre intitulé : *Recueil d'expériences & d'obſervations ſur la Pierre, & ſur les remedes de Mademoiſelle Stephens, à Paris, chez Piget, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Jacques*, 1740. Mais nous ne ſuivrons pas ſcrupuleuſement la regle qu'indique l'imprimé ; comme ces compoſitions ne peuvent admettre dans les mêmes doſes une efficacité univerſellement égale, il eſt de la ſageſſe des Praticiens en Médecine de les régler, & leur choix ſur la connoiſſance de leurs propriétés & des circonſtances.

C'eſt pourquoi, le conſeil eſt d'avis que Monſieur commence inceſſammment l'uſage de la poudre, à la quantité d'un gros, ou ſoixante-douze grains, dans quatre ou cinq cuillerées de vin blanc, & autant d'eau, le matin à jeun; & prenne immédiatement après, environ un demi-ſeptier d'une décoction légere de feuilles de perſil & de bardane, de chaque une demie poignée; pareille doſe ſera donnée l'après-midi entre le dîner & le ſouper. Monſieur continuera l'uſage de ce remede pendant un mois.

Sans le diſcontinuer, Monſieur prendra le ſoir en ſe mettant au lit, chaque jour, ſix pillules au poids marqué par la recette Angloiſe, ſans les accompagner de la boiſſon. Quant à la décoction, nous ne la preſcrivons pas à préſent, & peut-être deviendra-t-elle inutile dans la ſuite. Ces remedes propoſés ſe trouvent chez la plûpart des Apotiquaires de Paris, & ſurtout chez Meſſieurs Géoffroy rue Bourtibourg, Bolduc rue des Boucheries Faubourg ſaint Germain, Charas rue Dauphine, &c.

Le régime conſiſtera en potages &

viandes blanches : il faut éviter fruits, légumes, ragoûts, laitages, & liqueurs ſpiritueuſes. La boiſſon ordinaire ſera une forte infuſion de racines de perſil. Quant à l'exercice, il eſt néceſſaire, pourvû qu'il ne devienne pas une fatigue.

Pour ſatisfaire encore Monſieur M. ſur le ſort des remedes Anglois, nous aſſurerons qu'ils ſont éprouvés, & que ce que nous avons dit de leurs utilités, eſt fondé ſur nos propres expériences : non que nous ayons procuré la diſſolution des pierres à des perſonnes ſondées avant l'uſage deſdits remedes, mais parce que dans des malades qui, avec de grandes douleurs, rendoient des ſables ou de petites pierres, nous avons toujours obtenu du calme, & ſouvent la guériſon ; & que dans d'autres qu'on pouvoit ſimplement ſoupçonner d'avoir la pierre, on a remarqué les mêmes avantages. D'ailleurs les préparations qui ont été faites ſur notre premier déliberé, contribueront à perfectionner l'action de la poudre & des pillules ; & ſur les remarques qu'aura lieu de faire Monſieur le Chirurgien ordinaire, nous réglerons la conduite qu'il

faudra garder dans la ſuite. Nous ajouterons que quelques Praticiens n'emploient de toutes les préparations Angloiſes, que le ſavon d'Alicante, qu'ils donnent au poids d'une once chaque jour, & même plus: mais cette méthode nous a paru toujours inſuffiſante.

Délibéré par nous, &c. .. à Paris ce 7 May 1742. LE THIEULLIER.

LETTRE

De Monſieur M..... Chirurgien Major de l'Hôpital de Ch...

MONSIEUR,

Monſieur D..... a pris pendant quatre jours le remede Anglois de Mademoiſelle Stephens, avec la regle & le régime que vous lui avez bien voulu indiquer, ſçavoir les bols & la décoction de feuilles de perſil & de bardane, & la tiſane, le tout ſuivant ce que le conſeil a décidé. Le premier jour il a pris trois pillules, le ſecond jour ſix, &c.

pendant les quatre jours de l'uſage des ſuſdits remedes, le Malade a ſenti ſes douleurs augmenter vivement, & par des degrés ſi marqués, qu'il en a abandonné l'uſage, ne pouvant pas ſupporter l'ardeur & la chaleur, & les cuiſſons vives que le peu d'urine qu'il rendoit, lui cauſoit. Nous avons réſolu de ne pas en recommencer l'uſage, que nous n'ayons vos ſentimens pour perſévérer, ou une route plus adouciſſante, ſelon que vous l'ordonnerez. Je crains que ces remedes qui ſont très-diurétiques & chauds, n'irritent trop, qu'ils ne précipitent l'urine avec trop d'impétuoſité dans la veſſie; que ſa rapidité ne détermine le corps étranger à ſuivre ſa pente, en l'entraînant ſur le col de la veſſie, & ne bouche plus exactement que de coutume l'entrée de l'uretre, ce qui fait gonfler la veſſie; & ſon ſéjour dans cette partie peut y cauſer des accidens fâcheux par l'irritation de ces ſels qui ont le tems de ſe développer, ne circulant plus. J'oſe porter mes vûes plus loin; ſi elle refluoit dans le ſang, la partie acre & tranchante de ces corps ſalins ne dérangeroit-elle point les ſolides dans leurs fonctions? ne pourroit-

elle pas même causer des convulsions; comme j'ai vû à deux personnes de nos cantons? C'est à vous, Monsieur, à qui sont réservées les plus saines & les plus judicieuses conjectures sur ces sortes de matieres, & à quoi je suis très-soumis. En attendant vos sentimens je fais user au Malade de l'*Enula-campana*, comme vous avez eu la bonté de le mander dans votre premiere ordonnance. Le soir un julep adoucissant & légerement émulsionné; quelque lavemens de simple décoction émolliente & adoucissante; une boisson dans le même genre; quelques verres de caffé simple dans le petit-lait, au besoin quelquefois en clysteres; ce qui a beaucoup diminué ses douleurs, & les a rendues supportables. Ce que je ferai observer au Malade avec son régime, jusqu'à ce que vous nous ayez honorés d'une réponse & de vos ordres, que nous ferons suivre & observer avec autant d'exactitude que de confiance.

Je vous prie, Monsieur d'agréer les respects très-humbles de votre très-obéissant serviteur M....

A Ch.... le 10 *Juin* 1742.

Réponse à la lettre d'un parent du Malade, pour servir en même-tems de réponse à celle de Monsieur M.....

MONSIEUR,

Les fréquens voyages que j'ai été obligé de faire en campagne, m'ont empêché de répondre exactement à votre lettre, & aux observations sages de Monsieur M.... Les deux motifs qui ont fait suspendre l'usage du remede Anglois, ne me paroissent pas suffisans pour déterminer Monsieur le Malade en faveur de l'opération. Il est d'abord vrai qu'on ne peut faire une comparaison fidele des douleurs que procure le remede, avec celles que cause nécessairement l'opération : mais il est constant que le danger est plus évident du côté de celle-ci, que du premier ; parce qu'il n'est pas possible que l'usage du remede de Mademoiselle Stephens oc-

casionne la mort, quoiqu'il soit possible qu'on périsse pendant son usage; & alors l'évenement est dû à la nature du mal seulement, à l'étranglement des parties, à l'inflammation, &c. & non aux principes irritans du remede. Les douleurs sont inévitables, la dissolution d'un corps étranger & dur, ne peut pas se faire sans agacement; & quand il deviendroit constant que cette route seroit insuffisante, & que Monsieur ne trouveroit d'ailleurs aucune ressource pour sa guérison, son âge extremement avancé, & la date de sa maladie, m'engageroient à tout attendre de la nature; & je compterois sur plus de jours par l'inaction, que par l'opération, quelque adroitement & quelque sagement qu'elle puisse être faite par un homme d'un mérite aussi distingué que Monsieur M.... Je le laisse cependant juge dans cette cause; il connoît mieux les forces du Malade: mais je dois mes réflexions à la vie de l'un, & à la réputation de l'autre. Selon le parti que vous aurez pris, Monsieur, je ne vous laisserai rien à desirer sur les secours de ma profession, & je vous donnerai tou-

jours des preuves du zele autant parfait que respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c....

LE THIEULLIER.

A Paris ce 16 Juin 1742.

CONSULTATION IV.

Toux, douleurs de poitrine, colique néphrétique, goutte.

MOnsieur B.... est d'un tempérament très-sanguin & bilieux, extremement vif, âgé d'environ 52 ans, sujet à la goutte qu'il n'a pas eue depuis trois ou quatre ans; ayant eu en ce tems des attaques violentes de colique néphrétique, pour laquelle il a pris pendant deux années consécutives les eaux minérales Ferrugineuses.

Il avoit joui depuis ce tems d'une santé assez parfaite jusqu'au mois de Janvier de cette année, qu'il fut attaqué de toux assez vive, crachant peu; & quand

il crachoit, il rendoit des matieres très-claires & visqueuses. Il regarda cette toux comme un rhume, pour lequel il usa de différens petits remedes pectoraux, tisane, bouillons, eau de navets, & autres; ce qui ne calma point la toux.

Vers la mi-carême il vint à R.... avec les mêmes accidens; il envoya chercher un Medecin qui lui trouva de la fievre, toussant à l'ordinaire, un peu oppressé. Il fut saigné 5 ou 6 fois: il lui fit prendre quelque remede, je ne sais de quelle qualité: mais le Malade dit qu'il lui fit prendre des sels. Ne se trouvant pas soulagé, il le congédia, & se servit d'un autre. On lui trouva de la fievre, le pouls dur; on lui fit cesser le lait d'ânesse que Monsieur avoit commencé, & on le fit saigner de rechef. On appella un de ses confreres, ils trouverent que le Malade avoit toujours un ressentiment de fievre, il y a environ un mois au moins; & on s'apperçut qu'elle augmentoit vers le soir, sans apparence de redoublement par froid, le pouls toujours dur, avec intermission vers le soir; toussant toujours moins la nuit que le jour; une oppression qui

n'étoit point habituelle ; le visage étoit rouge, les yeux très-vifs & brillans. On lui conseilla quelques saignées, le blanc de baleine, & des bouillons pectoraux mêlés avec des plantes émollientes & diurétiques, qu'il a continués trois semaines ou plus. Pendant ce temps il a été légerement purgé, a même pris quelques grains de Kermès, & usé de lavemens, étant toujours constipé. La fievre a paru se calmer, il n'en paroît pas à présent, ce qui a donné lieu de le remettre à l'usage du lait d'ânesse, il en prend depuis quatre à cinq jours : mais quoiqu'il paroisse un peu mieux à la fievre près, les accidens ne cessent point : voici l'état où il est actuellement.

Le Malade tousse souvent, principalement le jour, qu'il crache un peu de matieres claires, transparentes & visqueuses ; il paroît sans fievre de tems à autre ; il a de légeres oppressions, surtout après avoir mangé. Il passe les nuits assez tranquillement sans tousser, dormant le matin ; après avoir pris son lait, il dort à l'ordinaire, & a une légere sueur. Il sent presque au continu une légere douleur, même en pressant, qui lui tient depuis la partie antérieure de

la poitrine du côté droit deux ou trois doigts au-dessous du sein, & va en cernant se rendre sur l'épaule jusque vers la partie intérieure de l'omoplate; celle de l'épaule cesse quelquefois & s'étend vers le dos. Il ressent le long du dos un battement ou mouvement de vibration comme de l'artere, qui tient depuis le milieu des épaules jusque vers le milieu du dos; & quand cette vibration se fait, il a intérieurement un mouvement comme d'une pendule : il se ressent alors un peu d'oppression. Son pouls paroît pour l'ordinaire avoir de l'intermission; quelquefois aussi on ne s'apperçoit dans l'artere que d'une espece de mouvement d'ondulation un peu interceptée, sans que la pulsation manque tout-à-fait.

A l'ordinaire, soit le matin, soit le soir, si-tôt que le Malade s'agite & fait quelque mouvement, on reconnoît l'intermission du pouls, il y a de la dureté.

D'ailleurs le Malade ne paroît point fort changé, il a bon appétit & de la force. S'il croyoit son appétit, il mangeroit beaucoup. Son régime est son lait le matin ; trois ou quatre heures

après, une croute dans du bouillon : à midi un moyen poulet ; vers quatre heures quelquefois un biſcuit, à huit heures un potage. Pour boiſſon aux repas, de l'eau ou de la tiſane de chiendent, ou un peu de racine d'althæa ; des lavemens d'eau quand il ne va pas.

Dans un mal auſſi opiniâtre & auſſi bizarre, qui ne paroît pas indifférent pour les ſuites qui pourroient être à craindre s'il continuoit du tems ſans ſoulagement, on prie Meſſieurs les Medecins de donner leurs avis ſur la cauſe du mal, ſur ce que l'on pourroit craindre, & les moyens de prevenir les accidens. Les urines du Malade ſont changeantes ; quelquefois elles ſont orangées, bilieuſes, plus claires, laiteuſes & aſſez abondantes ; elles varient pluſieurs fois dans le jour, elles coulent plus la nuit que le jour.

Le Malade prend l'air l'après-midi en caroſſe & à pied juſqu'à ſept heures.

Il rend aſſez ſouvent des vents par la bouche, il a alors quelque oppreſſion ; il ſe trouve ſoulagé après : il n'a point les jambes enflées.

On a oublié de dire que le Malade

ſe tient bien couché la tête baſſe, ſans être plus oppreſſé.

RÉPONSE.

Quelque compliquée que paroiſſe la maladie de Monſieur B.... on trouve le même agent dans tous les ſymptomes qu'il éprouve, ſurtout depuis le mois de Janvier dernier. Dans les ſecouſſes violentes que ſouffre la poitrine qui fait à préſent le principal objet, comme dans les accès de néphrétique, l'on doit reconnoître le même principe goutteux, dont les effets varient ſelon les différentes parties ſur leſquelles il ſe détermine; & ſans ſe livrer inutilement à une multiplicité pernicieuſe de remedes, la méthode la plus ſimple remplira toutes les indications dans une conjonćture qui deviendroit cependant allarmante, ſi Monſieur négligeoit ſon état. Nous n'entrerons pas dans un détail ennuyeux du méchaniſme de cette maladie; il ſuffira d'expoſer en peu de mots & d'une maniere ſenſible, ſes principales cauſes, les juſtes ſujets de crainte ſur ſes ſui-

tes, si on n'en arrêtoit le progrès, & les moyens d'obtenir une guérison même radicale.

La maladie reconnoît en général deux causes; l'une un vice de consistence dans les fluides, l'autre un vice de qualité : tous deux produisent nécessairement une crispation inflammatoire, ou une contraction spastique dans les solides, c'est-à-dire dans les fibres tant membraneuses, que tendineuses, nerveuses, &c.

Le vice de consistence consiste dans l'épaississement des liqueurs, qui donne lieu à différentes stases dans les vaisseaux, & à l'embarras des visceres. Toutes les distributions languissent & produisent des obstructions plus ou moins considérables, dont le foie participe d'autant plus que la lymphe & la bile s'y séparent plus particulierement & plus difficilement ; ce qui a donné lieu à la néphrétique il y a environ trois ou quatre ans.

La qualité viciée intéresse tous les fluides, mais principalement la lymphe, dont les sels se développent vivement, & produisent sur les parties sensibles des éretismes capables de trou-

bler la circulation par la contraction des fibres, & de concourir à procurer les intermiſſions qui ont été ſouvent obſervées. Les vaiſſeaux lymphatiques du poulmon deviennent également variqueux, gênent quelquefois la reſpiration, & l'acrimonie de la lymphe occaſionne des pincemens & des agacemens qui donnent les ſecouſſes de la toux. Ces cauſes peuvent être effets par rapport à ce qui les a précedées; & comme dans le mémoire communiqué l'on ne parle point du régime ordinaire de Monſieur le Malade, nous ne pouvons pas ſimplement ſoupçonner (mais notre préjugé nous paroît certitude) que la maniere de vivre n'a pas été fort exacte, & que Monſieur n'a gardé de ménagement que quand il y a été forcé par la nature des accidens. Peut-être a-t-il coutume de manger beaucoup & ſans choix dans les alimens; peut-être eſt-il contraint par un feu intérieur de boire plus qu'il ne devroit, & que ſon goût le détermine en faveur des liqueurs ſpiritueuſes, & du vin peu trempé: ſi ce ne ſont que des doutes, il n'eſt point de goutteux qui puiſſe au moins s'en formaliſer; on pourroit mê-

me les pouffer plus loin, & jufqu'à d'autres excès, fans qu'ils duffent le trouver mauvais. Mais nous n'entrerons dans aucun examen, la pratique que nous établirons étant capable de remplir toutes les vûes. Quant au danger qui pourroit menacer Monfieur, on peut comprendre que des difpofitions inflammatoires auffi fréquentes font appréhender des dépôts, des fuppurations; que des fecouffes habituelles du poulmon font fouvent fuivies de crachemens de fang; que le reffort des vaiffeaux lymphatiques forcé, donne aifément lieu à leur rupture, & par conféquent à l'inondation de la capacité de la poitrine, &c.

Pour répondre utilement à la confiance dont nous fommes honorés, notre fentiment eft qu'après une légere faignée au bras, on faffe celle du pied, à une quantité proportionnée à la plénitude des vaiffeaux & aux forces: que Monfieur prenne tous les jours, d'abord pendant une quinzaine, les deux bouillons fuivans, dont l'un fera donné le matin au reveil, l'autre l'après-midi vers les cinq heures:

Prenez un poulet maigre vuidé, dont

on ôtera les extrémités ; dans le corps duquel on mettra ris & orge mondé, de chaque une bonne cuillerée ; cousez l'ouverture à longs points : ajoutez la moitié d'un cœur de veau bien néttoyé du sang caillé, & la moitié d'un mou de veau, coupés par morceau : faites bouillir dans suffisante quantité d'eau réduite à deux bouillons ordinaires : sur la fin ajoutez la moitié d'un choux rouge ; en l'ôtant du feu, jettez y feuilles de scolopendre & de cresson de fontaine, de chaque une poignée, & trois gros de racine d'*Enula-campana* coupée en morceaux. Tirez ensuite la liqueur au clair. Immédiatement après chacun de ces bouillons, Monsieur prendra un bol composé de la maniere suivante :

Prenez douze grains de *Sperma-ceti*, dit *blanc de baleine* ; un demi grain de Kermès minéral ; huit grains de pillules balsamiques de Morton : du tout soit fait bol pour une dose. On y joindra suffisante quantité de syrop de capillaires ou autre pectoral.

Chaque huitieme jour, on supprimera seulement le bol du matin, & l'on purgera Monsieur de la maniere suivante :

Prenez la moëlle d'un quarteron de caſſe en bâtons ; faites bouillir légerement dans un demi-ſeptier de petit-lait ; puis faites y fondre deux onces de manne : dans la colature délayez une once de ſyrop de pommes composé , pour une doſe. Le bouillon médicamenteux ſera pris deux heures après.

La boiſſon ordinaire ſera une infuſion théiforme de fleurs de mauve & de fleurs de bouillon-blanc , ſur pinte de laquelle on mettra une once de ſyrop des cinq racines apéritives.

Le régime conſiſtera en bouillons, qui ſeront faits pour chaque jour avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & une moitié de chapon. Il faut ſupprimer tout aliment ſolide.

La regle que nous venons de fixer, & dont Monſieur eſt prié de ne ſe point écarter, n'eſt que pour le préparer à la diette lactée ; c'eſt-à-dire, que dès le lendemain de la ſeconde purgation, il commencera l'uſage du lait de vache pour toute nourriture ; & de quatre en quatre heures en prendra une chopine, qu'on fera légerement chauffer chaque fois, pour en ôter la premiere pellicule : &

pour en aſſurer la diſtribution, Monſieur n'y fera aucun mélange pendant les huit premiers jours; mais enſuite, on accordera un potage au lait à midi & au ſoir. On aura plus d'indulgence dans la ſuite, ſelon que Monſieur ſe trouvera.

Nous ne donnerons pas plus d'étendue à nos obſervations, ſçachant que nous pouvons compter ſur la bonne pratique & ſur la ſageſſe de Meſſieurs les Médecins ordinaires, auxquels nous abandonnons l'application des remedes propoſés.

Déliberé, &c.... A Paris... 1742.

Signé, LE THIEULLIER.

CONSULTATION V.

Suite de la précedente Conſultation.

LETTRE de M. l'Abbé B....

VOilà, Monſieur, un ſecond expoſé de la maladie de mon frere, vous me ferez plaiſir d'y jetter les yeux; & de me marquer s'il feroit à propos

de ſaigner le Malade au pied pour y attirer la goutte ; & ſi les eaux de Dinan, qui ſont des eaux ferrugineuſes, ſeroient bonnes à cauſe de l'intermiſſion du pouls.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, l'Abbé B. . . .

Ce Mardi 10 *Juillet.*

SECOND EXPOSÉ.

PAr l'expoſé envoyé à Paris pour Monſieur B. . . . . on a remarqué que Monſieur étoit goutteux & graveleux ; que depuis quatre ans il n'avoit point eu d'accès ; & que vers le mois de Décembre dernier ou Janvier, il étoit tombé dans des accès de toux vive & fréquente, qui ne céda point aux remedes ordinaires & communs pour les rhumes. Vers la mi-carême, arrivé à R. . . Le mal augmenta ; puiſqu'il ſurvint plus de toux, de l'oppreſſion, de

la fievre. Il reſſentit une douleur à l'épaule, à la poitrine, à l'omoplate, qui n'étoit point douloureuſe extérieurement, mais qui ſe faiſoit reſſentir comme les douleurs de goutte en preſſant à l'extérieur. Elle occupoit par intervalle plus ou moins de place : le Malade ſentoit auſſi une douleur dans le dos, ainſi que je l'ai dit par l'expoſé, avec une pulſation en forme de pouls, qui en ce tems occaſionna une intermiſſion dans le pouls, un leger reſſerremeut à la poitrine, & quelque toux. On a mis tout en uſage pour guérir ce mal, comme on l'a dit ; bouillons avec le mou de veau & autres, remedes légerement béchiques & calmans. Ces remedes avoient calmé la fievre, & peu la toux ; il n'y a que le lait d'âneſſe qui paroiſſe avoir fait un effet ſenſible, puiſque depuis onze jours qu'il l'a pris, il ſe porte mieux ; c'eſt-à-dire, la toux eſt preſqu'entierement ceſſée ; & ſi il touſſe quelquefois, c'eſt quand il reſſent ſon battement dans la poitrine.

Par les Conſultations de Paris, on eſt tous d'avis ſur la premiere cauſe, qui eſt l'humeur de goutte, & le raiſonnement eſt différent ſur la façon d'a-

gir

gir en cette occaſion ; ce qui n'eſt pas eſſentiel, pourvû qu'on empêche ſon action, & qu'on guériſſe le Malade qui eſt incomparablement mieux depuis l'uſage du lait d'âneſſe, qu'il prend ſans autre mélange de remedes, avec ſon régime qui n'eſt point mauvais.

Mais on demande aux conſeils leurs avis pour les ſuites, en cas que l'intermiſſion du pouls continue.

Depuis le premier expoſé, Monſieur a eu des douleurs plus violentes à l'épaule ; il paroît même que l'humeur a voulu ſe jetter au bras, à la main, & même au pied au petit orteil, ce qui n'a été que momentané. Que ni la douleur n'eſt plus vive aux épaules & côtés, l'intermiſſion eſt moins fréquente & violente : Monſieur dort bien, n'a point de fievre du tout ; à peine touſſe-t-il la nuit. Il dort aſſez bien devant & après ſon lait d'âneſſe qu'on lui fait prendre à préſent deux fois le jour, dont on eſpere une parfaite guériſon, par rapport à la toux & aux autres accidens de la poitrine. Mais on demande ſi tous les accidens de la poitrine entierement ceſſés, l'intermiſſion du pouls ſubſiſtant, le Malade feroit bien & en

fureté de prendre les eaux ferrugineufes de Dinan, qui l'ont ci-devant parfaitement guéri de fes coliques néphrétiques.

Dans une confultation, on a propofé la faignée du pied, pour attirer la goutte au pied. On démande fi la toux, l'oppreffion, & autres accidens ceffant du côté de la poitrine, on fera bien, & s'il eft néceffaire de faire faigner du pied; d'autant qu'on penfe que quand l'humeur s'eft nichée peu à peu vers une partie, elle n'en fort pas auffi facilement que quand elle s'y eft portée tout à coup comme dans les révolutions fubites; & on penfe que *cette humeur ne peut ceffer d'agir, qu'en l'adouciffant.*

RE'PONSE.

NOus ne formerons pas de nouveaux raifonnemens fur le fecond expofé qui vient de nous être communiqué, ayant prévenu toute difficulté par notre premier délibéré : nous nous bornerons feulement à quelques réfléxions fur l'état préfent de Monfieur B..

Les impreffions goutteufes qui fe

font fait fentir depuis peu de tems à la main & au pied, confirment la néceffité de la faignée du pied que nous avons ordonnée, & dont aucun avis différent ne doit difpenfer. C'eft une indication que préfente la nature, & que l'augmentation de la douleur à l'épaule gauche exige néceffairement. Nous ne pouvons même comprendre que des Praticiens confultés en particulier, aient penfé différemment fur la méthode curative, quoiqu'ils aient établi la même caufe de la maladie. Quant à nous, fans préfumer de nos lumieres bornées, comme elles le font toujours dans une profeffion le plus fouvent conjecturale, mais fans être efclave d'autorités refpectables, & qui ne peuvent cependant avoir une bouffole plus fidelle, nous ne croyons pas devoir changer ce que nous avons prefcrit; & fi le fuccès du lait d'âneffe a été auffi promptement avantageux, on doit comprendre que l'ufage du lait de vache pour toute nourriture, ne bornera pas fon effet au calme des fymptomes, mais qu'un aliment qui fournira toujours les mêmes principes nourriciers & médicamenteux, en changeant en-

tierement la consistence & la qualité des fluides, éteindra, absorbera, usera pour ainsi dire, les levains goutteux. Nous n'avons pas jugé devoir ordonner le lait d'ânesse pour préparation, parce qu'il ne faut pas capituler avec les goutteux, qui sur le succès léger d'un remede qui leur laisse encore quelques ressources dans les alimens qui les flatent, préferent une conduite imparfaite, mais moins assujettissante, à une méthode certaine & plus solidement utile, mais assujettissante par sa simplicité.

Quant à l'usage des eaux ferrugineuses, qui a déja réussi dans les accès de néphrétique qu'a eu Monsieur, nous pensons qu'il le doit différer jusqu'à ce que les douleurs de poitrine soient cessées. Nous osons même espérer que la diette laiteuse remplira toutes les indications; ou dans le cas de besoin, c'est-à-dire, si l'intermission du pouls subsistoit; sans changer de régime, Monsieur prendroit cette eau pour sa boisson ordinaire.

Nous ajouterons, pour répondre aux difficultés qui finissent le second exposé, que nous ordonnons décisivement la

saignée du pied, pour ôter la cause de la toux & de l'oppression; qu'elle est seule capable d'assurer & de perfectionner la route que la nature commence à se frayer depuis quelques jours, & par conséquent de disposer à recevoir les avantages du lait, seule propre à *empêcher l'humeur d'agir, en l'adoucissant.*

Déliberé par nous, &c. A Paris, ce 10 Juillet 1742. LE THIEULLIER.

CONSULTATION VI.

Douleurs d'estomac, pesanteur des jambes, diminution des regles, fleurs blanches, engourdissemens, dureté au foie.

LA Demoiselle pour laquelle j'ai l'honneur de demander vos conseils, Messieurs, est âgée de quarante ans, incommodée depuis cinq ou six ans de douleurs d'estomac, de roideurs dans les jarrets, avec des pesanteurs qui la gênoient beaucoup en marchant, une douleur fixe à l'orifice supérieur

de l'estomac, mal reglée & presque tout en blanc, les urines toujours crues, peu ou point de coction; pour lesquelles incommodités plusieurs personnes lui ont donné des remedes, sans qu'elle en ait senti que très-peu de soulagement. Cette Demoiselle qui donne beaucoup dans la dévotion, a été quelquefois trois ou quatre heures à genoux dans des Eglises très-froides & pavées de marbre, l'hiver comme l'été, très-sédentaire & recuillie en elle-même; faisant ses récréations dans les instructions pastorales & sermons.

Il y a environ trois ans que l'on m'a fait venir pour la voir : j'ai présumé qu'il y avoit épaississement dans les humeurs, ce qui a produit des obstructions dans les glandes de la matrice, & empêché les regles de s'y filtrer & y comprimant les vaisseaux, diminué au moins la quantité & la qualité convenables, puisque tout étoit en blanc pour lors.

Par la même raison, l'estomac formant un chyle cru & épais, son séjour a donné des dégoûts à la Malade; & refluant dans le sang, a formé des obstructions au foie, & donné lieu à une fievre lente : le ventre assez souvent pa-

reſſeux. La dépravation de la digeſtion m'a fait commencer cette cure par la purger avec la manne, deux ou trois grains d'émétique. Son eſtomac dégagé, je lui ai fait prendre le matin à jeun à ſon réveil le bol ſuivant : ſafran de Mars apéritif, un ſcrupule; du mille-pieds, demi-ſcrupule; ſix grains de ſafran oriental, & douze grains d'extrait d'aloës, incorporés avec la conſerve de fleurs de chicorée ſauvage. Elle en a continué l'uſage près de trois ſemaines, prenant par-deſſus, le bouillon ſuivant : ſcolopendre, creſſon de fontaine, chicorée ſauvage, du maigre de veau; & dans chaque bouillon un demi-gros de ſel de Glauber. Sa tiſane étoit faite avec la racine de garence, celle de patience ſauvage, un nouet de limaille d'acier, & un peu de régliſſe. Voyant tous ces petits ſecours échouer, un Medecin qu'on a conſulté, lui a ordonné les eaux de Bourbonne; dans la premiere pinte on faiſoit fondre une demi-once de ſel d'Epſom. Les eaux ne lui ont fait appercevoir ni mal ni bien; après leſquelles nous lui avons fait reprendre les bols & bouillons ſuſdits, & la même tiſane. Auſſi-tôt que

la Malade se trouvoit soulagée, elle reprenoit son train de vie qui est très-austere : elle jeûne le carême, les quatre-tems ; observant, contre toutes remontrances, les jours maigres.

Depuis près de deux ans, on a été obligé de la saigner tantôt du pied, tantôt du bras, à cause des pesanteurs & engourdissemens des membres, qui se dissipoient ensuite de deux saignées faites : son sang toujours d'une bonne qualité, la sérosité n'étoit point trop abondante ; on avoit soin de la purger aussi de tems en tems.

Elle a toujours les yeux bilieux, le visage blafard, l'estomac gonflé & un peu douloureux vers son orifice supérieur ; une dureté au foie, qui s'étend depuis le cartilage xyphoïde, se portant du côté droit, vers l'endroit où l'extremité antérieure de l'avant-derniere des fausses côtes, s'unit avec la supérieure, par le moyen de leur cartilage. A présent point de fievre, ses urines toujours crues ; le ventre de tems en tems un peu paresseux, & disposé à se gonfler ; lorsqu'elle cesse l'usage des remedes, comme bouillons, opiats, & tisane apéritive & désopilative, faisant mettre

une once & demie de syrop des cinq racines dans le bouillon du matin. L'opiat est formé avec l'extrait du houblon.

On a appliqué sur son côté plusieurs topiques, comme l'emplâtre de ciguë, la verveine en cataplasme, l'emplâtre avec les gommes fondantes.

Elle a pris pendant huit jours le demi-bain, ayant été préparée auparavant pour empêcher qu'il ne portât à la tête. Les hanches, les cuisses, jambes, ni pieds ne sont point enflés; le bas-ventre fort mollet: elle est forte, pleine de courage, desirant la vie pour la satisfaction d'une mere qui l'aime beaucoup. Mon espérance pour prévenir l'hydropisie, est fondée, Messieurs, sur votre expérience: elle prendra avec confiance ce que vous voudrez bien lui prescrire; & je tiendrai la main à l'exécution de vos ordonnances, comme à les faire observer avec toute l'exactitude requise.

Il y a quatre ou cinq jours que ses regles ont paru fort peu & en blanc. Depuis elle sent l'estomac plus gonflé: je n'ai remarqué aucun épanchement dans le ventre, quoique je le craigne dans la suite sans votre secours. Vous mettrez

le pronoftic de cette maladie, s'il vous plaît, fur un morceau de papier feparé, pour qu'on puiffe le fouftraire à la mere & à la Malade, adreffant votre réponfe à Monfieur D..... Tréforier ordinaire des Guerres, à M... fur Meuze. Vous obligerez fenfiblement celui qui eft avec beaucoup de refpect & de vénération,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiffant ferviteur, M... Chirurgien Major de l'Hôpital Militaire.

A Ch.... ce 6 *Juillet* 1742.

RE'PONSE.

SI la maladie pour laquelle nous fommes confultés, eft autant intéreffante par l'ancienneté de fon origine, que par la complication de fes fymptomes; elle demande encore des attentions plus particulieres par rapport au genre de vie de Mademoifelle, fur lequel nous devons faire nos premieres obfervations, avant de prefcrire les remedes convenables: nous pouvons même dire

que le ſuccès de ceux-ci dépend de la réforme que la Malade apportera dans ſa conduite.

Quelque reſpectables que ſoient les motifs qui reglent les actions de Mademoiſelle, l'abus qu'elle fait de ſon tempérament, tant par des auſtérités qui la privent des réparations les plus néceſſaires, que par des contentions d'eſprit qui l'épuiſent, demande un changement de conduite ; & la religion qui autoriſe certaines macérations, & qui ordonne la pratique de la vertu, n'exige pas une deſtruction irréparable que produit un zele indiſcret. Il eſt à la vérité permis de ne point épargner un corps dont la bonne ſanté permet d'éprouver les forces ; mais c'eſt mal interpréter ſes obligations, que de ſe refuſer les ſecours que demandent des infirmités dangereuſes, ſur-tout dans un état libre, & ſans des engagemens particuliers. Nous ajouterons que les récréations que ſe donne Mademoiſelle, ne lui ſont point permiſes, parce qu'elles entraînent trop de diſſipation d'eſprits ; quoiqu'elles lui faſſent plaiſir, c'eſt une fatigue, c'eſt un travail, quelque aimé qu'il ſoit ; & comme ces ſortes d'exercices

ſuivent de près les repas, les digeſtions ſont néceſſairement laborieuſes & imparfaites, parce que les eſprits ne ſe portent point alors en aſſez grande quantité vers l'eſtomac : ou ſi l'on racourcit le tems néceſſaire au repos par des lectures exceſſives, c'eſt un ſurcroît de moyens de tomber dans l'énervation; & pour engager Mademoiſelle à modérer ſes démarches, elle nous permettra de lui dire & de penſer, que ſouvent l'amour-propre diminue beaucoup ou efface le mérite de certaines actions : on ne veut rien ignorer, parce qu'on veut enſeigner; & l'on prétend ſe faire une réputation d'autant plus brillante, que la doctrine eſt plus ſupérieure & plus extraordinaire.

C'eſt donc inutilement qu'on a tenté juſqu'à préſent les ſecours qu'on a pratiqués: ceux que nous indiquerons n'auront pas un ſort plus heureux, ſi Mademoiſelle ne ſe ſoumet pas aux loix que des Medecins chrétiens peuvent & doivent lui impoſer.

Le régime conſiſtera donc en bouillons de trois en trois heures, qui feront faits pour chaque jour avec deux livres de rouelle de veau, une demi-livre de

tranche de bœuf, & un poulet. A midi & le soir, on donnera un potage.

La boisson ordinaire sera l'eau savonneuse de Plombieres, qu'on fera transporter, & dont Mademoiselle prendra au moins la quantité de deux pintes chaque jour, même plus, si elle passe aisement.

La liberté du ventre sera entretenue par des remedes ou simples, ou rendus purgatifs, selon le besoin. Nous ne proposons d'abord ni saignées ni purgations; parce que les unes augmenteroient l'état de foiblesse, & les autres multiplieroient des crispations inflammatoires qui affectent les solides. Quoique les martiaux soient indiqués en général pour lever les obstructions, nous jugeons à propos d'en défendre l'usage; parce qu'il sont trop incisifs, trop stimulans, & qu'en favorisant les contractions spastiques, ils donneroient lieu à de nouvelles stases & à des embarras peu surmontables; au lieu qu'étant placés après des préparations suffisantes, ils seront propres à procurer & à assurer une guérison préparée par les autres remedes.

Pendant la quinzaine que durera l'u-

ſage de l'eau de Plombieres pour ſeule boiſſon, Mademoiſelle prendra le matin & l'aprèſmidi, à égale diſtance de deux potages, les deux bouillons ſuivans.

Prenez une livre de rouelle de veau, faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à deux bouillons ordinaires ; un quart-d'heure avant de l'ôter du feu, jettez-y feuilles de creſſon de fontaine, de *cochlearia*, & de laitue, de chaque une forte poignée : dans la colature faites fondre un gros & demi de ſel de Glauber, & délayez une once de ſyrop des cinq racines apéritives. Après la premiere huitaine, on ſubſtituera au ſel de Glauber, un gros d'*arcanum duplicatum*, dit ſel *de duobus*.

Immédiatement avant chacun de ces bouillons, Mademoiſelle prendra un bol compoſé de tartre vitriolé & diaphorétique minéral, de chaque ſix grains ; un demi grain de Kermès minéral, le tout lié avec ſuffiſante quantité de ſyrop des cinq racines. Entre la premiere huitaine que Mademoiſelle aura ſuivi cette méthode, & celle qu'elle devra continuer, on mettra trois jours d'intervalle, pendant leſ-

quels Mademoiselle prendra le matin une once de casse mondée cuite à consistence d'opiat, à laquelle on ajoutera huit grains de limaille d'acier préparée. Le régime sera le même.

Après ces préparations, Mademoiselle prendra l'eau de Vichy légerement chauffée, à la quantité de trois chopines, le matin à son réveil, par gobelets de demi-septier chaque, à un quart-d'heure de distance l'un de l'autre; & continuera pendant dix jours. La boisson ordinaire sera alors une infusion faite à froid, du soir au lendemain, de trois gros de racine d'*Enula-campana*, sur cinq demi-septiers d'eau; & sera continuée jusqu'à nouvel ordre.

Si cette eau minérale de Vichy ne passe pas aisément, on en facilitera la distribution, en faisant fondre dans chacun des deux premiers verres, deux gros de sel polychreste de la Rochelle.

Ensuite Mademoiselle sera purgée avec un minoratif doux; & après huit jours de repos, elle prendra l'eau minérale de Cransac, à la quantité de deux pintes chaque jour, avec les mêmes précautions ci-dessus indiquées, pendant huit jours; & terminera cet usage par une douce purgation.

Nous ne donnerons aucun conseil sur la treve qu'on doit accorder dans les tems des regles : nous comptons sur la sagesse ordinaire de Monsieur M... qui voudra bien informer le conseil de l'effet des remedes proposés ; étant impossible de donner plus d'étendue à notre décision, dans une disposition aussi susceptible de variations.

Délibéré &c.... A Paris ce 17 Juillet 1742. LE THIEULLIER.

CONSULTATION VII.

Suite de la quatrieme Consultation.

LETTRE de M. l'Abbé B....

VOilà un nouvel exposé de la maladie de mon frere ; je vous prie, Monsieur, de le lire avec attention, & de m'envoyer vos réflexions demain Mardi, afin que je puisse le mander Mercredi. Je vous serai très-obligé. J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très humble & très-obéissant serviteur, l'Abbé B....

Ce Lundi 23 Juillet 1742.

VOici un troisieme memoire sur le mal de Monsieur B..... On pensera sans doute qu'on est toujours incertain sur l'exécution des avis qu'on a reçus de Paris : point du tout, puisqu'on en a exécuté & qu'on exécute à la lettre ce qui a été prescrit. Mais comme dans les maladies il y a des circonstances où on peut être embarrassé par la diminution, augmentation, ou la persévérance des accidens & des effets des remedes, on est bien aise de s'expliquer.

Le Malade, le même jour de la réception de l'ordonnance de Monsieur le Thieullier, fut saigné du pied, qui n'eut d'autre effet que de diminuer les douleurs de l'épaule & parties circonvoisines, les autres symptomes allant à l'ordinaire ; & continua son lait d'ânesse deux fois le jour, depuis le Vendredi au soir jusqu'au Mardi, qu'il fut purgé avec casse & manne, & deux grains de stibié en deux doses. Il vomit la seconde presqu'en même tems qu'il la prit, sans pour cela que le pouls changeât dans les vomissemens & les différentes selles qu'il fit, qui furent à dix-huit ; il

alla même la nuit & le lendemain matin. Le lendemain il a commencé la diete blanche, prenant le matin une chopine de lait, à onze heures un potage au lait, vers trois heures une chopine de lait, vers ſix à ſept heures une ſoupe de lait. Le ſecond jour vers le ſoir, il alla plusieurs fois à la ſelle, & depuis ce tems le ventre eſt très-libre. Hier il eut beaucoup de vents, des brouillemens dans le ventre, des ſelles abondantes bilieuſes & glaireuſes, & il paroiſſoit quelque lait un peu grumelé; ce qui feroit craindre que le lait ne paſſât pas bien.

Depuis l'uſage du lait d'âneſſe qu'il a pris deux fois le jour, il ne touſſe plus, ſi ce n'eſt une ou deux fois légerement, quand il a ſon battement dans le dos & ſon intermiſſion; parce qu'en ce tems quand ces mouvemens commencent, il a la poitrine un peu ſerrée, ce qui l'oblige à touſſer. Mais quoique les pulſations continuent, il ne continue pas à être oppreſſé; la reſpiration eſt libre, quoique ſon intermiſſion & pulſation continuent.

Quand il a cette intermiſſion & pulſation, il reſſent intérieurement dans toutes les parties internes tant de la poi-

trine que du ventre, une eſpece de gêne & reſſerrement ſans douleur, ce qu'il n'a point quand il ne l'a point.

Cette pulſation n'eſt pas toujours égale, & eſt ſouvent ſans avoir l'intermiſſion. Quand cette pulſation dans le dos eſt égale & n'eſt point violente, le pouls n'eſt pas intermittent; ſi elle augmente, le pouls n'eſt pas tout-à-fait intermittent, & il n'a qu'une ſimple ondulation, dans laquelle le pouls ne manque qu'à demi; & quand elle eſt forte, (ce qui a pourtant diminué depuis quinze jours) le pouls eſt tout-à-fait intermittent, il manque une à deux pulſations, & il ſemble que ce battement lui ſouleve tout le corps; & dans la poitrine il a un mouvement de flux & reflux irrégulier ſans cependant être oppreſſé; ou du moins ſi cela lui arrive, il l'eſt peu de tems. Le tems de ces accidens juſqu'à préſent n'avoit pas été réglé, quelquefois il arrivoit différentes fois dans la journée, quand il ſe donnoit du mouvement; il a été quelques jours ſans s'en appercevoir. Depuis quelques jours, trois à quatre, il eſt marqué à quatre heures & vers les trois heures, plutôt ou plutard, & dure juſqu'à neuf, dix

& onze heures ; pour lors cela quitte tout à coup & devient tranquille, ſans douleur, preſſion, ni autres accidens ; s'endort, & continue de même juſqu'à cinq ou ſix heures du matin, où il prend ſon lait & dort ; tout le matin, continue à être tranquille, & ſans aucun mouvement de pulſation, de toux & intermiſſion, quoiqu'il agiſſe, ſe promene, & quelque choſe qu'il faſſe.

Quand ces mouvemens de pouls, pulſation & intermiſſion viennent & veulent lui prendre, il a comme une légere moiteur qui paſſe à l'inſtant, & une légere vapeur.

De tout cela, il réſulte à mon avis, que le mal de Monſieur B..... provenant d'une humeur de goutte qui ne s'eſt point dépoſée depuis long-tems, elle n'agit pas par un dépôt fait ſur le poûmon, mais ſeulement parce qu'elle a fait alliage avec la lymphe par l'analogie qu'elle y a trouvée ; elle l'a épaiſſie, & l'a rendue propre à embarraſſer les mouvemens du ſang & de la lymphe ; dans les commencemens par ſon acreté, elle a produit la toux, l'oppreſſion, la fievre, & les autres accidens, par un léger ſuintement qui ſe pouvoit faire ſur

le poûmon, ou par la tension spasmodique qui se trouvoit dans les parties. Mais comme il a été beaucoup saigné, purgé, & que cette humeur non-seulement a diminué, mais aussi s'est adoucie par les remedes & le régime, les accidens ont diminué, quoique le cours de la partie blanche & rouge du sang paroisse encore gêné, parce qu'ils n'ont pas acquis leur fluidité ordinaire. Ainsi on pense que sans abandonner la diete laitée, dans la suite on pourroit juger que les eaux ferrugineuses seroient propres à préparer le sang à la recevoir, en lavant, délayant, & corrigeant l'aigre de l'humeur de goutte, qui donne lieu à l'épaississement. Ce qui arrive dans le commencement de l'usage de la diete laiteuse; comme liberté de ventre, avec de légeres tranchées quelquefois, les vents, les gonflemens, les rapports sans être aigres, font penser que l'estomac n'est pas en état de la recevoir. Car on n'est pas bien persuadé que la diete lactée use l'humeur de goutte, qu'on avoue qu'il l'adoucit & empêche son action. L'expérience est la maîtresse du raisonnement; puisqu'un malade après les avoir observés régulierement pen-

dant quatre ans ; cinq à ſix mois après ayant vécu régulierement, même après avoir pris tous les matins & ſoirs du lait de vache & du lait d'âneſſe, eſt retombé dans des accès de goutte violente.

Ce qu'on dit n'eſt point pour ne point ſuivre l'avis, mais ſeulement pour prier d'y faire encore quelques réflexions.

Peut-être penſera-t-on que l'état où a été la poitrine eſt contraire à ces eaux ; c'eſt ce dont il s'agit, car ſans cela il n'y auroit pas à délibérer. L'effet que Monſieur B. . . . . en a ſenti pour la colique néphrétique, pourroit faire juger qu'il en ſentiroit d'auſſi bons dans l'état préſent, puiſque l'humeur de goutte produit la pierre, ou lui donne occaſion, comme elle irrite le poûmon. Je connois la différence de la comparaiſon : mais on peut regarder le premier comme paſſé, & que ce n'a point été les parties ſolides qui aient été altérées, mais ſeulement agacées.

Monſieur reſſent toujours des douleurs vagues à l'épaule, & à l'omoplate, au dos, & quelquefois juſque vers les reins, & paſſent de l'autre côté ; mais cela eſt léger.

Réponse au long Mémoire.

IL paroît que Monsieur B..... a obtenu jusqu'à présent tout ce qu'il devoit attendre de la méthode qui lui a été indiquée. Si le succès lui a été aussi sensible dans le peu de tems qu'il a suivi nos conseils, il a lieu de compter sur une guérison parfaite en continuant avec exactitude. Nous tomberons cependant d'accord avec la personne qui a écrit le troisieme memoire, que la diete laiteuse borne souvent ses avantages au tems pendant lequel on s'y assujettit, & que plus ou moins de mois après l'avoir quittée, les accidens se renouvellent par dégrés : mais alors on ne doit pas accuser l'insuffisance du lait; la lymphe avoit reçu une empreinte trop forte, les liqueurs étoient trop dégénérées, & on n'avoit pas proportionné la durée du régime au vice des liqueurs ; & l'observation n'est juste que dans les gouttes invétérées, & non dans les gouttes récentes : quoiqu'il soit toujours plus sage de continuer le même régime quand on a commencé à s'y assujettir.

La liberté du ventre ſurvenue les premiers jours, n'a rien d'allarmant : mais ſi elle continuoit, il faudroit ſuſpendre l'uſage du lait, pour purger Monſieur, non avec l'émétique, comme capable d'affoiblir l'eſtomac, & d'augmenter les agacemens inflammatoires, qui ſont déja trop ordinaires au Malade ; mais avec une once de *catholicum* double & deux onces de manne. Monſieur ne vivra ce jour-là & le ſuivant, que de bouillons, ſans potages ; & le ſurlendemain de la purgation, recommencera le lait en bouillons, & ſans pain, pendant les trois premiers jours. Dans une cuillerée de la premiere doſe, on mettra quinze grains d'yeux d'écreviſſes ; & dans pareille quantité de la derniere du ſoir, on mettra quinze grains de corail en poudre.

Quant à la boiſſon ordinaire, nous adoptons celle qui eſt propoſée, pourvû qu'elle ne ſoit point trop ferrugineuſe ; ou l'on pourroit la couper avec un tiers d'eau commune dans les commencemens, pour éviter les pincemens ſpaſmodiques que le mars trop actif occaſionne, ſur-tout quand le poûmon eſt affecté. Il eſt cependant d'uſage aſſez familier

familier en Medecine, & par conféquent de la bonne pratique, de mêler dans certaines circonftances, le lait avec égale quantité d'eau ferrugineufe, telle qu'eft celle de Forges, ou autre de femblable qualité : mais il ne faut pas de contre-indication; & dans ces circonftances, on doit commencer par la moins forte, c'eft-à-dire par celle qui n'arrive que de huit en huit jours, comme étant plus affoiblie. C'eft à Monfieur le Medecin ordinaire, qui connoît les principes des eaux de fon voifinage, à y régler fes obfervations; & nous nous repofons fur fa prudence.

Délibéré, &c. A Paris ce 24 Juillet 1742. LE THIEULLIER.

CONSULTATION VIII.

Enflure des jambes.

ON voudroit favoir les remedes propres contre l'enflure des jambes, pour en faire ufage.

L'homme qui eft atteint de cette incommodité, eft de l'âge de 58 ans, d'un bon

tempérament : quoique fort gras & replet, il a la chaire très-ferme & la couleur vive, faisant bien d'ailleurs toutes les fonctions animales, & d'un gros appetit, sur lequel il ne s'est guere modéré jusqu'à présent. Il y a environ une douzaine d'années que ses jambes sont enflées par le bas, mais depuis quatre à cinq ans plus considérablement qu'auparavant, sans que le lit & le repos de la nuit diminuent l'enflure, qui devient plus ou moins forte à proportion de la chaleur ou des changemens de tems, qui influent beaucoup sur son mal & lui sont très-contraires, n'étant pas aussi incommodé dans le froid.

On l'a fait saigner plusieurs fois, & purger après pour ce même mal ; on s'est apperçu que ses jambes diminuoient pour quelques jours seulement : son sang n'a jamais été trop chargé de sérosités ; il étoit même assez sec dans le commencement. Mais répugnant beaucoup à la saignée qui lui avoit été ordonnée par Messieurs les Medecins, étant très-sanguin, il a négligé d'y avoir recours. Il est bon de faire observer qu'il n'a jamais fait beaucoup d'exercice, & encore moins depuis son enflure aux

jambes, pendant lequel tems il a fort grossi.

Pour peu qu'on appuie les doigts, l'impression y reste assez long-tems. S'il falloit d'autres instructions pour se décider sur les remedes qui conviennent, on les donnera après l'avis de Monsieur le Docteur qui sera consulté.

RE'PONSE.

LE détail qui nous a été présenté, n'est point assez exact pour établir une méthode capable de remplir les vûes qu'on se doit proposer : mais il renferme quelques observations assez instructives pour commencer la cure, jusqu'à ce qu'on ait répondu aux remarques sur lesquelles nous prierons de répondre : nous serions plus satisfaits, si Monsieur le Medecin ordinaire vouloit s'en donner la peine.

Il est constant que Monsieur paroît menacé d'hydropisie : mais l'espece n'en est point caractérisée par l'exposé. Les jambes sont œdémateuses, le repos de la nuit ne diminue point l'enflure, & le mal annonce depuis quelque tems un

progrès qu'on ne sauroit trop tôt prévenir. Dans cette circonstance on demande la conduite qui doit être gardée, jusqu'à ce qu'on nous ait donné des instructions qui suppléent au mémoire qu'on a bien compris être insuffisant.

Il est aisé de juger que les symptomes ne peuvent être attribués qu'à une plénitude universelle, & à l'épaississement des liqueurs. Le régime que garde le Malade, dont les accidens ne sont pas capables d'altérer l'appétit qu'il satisfait sans réserve, & le défaut d'exercice, donnent nécessairement lieu à la stase des fluides & à l'embarras des visceres : le retour du sang & celui de la lymphe se font difficilement par le vice d'élasticité des fibres trop distendues ; l'un & l'autre sont dans un espece d'arrêt & de fixation ; la lymphe s'infiltre dans les tégumens, & le ressort de ses vaisseaux forcé, laisse une œdematie devenue habituelle.

Dans cet état qui ne présente encore aucun danger, nous sommes d'avis que Monsieur soit incessamment saigné au bras, & que cette saignée soit promptement répetée par proportion aux forces, & sans un faux ménagement

pour le préjugé du Malade, qui auroit dû cependant avoir plus de docilité, par le ſoulagement qu'il a reçû de cette évacuation dans différens tems.

Deux jours après la derniere ſaignée, on le purgera avec un doux minoratif, composé de ſix onces de caſſe en bâtons, bouillie légerement dans une chopine de petit-lait; y faiſant fondre deux onces & demie de manne : dans la colature on délayera une once de ſyrop de pommes composé ; pour deux doſes, qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

La boiſſon ordinaire ſera une eau de chiendent, ſur une pinte de laquelle on mettra un ſcrupule de nitre.

Le régime conſiſtera en potages, viandes blanches : le vin, les ragoûts, les fruits, légumes, ou ſalades, ſeront ſupprimés juſqu'à nouvel ordre.

De deux jours l'un, Monſieur prendra à ſon réveil, une once de caſſe récemment mondée, cuite à conſiſtence d'opiat ; dans laquelle on mêlera huit grains de limaille d'acier, pour inciſer, déſobſtruer, & entretenir la liberté du ventre.

Nous bornerons nos conseils à ces préparations, en attendant la réponse aux articles suivans. 1°. Savoir si les jambes sont les seules parties enflées. 2°. Si le ventre ne grossit pas sensiblement, & depuis quel tems : si lorsque le Malade est couché on ne sent point de fluctuation par le moyen du tact. 3°. Si les urines passent en qualité & en quantité légitimes. 4°. Si la respiration devient contrainte, & dans quelle situation l'est-elle plus ou moins. 5°. Si les mains sont enflées, ou le visage bouffi. 6°. Si le Malade tousse fréquemment & sans cracher. 7°. Si il est altéré, & si la soif est continuelle. 8°. Si le foie n'est pas sensiblement obstrué, si il est dur & douloureux au toucher. Une instruction fidelle & circonstanciée, sans oublier le régime que garde le Malade tant sur le boire que sur le manger, nous permettra de répondre plus utilement à la confiance dont il nous honore.

Délibéré &c. A Paris, ce 30 Juillet 1742. LE THIEULLIER.

CONSULTATION IX.

Dartre invétérée, Dysurie.

LA perſonne dont on expoſe l'état dans ce mémoire, eſt un Prélat infiniment reſpectable, tant par les qualités de l'eſprit & du cœur, que par toutes les vertus morales, chrétiennes & épiſcopales qu'il réunit dans un degré éminent. Il eſt âgé d'environ ſoixante-quinze ans : ſa vie a toujours été très-réglée, & très-ſobre ; d'un tempérament ſanguin, doux & tranquille ; peu ſujet à de grandes maladies capables d'interrompre les fonctions du ſacré miniſtere, auxquelles il a été aſſidûment attaché.

Il y a environ vingt ans, & même plus, qu'il ſurvint une dartre vive aſſez étendue dans la partie interne de la cuiſſe, dont il a été très-incommodé, & pour laquelle l'on a employé divers remedes, qui en ont ſouvent diminué la vivacité & l'ardeur, mais qui ne l'ont jamais parfaitement guérie ; & actuellement elle n'eſt pas auſſi inquiétante

qu'elle l'a été : mais en revanche Monseigneur se trouve fort incommodé d'une dysurie ou ardeur d'urine, dont il eut le premier ressentiment il y a près de huit ans, & qui a eu quelquefois des relâches assez considérables. Il semble même que cette douleur est plus pressante depuis que la dartre ne tourmente pas tant, & qu'on ne peut gueres attribuer qu'à l'analogie des sels qui occasionnnent l'un & l'autre mal. On n'a jamais remarqué de sable ou gravier dans les urines, pour l'ordinaire d'une couleur assez naturelle, mais presque toujours chargées de glaires mucilagineux & filans comme de la colle. L'urine n'a pourtant jamais été supprimée ni suspendue dans son cours ; elle coule assez abondamment & avec liberté, quoiqu'avec des irritations fréquentes & importunes, qui laissent un sentiment vif & douloureux dans le canal de l'uretre, particulierement à l'extremité & à la fin de la miction.

Les remedes adoucissans qu'on a employés jusques ici, n'ont eu aucun succès considérable, & qui se soit soutenu long-tems. On a commencé depuis quelques jours l'usage des demi-

bains tempérés, dont on espere quelque soulagement: mais comme on craint avec raison qu'ils ne soient pas capables d'enlever la cause du mal & d'en déraciner le principe sans d'autres secours, on a jugé à propos de faire dresser ce mémoire pour avoir l'avis de quelques-uns de Messieurs les Medecins de Paris les plus éclairés, aux lumieres desquels on déférera avec plaisir, dès qu'ils auront porté leur jugement, tant sur le régime que sur les remedes qu'ils croiront les plus convenables au soulagement de Monsieur l'Evêque, dont la santé est très-intéressante & infiniment précieuse à l'Eglise, & particulierement à son Diocese.

R.... Medecin.

A S.....

RÉPONSE.

Quelque douloureuse que soit la situation de Monseigneur l'Evêque de.... & quelque pressante qu'elle paroisse par la violence des sympto-

mes, on doit cependant ſe conduire dans la cure avec beaucoup de réſerve ſur le nombre & ſur le choix des remedes, parmi leſquels on ne peut admettre que les plus ſimples & les plus adouciſſans, tant à cauſe de l'état inflammatoire qui ſubſiſte, & dont il a eu pluſieurs reſſentimens depuis près de huit ans, qu'à cauſe de l'âge de Monſeigneur.

Il eſt conſtant que la maladie tire ſon principe de la dartre vive, qui affecte la partie interne de la cuiſſe depuis environ vingt ans, & que, comme l'obſerve l'Expoſé, l'un & l'autre mal ſont occaſionnés par l'analogie des ſels : la dartre même eſt devenue moins ſenſible depuis que la dyſurie s'eſt marquée ; par conſéquent les mêmes remedes rempliront les indications avec d'autant plus d'efficacité, que le genre de vie & la conduite édifiante du Malade bornent nos réflexions ſur la différence des cauſes capables de produire cette maladie, qui ne dépend pas du vice des reins & de la veſſie ; mais du reflux de l'humeur dartreuſe, dont l'impreſſion forme & entretient les douleurs qu'éprouve Monſeigneur en uri-

nant : *Quum autem ad pudendum pervenerit, mingit homo, & patitur quemadmodùm ab urinæ stillicidio.* Hipp. de morbis, lib. 2. art. 1. *quæ tamen perirrhæa non erat renum vitio, aut vesicæ.* Lud. Duret. in Coac. Hipp. cap. 22. de morbis vesicæ. Quant à la remarque particuliere que fait le mémoire communiqué sur *les glaires mucilagineux & filans* qu'entraîne l'urine, ils sont une suite néceſſaire & un symptome le plus souvent inséparable de la dysurie. *Observatur in dysuria quod simul excernatur materia crassa, mucilaginosa & pituitosa, quæ ipsa nihil aliud est quàm nutrimentium vesicæ, aut partium istarum urinariarum proximum, quod in istis partibus læsis & nonnihil excoriatis continuò extillans, unà cum urinâ, sub formâ mucilaginis crassæ excernitur, quæ ipsa mucilago urinæ ardorem augere solet, quatenùs meatum urinarium non nihil obstruendo difficultatem infert in meiendo, ut non absque conatu & non absque labore fiat urinæ excretio.* Mich. Ettmull. Therap. parte 2. cap. 4. de urinæ excretione læsâ. Cette matiere mucilagineuse & l'excoriation sont occasionnées par le développement des mêmes sels

acres, & pour ainsi dire corrosifs, qui ont donné la naissance & le progrès à la dartre.

Nous ne donnerons pas de pronostic allarmant sur le danger de cette maladie : mais nous ne rassurerons pas sur la facilité de la guérison. La constance dans un régime exact, & dans l'administration des remedes, ne sert le plus souvent qu'à calmer les accidens, sans en détruire la cause, dont l'ancienneté de l'impression, jointe à l'âge avancé du Malade, menaceroient d'évenemens funestes, si Monseigneur ne se soumettoit pas aux regles qui lui seront prescrites. *Hic affectus per se periculosus non est; sed magnam affert laboranti molestiam : & pro variâ causarum dispositione, difficilem non rarò curationem recipit, in senibus præsertim, qui . . . . cum morbo commoriuntur.* Laz. River. prax. Med. lib. 14. cap. 9. de dysuriâ.

Les vûes qu'on se doit proposer, sont de prévenir le progrès de l'inflammation, de calmer les douleurs, d'émousser les sels âcres dont les liqueurs sont chargées : & pour obtenir ces avantages, nous ne nous écarterons pas de la route que nous trouvons frayée par

Monsieur le Medecin ordinaire, dont la sagesse & la bonne pratique lui ont fait comprendre l'éloignement qu'il faut avoir pour les remedes trop actifs & ardens. Il est vrai que comme cette maladie doit quelquefois être attribuée à l'atonie des fibres d'un estomac, lequel digérant mal, donne lieu à la réproduction d'un chyle cru & visqueux, on y remédie alors par des remedes stomachiques chauds, même par le secours d'un vin spiritueux, comme le conseillent alors presque tous les Auteurs : mais la circonstance dans laquelle nous sommes, est bien différente; l'état est inflammatoire, & par conséquent, il ne s'agit que de relâcher & de tempérer. *Nam ex perspicientiâ causarum dolorificarum, artificium datur Medico leniendi dolorem, cùm tensioni laxitas, intemperiei temperatie adhibetur.* Lud. Duret. cap. cit.

Pour obtenir donc ces avantages, le conseil est d'avis que Monseigneur soit saigné au bras, eu égard aux forces, & que cette saignée soit plusieurs fois répétée, en ménageant la quantité chaque fois, pour procurer plus fréquemment & plus utilement la révul-

ſion; c'eſt-à-dire, empêcher que le ſang ſe porte trop abondamment & tumultueuſement vers les parties affectées.

Enſuite, on donnera le matin, pendant une quinzaine de jours, une chopine de petit-lait bien clarifié, légerement chauffé, en deux doſes, à une heure de diſtance l'une de l'autre, y mêlant une once de ſyrop de guimauve, comme plus propre à adoucir. On augmentera la quantité de petit-lait, ſelon qu'il paſſera plus ou moins facilement. L'uſage de ce remede ſera interrompu le cinquieme ou ſixieme jour, & ſera terminé après la quinzaine, par un minoratif compoſé de la décoction de la moëlle de ſix onces de caſſe en bâtons, bouillie légerement dans une chopine de petit-lait : dans la colature on délayera une once de ſyrop de pommes compoſé. Ces deux doſes ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure après chaque.

Le régime conſiſtera en bouillons & potages à midi & le ſoir. Les bouillons pour chaque jour ſeront faits avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & un poulet.

La boiſſon ordinaire ſera une infuſion légere de fleurs de mauve, & fleurs de bouillon blanc, de chaque une pincée; une racine de guimauve, le tout ſur cinq demi-ſeptiers d'eau.

Tous les jours on donnera un remede d'une décoction de graine de lin, de feuilles de bouillon blanc, & de celles de laitue; & ſi le ventre n'étoit pas ſuffiſamment libre, on compoſeroit le remede, ſelon le beſoin, de la décoction de la moëlle de quatre onces de caſſe dans le petit lait.

Si le ſommeil étoit difficile, on donneroit le ſoir les deux doſes d'émulſion ſuivante.

Prenez une demi-once de graine de melon, ſix amandes douces pelées; concaſſez exactement le tout, & verſez-y par inclination ſix onces d'eau de laitue; dans la colature délayez une once de ſyrop de nénuphar, pour deux doſes: ſi cela ne ſuffiſoit pas, on ſubſtitueroit au ſyrop de nénuphar, ſix gros de ſyrop de diacode.

Les préparations que nous preſcrivons, ne doivent point faire diſcontinuer le demi-bain, que nous jugeons très-néceſſaire: elles augmenteront le

fuccès, & mettront Monfeigneur en état de commencer l'ufage du lait d'âneffe après la quinzaine ordonnée. Il fera pris matin & foir, fi dans les premiers jours il paffe aifément une fois par jour. Le régime alors fera continué le même, à moins que la diminution confidérable ou la ceffation des douleurs ne fiffent accorder une aîle de poulet au diner, dont on exclurera toujours le vin. En finiffant le lait, on donnera le même minoratif ci-devant prefcrit.

Enfuite pour changer plus parfaitement la qualité faline des liqueurs; donner aux folides la foupleffe & la légitime élafticité dont ils font privés, nous fommes d'avis que Monfeigneur prenne le lait de vache pour feule nourriture, le donnant dans des diftances affez éloignées, & en quantité affez modérée, fur-tout dans les commencemens, pour en affurer la diftribution facile: nous n'en fixerons pas les dofes, & nous ne propofons aucun moyen d'en prévenir les altérations; nous favons que pour l'application ou l'adminiftration des remedes propofés, comme pour le choix des abforbans qui

pourroient devenir néceſſaires, on doit une entiere confiance dans la capacité bien connue de Monſieur R.....

Délibéré, &c... à Paris ce 13 Août 1742. M... & LE THIEULLIER.

CONSULTATION X.

Suite de la quatrieme Conſultation.

EXPOSE pour M. B......

MOnſieur B.. eſt âgé de cinquante à cinquante-deux ans, d'un tempérament bilieux, ſanguin, très-vif, le viſage vermeil, ſujet à la goutte, & ayant eu des attaques de colique néphrétique très-violentes, dont il a été guéri par l'uſage des eaux ferrugineuſes de Dinan, en ayant pris deux ans conſécutifs. Il y a quatre ans qu'il n'a eu d'attaque de goutte qui ait mérité quelque attention, & l'ait empêché d'agir. Au mois de Janvier dernier, peut-être même un peu plutôt, il fut attaqué de toux aſſez fréquente, que Monſieur regarda comme un rhu-

me, & pour lequel il prenoit les ſoulagemens qu'on fait ordinairement en ces rhumes, comme tiſane, bouillons, ſyrops, &c. tantôt cette toux paroiſſoit diminuée, quelquefois elle augmentoit. Le tems ſe paſſa ainſi juſques au mois de Février dernier: il vint à R... il ſe donna plus d'action, plus de mouvement, la toux devint plus fréquente, il touſſoit avec violence, il parut un peu plus d'oppreſſion paſſagere; il reſſentit une douleur entre les deux épaules, le long de l'épine, & elle s'étendoit quelquefois ſous l'omoplate. Il touſſoit, ſur-tout le jour, beaucoup moins la nuit, & dormoit tranquillement. Il fut ſaigné vers Pâques cinq à ſix fois: on lui fit uſer de blanc de baleine, d'apozemes, ou bouillons; le Malade dit même qu'on lui mettoit quelque ſel. Il ne croit pas avoir eu de fievre; parce qu'il ne reſſentoit ni douleur à la tête, ni chaleur, ni autres accidens qui le pourroient faire juger. Cependant comme il avoit quelquefois le pouls vif, il prit quelques jours de kinkina.

Tous ces remedes ne le ſoulagerent pas: il continua à touſſer, & à avoir quel-

ques oppressions plus violentes ; il ne cracha point de sang ; il changea son Medecin, & en fit assembler un autre avec lui une fois. Il leur parut que le pouls étoit intermittent, & qu'il l'étoit même habituellement. La toux continuoit, & comme une espece d'embarras dans la gorge qui le faisoit cracher souvent sans tousser, & pour lors il rendoit des crachats clairs, transparens, & visqueux : quelquefois il en crachoit qui venoient de la poitrine, & ses crachats étoient comme un verre fondu, clair, & formoient une espece de larme. On prit le parti de le saigner de rechef du bras ; on le mit à l'usage des apozemes, ou bouillons faits avec le veau & un poulet farci avec les amandes douces, les semences froides, les fleurs béchiques, & les plantes chicoracées. On lui fit user des bols faits avec le blanc de baleine, les cloportes, & autres que je ne sais pas. Il fut purgé doucement, & on lui fit même prendre pendant deux jours un peu de Kermès, qui ne lui fit autre effet que de lui lâcher un peu le ventre. Les accidens persévererent toujours, la toux étoit égale sur-tout le matin & le soir, l'oppression étoit alternative ; le pouls

étoit tout-à-fait intermittent ; c'eſt-à-dire que de diſtance en diſtance, il manquoit deux ou trois pulſations, & enſuite il y en avoit quelques-unes d'égales. On crut que ce qu'on avoit pris pour fievre ne l'étoit pas : cette viteſſe du pouls qui paroiſſoit ſouvent différentes fois dans le jour, & un peu plus ſouvent vers le ſoir, n'étoit accompagnée ni de douleur de tête, ni couleur, qui en ſont les accidens ; ce qui détermina le Medecin ordinaire à le mettre au lait d'âneſſe tous les matins. Après en avoir pris quelques jours, le Medecin ordinaire fut obligé de s'abſenter, & celui qui fait cet expoſé le ſubſtitua : il y avoit environ cinq ſemaines qu'il étoit à l'uſage de ces remedes, qui conſiſtoient à prendre le matin une croute au pot, à midi manger d'un poulet roti, & le ſoir un potage, boire de l'eau ou de la tiſane le reſte du jour.

Ayant interrogé le Malade ſur les accidens, il remarqua que le pouls étoit toujours intermittent, qu'il touſſoit également, crachoit de même ; que lorſqu'il ſe remuoit & faiſoit quelques mouvemens, il paroiſſoit oppreſſé, & plus qu'à l'ordinaire, quoiqu'il ne fût point

oppressé quand il avoit la tête basse. Il se plaignoit d'une douleur à l'articulation de l'omoplate & du bras, qui s'étendoit quelquefois jusque vers le coude, comme aussi sous le sein, & sous le bras; douleur sensible au toucher. Quand il avoit cette douleur plus vive à l'épaule, il en avoit moins dans le dos & à l'omoplate : il se ressentoit, sans paroître plus oppressé, comme un resserrement dans la poitrine sans mal ni douleur; & le même resserrement dans le ventre, qui le gênoit sur-tout quand il vouloit aller à selle; & outre dans la poitrine comme un balancier ou pulsation qui lorsqu'elle étoit égale, il n'y avoit point d'intermission dans le pouls; mais lorsqu'elle étoit irréguliere, le pouls étoit irrégulier, même aux arteres temporales. Cependant le Malade avoit les nuits bonnes: il y avoit des tems où il ne toussoit, ni n'étoit oppressé; il ressentoit comme un resserrement plus violent qui s'élevoit de l'epigastre, lui causoit un resserrement à la poitrine, avec une moiteur légere par tout le corps, sur-tout à la tête & la poitrine, qui l'obligeoit à cracher plus abondamment; & quelquefois à tousser, ce

qui lui arrivoit différentes fois dans le jour ; & en d'autres tems il ne se ressentoit d'aucun mal. Le Medecin ordinaire le laissa à son régime ordinaire du lait d'ânesse, & à vivre comme il faisoit : cependant il jugea que ces accidens n'étoient pas à négliger ; il en prévint le Malade, il le fit encore saigner deux fois du bras, & proposa de prendre un conseil à Paris. Quand ce conseil arriva, il continua le lait d'ânesse, & la toux & les autres accidens parurent avoir de la diminution ; il ne toussoit presque plus, que le soir & le matin ; il avoit un peu d'oppression alternative & momentanée, le balancier ou pulsation moins vive, & le pouls un peu moins intermittent.

De trois avis qu'on eut, la cause fut attribuée à l'humeur de goutte : mais on la faisoit agir différemment. Un attribuoit ces accidens à l'érétisme des parties solides, causé par l'humeur de goutte, & concluoit à la saignée du pié, & purger le Malade, lui faisant prendre quelques bols apéritifs & apozemes, pour le mettre à la diette laiteuse.

L'autre soupçonnoit que l'humeur de

goutte en épaississant les liqueurs, n'eût occasionné ou des tubercules, ou un commencement de dépôt, & concluoit aux remedes à peu près pareils aux précédens.

Le troisieme attribuoit à l'humeur de goutte, & sans autre discours concluoit à continuer deux fois le jour le lait d'ânesse.

On prit le dernier parti, voyant que le Malade se trouvoit un peu soulagé, & on lui fit cependant faire une saignée du pié, & on continua le lait d'ânesse deux fois par jour: il fut purgé avec casse & manne, où on mit un grain de stibié, suivant l'avis d'un des Medecins. La saignée n'apporta aucun soulagement, la purgation le fit vuider beaucoup de glaires & bile par les selles, & il continua le lait qui avoit paru le soulager beaucoup; il le continua un mois ou environ. Le Malade ne toussoit presque plus le jour, quelquefois le soir: son pouls restoit cependant toujours intermittent, quoique moins; son balancier étoit, mais moins violent; & il avoit toujours ce resserrement dans la poitrine & le ventre, quoiqu'il ne parût point plus oppressé, si ce n'étoit par intervalles éloignés.

On ſe détermina pour lors à le mettre à la diette laiteuſe ; après l'avoir purgé avec manne & caſſe ſeulement.

Le matin il prenoit du lait ſeul, à midi un potage au lait, après midi du lait ſeul, à ſouper une ſoupe au lait, & le ſoir du lait. Dans les premiers jours il étoit gonflé ; il avoit beaucoup de vents, il alloit pluſieurs fois à la ſelle, & il y paroiſſoit de petites portions blanchâtres qui faiſoient craindre que le lait ne paſſât pas bien. On craignit que le pain trempé ne produisît cet effet ; on lui retrancha le potage, & on ſe contenta de lui accorder de manger à midi & le ſoir un morceau de pain ſec, & ſon lait par-deſſus. A la vérité il paroiſſoit moins gonflé, mais il avoit toujours beaucoup de vents : il ſe ſentoit le ventre gonflé, & paroiſſoit plus oppreſſé, également que le pouls qui étoit plus intermittent. On prit le parti d'écrire de nouveau ; & comme il ſe ſentoit plus incommodé, à la toux près qui ne paroiſſoit preſque plus, & ſeulement quand il lui ſurvenoit de ces oppreſſions qu'il reſſentoit lorſqu'il paroiſſoit lui monter quelque choſe du ventre, qui ne l'étouffoit point la nuit, & preſque

pas

pas le jour; que d'ailleurs il avoit toujours mal à l'épaule, & quelquefois au bras; que cette humeur s'étendoit quelquefois vers les reins; qu'il avoit quelque ſenſibilité momentanée au pied, & qu'il avoit cette pulſation dans le milieu du dos, le long de l'épine, qui paroiſſoit venir d'un battement d'artere, ſans avoir de palpitation; n'ayant point craché de ſang, qu'il ne ſe plaignoit point de mal à la poitrine. On demanda ſi le lait ne paroiſſant pas bien paſſer, on pouvoit lui faire prendre les eaux minérales: qu'il paroiſſoit que cette oppreſſion par accès, cette pulſation, ou balancier tantôt égal, tantôt irrégulier, paroiſſoit venir de l'embarras de quelques vaiſſeaux conſidérables, formé par l'épaiſſiſſement du ſang & de la lymphe, que les eaux pourroient enlever. Il y eut deux avis: l'un pour la continuation du lait, & qu'on pourroit en même tems lui faire boire de l'eau minérale tranſportée, qu'on pourroit couper avec du lait. En attendant, Monſieur B.... continua la diete laiteuſe, qui ne paroiſſoit pas lui aigrir dans l'eſtomac: mais dans cette continuation qui fut de neuf ou dix jours, il pa-

roiſſoit plus glonflé, ſon pouls plus intermittent, & paroiſſoit même avoir les oppreſſions plus fréquentes; & dans ces tems des oppreſſions, ſes moiteurs étoient plus fréquentes. On jugea donc à propos de ceſſer le régime, pour reprendre celui de prendre un bouillon le matin, à midi un poulet, un potage le ſoir; & pour voir ſi l'uſage des eaux minérales ne nuiroit pas, il en prit deux jours une pinte le matin & après-midi, ce qui ne parut faire qu'un bon effet; ce qui le détermina à aller aux eaux à Dinan, ayant porté avec lui une bouteille d'eau. Le jour de ſon voyage en caroſſe, il n'eut point d'intermiſſion, & ne touſſa point davantage. Il commença les eaux le Dimanche lendemain, & en prit une bouteille: tout le jour il ne fut point incommodé ni de toux ni d'intermiſſion; reſſentant moins de douleur à l'épaule, à l'omoplate, dans le dos; ſon balancier ou pulſation moins forte; laquelle quand il l'avoit, étoit égale, & par conſéquent point d'intermiſſion. Vers 9 heures & demie, le ſoir en ſe couchant, il touſſa pendant un quart-d'heure; & ſans qu'il s'en apperçût il cracha une séroſité rougeâtre avec

très-peu de ſang fibreux : il s'endormit, & continua toute la nuit. Malgré cela, il continua les eaux à une pinte, le Lundi, Mardi & Mercredi, ſans qu'il parût rien, ne s'appercevant plus avoir d'intermiſſion ou peu, ni oppreſſion ; le ventre étoit libre, & le reſſerrement dans le ventre, ou éretiſme, parut diſſipé. Le tein étoit bon, & il ſe croyoit guéri. On m'écrivit à ce ſujet : je mandai que s'il paroiſſoit du ſang, de quitter les eaux. La nuit du Mercredi au Jeudi, il en cracha une fois ſans touſſer, un crachat chargé d'un ſang fibreux un peu noir, comme celui qu'on crache quelquefois après les ſaignemens de nez. Il dormit bien ſans s'en appercevoir ; l'ayant remarqué, il quitta les eaux & revint à R.....

A ſon arrivée il ne touſſoit pas davantage, c'eſt-à-dire quelquefois dans le jour, ou plutôt il reſſentoit quelquefois une légere oppreſſion qui l'obligeoit à touſſer un peu, ou plutôt comme ſi l'on vouloit tirer quelque choſe de la gorge, & rendoit une pituite claire. Sa douleur dans la pointe de l'épaule continuoit, & s'étendoit quelquefois vers le bras : elle paroiſſoit changer de pla-

ce ſans quitter tout-à-fait ; & quand la douleur eſt plus violente à la pointe de l'épaule, il en reſſent moins dans le dos. Cela détermina à le remettre au lait d'âneſſe, & à lui faire reprendre quelques gobelets d'eau minérale coupée de moitié de lait, enſorte qu'il en pouvoit boire un tierçon ou environ une pinte par jour. Il lui parut que ce lait coupé d'eau le gonfloit: il quitta cette façon; & ayant pris du lait d'âneſſe le matin, il mangeoit quatre heures après un petit morceau de pain avec un gobelet d'eau, à midi un peu de potage & d'un poulet, à quatre heures un peu de biſcuit, & un gobelet d'eau minérale, qui ſouvent avoit trois ou quatre jours; le ſoir un petit potage, & en ſe couchant le lait d'âneſſe. Tout ce régime n'a fait que blanchir : il paroît même que la douleur à la pointe de l'épaule, ſous l'aiſſelle, à l'omoplate, dans le dos, & qui s'étend & paſſe quelquefois de l'autre côté au bras ſous l'autre aiſſelle, eſt plus violente. Il a eu des douleurs dans les muſcles du col, & aux dents : ce balancier, quoique moins ſujet à être inégal, paroiſſoit être plus violent ; de façon même qu'il ſemble que cela

lui resserre la gorge. Depuis deux jours il ressent une douleur fixe sous l'omoplate avec chaleur, & quelquefois des légers élancemens comme dans la goutte, & qui est sensible au toucher: quand il presse les muscles de la poitrine, il y a de la sensibilité. Il paroît qu'il tousse un peu plus sur-tout après avoir mangé, & il a plus d'oppressions & de battemens. Cependant l'heure en est assez incertaine: quand il marche, il a moins d'intermission; & quand il la ressent, il se promene, & ordinairement elle lui passe, & la douleur à l'épaule augmente; & quand il veut s'asseoir & rester en repos, quelque tems après la douleur d'épaule diminue, mais l'intermission revient. Cette intermission souvent ne dure qu'un *miserere* & moins, quelquefois aussi davantage. Il y a des tems où elle dure deux ou trois heures; & d'autres où il sera tout un jour sans s'en appercevoir, ou a tout le plus sept à huit pulsations qui manqueront en une demi-heure: au reste il a presque toujours les nuits bonnes, sans tousser une seule fois, ou une à deux fois au plus, sans s'éveiller, & s'il ne dort pas & quand la douleur de l'épaule est trop

vive, cependant ordinairement ſans touſſer; je dis ordinairement, car quelquefois cela arrive par quintes des demi-quarts-d'heure, ou quarts-d'heure, une fois ou deux dans la nuit. Il a été ſaigné treize fois, douze du bras & une du pied: il n'a jamais eu d'hémorroïdes: il a été ſujet en ſa jeuneſſe quelquefois à un léger ſaignement de nez, mais ſeulement de quelques gouttes, ou *ſtillicidium*.

Un mal auſſi biſarre demande l'attention & la pratique des plus habiles Medecins. Depuis quelques jours il a quitté le lait d'âneſſe & l'uſage des eaux minérales tranſportées, & on l'a mis deux fois le jour à l'uſage du lait de limaces, fait avec les fleurs de tuſſilage & de molene une pincée, & de véronique, ou une ou deux racines d'*Althæa*, coupée de moitié lait, où on fait bouillir une douzaine ou dix-huit collimaçons.

Il s'agit de découvrir ſi cette maladie vient ſeulement de la qualité du ſang & de la lymphe qui a acquis une qualité ſaumurée, ſans que la ſubſtance du poûmon ſoit affectée; & ſi ce ſang que Monſieur a craché, vient ſeu-

lement de la gorge ; où il reste un acreté quand il en a craché, d'autant qu'après avoir craché ce sang qui paroît n'être qu'une sérosité rougeâtre, chargée de quelques parties fibreuses rouges, quoiqu'il tousse même avec force quand cela lui arrive, ce qui n'est pas souvent, il est long-tems sans en cracher ; & quand il en a craché, il ne ressent aucune douleur dans la poitrine, & n'en ressent point quoiqu'il tousse ; ni chaleur, ni feu. On observera encore que quand les oppressions & la toux veulent venir, il a un petit baillement, quelquefois une légere moiteur. Alors l'oppression survient, la gorge se resserre : il cherche à cracher ; & quand les crachats ne viennent pas sans tousser, alors il tousse deux à trois fois, & ensuite la toux & l'oppression cessent sur le champ : quelquefois aussi quoiqu'il ne tousse pas, l'oppression reste quelque tems ; ensorte que cela lui prend comme si c'étoit une vapeur. On soupçonneroit que ce ce mal pourroit dégénérer en un asthme. Sur cet exposé qui est fort ample, on aura la bonté de donner son avis.

Monsieur actuellement ne ressent

aucune douleur en quelqu'endroit que ce ſoit. Il a le viſage & le tein d'un homme en ſanté, a de la force : cet état lui arrive pluſieurs fois le jour ; ainſi cela eſt alternatif, bien & mal. En cas qu'on ſe porte à ordonner la diete laiteuſe, ne conviendroit-il pas qu'il prît, au lieu de lait de vache, le lait d'âneſſe matin & ſoir, & celui de vache les autres tems ? Le Malade demande ſi l'uſage du ſoufre conviendroit, en en prenant une fois ou deux par jour pendant l'uſage du lait, à cauſe de ſon oppreſſion.

Réponſe au fort ample Expoſé.

L'Unanimité de ſentimens qu'on a remarquée dans les ſouſſignés qui ont été conſultés au mois de Juin & Juillet derniers, devoit calmer les inquiétudes du Malade ſur les ſuites de ſon état, qui eſt préſentement plus incommode que dangereux ; & la différence qu'on a cru trouver quant à l'épaiſſiſſement de la lymphe, auquel un des Conſultans, dit-on, attribuoit la maladie, loin de varier ſur les cauſes, ne ſervoit qu'à les développer davan-

tage ; puiſqu'il eſt conſtant que les impreſſions goutteuſes ſont produites, par la viſcoſité de la lymphe qui rend ſes vaiſſeaux variqueux, multiplie par conſéquent ſes ſtaſes ; & par le developpement des ſels ſur les parties membraneuſes, nerveuſes, &c. leſquels occaſionnent néceſſairement des contractions ſpaſtiques, inflammatoires, & extremement douloureuſes.

Nous n'ajouterons donc rien aux réflexions faites dans les précédens délibérés ; nous nous bornerons à répondre à quelques articles du dernier mémoire très-exactement circonſtancié ; afin de lever les doutes qu'on y paroît encore avoir, tant ſur le caractere de la maladie, que ſur le choix des remedes convenables, ſur-tout depuis l'action des eaux ferrugineuſes dont on a tenté l'uſage.

Tous les ſymptomes qui ont paru juſqu'à préſent ſont goutteux, ſoit qu'ils imitent l'aſthme, ſoit qu'ils ſe marquent par des palpitations, ſoit qu'ils s'annoncent par des eſpeces de mouvemens convulſifs, ſoit qu'ils ſoient accompagnés de douleurs erratiques, &c. Les différentes métaſtaſes qui ſe font

de l'humeur, peuvent bien emprunter différens noms, selon les parties qui deviennent le lieu de dépôt ; mais la maladie est la même sous toutes ces formes, & ne permet pas de varier dans la cure.

Quant aux remedes, ils seront placés avec attention aux tems de la violence des douleurs, ou de la contrainte dans la respiration, & à ceux de la remission des accidens. Dans la premiere supposition, le Malade sera saigné au pied, afin de déterminer autant que faire se pourra, l'humeur goutteuse vers les parties inférieures, & prévenir la surcharge & l'inflammation de la poitrine : toute autre saignée seroit au moins inutile, & presque toujours dangereuse. L'eau martiale ne doit plus être mise en usage, quoiqu'elle ait procuré l'avantage de rendre plus de fluidité aux liqueurs. On en a obtenu ce qu'on en devoit attendre ; & il seroit à appréhender qu'elle augmentât le crachement de sang qu'on doit lui attribuer : car la poitrine n'est pas essentiellement affectée, & nous ne jugeons pas qu'il y ait de tubercules, ni de menace prochaine de suppuration,

ni d'empreintes dangereuſes au poûmon.

Pour remplir les indications que fournit le vice de la lymphe, nous ſommes d'avis que Monſieur prenne pour boiſſon ordinaire, même aux repas, une eau de ſquine, faiſant une légere décoction d'une demi-once de ſquine coupée en morceaux, ſur trois chopines d'eau.

Comme le lait d'âneſſe eſt celui qui a paſſé avec plus de facilité, on le continuera matin & ſoir; & Monſieur obſervera d'ailleurs dans la journée un régime choiſi, pour n'en point altérer la diſtribution, & pour ſe mettre plus en état dans la ſuite, ſi les accidens ſubſiſtoient, de ne vivre que de lait de vache ſans ſupprimer celui d'âneſſe, avec les précautions que Monſieur ſon Medecin jugera néceſſaires. Afin de ſoutenir & d'augmenter le ſuccès de la méthode propoſée, le conſeil ordonne que Monſieur prenne tous les jours matin & ſoir, un bol compoſé de *ſpermaceti*, de ſix grains de cinnabre minéral naturel, & de quatre grains de pillules balſamiques de Morton; le tout lié avec ſuffiſante quantité de ſyrop de

tussilage. Lorsque Monsieur sera plus éloigné du tems auquel les crachats ont été sanguinolens, on ajoutera au bol du matin, un demi grain de Kermès minéral.

Délibéré par nous, &c. A Paris, ce 30 Août 1742. *Signé*, M.... P.... & LE THIEULLIER.

CONSULTATION XI.

Céphalalgie. Vertiges.

MONSIEUR,

Une Demoiselle âgée d'environ cinquante-deux ans, d'un tempérament un peu indolent & mélancholique, fut atteinte il y a un an d'une céphalalgie, suivie peu à peu de pesanteurs & vertiges; ce qui fit qualifier cette indisposition du nom de *vapeurs*. On eut d'abord recours à la saignée du bras, & son sang par sa viscosité fit concevoir la cause de cette maladie chronique; de sorte qu'appuyé sur cette étiologie,

on répéta la ſaignée du bras juſqu'à deux & trois fois : mais le ſang parut à la derniere ſaignée beaucoup plus ſéreux, & on en vint enſuite à celle du pied. Après quoi la Malade fit uſage de purgatifs convenables, lavemens rafraichiſſans, & obſerva un régime doux & humectant. De ces ſecours alternativement adminiſtrés pendant quatre à cinq mois, cette Demoiſelle eut quelque diminution dans ſes maux ſans en obtenir la ceſſation. Ceux qui la traitoient alors à Orleans, lui conſeillerent de quitter cette ville, & d'aller à Baugency prendre ſon air natal. Cette mutation d'air ne fit aucune impreſſion favorable à la ſanté de notre Malade, qui toujours en proie aux tourmens, fut dans la néceſſité de ſe faire encore ſaigner au bras & purger ; mais ſans ſuccès ; puiſqu'elle paſſa en ladite Ville le reſte de l'hiver & une partie du printems, dans un état langoureux & toujours ſouffrant. Elle a enfin quitté cette demeure il y a deux mois, & s'eſt retirée au M . . . . . . maiſon de plaiſance de Madame le D . . . . . . ornée de toutes les aménités de la campagne. Depuis ſa réſidence en ce gra-

cieux endroit, où tout lui devient insipide, elle s'eſt fait appliquer ſucceſſivement deux pigeons ſur la tête, immédiatement après un véſicatoire à la nuque, & a pris quelques jours de ſuite une infuſion théi-forme de petite ſauge. Ces petits ſecours lui ont ſemblé apporter quelque modération à ſes maux, mais peu durable. Maintenant elle paſſe des jours plus triſtes qu'auparavant : à la vérité quelques-uns ſont plus rigoureux, d'autres plus favorables ; dans ceux-ci ſi elle veut ſe promener, elle ſe plaint d'anxiétés par tout le corps, ſes bras s'affaiſſent, ſes jambes plient ſous le poids de ſon corps, & avec une entiere connoiſſance elle ſe laiſſe tomber à la renverſe, ſans avertir ceux qui l'accompagnent. Ses douleurs de tête augmentent de plus en plus, & s'annoncent quelquefois par tiraillemens, d'autres fois par ponction ; elles varient encore beaucoup dans leur ſiege, étant fixées tantôt ſur le *bregma*, & tantôt dans la moelle allongée, où elles cauſent une irritation ſi grande au nerf optique, que la Malade ſent ſes yeux comme tirés dans le cerveau. D'autres fois

auſſi ces mêmes douleurs ſont gravatives, entreprennent le cerveau & ſes dépendances, & jettent la perſonne affligée dans une ſtupeur étonnante. A ces biſarres ſymptomes ſe joignent encore quelques autres hypocondriaques : en effet, la Malade éprouvera un jour ou deux une diarrhée, & le plus ſouvent une conſtipation opiniâtre qui ne cede qu'aux lavemens répétés. Ses urines ſont tantôt troubles, tantôt claires : quelquefois elle eſt travaillée d'un teneſme de veſſie ; & d'autres fois le ſphincter de ce viſcere eſt dans une telle atonie, & ſur-tout la nuit, qu'il laiſſe échapper l'urine ſans qu'elle s'en apperçoive.

On voudroit qu'elle fît uſage de bouillons apéritifs, de doux purgatifs, & de tems en tems de bains domeſtiques, pour rétablir ſa tranſpiration tout-à-fait ſupprimée. Quelques-uns par préférence lui conſeillent, en faiſant effort ſur elle-même, un peu d'exercice, de joie, l'inattention ſur ſes maux qu'elle a toujours préſens. Les mêmes lui défendent au contraire, la triſteſſe, l'inaction, l'excès du ſommeil & du lit, où elle feroit volontiers ſa

demeure perpétuelle, aſſurant qu'elle n'eſt jamais mieux que lorſqu'elle habite cette retraite maladive.

Voilà, Monſieur, au juſte l'état déplorable de la Malade, dont on ne peut attribuer la cauſe à ſes évacuations périodiques qui la quitterent il y a plus de quatre ans, après lui avoir fait eſſuyer quelque viciſſitude dans leurs cours, dont elle n'a jamais eu d'incommodités juſqu'à la maladie préſente. On ne peut avec plus de fondement ſe rejetter ſur l'épaiſſiſſement du ſang & de la lymphe, puiſque l'un & l'autre confondu dans le *ſerum* fait appréhender la leucophlegmatie, avec d'autant plus de raiſon, que notre Malade eſt déja cachectique. En pareil cas on peut tout au plus conjecturer que la lymphe acre & liquefiée affoiblit les oſcillations des tuyaux qui la font circuler, entre en ſtagnation, ou ſe ſtaſe, après avoir forcé tout-à-fait le reſſort de ſes vaiſſeaux, & fait naître dans ſon ſéjour par ſon acrimonie, l'érethiſme que je remarque dans le genre nerveux de Mademoiſelle. J'abandonne, Monſieur, à votre pénétration ces myſteres naturels; content d'exécuter ponc-

tuellement vos ſalutaires avis, que notre Malade attend avec autant d'ardeur, que j'en ai de profiter de vos lumieres. Je ſouhaiterois cependant pour cette Demoiſelle, qu'une circonſtance plus gracieuſe me procurât l'avantage de vous adreſſer un mémoire, & de vous y prouver la reſpectueuſe conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, de C....

A C.... 20 *Août* 1742.

RÉPONSE.

L'Exactitude du mémoire qui nous a été communiqué, ne laiſſe rien à deſirer ſur les circonſtances de la maladie pour laquelle on demande notre ſentiment; & ſans avoir l'honneur de connoître celui qui nous en fait l'expoſé, nous nous croyons obligés de rendre juſtice à ſes lumieres & à ſa prati-

que : & comme il eſt ſuffiſamment inſtruit du caractere de la maladie, & de la cauſe des différens ſymptomes que Mademoiſelle éprouve depuis longtems, nous nous contenterons d'ajouter quelques remarques capables d'établir la méthode que nous propoſerons.

Il eſt conſtant que l'épaiſſiſſement des fluides eſt une des cauſes qu'on doit reconnoître, & que leur ſtaſe a produit des eſpeces de varicoſités dans les vaiſſeaux du cerveau, propres à comprimer le genre nerveux, & non-ſeulement à gêner la diſtribution des eſprits, mais à rendre leur irradiation tumultueuſe & irréguliere. Il eſt par conſéquent d'une ſuite néceſſaire, que les liqueurs ſe ſéparent imparfaitement, que les obſtructions ſe multiplient, que les parties balſamiques ſe diſſipent, que les ſels ſe développent, que les levains ſe dépravent, & qu'enfin toutes les fonctions languiſſent. Les indications conſiſtent donc à affiner des fluides épaiſſis, à leur rendre les parties ſpiritueuſes dont elles ſont dépouillées, à émouſſer les ſels qui dominent, à rendre les ſucs plus actifs, à rétablir

la souplesse & l'élasticité légitimes aux solides, pour rétablir l'état d'harmonie & d'équilibre dans toute la méchanique.

Pour remplir avec ordre les vûes qu'on se doit proposer, nous sommes d'avis que Mademoiselle soit saignée incessamment au pied, à la quantité de deux palettes, pour disposer à la saignée de la jugulaire, qui sera faite le lendemain à une quantité proportionnée aux forces, & à la facilité avec laquelle le vaisseau fournira; observant de répéter cette saignée huit ou dix heures après, si les vaisseaux paroissent encore trop pleins. Notre espérance en cette espece de saignée se trouve d'autant mieux fondée, que la douleur de tête & les mouvemens vaporeux viennent, comme nous l'avons dit, de l'embarras des vaisseaux du cerveau, procuré par des fluides visqueux, & que l'évacuation faite en proximité des parties engorgées, en produit la détente; au lieu que la saignée du pied n'a qu'un droit très-borné sur ces sortes d'impressions, & n'est essentiellement avantageuse dans les embarras douloureux de la tête, que, ou com-

me ſimple préparation dans des circonſtances ſemblables à celle-ci, ou comme déciſivement curative, lorſque l'embarras s'eſt produit par l'orgaſme & le mouvement tumultueux du ſang vers les parties ſupérieures.

Enſuite Mademoiſelle prendra le bain domeſtique, à l'eau peu chauffée, deux heures chaque jour, le matin à ſon réveil, & continuera pendant un mois. Elle le ſuſpendra le huitieme ou ſeptieme jour pour ſe purger avec un minoratif compoſé de la moelle d'une demi-livre de caſſe en bâtons, de deux onces & demie de manne, d'un gros de ſel de Glauber, & d'une once de ſyrop de pommes compoſé; le tout préparé ſelon l'art dans une chopine d'eau, pour deux doſes qui feront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Tous les jours Mademoiſelle recevra deux remedes: l'un le matin, avec une décoction de feuilles de laitue, & de poirée, & un demi-quarteron de beurre frais; l'autre le ſoir, d'une pareille décoction, & de quatre onces de miel de nénuphar. On ſupprimera le

miel lorſque le ventre ſera libre : de trois en trois heures on donnera une cuillerée de la potion ſuivante.

Prenez eaux diſtillées de méliſſe, de bétoine & de fleurs de tilleul, de chaque deux onces ; confection alkermes & eau thériacale, de chaque trois gros, poudre de guttete un gros & demi, eſſence de caſtor vingt gouttes ; eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque une once & demie ; ſyrop de ſthœcas & d'abſynthe, de chaque une once : ſoit faite potion, dont Mademoiſelle fera exactement uſage juſqu'à un ſoulagement ſenſible, & enſuite ſelon le beſoin ſeulement.

La boiſſon ordinaire ſera une eau ferrugineuſe naturelle, s'il s'en trouve dans le voiſinage, ou même celle de Forges ſi elle ſe peut commodément tranſporter où eſt Mademoiſelle, ou une eau minérale artificielle. On y fera utilement une infuſion à froid de fleurs de *gallium*.

Le régime conſiſtera en bouillons, potages, & viandes blanches roties plutôt que bouillies. On évitera tous ragouts, fruits, légumes, ſalades, & liqueurs trop ſpiritueuſes.

Après la cessation des bains, à la fin desquels Mademoiselle sera purgée avec follicules, rhubarbe, & agaric, de chaque un gros; deux onces de manne, & un gros de sel végétal; le tout dans suffisante quantité d'eau pour une dose seulement : Mademoiselle prendra l'eau de Balaruc, à la quantité de deux bouteilles en quatre jours, deux pintes chaque jour, le matin à jeun en huit gobelets de demi-septiers chaque, chauffée au bain-marie; & dans chacun des quatre premiers gobelets, on fera fondre deux gros de sel polychreste de la Rochelle. Le surlendemain de la cessation des eaux, on purgera Mademoiselle avec une once de *catholicum* duoble, bouilli légerement dans un gobelet d'eau, y faire fondre deux onces de manne, passer & presser pour une dose. Cet usage n'interrompra pas celui des eaux de Forges, ou autre de même nature, pour boisson ordinaire.

Après avoir gardé cette conduite, Mademoiselle se purgera tous les mois avec deux bouteilles d'eau de Cransac, prises dans la même regle & avec le même sel, les deux derniers jours seulement.

Nous ajouterons que Mademoiſelle doit éviter toute application, & la ſolitude; & que parmi les exercices qui lui ſeroient convenables à la campagne, elle tireroit plus de ſuccès de celui qu'elle prendroit en montant à cheval pendant quelques heures avec une compagnie capable de la récréer.

Délibéré, &c. A Paris, ce 25 Août 1742. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XII.

Perte du goût & de l'odorat; Colique néphrétique.

IL y a environ ſix années que Madame eut une fluxion catharreuſe conſidérable qui lui a fait perdre le goût & l'odorat pour toute odeur & ſaveur de quelque force quelles ſoient.

Depuis environ deux années, Madame ſe trouve indiſpoſée d'une douleur fixe dans les deux reins, quelquefois dans un ſeulement, qui lui répond le long des vertebres, & lui ſupprime les urines. Quand les douleur ſurvien-

nent, le vomissement est de la partie, avec des douleurs d'estomac dont actuellement elle est travaillée, sans pouvoir distinguer les rots & vents qui passent par le haut, quel gout ils ont, c'est-à-dire s'ils sont aigres ou sentent les œufs durs, à cause du gout perdu. Madame est bien réglée, & âgée de trente-trois ans, & d'un tempérament délicat, & facile à émouvoir par les purgatifs.

On caractérise cette maladie de colique néphrétique, que l'on a traitée dans le tems des accidens avec succès, & de la maniere que la maladie demandoit du secours.

Après tous les accidens passés, & les attaques de colique, on a purgé Madame plusieurs fois, tantôt avec la manne à une once & demie pour tout remede, ou encore avec des pillules, *ante cibum*, où il entre l'aloës, pour enlever une partie des glaires que Madame a dans son estomac, qui en est farci & plein : après on fit user à Madame de la conserve d'aulnée pendant un mois, dont elle se trouva fort soulagée bien trois mois de suite. On a tenté l'*Enula-campana* en infusion avec le

le vin blanc : la premiere fois il a fait merveille, la seconde fois il n'a rien opéré.

On prie Monsieur le Docteur de faire attention, qu'il y a apparence que l'origine de son mal vient de l'estomac ; puisque Madame s'est parfaitement bien apperçue de la quantité des glaires qu'elle rend, quand elle vomit dans les accidens de sa colique ; & jusqu'à présent qu'elle ne souffre point de sa colique, elle fait des fusées de vents souvent & en grand quantité. L'on n'a jamais osé tenter de vomitifs par la délicatesse du tempérament, quoique l'on l'auroit donné en lavage & par verrée. Pour les urines, elles sont dans les tems des douleurs, claires ; & à présent elles sont rouges & épaisses, laissant au fond du verre un sédiment rouge & sablonneux, & quelques filamens dedans.

RÉPONSE.

LA maladie pour laquelle on nous consulte, est une colique néphrétique, qu'il est facile de reconnoître par les signes remarqués dans l'exposé : mais il sera plus aisé de proposer les

remedes propres à la combattre, quand nous en aurons établi les causes.

Il est incontestable que le rein est la partie affectée : la douleur vive qui se fait sentir dans la région lombaire, & la suppression des urines, en sont des preuves suffisantes. Nous regarderons donc l'obstruction dans les reins, comme une cause de la maladie & de ses symptomes. Nous adopterons aussi un épaississement & une viscosité de l'humeur destinée à la sécrétion de l'urine, qui doit nécessairement produire l'embarras des reins. En effet, cette matiere épaisse & gluante ne pouvant passer par les petits canaux excrétoires des glandes rénales, doit s'arrêter dans leur cavité, distendre extraordinairement les membranes des corps qui la renferment : il s'ensuit delà une irritation & une contraction générale causées par le tiraillement & la tension des parties nerveuses. L'estomac doit partager ces douleurs : uni avec les reins par le moyen de la membrane qu'ils empruntent l'un & l'autre du péritoine, & par la communication des branches nerveuses que leur fournit la sixieme paire, l'irritation étant causée dans les parties des reins, com-

munes au ventricule, ses fibres doivent entrer en contraction, & rejetter ce qui se trouve alors contenu dans sa capacité.

Ce n'est point, comme on le doit comprendre, dans l'estomac que nous avons à chercher la premiere cause du mal; s'il souffre, ce n'est que par sympathie: l'humeur gluante qui séjourne dans la substance intérieure du rein, y contracte nécessairement une mauvaise qualité laquelle par son acreté ronge & déchire des petites portions de membranes; ce qui est prouvé par les filets sanguins qu'on a observés dans les urines de Madame. Il n'est point étonnant que celles-ci soient d'une couleur claire dans le paroxysme; puisqu'alors toutes les parties sont dans un état de contraction & de crispation: il se fait pour ainsi dire une expression, une filtration de la partie la plus claire, la plus tenue; au lieu qu'après l'accès néphrétique toutes les parties relâchées laissent un cours plus libre à l'urine, qui par cette raison est plus chargée.

Ces principes posés, nous conseillons la méthode suivante, avec attention aux deux tems de la colique néphréti-

que ; favoir celui de l'accès, & celui de la rémiffion.

Dans l'accès nous fommes d'avis que Madame foit faignée du bras plufieurs fois, & en petite quantité chaque fois, pour procurer deux avantages : l'un de ménager les forces de la Malade qu'on obferve être délicate ; l'autre de procurer une plus fréquente & plus falutaire révulfion, en répétant les faignées légeres. Cette efpece d'évacuation eft indiquée, pour prévenir ou détruire l'inflammation aux reins, & pour qu'en diminuant le volume du fang, on diminue auffi la dilatation des vaiffeaux ; parce qu'alors il fe fait un relâchement univerfel ; & le rétabliffement légitime des refforts, contribue à la divifion des globules groffiers, qui par-là deviennent fufceptibles d'une diftribution plus libre & plus réguliere.

La boiffon ordinaire fera l'infufion de graine de lin ; les lavemens qu'on donnera felon le befoin, feront de la décoction de caffe & de feuilles de pariétaire.

Ces précautions feront fecondées des bains à l'eau tiede, deux heures chaque jour, le matin à jeun, le plus long-tems

qu'il ſera poſſible, pour amollir & relâcher les parties qui ſont dans l'érétiſme ; & par conſéquent faciliter l'iſſue aux matieres contenues, ou qui doivent aborder dans les reins : nous bornons là les remedes qui doivent être pratiqués dans le tems des douleurs.

Hors les paroxyſmes, on purgera Madame avec deux onces de caſſe mondée, qu'on fera bouillir légerement dans une chopine de petit-lait; ajouter une once de ſyrop de pommes compoſé, pour deux doſes. On réitérera cette conduite le ſur-lendemain, obſervant de prendre les remedes ci-deſſus ordonnés.

Enſuite Madame prendra les eaux de Wals pendant huit jours, deux pintes chaque jour le matin, par gobelets de demi-ſeptier chaque, à un quart-heure de diſtance l'un de l'autre ; & ſi elles ne paſſoient pas bien, on feroit fondre dans chacun des deux premiers verres deux gros de ſel de Seignette. Pour boiſſon ordinaire, alors on donnera une forte infuſion d'une demi-once de racine d'*Enula-campana* dans trois chopines d'eau. Madame obſervera un ré-

gime exact, n'usant que des viandes de facile digestion.

Délibéré, &c. A Paris ce 14 Septembre 1742. M.... LE THIEULLIER, & L. M...

CONSULTATION XIII.

Douleurs dans la région hypogastrique, dérangement des regles, dureté schirreuse à la matrice.

MONSIEUR,

Vos consultations qui vous attirent l'estime & la confiance de tous ceux qui les lisent, me font connoître que je ne puis mieux m'adresser qu'à vous dans les maladies qui méritent l'attention des plus grands maîtres, & me donnent lieu d'espérer que dans les cas où mon peu d'expérience aura besoin de vos lumieres, vous voudrez bien m'en faire part. C'est dans cette confiance que je vous envoie le mémoire suivant, vous suppliant de me marquer sans réserve, si

ce mémoire, ainſi que ceux que je prendrai la liberté de vous adreſſer dans la ſuite, ſeront exacts, n'étant point en uſage d'en envoyer.

La Malade dont il eſt queſtion, eſt d'un tempérament ſanguin, âgée de quarante-quatre ans, mariée de vingt-deux ans, ayant eu dix enfans, & une fauſſe-couche, & qui depuis cinq ans n'en a point eu. Ayant eu un retardement de trois mois, elle ſentit, environ les premiers jours de Fevrier dernier, des douleurs avec tranchées & brouillemens dans l'hypogaſtre, qui ſe communiquoient à la région lombaire droite, à l'aine, & à la cuiſſe du même côté. Après ce tems les regles coulant plus abondamment & plus fréquemment qu'à l'ordinaire, d'abord toutes les trois ſemaines, puis tous les dix-ſept à dix-huit jours; elle ſentit quelques mouvemens à la région de la matrice, qu'elle crut être ceux d'un enfant, leſquels ſe font ſentir depuis ce tems fort également juſqu'à préſent onzieme mois des ſuſd. accidens. Elle a eu les jambes enflées dans les premiers tems, & des puſtules par tout le corps. Le ventre ne paroît point augmenté : quand elle ſe couche ſur les

côtés, elle ne se sent aucun poids qui se déplace ; il n'y a point de fluctuation, les urines passent librement, & le ventre est libre.

Cette Dame, auparavant ces accidens, a été fatiguée pendant neuf ans d'une espece de *cochemart*, qui toutes les nuits sembloit l'étouffer, & qui étoit plus violent lorsqu'elle avoit usé de laitage & de viandes noires le soir ; qui cédoit sitôt qu'elle avoit usé d'un peu de quintessence d'absynthe, & qui a entierement cessé, dès que les accidens cidessusont paru, usant même indistinctement de tous alimens depuis ce tems-là.

La Malade a consulté pendant le cours de cette maladie, plusieurs Medecins, qui lui ont assuré qu'elle étoit grosse, & lui ont ordonné plusieurs saignées du bras, qui sont les seuls remedes dont Madame ait usé jusqu'à présent. Enfin pour plus de certitude, elle eut recours à une Sage-femme, dont voici en peu de mots le rapport.

J'ai trouvé la matrice inclinée du côté droit, avec dureté, même plus grosse qu'elle ne doit être, sans cependant apparence de grossesse ; & cela dans le tems des regles de Madame,

qui arrivent preſque tous les dix-ſept jours : le ventre cependant ſe trouve bien affaiſſé dans le tems de l'évacuation. Elle ſe plaint d'un brouillement, & de quelques mouvemens du même côté, ſans qu'il y ait aucune tenſion au ventre, qui paroît mollet. Le mouvement ſe trouve bien plus violent quand les regles ſont paſſées, & le ventre un peu plus dur avec quelques tranchées.

La Malade mange avec appétit, dort bien : mais elle craint avec raiſon qu'il ſe faſſe quelque obſtruction dans la matrice, qui pourroit avoir quelques ſuites fâcheuſes.

L'âge de la Malade, l'écoulement irrégulier des regles, me font croire qu'elles veulent quitter. Les mouvemens qu'elle a ſentis & ſent dans la matrice, me paroiſſent avoir pour cauſe le peu de fluidité du ſang, l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins, le vice de la lymphe, qui par ſon ſéjour dans les glandes, a contracté une acrimonie qui occaſionne des agacemens dans les nerfs de cette partie, d'où s'enſuivent ces mouvemens qui ſont convulſifs.

Les digeſtions qui ont été dépravées,

comme il paroit par l'exposé, suffisent pour rendre raison du peu de fluidité du sang, & du vice de la lymphe, n'ayant fourni qu'un chyle cru & grossier.

Il me paroît qu'il ne s'agit que d'adoucir l'acrimonie de la lymphe, & de se mettre en garde contre les obstructions qui menacent la matrice, en donnant plus de fluidité au sang, & en relâchant les sodides. Les saignées du bras me paroissent nécessaires ; les demi-bains à l'eau médiocrement chaude, auxquels succéderoient les absorbans, les adoucissans, & les martiaux.

Au surplus, Monsieur, je soumets entierement mes réflexions à vos lumieres, & je m'y conformerai scrupuleusement. Il est à propos d'observer que la Malade prend difficilement des remedes.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération & l'estime la plus respectueuse,

MONSIEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant serviteur D.D.M.

A S....

RE'PONSE.

PLus nous faiſons attention au mémoire qui nous a été communiqué, plus nous trouvons de motifs d'inquiétude ſur les ſuites de la maladie, dont la matrice eſt le ſiege principal; & quoique la Sage-femme ait fait un rapport peu inſtructif, on y découvre cependant une tumeur naiſſante, dont on doit d'autant plutôt travailler à arrêter le progrès, que cette partie ſouffre depuis long-tems, que les évacuations périodiques ſe rapprochent, & que Madame touche au terme ordinaire de leur ſuppreſſion. Il eſt heureux qu'elle ait pris conſeil des Medecins prudens, qui ont d'abord dû ſuſpecter un état de groſſeſſe, & n'ont tenté d'autre remede que la ſaignée du bras, ſeule indiquée dans la circonſtance dans laquelle eſt la Malade : mais comme les regles ſont trop fréquemment exactes dans leur retour, le bas ventre déprimé, n'ayant d'ailleurs aucun ſymptome de groſſeſſe, il devient eſſentiel de prévenir des dépôts menacés à la matrice, par des

mouvemens convulſifs, & par une dureté vraiſemblablement ſchirreuſe.

Les ſolides & les fluides ſont également affectés; les uns par une contraction ſpaſtique & irréguliere, les autres par un vice de conſiſtence & de qualité. Celle-là devenue groſſiere & viſqueuſe, donne lieu à des congeſtions difficilement ſurmontables, & à différentes tumeurs; celle-ci par ſon acrimonie & le développement de ſes ſels, produit des agacemens aux fibres, & laiſſe appréhender des ulcérations aux tumeurs formées, ou des éroſions aux vaiſſeaux lymphatiques, capables de déterminer l'hydropiſie. *A congeſtionibus ſacile ſtagnationes, a ſtagnationibus deinde ſtaſes, & corruptiones oriuntur.* Junkier. conſpect. med. Theoret. pract. Tab. 16. *Magnus & contumax ſchirrus hydropem tandem accerſit*, River. prax. Med. lib. 15. cap. 9. de ſchirro uteri.

Parmi les fluides qui entrent en cauſe de cette maladie, nous obſerverons avec Monſieur le Medecin ordinaire, que la lymphe eſt plus particulierement viciée: la privation de la douleur, & la lenteur du progrès en ſont de nouvelles preuves; mais il faut

craindre que les vaisseaux sanguins de la matrice devenant variqueux par une détermination trop tumultueuse du sang & trop habituelle vers cette partie, ne donnent lieu à des engorgemens inflammatoires, & à des suppurations incurables.

Pour remplir les indications, nous ne ferons que donner plus d'étendue aux sages projets de Monsieur D.... dont il n'est point permis de s'écarter, la méthode tempérante étant la seule convenable; parce que *schirrus uteri, si calidioribus, & nimium humectantibus remediis tractetur, in cancrum degenerat.* River. loc. cit.

Nous sommes donc d'avis que Madame soit saignée au bras, à la quantité de deux palettes seulement, pour pouvoir répéter & rapprocher cette espece de saignée autant que les forces la permettront, afin de corriger plus utilement la détermination du sang vers les parties inférieures: de cette préparation même suffisamment faite, & sans une timide prévention, dépend le succès des remedes qui seront proposés.

Le régime consistera en bouillons,

potages, & viandes blanches, au dîner ſeulement; le ſoir un ſeul potage. Les bouillons pour chaque jour, ſeront faits avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & un poulet.

La boiſſon ordinaire ſera une légere décoction d'orge perlée d'Allemagne, dans l'eau. Auſſi-tôt que le prochain tems des regles ſera paſſé, ou ſi Madame en ſort récemment, elle prendra le demi-bain peu chauffé, crainte d'enflammer, de procurer des effervescences, & par conſéquent de procurer des pertes de ſang. Madame le prendra tous les jours le matin à ſon réveil, deux ou trois heures chaque jour, & le continuera le plus long-tems qu'elle pourra, en ſuſpendant ſon uſage pendant la durée des regles ſuivantes. En ſortant du bain on lui donnera un bouillon fait avec un poulet maigre vuidé, dans le corps duquel on aura mis ſix gros de graine de melon écraſée, & une demi-once d'orge perlée; coudre l'ouverture à points éloignés. & faire bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau, pour un bouillon, dans une cuillerée duquel on mettra une doſe

composée de corail, de semence de perles, & craie de Briançon, de chaque dix grains. Du tout soit fait poudre pour une dose.

Tous les jours Madame recevra un remede de la décoction légere de feuilles de mauve, de bouillon blanc, de racines de guimauve, & de graine de lin; on y fera fondre chaque fois deux onces de beurre frais, où l'on y mêlera deux onces d'huile d'amandes douces.

Après avoir pris huit ou dix bains, Madame sera purgée avec un minoratif composé de la décoction d'une demie-livre de casse en bâtons, dans une chopine de petit-lait; dans la colature délayer une once de syrop de pommes composé, pour deux doses, à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque. Pareille medecine sera réiterée trois ou quatre jours avant de finir les bains, que Madame prendra pendant trois semaines, ou plus, selon ses forces.

Ensuite on donnera pendant quinze jours les deux bouillons suivans.

Prenez une livre de rouelle de veau,

une once de limaille de fer mise dans un nouet; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau pour deux bouillons; un demi-quart-d'heure avant d'ôter du feu, jettez-y feuilles de buglose, de bourache, de scolopendre, & de laitue, de chaque une petite poignée; tirez au clair sans presser: l'un sera donné le matin au réveil de Madame, l'autre l'après-midi.

En cessant l'usage de ces bouillons, Madame sera purgée une fois comme il est ci-dessus prescrit, pour se disposer au lait d'ânesse, que Madame prendra pendant un mois, avec un régime approprié que réglera alors Monsieur son Medecin ordinaire, qui peut compter sur toute notre attention, lorsqu'il jugera notre conseil nécessaire. Cependant cet usage sera utilement secondé d'une boisson ordinaire d'eau ferrugineuse, ou naturelle, s'il s'en trouve dans le voisinage, ou artificielle.

Délibéré, &c. A Paris ce 23 Octobre 1742. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XIV.

Suite de la quatriéme Consultation.

LEs symptomes qui se sont manifestés dès le commencement de la maladie de Monsieur B...... & qui ont toujours continué jusqu'à présent, sont une douleur, une pesanteur, une oppression sur la poitrine, sur-tout du côte droit ; & ces symptomes ont été souvent accompagnés d'une toux seche très-importune, d'une grande difficulté de respirer, & d'une intermission dans le pouls, qui a presque toujours paru dès les deux à trois heures du soir, & continua jusqu'à hier avant dans la nuit. Le matin le pouls a toujours été égal, mais avec un peu plus d'élévation & de fréquence, qu'il n'a coutume d'être dans l'état naturel. Il faut observer que la toux violente & l'oppression de poitrine ont été plusieurs fois suivies d'un léger crachement de sang, & le sont encore de tems en tems à présent.

Monsieur le Malade a outre cela ref-

ſenti, très-ſouvent, des douleurs aigues & rhumatiſantes, tantôt dans les bras, le col, le dos, & les épaules, tantôt dans la hanche & dans le genou gauche, qui étoit rouge & enflammé il y a environ quinze ou vingt jours; & dans le même tems, le téton droit, & la partie de l'épaule qui y répond, étoient tant ſoit peu enflés, ſans aucune rougeur, & il y ſentoit un peu de douleur quand on lui preſſoit ces endroits avec la main.

Indépendamment de ces douleurs manifeſtement rhumatiſantes, goutteuſes, l'oppreſſion & la douleur du côté droit de la poitrine, la toux fréquente, ont toujours conſtamment continué, de même que l'intermiſſion du pouls, laquelle paroît plus grande quand l'oppreſſion & les douleurs ſont plus conſidérables. Et ce qui eſt à conſidérer, c'eſt que Monſieur B.... ſent toujours un battement dans le dedans de la poitrine, vers les vertebres du dos, lequel battement eſt très-diſtinct du mouvement du cœur; il l'appelle ſon *balancement:* quand le pouls eſt égal, ledit balancemnnt ou battement eſt égal; intermittent, quand le pouls eſt

inégal & intermittent. Les mêmes battemens ou oscillations se font sentir dans le col & la tête.

Il y a aussi environ quinze à vingt jours que le visage lui paroît de tems en tems enflé, sur-tout le matin, & pour lors ses veines jugulaires & des mains sont tendues & gonflées. Une pituite froide lui distille du nez; ses yeux sont chargés & versant quelques gouttes de larmes; il est de tems en tems assoupi, sans pouvoir pour cela dormir. Il eut vendredi au matin une légere surdité de l'oreille droite, & qui se dissipa dès le jour même. Il n'a pourtant pas le visage pâle & plombé; au contraire il ne l'a presque point changé, avec beaucoup de vermeil sur les joues. Les piés ni les mains n'ont point paru non plus œdémateux, mais les jambes & les cuisses sont très-amaigries. Il parut seulement il y a quelques jours un léger gonflement sur la cheville du pié gauche, vers la malleole interne, sans que l'impression du doigt restât dessus; & ce gonflement se dissipa peu après que Monsieur se fut mis au lit, & n'a plus paru depuis.

Monsieur B..... a eu pendant près

de six semaines quelques sueurs sur la peau. Il y a quinze à vingt jours que ces sueurs ont cessé sans le soulager aucunement.

Les urines ont toujours été abondantes, ordinairement assez rouges; & depuis huit à dix jours elles se troublent beaucoup, & déposent un sédiment de couleur de brique pilée, mêlée de quelques glaires.

Les crachats viennent plus aisément depuis quelques jours, & tachent le linge de couleur jaunatre, un peu verdatre, souvent mêlés de quelques raies de sang; l'oppression cependant & la douleur du côté droit de la poitrine, tant devant que par derriere, continuent toujours, & augmentent de tems en tems, ainsi que la toux seche, & l'intermission du pouls. Mercredi dernier au soir, les accidens furent très-considérables, jusques vers les dix à onze heures du soir: on entendoit un sifflement dans sa poitrine; & l'intermittence du pouls étoit si grande, qu'à peine s'appercevoit-on de trois pulsations réglées de suite.

Monsieur B.... a été un peu mieux depuis Jeudi & Vendredi derniers:

l'intermiſſion de ſon pouls a paru plus tard qu'à l'ordinaire, & a ceſſé ſur les cinq à ſix heures du ſoir ; après quoi il eſt devenu très-égal, mais avec un peu plus d'élévation & de fréquence qu'à l'ordinaire, ſur-tout Jeudi au ſoir ; & pendant tout ce tems, Monſieur le Malade a été aſſez tranquille ſans beaucoup d'oppreſſion.

Samedi 24 s'eſt paſſé preſque comme Vendredi & Jeudi derniers, par rapport à l'oppreſſion, & à l'intermiſſion du pouls, & à la fievre : mais ſur les cinq heures du ſoir, il eut une rétention d'urine ; il ne pouvoit uriner que goutte à goutte, avec beaucoup de peine & de douleur ; & quand l'urine eut été ramaſſée dans un verre à boire, il ſe forma au milieu une groſſe boule de glaires tranſparentes & épaiſſes comme de la colle. Les urines reprirent pendant la nuit leur cours ordinaire, en lui cauſant cependant toujours un peu d'ardeur, & elles dépoſerent auſſi dans le pot-de-chambre une grande quantité de glaires.

Dimanche 25 a été comme les jours précédens, ſans rétention d'urine : mais l'intermiſſion du pouls n'a ceſſé que

vers les huit heures du ſoir, & il a pourtant dormi la nuit ſuivante un peu mieux qu'il n'avoit fait depuis longtems. Hier Lundi 26 s'eſt paſſé comme le précédent.

Vous remarquerez, Monſieur, s'il vous plaît, que Monſieur le Malade crache depuis quelques jours avec plus de facilité ; il eſt auſſi un peu moins oppreſſé, & ſes crachats ſont bien cuits, mais un peu verdatres, & preſque toujours mêlés de quelques raies de ſang. Ils ne ſe précipitent pourtant point, & ſurnagent au contraire quand Monſieur crache dans un verre plein d'eau.

Pour ce qui eſt du ſommeil, il commence naturellement vers les dix à onze heures du ſoir, juſqu'à une ou deux heures après minuit. Monſieur ſe rendort ſur les cinq heures du matin, juſqu'à environ les ſept à huit heures. Quand les douleurs ſont violentes & qu'il eſt plus oppreſſé, il paſſe preſque toute la nuit ſans dormir. Il a toujours eu l'eſtomac bon, ayant toujours mangé avec aſſez d'appétit, & ſes déjections naturelles.

Vous obſerverez, Monſieur, que Monſieur le Malade à quitté il y a en-

viron trois ſemaines, l'uſage du lait; parce que pendant ſon uſage, il aſſure s'être trouvé beaucoup plus oppreſſé, & qu'il a attribué à cette oppreſſion le crachement de ſang qui s'eſt augmenté dans ce tems-là.

Depuis il a uſé de tiſanes, & d'infuſions béchiques, de loock, blanc de baleine, &c. Il y a ſept ou huit jours qu'on vouloit le purger avec la manne: mais il n'en voulut point prendre, & on lui ſubſtitua un bol composé d'un demi-gros de rhubarbe en poudre, avec un peu de *catholicum* double: il fut purgé aſſez bien & fort doucement. Vendredi dernier on a commencé de le mettre à l'uſage du lait de limaçons, coupé & écrêmé, avec partie égale d'infuſion des feuilles de bugle, de ſaniele, & la pulmonaire de chêne.

Vous ſaurez auſſi, Monſieur, que l'enflure qui commença à paroître ſur le viſage de Monſieur B...... détermina de lui appliquer les ſangſues au ſiege, & quelques jours après de lui mettre un emplâtre véſicatoire à la nuque du col, dont l'écoulement fut entretenu juſqu'à ce jour. Il y a quelques jours qu'on lui a appliqué une pareil-

le emplâtre ſur le bras droit, & cette derniere n'a pas beaucoup tiré de ſéroſités juſqu'à aujourd'hui, & le même bras lui eſt devenu aſſez conſidérablement enflé.

A N.... ce Mardi 27 de Novembre 1742. B.... D.. R.. de la Faculté de Medecine de l'Univerſité de N.... en B......

RÉPONSE.

PLus on nous donne occaſion de délibérer ſur la maladie de Monſieur B...... plus nous ſommes confirmés dans la déciſion que nous avons portée ſur ſon caractere ; de ſorte qu'il devient inutile de répéter que tous les ſymptomes ſont également goutteux. Le dernier mémoire communiqué préſente ſeulement l'idée d'une impreſſion devenue plus intéreſſante pour la poitrine, & laiſſe avec fondement ſoupçonner une ſuppuration ; c'eſt-à-dire, des tubercules au poûmon : les autres accidens n'ont rien de nouveau ; par conſéquent nos vues ſe borneront à cette

cette circonſtance & ſuppléeront en même-tems aux autres remedes que le dégout du Malade, ou qu'une revolte involontaire à fait ſupprimer.

Il eſt glorieux à Monſieur le Medecin ordinaire, de fournir tant d'expoſés auſſi exactement circonſtanciés ſur la même maladie, & plus encore, d'avoir toujours trouvé de nouvelles reſſources contre un état ſi conſtamment orageux : ſa prudence & ſon gout dans ſes recherches nous font beaucoup eſpérer pour les ſuites, & nous nous flatons avec juſtice que l'uſage de ſes obſervations & de nos déciſions, ſecondera ſon zele & ſes travaux.

Selon les principes que nous avons déja pluſieurs fois poſés, il s'agit de rendre plus de fluidité à la lymphe, d'en corriger l'acrimonie, & de reſtituer aux fluides les parties balſamiques dont ils ſont dépouillés : mais comme la plupart des moyens que nous avons propoſés pour procurer ces avantages, ſont devenus ou ont paru impraticables, il faut ſans s'écarter de la même route, frayer un ſentier moins rude, & plus rapproché du vrai point de docilité de Monſieur B . . . . . .

c'eſt pourquoi nous ſommes d'avis que Monſieur garde un régime humectant & tempérant ; que les bouillons ſoient faits pour chaque jour avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf & un poulet ; que dans les bouillons, qui ſeront donnés de trois en trois heures, on délaye une cuillerée de crême de ris ; & qu'on n'accorde que des potages avec excluſion de viande, pendant quelque-tems; après lequel Monſieur B...... pourra accorder ſelon le beſoin, une légere quantité de viandes blanches au diner ſeulement. La boiſſon ordinaire ſera une légere décoction d'orge perlée d'Allemagne, dans laquelle on jettera en infuſion, fleurs de mauve & de bouillon-blanc, de chaque une pincée. De trois en trois heures on donnera un verre de petit lait bien clarifié ; dans lequel on aura mis en infuſion des plantes vulnéraires, telles que ſont celles dont Monſieur a commencé l'uſage. On fera fondre dans la premiere & dans la derniere doſe, chaque fois un demi-gros de ſucre ou ſel de lait. Il continuera le plus long-tems qu'il lui ſera poſſible. Le matin & le ſoir on lui

donnera avant une de ces doſes, le bol propoſé dans notre derniere conſultation ; ou ſi Monſieur éprouvoit la même difficulté qu'il a ſentie lorſqu'il a pris le lait, on y ſubſtitueroit dans la même regle, le lait diſtillé avec les plantes vulnéraires ſuſdites, & avec les cloportes, ſans oublier le ſucre de lait. Cette méthode ſimple, mais rendue conſtante, ſatisfera toutes les indications. Dans la ſuppoſition d'impoſſibilité de donner le lait dans aucunes de ces manieres propoſées, ou même en le donnant ſi cela ſe pouvoit, on joindroit utilement à chaque gobelet de la boiſſon ordinaire une cuillerée de lait de vache, dont on auroit ôté la premiere pellicule en le faiſant médiocrement chauffer. Peut-être parlà obtiendroit-on la facilité de faire paſſer dans la ſuite un lait approprié tel que celui d'âneſſe ou de chevre, matin & ſoir ſelon le beſoin.

Nous remarquerons cependant qu'il faut beaucoup de reſerve ſur l'application multipliée des véſicatoires, comme capables de favoriſer les irritations, ſans diminuer la cauſe ; & que parmi les purgatifs, qui ſeront d'ailleurs pla-

cés rarement, on ne doit admettre que les plus doux & donnés en minoratifs. Mais nous avertirons qu'il est nécessaire de persévérer dans la conduite que nous prescrivons pour en recevoir un heureux succès, afin qu'on ait de justes motifs de diversifier la cure, selon les nouvelles circonstances dont Monsieur B.... Medecin ordinaire jugera à propos de nous faire part.

Délibéré, &c. A Paris ce 4 Décembre 1742. M... & LE THIEULLIER.

CONSULTATION XV.

Dérangement des regles, douleurs de tête, mouvemens convulsifs, attaque de paralysie.

MONSIEUR,

Vous êtes prié de donner votre avis sur l'indisposition d'une Demoiselle qui est âgée de vingt-quatre ans, & dès l'âge de douze ans a été réglée, les

huit premiers mois en abondance, depuis très-imparfaitement, je veux dire en petite quantité, & quelquefois trois mois sans l'être. Si-tôt le dérangement des regles elle commença à manger des choses inusitées, comme cendre, pierres, & autres de pareille nature, ce qui a continué pendant dix ans. Environ la quatorzieme année de son âge, elle fut prise d'une douleur de tête du côté gauche, qu'on traita d'humeur & d'affection rhumatique ; pour quoi elle fut saignée plusieurs fois, & usa de remedes indiqués en pareil cas. Indépendamment de ces secours la douleur dura trois ans sans aucun notable changement, à la fin desquels il se fit un dépôt de cerveau qui fut entendu de plusieurs personnes qui étoient dans la chambre de la Demoiselle, qui la laissa sans parole & sans connoissance. Un jour après, la connoissance revint sans la parole, ce qui dura six ou sept jours, après lesquels ces accidens céderent aux saignées, aux purgatifs, topiques, & autres remedes délibérés par le Medecin ordinaire de la Malade. Mais depuis ce dépôt, le rhumatisme quoique moins violent s'est fait

ſentir pendant cinq ans, avec un bruit ſemblable au mouvement du bouillon d'un moulin.

Il y a environ deux ans que je fus appellé auprès de la Malade, qui demeure à deux lieues d'ici, & m'étant informé de ſon état, on me dit que la veille ſur les dix heures du ſoir, elle avoit ſenti une vive douleur de tête du côté gauche, qui avoit été ſuivie de gonflement à la langue, de mal de cœur, ce qui lui avoit ôté preſque toute connoiſſance; de ſorte qu'elle ne voyoit que très-confuſément, & pouvoit avec peine diſtinguer les objets qui étoient autour d'elle; que ces accidens étoient accompagnés d'aſſoupiſſemens & de fourmillemens dans le bras, la cuiſſe & la jambe du même côté; & qu'enſuite ces parties s'étoient trouvées ſans mouvemens, ni ſentimens, ce qui obligea la mere de la Malade à avoir recours au Chirurgien du lieu, qui ſaigna au bras, les piés dans l'eau. Ayant examiné par moi-même, je trouvai encore un peu d'embarras dans la langue, beaucoup de fievre, le bras avec du ſentiment, mais peu de mouvement; la jambe & la cuiſſe ſans mouvement, ni ſentiment,

de ſorte que pinçant & picquant ces parties, elles ne donnoient aucune marque de ſenſibilité. Je fis ſaigner pluſieurs fois tant du pié que du bras, j'eus recours à des tiſanes laxatives, à la premiere priſe deſquelles j'ajoutai quelques grains de tartre ſtibié ; ce qui dégagea l'eſtomac de beaucoup de bile & glaires : les autres priſes évacuerent beaucoup ſans paroître avoir irrité. Mademoiſelle ſe trouva mieux ; de ſorte que ces accidens qui revenoient tous les ſoirs à la même heure, diminuant cependant chaque jour, ſemblerent céder quelques jours. Ces accidens ayant reparu de nouveau, je répétai les mêmes remedes, & fis appliquer les emplâtres véſicatoires aux épaules, & aux gras des jambes, qui tirerent beaucoup, & ſoulagerent conſidérablement la Malade, dont les parties affligées ſe trouverent preſque dans leur état naturel, à l'exception de la foibleſſe. Pour parachever la guériſon, je penſai qu'il falloit avoir recours à la tiſane de ſalſepareille, &c. La Malade ſe fortifiant de jour en jour, je crus qu'il falloit, le mal de tête ſe faiſant ſentir de fois à autre, employer les martiaux. Je fis faire

de l'eau martiale telle qu'elle eſt décrite dans *Helvetius* : mais elle ne put paſſer, & fatigua l'eſtómac par ſa peſanteur. J'y ajoutai le ſel de ſeignette, mais inutilement; il ne paſſa point que très-difficilement. J'y ſubſtituai l'eau de rouille ſimple, qui cauſa toujours de la peſanteur ; je changeai de conduite & eus recours à un opiat martial correctif, inutilement; il ne paſſa point que très-difficilement. Je ſuſpendis les remedes, je propoſai un régime ; j'ordonnai la purgation avec la tiſane laxative tous les quinze jours ; Mademoiſelle ſe trouva paſſablement bien pendant ſix à ſept mois, quoique toujours ſans beaucoup d'appétit, & ne voulant uſer que d'alimens peu convenables. Depuis un an elle eſt de nouveau ſujette à des accidens qui commencent par un enchiffrenement, une vive douleur de tête du côté gauche, difficulté à articuler, mal de cœur ; dans ce moment elle a les yeux fort chargés ; ces accidens ſont ſuivis de tremblemens, enſuite d'engourdiſſemens dans la cuiſſe & dans la jambe du même côté; cela arrive ſouvent, quelquefois tous les quinze jours, quelquefois toutes les ſemaines,

& finit par le fecours de la faignée du pié, qui quoique convenable pour l'accès, ne va point directement à la caufe. Lundi dixieme de ce mois, elle eut la même attaque qui commença par le côté gauche, & qui fe fit fentir pour la premiere fois à la cuiffe & à la jambe droite, qui fe trouva privée de fentiment. On pinçoit & picquoit cette partie, fans que la Malade y fentît aucune douleur; cet accident céda à la faignée du pié comme les premiers. Ce qui paroît extraordinaire, c'eft que pour peu que cette Demoifelle foit mieux, elle n'eft point plus foible, elle marche comme la perfonne du monde de meilleure fanté, & la même vivacité qu'auparavant.

Je ne doute nullement que le défaut des digeftions ne foit la premiere caufe de ces accidens. Le *Pica-malacia* dont Mademoifelle a été fatiguée pendant un tems confidérable, en eft une preuve fuffifante. Cette dépravation de digeftions n'a produit qu'un fang groffier, qui a occafionné des ftafes; ces ftafes des obftructions. Ces alimens de mauvaife qualité qui ont procuré l'acrimonie des liqueurs, ainfi que leur féjour

dans les vaisseaux, & qui ont donné lieu aux irritations, me semblent suffire pour rendre raison de tous ces symptomes: les suites fâcheuses, dont semblent menacer de pareils accidens, m'avoient déterminé à engager la Malade d'aller à Bourbon : mais réfléchissant sur la grandeur de la maladie, sur la multiplicité de ces symptomes, sur la dépense, & l'embarras d'un pareil voyage, j'ai cru que je devois avoir recours à des lumieres plus étendues que les miennes, que je ne pouvois mieux faire que de proposer à la Malade le secours des vôtres, auxquels je me ferai toujours honneur de déférer. Je n'eusse pas tardé si long-tems à vous remercier de vos politesses, si un rhumatisme dans l'épaule, & dans les muscles de la poitrine du côté droit, qui ensuite est venu visiter ma tête, & par inconstance s'est porté à mes talons, ne m'eût tenu au lit pendant près d'un mois, & obligé de me faire saigner treize fois. Ainsi je vous prie de les recevoir comme premices de ma convalescence. J'ai les deux premiers volumes de vos ouvrages, je vous serai sensiblement obligé de me fai-

re part de ceux que vous donnerez au public.

J'ai l'honneur d'être avec une considération très-respectueuse,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, D...

A S..... ce 13 *Décembre* 1742.

RÉPONSE.

PLus on réfléchit aux différens accidens dont Mademoiselle se plaint, plus on comprend le degré d'obstructions dont les visceres sont devenus susceptibles. Inutilement chercheroit-on les causes de sa maladie dans le régime que Mademoiselle a gardé, l'époque en est trop ancienne, & la conduite a été assez réguliere pour qu'on doive attribuer ces symptomes à un vice naturel. Il suffit de dire que tous les solides sont dans l'atonie, & que les fluides ont acquis une consistance infiniment visqueuse, desorte que les indications consistent à rappeller le *tonus* aux uns, & à procu-

rer aux autres une fluidité légitime.

C'eſt pourquoi nous ſommes d'avis que Mademoiſelle ſoit inceſſamment ſaignée au bras à la quantité de deux palettes, pour diſpoſer à la ſaignée du pié, qu'on fera le même jour. Le ſurlendemain on pratiquera la ſaignée de la jugulaire, à une quantité proportionnée aux forces, & le jour ſuivant Mademoiſelle ſera purgée de la maniere ſuivante.

Prenez follicules, rhubarbe, & agaric, de chaque un gros; faites bouillir légerement dans un demi-ſeptier d'eau; puis faites y fondre deux onces de manne; dans la colature ajoutez y un gros de ſel végétal, pour une doſe: deux heures après laquelle on donnera un bouillon chargé de trois grains de ſel ſtibié.

Dès le lendemain, Mademoiſelle commencera l'uſage de l'eau de Balaruc, à la quantité de deux pintes chaque jour, par gobelet de demi-ſeptier chaque, chauffée au bain-marie, à un quart-d'heure de diſtance l'un de l'autre; & ſur chacun des quatre premiers gobelets, faire fondre deux gros de ſel polychreſte de la Rochelle. Mademoiſelle continuera pendant quatre jours

dans la même regle; après quoi elle ſera purgée de la façon ſuivante.

Prenez follicules trois gros, laiſſez infuſer du ſoir au lendemain ſur les cendres chaudes, dans un verre d'eau; faites y fondre deux onces de manne: dans la colature un gros de ſel de Glauber; mêlez eau de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque trois gros. On réitérera cette medecine quatre jours après.

Après ces préparations, la Malade prendra le bain domeſtique à l'eau médiocrement chauffée, deux heures chaque jour le matin à ſon réveil, & continuera pendant trois ſemaines, ou un mois ſelon le beſoin; une heure après être entrée au bain, Mademoiſelle prendra le bouillon ſuivant.

Prenez une demi-livre de rouelle de veau, faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, réduite à un bouillon ordinaire; un quart-d'heure avant de le tirer du feu, jettez y une once de limaille de fer, miſe dans un nouet; puis verſez la colature bouillante ſur feuilles de ſcolopendre, de creſſon de fontaine, & de cochlearia, de chaque une bonne poignée; tirez enſuite au

clair, puis faites y fondre un gros d'*Arcanum duplicatum*. Tous les huit jours on suspendra le bain, pour y substituer une potion purgative, pareille à la derniere, ci-dessus prescrite. Il seroit inutile d'avertir d'exclurre tout usage de remedes à l'approche, & pendant la durée des regles.

Ensuite Mademoiselle prendra, sans exception de tems, pendant deux mois, chaque jour, à l'heure de son diné dans une cuillerée de potage, les trois pillules suivantes.

Prenez saffran de mars apéritif, extrait d'Elixir de propriété, & extrait d'*Enula-campana* de chaque six grains, faites du tout une masse qu'on divisera en trois pillules, qui seront argentées pour une dose.

Huit jours avant le tems ordinaire des regles, on ajoutera à chaque dose, douze grains de saffran en poudre.

Ces précautions assureront le succès des eaux de Bourbon, dont nous croyons l'usage indispensable, pour perfectionner les avantages que Mademoiselle aura reçus des remedes prescrits.

Délibéré, &c. A Paris ce 25 Déc. 1742. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XVI.

Mouvemens convulſifs & foibleſſe, menace de paralyſie dans une perſonne ſujette aux vers.

UNe Dame âgée de 71 ans à peu près, d'une haute taille, fort maigre, & attaquée depuis trois ou quatre ans d'un tremblement du bras gauche, non pas abſolument continuel, & d'une débilité de ce bras à ne pouvoir s'en ſervir que difficilement, ſujette aux vers, puiſqu'elle en a toujours rendu quelques-uns dans ſes différentes maladies, a été attaquée tout-à-coup il y a ſix ſemaines d'une débilité énorme de toute l'habitude de ſon corps, ſans cependant tomber en ſyncope ; depuis ce moment, cet état a toujours été le même à peu près, ſans qu'on ait pu par les différens moyens qu'on a employés, lui procurer un mieux ſenſible.

D'abord accuſant l'arrêt des liqueurs dans le cerveau, on a pratiqué une ſaignée du pié, dans la vue de le de-

barrasser, & par-là de faciliter l'écoulement du fluide vital dans les nerfs; ensuite un purgatif de manne & de rhubarbe, pour débarrasser les premieres voies, & faciliter les digestions : comme il n'y a pas eu un instant de fievre jusqu'à présent, on n'a pas cru devoir saigner davantage, de peur d'augmenter la foiblesse : depuis il y a eu divers petits accidens, qui ont obligé de pratiquer différens remedes, suivant les circonstances ; entre lesquels on n'a pas négligé les cordiaux spiritueux les plus vifs, tels que les confections, les eaux distillées, le *lilium*, &c. assortis ; mais on les a abandonnés depuis par le peu de fruit qu'ils ont produit. D'ailleurs la Malade se plaignant continuellement de chaleurs, & de feux intérieurs *circa præcordia*, on a eu peur de les augmenter en les continuant. Le ventre est devenu si paresseux qu'il a fallu alternativement employer les lavemens simples, & un peu de rhubarbe par haut, à cause des nausées fréquentes.

Les urines de la Malade parurent telles que celles de ceux qui ont des vers, & il ne tarda pas à en sortir un vivant, par bas. On suivit cette indication avec

celle d'abſorber des acides ou aigres dont la Malade ſe plaignoit inceſſamment. Elle fit donc uſage d'un opiat de coraline, de cinabre, de rhubarbe, & de ſel fixe de tartre : cela produiſit des évacuations glaireuſes, avec des raclures ſans aucun vers entier. Depuis, la Malade n'a plus reſſenti d'aigreurs, & ſes urines ont paru naturelles, non plus laiteuſes, & comme graſſes à la ſurface, comme auparavant.

Cela ne l'a pas empêché de ſe plaindre de ſa foibleſſe, qui effectivement eſt conſidérable, d'un mal de cœur continuel, & d'un ſentiment de *griffes déchirantes*, (ſuivant ſon expreſſion) dans la poitrine & vers le dos. La pareſſe du ventre eſt la même, des roulemens de vents, une crainte habituelle de mourir dans cet état, & l'eſprit toujours inquiet ; le ſommeil eſt difficile. Quand la Malade eſt fatiguée des longues veilles, on lui fait prendre un ſeul verre de lait d'amandes, avec deux gros ſeulement de ſyrop de diacode. On n'a oſé en mettre d'avantage, de peur d'augmenter l'affoibliſſement des puiſſances de ſa vie.

L'appétit n'eſt pas grand : mais la

Malade trouve bon ce qu'on lui présente, bouillons, fouppes, lait bouilli, thé, œuf frais, & quelquefois un peu de roti.

Le Malade vient de commencer l'ufage du gin-fin; on ne fait pas le bien qu'il produira; elle prend de tems en tems quelques cuillerées de vin d'Alican; le confeil eft prié de voir s'il n'y auroit rien de mieux à faire, & de le prefcrire dans la confiance qu'il fera exécuté ponctuellement.

V..... D. M. M.

A V..... le 4 Janvier 1743.

La Malade obferve que tout le côté gauche eft foible, & que quand le tremblement du bras augmente, la tête remue auffi.

RÉPONSE.

Loin d'envifager l'état de Madame comme un épuifement, nous avons lieu de regarder les forces comme furchargées & accablées, plutôt

que comme épuisées. Les ſymptomes prouvent non-ſeulement une circulation contrainte & languiſſante du ſang par ſon épaiſſiſſement, mais une irradiation tumultueuſe des eſprits dans les cordons nerveux. Cette exploſion irréguliere ne peut être imputée qu'au vice de conſiſtance des eſprits, & à la compreſſion des nerfs. Ainſi le prétexte d'une prétendue foibleſſe ne peut pas en impoſer au Medecin attentif au caractere de la maladie, & à l'action des remedes pratiqués.

Il n'eſt point douteux que les précautions priſes juſqu'à préſent aient fixé le progrès du mal, & nous ſentons quelle obligation nous avons à Monſieur V.... dans la méthode qu'il a ſagement gardée : mais des préparations ſi avantageuſes reſteroient imparfaites, ſi elles n'étoient ſecondées des moyens que nous lui propoſerons, & ſur leſquels il nous eût certainement prévenu, ſi ſa modeſtie ne l'eût fait douter de ſon vrai mérite.

Il s'agit de prévenir une paralyſie prochainement menacée, de lever par conſéquent l'embarras marqué principalement dans le cerveau, de donner

iſſue à des matieres crues & viſqueuſes, dont l'eſtomac eſt ſurchargé, de rendre le *tonus* aux ſolides, & la fluidité aux liqueurs. Les purgatifs doux ſeroient inſuffiſans, & les remedes ſpiritueux multiplieroient les criſpations & les ſtaſes, ſi ils n'étoient précédés des évacuans indiqués.

Notre ſentiment que nous abandonnons cependant aux réflexions de Monſieur le Médecin ordinaire, eſt que Madame ſoit ſaignée au pié, à une quantité modérée, pour la diſpoſer à la ſaignée de la jugulaire, qui ſera faite le lendemain avec la même attention ; & le jour ſuivant on donnera l'eau minérale dans cette forme; ſavoir, les deux premieres doſes, à une heure de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure après la ſeconde ; une heure après le bouillon, donner les deux dernieres dans la même regle.

Prenez une demi-once de ſel végétal, ſix grains de ſel ſtibié ; faites fondre dans trois demi-ſeptiers d'eau meſure de Paris : ajoutez une once & demie d'eau de fleurs d'orange ; partagez le tout en quatre doſes égales ; dans le bouillon qui ſuivra la quatrie-

me dose, on fera fondre trois onces de manne.

Deux jours après on purgera de la maniere suivante.

Prenez follicules, rhubarbe, & agaric, de chaque un gros, faites bouillir légerement dans un demi-septier d'eau; puis faites-y fondre deux onces de manne; dans la colature ajoutez un gros de sel admirable de Glauber; pour une dose.

Pendant tout ce tems le régime consistera en bouillons & potages, avec exclusion de tout aliment solide.

Après une distance que régleront les forces, Madame commencera l'usage de l'eau de Balaruc, à la quantité de deux pintes le premier jour, par gobelets de demi-septier chaque, médiocrement chauffée. Dans chacune des quatre premieres doses, on fera fondre un ou deux gros de sel polychreste de Messieurs Seignette, de la Rochelle. Le second jour, & de même le troisieme, on en donnera trois pintes dans la même regle; c'est-à-dire, à la distance d'un quart-d'heure entre chaque gobelet. Deux jours après avoir fini l'usage de cette eau, Madame fe-

ra purgée, avec une once de *Catholicum* double légerement bouilli dans six onces d'eau. Y faire fondre deux onces de manne; passer & presser à travers d'un linge, pour une dose; répéter la même purgation après trois jours d'intervalle. Nous conseillons alors le *catholicum* double pour rendre le *tonus* aux fibres nécessairement éprouvé par les eaux minérales, tant émétiques, que purgatives.

Ensuite on donnera utilement de trois en trois heures, pendant trois ou quatre jours, une cuillerée de la potion suivante, dont on suspendra l'usage pendant les nuits.

Prenez eaux distillées de melisse simple, d'armoise, de bétoine, & de fleurs de tilleul, de chaque une once & demie: confection alkermes deux gros; poudre de guttete, un gros & demi; *lilium* de paracelse, quarante gouttes; essence de castor vingt gouttes; eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque une once; Kermès minéral, six grains; syrop de stæchas une once & demie.

Pour précipiter ce qui aura été mis en fonte par le Kermès, on purgera

ensuite Madame comme il vient d'être proposé.

N'ayant plus rien alors à appréhender de la surcharge qui est à présent universelle, on s'appliquera à corriger la qualité des sucs, à perfectionner les digestions, & à détendre les solides convulsivement ébranlés. Ces avantages seront procurés par l'eau savoneuse de Plombieres, que Madame prendra pour seule boisson dans la journée, même aux repas, qui seront alors composés de potages & de viandes blanches. Madame consommera au moins trois chopines de cette eau chaque jour, & continuera pendant deux mois.

Si le sommeil étoit difficile, on le solliciteroit avec un julep composé d'eaux de fleurs de tilleul & de bétoine, de chaque une once, avec trois gros de syrop de karabé. Mais ce secours ne sera procuré que dans le cas de besoin indispensable.

Délibéré &c. A Paris, ce 8 Janvier 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XVII.

Tumeur anévrismale, toux, difficulté de respirer, insomnie.

MAdame le M..... âgée de cinquante-deux ans, d'un tempérament doux, quoiqu'un peu sanguin, n'ayant plus ses regles depuis environ trois ans, se plaint depuis quelquetems d'une palpitation vers la grande courbure de l'estomac; on s'est apperçu entre cette partie & la région umbilicale, d'une sorte de grosseur qui de tems en tems disparoît. Elle a quelque peine à se coucher sur le côté gauche, à cause d'une douleur qu'elle sent de ce côté-là, qui s'étend tout le long des fausses côtes, & quelquefois se répand sur toute la poitrine, & saisit le col. Le ventre pour l'ordinaire est constipé, & l'appétit peu ouvert. Tous ces accidens sont accompagnés d'une petite toux, d'une légere difficulté de respirer, principalement quand Madame se donne du mouvement; d'un petit crachement de sang qui s'est entierement

rement évanoui, & de l'enflure des malléoles, qui paroît peu considérable: le pouls n'est point élevé, mais il est petit & assez fréquent; les urines coulent, notre Malade a une insomnie que les anodins ne calment point, accompagnée d'inquietudes. Il lui monte quelquefois des rougeurs & des chaleurs au visage. Il est nécessaire d'observer que son teint est assez vif, & assez haut en couleur.

Malgré l'énumération de tous ces symptomes, l'air de Madame est naturel, sa physionomie très-intéressante; elle badine & rit comme les autres; & joue fort bien son rôle dans une conversation. Cette observation est essentielle, parce qu'elle indique que tous les accidens cy énoncés ne sont pas portés au point qu'un Médecin étranger pourroit aisément croire.

Cette maladie étant une disposition à l'hydropisie; nous avons cru qu'elle devoit sa naissance à des obstructions, qui se sont insensiblement formées, soit dans le pancréas, soit dans la ratte, soit même dans quelques-autres visceres; car il est bien rare qu'un viscere s'obstrue sans que les autres s'en ressentent.

L'épaissiſſement & l'acreté du ſang, de la lymphe & des autres humeurs qui doivent ſe ſéparer par les différens couloirs, nous paroiſſent la cauſe primitive de toutes les obſtructions. Conformément à cette idée, on a mis en uſage, les délayans, les adouciſſans, les doux & les légers apéritifs, & purgatifs, & les anodins pour tâcher de calmer les inquiétudes de la Malade : mais diſons le, tous ces remedes n'ont pas juſqu'ici été ſuivis d'un ſuccès fort heureux. Ce qui doit cependant nous raſſurer, c'eſt qu'il n'y a pas long-tems, que Madame les a commencés, que la ſaiſon eſt peu favorable, & qu'une maladie de cette eſpece ne ſe rend qu'à la perſévérance & à la conſtance dans l'uſage des remedes appropriés & convenables.

A Geneve ce 15 *Janvier* 1743.

C... D. M. & D. C... D. M.

L'on peut ajouter qu'elle eſt ſi reſſerrée, qu'à peine rend-elle une partie du lavement par les ſelles ; que Madame ſe fait quelque peine de recevoir a cauſe des hémorrhoïdes internes qu'elle a & qui ne fluent point. Elle n'en ſouffre que

très-peu, ce qui fait croire qu'elles n'ont point occaſionné cette maladie. Les émulſions, ſyrops de pavots, ni même un grain de *Laudanum*, qu'elle a pris une ſeule fois, ne la peuvent faire dormir. Elle a quelquefois dans la nuit de grandes inquiétudes, la reſpiration ſi courte, & une toux ſi ſeche qui va la ſuffoquer, & lui fait reſſentir des douleurs variées au ventre & à l'eſtomac juſque ſous les reins. Elle ſe tient levée ſept à huit heures par jour; elle a eu pendant deux ou trois ſoirs la cheville des piés enflée, mais elle s'eſt diſſipée.

Elle a des battemens continuels, que le pancréas ſans doute lui procure, & toujours de la fievre, & un pouls qui s'arrête.

REPONSE.

Quoiqu'on ne puiſſe point s'écarter du ſentiment de Meſſieurs les Medecins ordinaires ſur les cauſes de la maladie pour laquelle on demande notre avis, nous ajouterons cependant nos réflexions ſur le ſymptome qui pa-

roît le plus intéressant. La tumeur observée depuis quelque tems, dépend moins de l'obstruction de quelque viscere, que de la dilatation de l'artere cæliaque, & nous regardons cette tumeur comme anévrismale. La palpitation sensible, la difficulté de respirer, la toux & la douleur qui occupe la région épigastrique, l'enflure des extrémités inferieures, établissent notre soupçon; & si la tumeur devoit être attribuée aux embarras d'un ou de plusieurs visceres; son volume loin de diminuer quelquefois, marqueroit de jour en jour son progrès par la stase des liqueurs qui deviendroit absolument nécessaire.

Nous comprenons que les fluides ont contracté un épaississement universel, qui par conséquent donne lieu à des sécrétions imparfaites; que la bile se sépare difficilement, & ne passe pas en quantité suffisante pour solliciter ou entretenir la liberté du ventre; que le retour des liqueurs languit, & que les visceres de *l'abdomen*, sont principalement intéressés; que ceux des parties supérieures ne le sont que par contre-coup. Mais la suppression d'une évacuation periodique, quelque légiti-

me qu'elle ſoit, & arrivée à un terme très-ordinaire, paroît avoir déterminé les principaux accidens, par la négligence qu'a eue Madame à les prévenir par quelques ſaignées au bras, capables de corriger la détermination tumultueuſe & irréguliere du ſang vers les parties inférieures. Toutes nos remarques ſont autoriſées encore par la couleur du viſage qui eſt naturelle, & d'un rouge aſſez vif; ce qui ne pourroit être dans la ſuppoſition que donne le memoire communiqué.

Pour répondre à la confiance dont on nous honore, nous propoſerons à M. Cramer & du Cros, la méthode que nous jugeons convenable, les laiſſant libres d'y faire la réforme que leur prudence trouveroit néceſſaire; & comme nous ne penſons pas différemment ſur les indications qu'on doit remplir, on peut compter ſur la docilité de Madame la Malade, qui trouvera une unanimité dans les déciſions.

La cure tirera ſon ſuccès du régime & des remedes. Le premier conſiſtera, en bouillons, potages, & viandes blanches: éviter tous ragouts, fruits, ſalades, légumes, vin & liqueurs ſpiritueu-

ſes. On pourra joindre utilement la crême de riz délayée dans les bouillons; & ſupprimer le ſoir les alimens ſolides.

Parmi les remedes on commencera par la ſaignée, qui ſera faite d'abord au bras, à la quantité de deux palettes ſeulement, pour la répéter le même jour avec le même ménagement; afin d'obtenir plus ſurement l'avantage de la révulſion par rapport à l'état des viſceres inférieures. Le jour ſuivant on tirera dix ou douze onces de ſang du pié, ſans rien appréhender de cette évacuation, à laquelle Madame aura été diſpoſée par les deux ſaignées préparatoires.

Dès le lendemain Madame prendra le matin à jeun, une chopine de petit-lait, préparé avec la crême de tartre, & filtré, dans lequel on délayera ſix gros de ſyrop de nénuphar, pour deux doſes, chauffées à une demi-heure de diſtance l'une de l'autre; un bouillon deux heures après; & le ſoir on donnera un remede d'une décoction émolliante, dans laquelle de deux jours l'un, on délayera quatre onces de miel de nénuphar; continuer cet uſage pendant quinze jours; & chaque cinquieme jour

purger Madame avec la moëlle de ſix onces de caſſe en bâtons, bouillie dans la ſuſdite quantité de petit-lait : dans la colature délayer une once & demie de ſyrop de pommes composé ; les deux doſes ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Enſuite Madame prendra le demi-bain, à l'eau médiocrement chauffée, deux heures chaque jour, le matin à ſon réveil ; & continuera pendant un mois : au ſortir de chaque bain l'on donnera le bouillon ſuivant.

Prenez un poulet maigre, écorché, vuidé, dont on ôtera les extrémités ; & dans le corps duquel on mettra une demi-once de graine de melon concaſſée : couſez l'ouverture à points éloignés, & faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire ; tirez la liqueur au clair ſans expreſſion.

En ceſſant cet uſage, on purgera Madame avec une once de *catholicum* double, légerement bouilli dans ſix onces d'eau ; y faire fondre deux onces de manne ; paſſer & preſſer pour une doſe.

Enſuite Madame prendra le lait d'âneſſe, le ſoir, à trois heures de diſtance du potage ; & ſi il paſſe aiſément, on le donnera une ſeconde fois le matin au réveil, pour continuer pendant un mois, ou même plus, ſelon le beſoin.

Nous eſpérons que la route propoſée diſpenſera de l'uſage des calmans ; ou s'ils devenoient néceſſaires, on pourroit donner à l'heure du ſommeil trois grains de pilules de cynogloſſe ; ou un julep compoſé de trois onces d'eau de laitue, & demi-once de ſyrop de Karabé.

Nous ne propoſons aucun remede inciſif, ou apéritif, dont l'action irriteroit les accidens ; & quoique nous nous flations de guériſon par les moyens que nous ſoumettons volontiers à la ſageſſe de Meſſieurs les Medecins ordinaires, nous ſuppléerons cependant à ce qui pourroit être encore deſiré, ſur les remarques dont ils voudront nous faire part.

Délibéré &c. A Paris, ce 31 Janvier 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XVIII.

Perte sang, avec enflure, fievre continue, gonflement hæmorrhoïdal.

MONSIEUR,

Je joins au mémoire que j'ai l'honneur de vous envoyer pour Madame la Marquise de B... celui-ci, afin que vous me donniez votre avis, & que vous m'aidiez de vos bons conseils. La Malade pour qui je vous les demande, est une Dame âgée de quarante-huit ans ; d'un tempérament pléthorique, grasse & très-sanguine. Elle eut une perte au mois de May, très-considérable ; elle lui dura plus de six semaines, mais sans aucune douleur que dans l'estomac. Je fus appellé pour la voir ; je la fis saigner au bras, & lui fis boire d'une tisane émulsionnée ; ces petits remedes arrêterent la perte, & se porta assez passablement jusque vers les premiers jours de Décembre der-

nier. Il eſt à remarquer que ſes regles devant cette premiere perte, n'étant paſſées que depuis huit jours, & depuis cette premiere perte juſqu'à celle qui l'a repriſe vers les premiers jours de Décembre, elle n'avoit point été reglé. Elle a perdu conſidérablement depuis ce tems juſqu'au treize de Janvier, que je fus mandé : elle perdoit encore beaucoup, & l'on m'a dit qu'il n'y avoit pas eu de jour depuis le cinq Décembre juſqu'au jour que je la vis, qu'elle n'eût perdu en caillebottes, ou autrement, au moins une chopine de ſang. Enfin je la trouvai dans un état affreux, ſa perte continuant toujours, un vomiſſement de tout ce qu'elle prenoit, la fievre ne la quittoit pas, des douleurs dans les deux hypocondres, &c. Mon premier ſoin fut de calmer la perte : j'en vins à bout par deux ſaignées du bras, que je fis faire coup ſur coup, & les pillules d'alun d'helvetius, avec la tiſane de grande conſoude, de racine de grande ortie, de quinte-feuille, de bourſe à paſteur. Tous les accidens ceſſerent pendant deux ou trois jours ; au bout duquel tems les douleurs ſe renouvellerent dans les hypocondres ;

des nausées suivies de vomissemens; la fievre ne cessa pas, & quoiqu'à peine on pût la connoître, elle ne laissoit pas de produire des accidens les plus fâcheux, tels que le délire, les syncopes, des mouvemens convulsifs. Les urines étoient crues & devenoient lactées; enfin à ces accidens je crus reconnoître la fievre maligne: mais je ne crus pas pouvoir hasarder la saignée du pié, par rapport à la perte, qui tous les jours paroissoit un peu. Les hémorroïdes outre cela se gonflerent comme deux œufs, avec des douleurs horribles. Je fis faire deux autres saignées du bras, & le lendemain je fis appliquer des sangsues sur les boutons même d'hémorroïdes. Ce petir remede la dégagea; la fievre & tous les autres symptomes diminuerent, & à l'aide de quelques lavemens, d'une tisane de scorsonere, de huit ou dix gouttes d'or potable, tout ce dissipa pendant trois ou quatre jours. A ce terme la fievre est revenue, & il lui prit Mardi dernier une oppression si grande avec une douleur dans l'estomac, que je crus qu'elle alloit suffoquer; & je fus obligé malgré moi-même de lui faire tirer une pa-

lette & demie de ſang au bras. Je la purgeai le lendemain avec ſa medecine ordinaire, & deux heures après je lui fis avaller trois grains de tartre ſtibié dans quatre cuillerées de bouillon. Ce remede la fit évacuer par haut & par bas en quantité, & ſur-tout beaucoup de matieres glaireuſes. La fievre, la ſuffocation ſont ceſſées actuellement : mais, Monſieur, ce que je crains actuellement eſt l'hydropiſie ; & je ne vous ai fait le narré de cette maladie & de la maniere dont je l'ai traitée, que pour vous faire connoître la quantité de ſang que la Malade a perdue, & celui que l'on a été obligé de lui tirer, & vous jugez facilement de l'appauvriſſement qu'il doit y avoir. Ses jambes enflent pour peu qu'elle reſte levée ; ſoit que cela arrive par le ſéjour du ſang dans ces parties, ſoit parce que la lymphe n'étant pas ſi preſſée par les vaiſſeaux ſanguins, diſtend ſes propres vaiſſeaux, & produit par ce moyen un gonflement. De quelque cauſe que cela vienne, je voudrois l'empêcher & prévenir les ſuites : dès qu'elle eſt au lit, ſes jambes deſenflent ; auſſi l'y fais-je reſter le plus que je peux, parce que

quand elle y eſt, elles n'enflent point du tout. Dans d'autres maladies cet accident ne m'inquieteroit pas tant : mais quand je penſe à la grandeur de déperdition de ſang, & que l'hydropiſie n'en eſt ſouvent qu'une ſuite trop funeſte, je voudrois bien que vous puſſiez m'indiquer un bon remede, & me marquer ce que vous penſez là-deſſus. J'ai héſité à lui faire prendre en attendant votre réponſe, un opiat fait avec l'extrait de rhubarbe, les poudres de menthe, de cloportes, le kina & la confection alkerme : mais j'ai cru qu'il valoit mieux donner un peu de conſiſtance à ſon ſang, & y porter un baume. Pour cet effet, j'ai commencé d'aujourd'hui à lui faire prendre ce matin un tiers d'écuelle de lait de vache, qui a très-bien paſſé : je continuerai à lui en faire prendre juſqu'à ce que j'aie reçu vos ſalutaires avis, que j'ai l'honneur de vous demander. J'ai omis de vous dire que la Malade reſſent des douleurs très-vives par fois, mais même inſupportables dans les gras des jambes. Elle vient encore de reſſentir tout à l'heure un étouffement, ou ſuffocation aſſez forte, cela prend par une douleur d'eſ-

tomac, & une groſſeur qu'elle croit ſentir remonter dans la poitrine, qui l'étouffe.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite conſidération.

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obeiſſant ſerviteur la G... Medecin.

De V... ce 15 *Fevrier* 1743.

RÉPONSE.

LE caractere de la maladie eſt aſſez connu de Monſieur le Medecin ordinaire, pour que nous ne nous expliquions pas ſur ſon méchaniſme; & l'appauvriſſement eſt devenu aſſez conſidérable, pour nous borner au régime, ſans preſcrire des remedes évacuans. On doit comprendre que les ſels ſe développent vivement, & entretiennent une eſpece d'éroſion marquée par la durée de la derniere perte. Les ſolides ſont dans une *atonie* prouvée par l'en-

flure des extrémités inférieures ; laquelle diſparoît dès que Madame eſt dans une ſituation horiſontale ; & l'état d'affaiſſement & de dépreſſion, fait appréhender un épuiſement complet, & menace en même-tems de l'hydropiſie.

Dans cette circonſtance, toutes les vues doivent tendre à émouſſer les ſels dont les liqueurs ſont chargées ; à reſtituer une ſouple élaſticité aux ſolides, & à réparer les fluides dépouillés depuis pluſieurs mois de leurs parties balſamiques & ſpiritueuſes.

Nous ſommes donc d'avis que Madame prenne pour boiſſon ordinaire une légere décoction d'orge perlée d'Allemagne, ſur pinte de laquelle on mettra une once de ſyrop d'althea ; que les bouillons pour chaque jour ſoient faits avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & un poulet ; que dans chaque bouillon qui ſera donné de trois en trois heures, on délaye une cuillerée de crême de riz ; & que la liberté du ventre ſoit entretenue chaque jour par un remede d'eau de ſon, & quatre onces de miel de nénuphar. Dans une

cuillerée de chaque bouillon, l'on mêlera huit grains de corail rouge en poudre : & si la perte paroissoit de nouveau, nous sommes d'avis qu'on répete la saignée au bras, avec l'attention de ne tirer qu'une palette de sang, selon la nécessité, & sans avoir un faux ménagement pour les contrariétés qu'on pourroit rencontrer ; parce que le changement de détermination tumultueuse du sang vers les parties inférieures sera plus sûrement & plus prudemment procuré par les ouvertures multipliées de la veine, que par la grandeur de l'évacuation.

Si malgré ces précautions la perte subsistoit, alors on donneroit à Madame, quatre doses chaque jour, chacune de trois onces de suc d'ortie tiré par expression ; sur chaque dose on mettra trois gros de syrop de grande consoude, pour procurer la liberté du ventre lorsqu'elle sera nécessaire. Nous jugeons qu'on doit exclure tout purgatif agaçant, & qu'on doit seulement donner à Madame, quatre jours consécutifs, une once de moelle de casse récemment mondée, & cuite à consistance d'opiat, en bols, le matin à jeun.

Après ces préparations, Madame prendra le lait d'âneſſe pendant un mois; chopine le matin au réveil, & autant le ſoir; obſervant de commencer par une légere quantité, avant de parvenir à la chopine. Dans une cuillerée de chaque doſe de lait, on mettra corail rouge, bol d'Armenie, & terre ſigillée, de chaque huit grains. Enſuite Madame ne vivra que de lait de vache, dont elle prendra pendant les premiers jours, un demi-ſeptier de quatre en quatre heures, en forme de bouillons, pour aſſurer ſa diſtribution; & lorſque le lait paſſera aiſément, on donnera un potage au lait, du riz, de la ſemouille, du gruau de Bretagne, & toute ſubſtance farineuſe, ſans que cette conduite empêche Madame de prendre du pain à ſes repas, en une quantité proportionnée au plus ou moins de facilité dans les digeſtions.

En finiſſant l'uſage de ce lait, on purgera Madame comme il vient d'être preſcrit, afin de la diſpoſer aux eaux minérales ferrugineuſes, que Madame prendra pendant un mois, dans les tems de chaleur: ainſi la diete laiteuſe ſera continuée juſqu'à ce tems.

Matin & ſoir on mettra dans une cuillerée de la premiere & de la derniere doſe de lait, une demi-once de ſeconde eau de chaux : mais comme cette pratique peut quelquefois exiger de la réforme, nous aurons d'eſſentielles obligations à Monſieur le Medecin ordinaire, de nous informer du ſuccès, pour prendre les meſures qui ſeront indiquées.

Délibéré, &c.... A Paris ce 24 Fevrier 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XIX.

Accès néphrétique, embarras au foie.

MONSIEUR,

Depuis la Lettre que j'eus l'honneur de vous écrire pour Madame la Marquiſe de B.... on fit appeller Monſieur F..... Medecin à Moulins. Je la vis dans le cours de ſa maladie conjointement, avec lui. J'avois pratiqué les remedes que vous m'indiquez dans vo-

tre consultation : cependant quand Monsieur F.... arriva, il y avoit encore un peu de fievre, & Madame ressentoit encore des douleurs, pour peu qu'elle se remuât dans son lit, & ne pouvoit même se coucher sur aucun des deux côtés, mais quand elle se tenoit tranquille, elle ne souffroit pas. J'avois bien remarqué quelqu'embarras dans le rein droit, & dans le petit lobe du foie, mais c'étoit peu de chose. On la fit saigner au pié, & quoique ce fut moi qui la proposai, je ne croyois pas qu'on la fît faire, & je n'avois même tant différé à la faire, que parce que je ne voulois pas la prendre sur mon compte, & que je n'en attendois pas un succès assez favorable. Madame cependant s'en sentit soulagée dans l'instant : mais elle fut bien-tôt dans le même état qu'auparavant. Il lui survint une inflammation à la partie droite, avec un gonflement dans toutes les parties voisines. La fievre fut un peu plus forte, la nuit fut moins tranquille : enfin des cataplasmes résolutifs avec une saignée du bras, dissiperent ces accidens.

Je crois que ce dernier remede, &

l'huile de muſcade dont on ſe ſervit pour faire une embrocation ſur le bas-ventre, & les légeres purgations ne ſervirent pas peu à diminuer les embarras du bas-ventre, & firent bien plus d'effet que la ſaignée du pié, qui arrêta, dit-on, l'inflammation du bas-ventre, qui étoit déja formée : c'eſt ce que je vous donne à penſer ; outre que je n'ai jamais vu pratiquer la ſaignée du pié dans ces ſortes de cas, & que j'ai vû nombre d'effets funeſtes d'un pareil remede dans des coliques néphrétiques ; c'eſt que je n'ai jamais cru qu'elle fût utile dans les inflammations du foie, du rein, de la veſſie, & des inteſtins. Bianchy la dit mortelle, Rivierre l'avoit dit avant lui, & nombre d'autres Auteurs : je vous ſerai infiniment obligé de m'en mander votre ſentiment.

Il y a un mois que Madame ſentoit un gonflement ſur la région de la veſſie, je crus que la matrice étoit intéreſſée : mais après l'avoir bien examinée, je vis que la tenſion ne venoit que de la veſſie, qui avoit beaucoup ſouffert dans le paroxyſme néphrétique. Outre cela il n'y avoit point d'ap-

pétit, le ventre étoit pareſſeux ; je me déterminai là-deſſus à purger Madame avec trente-ſix grains de rhubarbe en poudre, incorporée avec la moelle de caſſe : cette purgation lui fit du bien, & la ſoulagea. Depuis ce tems Madame a pris des lavemens par intervalles, & elle rend toujours des matieres glaireuſes. Il y a huit jours qu'il lui prit un cours de ventre bilieux ; il eſt arrêté depuis trois ou quatre jours. Il eſt à remarquer que les urines ont toujours été filendreuſes, & que Madame quoique trouvant du gout à ce qu'elle mange, n'a point d'appétit, ou plutôt ſon eſtomac ne peut encore s'accoutumer à prendre la quantité de nourriture ordinaire. J'aurois ſouhaité la purger : mais la douleur & le chagrin qu'elle a reſſenti ces jours-ci, & outre cela l'envie que j'ai d'être aidé de vos bons conſeils m'en ont empêché. J'ai omis de vous marquer que Madame a toujours une tenſion ſur la région de la veſſie. Cette tenſion ou groſſeur augmente les ſoirs. Outre cela dans ſes matieres il y a toujours une quantité de glaires. Sa ſalive eſt un peu ſalée, & elle s'amaſſe quelquefois dans la tra-

chée artere ; son séjour la rend gluante & tenace, & lui procure un crachotement qui l'inquiete, & même par fois des tressaillemens. Je me propose après que j'aurai reçu votre réponse, & que j'aurai exécuté ce que vous me marquerez, de vous en mander l'effet, & de vous marquer les eaux minérales que nous avons dans nos cantons, & leurs qualités. Je joins à ce mémoire un autre pour une Dame amie de Madame la Marquise de B..... mais elle met celui-ci dans la Lettre de Monsieur son fils. Elle a bien voulu aussi le charger de l'honoraire de douze livres pour votre consultation ; je prendrai la liberté si vous voulez me le permettre de m'adresser à vous quelquefois, & même le plus que je pourrai pour m'aider de vos conseils ; & je me ferai toujours un honneur & un vrai plaisir de les suivre, & de vous assurer que je suis charmé de vous assurer de la haute estime & parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

MONSIEUR,

Votre très humble & très-obéissant serviteur, la G.. D. M.

A M.... ce 16 *Fevrier* 1743.

RÉPONSE.

MONSIEUR,

J'ai lu avec plaiſir vos remarques ſur l'état de Madame la Marquiſe de B.... parce qu'elles me prouvent combien vous lui êtes utile dans ſon ſéjour à M..... vous poſſédez ſon tempérament, & le caractere de ſa maladie, & votre conduite me tranquilliſe ſur les ſuites. Je ne doute pas de la capacité de celui qu'on vous a donné pour conſultant; ſa déciſion en faveur de la ſaignée du pié ne peut & ne doit me révolter, parce qu'elle eſt juſtifiée en général par la raiſon & l'expérience dans de ſemblables conjonctures, ſurtout après les ſaignées préparatoires faites au bras. Mais vous avez compris avec juſtice la délicateſſe des viſceres du bas-ventre, & la diſpoſition qu'ils ont à s'engorger dans Madame de B..... tous les ſolides y ſont dans une criſpation habituellement inflammatoire, le ſang s'y détermine tumul-

tueusement. Ainsi la saignée du pié n'étoit point particulierement indiquée chez elle, moins encore dans le paroxysme néphrétique, qui favorisoit encore la surcharge dans des parties déja obstruées ; & si cette espece d'évacuation a été suivie de quelque succès, je ne suis point surpris que cet avantage ne se soit point soutenu, & que la douleur soit devenue plus opiniâtre & plus sensible. Mon sentiment donc auquel vous ferez la réforme que vous jugerez nécessaire, est que Madame soit saignée au bras, à une quantité proportionnée à la plénitude des vaisseaux ; qu'elle prenne un minoratif composé de la décoction de la moelle d'une demi-livre de casse en bâtons, bouillie dans une chopine de petit lait, y faire fondre deux onces de manne : dans la colature délayer une once de syrop de pommes composé, pour deux doses, à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Ensuite Madame commencera l'usage du bain domestique, deux heures chaque jour, le matin à jeun, l'eau médiocrement chauffée : continuer pendant

dant quinze jours, après lesquels on purgera Madame comme il vient d'être prescrit; pour la disposer au lait d'ânesse, qui sera donné d'abord une fois par jour, le soir en se mettant au lit, trois heures après avoir mangé un potage. Si ce lait passe aisément, on le donnera le quatrieme jour à pareille quantité, pendant un mois.

Madame ainsi préparée prendra utilement une eau minérale ferrugineuse, à la quantité de deux pintes, le matin à jeun, par gobelets de demi-septier chaque, chauffée médiocrement, & usera de la même eau à ses repas, dont on excluera le vin.

Après avoir gardé cette conduite, on fera prendre tous les jours le matin au réveil une infusion faite à froid du soir au lendemain, d'une demi-once de racine d'*Enula-campana*, coupée en morceaux, dans une chopine d'eau pour deux doses, qui seront données à une demie heure de distance l'une de l'autre; continuer autant que les accidens le paroîtront exiger. Cependant sur vos observations, dont vous voudrez bien me faire part, je prendrai volontiers de concert avec vous, les

mesures qui deviendront convenables.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que d'attachement.

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur. LE THIEULLIER.

Ce 25 *Fevrier* 1743.

Recevez je vous prie mes sentimens de reconnoissance de la maniere obligeante avec laquelle vous voulez bien souhaiter mes conseils, & comptez sur mes attentions, & sur mon exactitude à vous obliger.

CONSULTATION XX.

Vapeurs convulsives, tendantes à Paralysie, & à Epilepsie.

LETTRE

A M. C..... Trésorier de France.

JE ne puis vous exprimer, Monsieur, l'affliction où je suis : Mademoiselle votre fille est tombée en apoplexie le 24 du courant, & l'on lui a fait tout

ce qui convient à cet état : la paralysie est tombée sur la langue, & sur la moitié du corps du côté droit. On l'a saignée deux fois, & appliqué les vésicatoires, rien ne la soulage. Elle a dit trois ou quatre paroles après la premiere saignée, & après avoir pris du *garus*. Depuis que la paralysie est sur la langue elle ne peut plus avaller que très-peu de choses, l'on n'en espere plus rien. Je l'ai vouée à la sainte Vierge : il faut avoir recours au grand Medecin. J'avois bien envie que Madame C..... l'emmenât, crainte qu'elle ne meurt chez nous ; vous sentez-bien, Monsieur, quelle douleur c'est pour moi que cet enfant qui vous est si chere, meurt devant mes yeux ; si ce malheur arrive j'en serai inconsolable. Madame l'Abbesse en est vivement touchée, & toutes nos Dames. Je ne vous en peux dire d'avantage, ma douleur m'arrête, & ne me permet que de vous assurer du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être.

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissante servante. M...

Ce 25 *Fevrier* 1743.

Autre lettre de la même Dame.

CAlmez-vous, Monſieur, Mademoiſelle votre fille n'eſt pas morte; mais elle ſouffre beaucoup, après avoir été trente-ſix heures ſans parler, ni rien prendre, comme je vous l'ai marqué. Elle fut dix heures autant bien que l'on puiſſe; je vous l'ai écrit pour vous remettre & vous donner un peu d'eſpérance. Après ce tems elle retomba dans le premier état. Elle y paſſa quinze heures, & quand elle revient, elle prend fort bien de la nourriture, & trouve bon ce qu'on lui donne, elle entend & a du ſentiment. Elle fait elle-même ce quelle peut pour ouvrir les dents; le Chirurgien y a mis toute ſa force pour les lui ouvrir; il y a des momens qu'elle pleure du mal qu'elle ſent. Dans l'inſtant que je vous écris voilà dix-huit heures qu'elle n'a parlé ni rien pris; je ne ſais le tems qu'elle y ſera encore, l'on commence à ſoupçonner des vers. Elle a des convulſions qui lui tiennent quelquefois tout le corps, d'autres fois dans le bras

droit ; l'on lui donne les remedes qui conviennent. J'attens qu'elle puisse ouvrir les dents pour lui faire prendre une potion, & lui donner un remede. Si-tôt qu'on pourra découvrir sa maladie, je vous le marquerai. Cela sera long, prenez patience. Je vous plains, Monsieur ; votre tendresse souffre, je le sens pour vous. Si je vous plains plaignez-moi aussi, j'ai l'objet devant les yeux ; ainsi je souffre doublement. Je vous en donnerai des nouvelles souvent, ne vous affligez pas, je vous en supplie ; c'est la grace que je vous demande, & celle de me croire, &c. M...

Ce premier Mars 1743.

Autre lettre.

JE ne cherche, Monsieur, que l'occasion de vous donner des preuves de ma considération, & de satisfaire à votre satisfaction. Mademoiselle votre fille est toujours entre la crainte & l'espérance. Elle fut hier vingt heures sans parler, elle n'eut que quatre heures de mieux. Monsieur le F.... vint

dans cet intervalle ; elle le pria de jouer une partie de dames avec elle , il le fit ; à la fin de la partie elle lui dit , j'ai perdu ; mais guérissez-moi mon mal de tête. Il le lui promit , il l'amusa un peu de tems , parce qu'il s'apperçut qu'elle alloit retomber dans son accès. On lui fit chauffer un bouillon pour qu'il le lui vît prendre : pendant qu'elle le prenoit la convulsion la reprit , & la parole manqua. Monsieur F.... vient jusqu'à cinq fois par jour pour voir l'effet des remedes. Dans cet état l'on tâche de lui faire avaller un peu d'eau d'or , & du vin d'Alicanthe , mais il y en passe très-peu , on en perd plus qu'elle n'en avalle. La maniere dont elle exprime son mal donne tout lieu de croire un abcès au bas du crâne , & une bouteille d'eau dans la tête du côté droit. Les vésicatoires qu'on lui a appliqués aux jambes coulent bien ; cependant cela ne lui apporte aucun soulagement. Je n'épargne rien pour la tirer du triste état où elle est ; je souffre plus que je ne peux vous l'exprimer. Si j'ai été sur le point d'envoyer un exprès à Madame C.... c'étoit pour lui annoncer le mieux avant que de recevoir celle qui

l'auroit allarmée : & même si j'avois connu à Paris quelques personnes de votre connoissance, je leur aurois adressée ma Lettre, & non à vous Monsieur ; je sentois parfaitement l'impression que cela vous feroit. Croyez-moi, ne quittez point vos affaires, quel remede y apporteriez-vous ? Je lui ai mis le *sachet* que vous m'avez envoyé : je crois que cela ne lui sera pas d'un grand secours, attendu que soupçonnant d'autres maladies que l'apoplexie, l'on dit que quand l'on revient de l'apoplexie, que cela n'a pas de retour tous les jours. La fievre ne la quitte point. Voilà, Monsieur, vous rendre au juste compte de l'état de votre chere enfant. Je souhaite de tout mon cœur vous donner de meilleures nouvelles demain. Oserai-je vous proposer si le malheur arrivoit que nous perdissions cette chere enfant, si ce seroit de votre avis que l'on lui ouvrît la tête & le corps, pour voir le vrai de cette maladie. Comme vous avez un fils, cela pourroit servir pour ne se pas tromper. Je prie le Tout-Puissant que nous ne soyons pas dans la peine de le faire, & qu'il lui rende la santé.

J'ai l'honneur d'être, &c. M....

Ce 2 Mars 1743.

Autre lettre.

MAlgré l'état où je vois, Monsieur, Mademoiselle votre fille, j'espere qu'on la pourra tirer d'affaire, lui voyant toujours dans son mieux l'action bien naturelle, le visage, les levres vermeilles; cependant elle a eu la nuit très-mauvaise. Il semble que les remedes irritent le mal. Elle a eu la convulsion dans la tête, ce qu'elle n'avoit point encore eu. Outre ce qu'elle la tenoit dans la tête, elle l'avoit à son ordinaire dans tous les membres. Outre tous les remedes qu'elle prend tant par en haut que par en-bas, on lui applique des emplâtres sur le nombril, & rien ne fait l'effet que l'on souhaite. En attendant que je puisse vous mander de meilleures nouvelles.

J'ai l'honneur d'être, &c. M....

Ce 3 Mars 1743.

RÉPONSE.

IL ne faut pas confondre l'état vaporeux pour lequel nous sommes consultés, avec des attaques multipliées d'une prétendue apoplexie. Les symptomes convulsifs qui subsistent assez ordinairement, marquent que le genre nerveux est essentiellement affecté : mais si la situation de la Malade menace le danger, on a au moins la consolation de pouvoir établir quelque espérance sur la durée de ces sortes de maladies, & sur les treves qu'elles accordent entre chaque paroxysme.

Toutes les indications doivent tendre à calmer l'érétisme, & la crispation des solides, à modérer l'irradiation tumultueuse des esprits dans les cordons nerveux, à corriger la détermination irréguliere du sang vers le cerveau, dont les vaisseaux d'ailleurs devenus en quelque façon variqueux, occasionnent une pression tant sur les fibres membraneuses, que sur les médullaires, &c.

Dans ces vues nous sommes d'avis

que la Malade ſoit inceſſamment ſaignée au pié, à la quantité de trois palettes, pour diſpoſer à la ſaignée de la jugulaire, à une quantité proportionnée à la facilité avec laquelle le vaiſſeau fournira.

Le lendemain de la derniere ſaignée, on donnera une eau minérale, compoſée d'un paquet de ſel de Seignette, & quatre grains de tartre émétique, fondus dans trois demi-ſeptiers d'eau, meſure de Paris, pour être donnés en quatre doſes, dont les deux premieres ſeront priſes à une heure de diſtance l'une de l'autre; un bouillon une heure après la ſeconde: une heure après ce bouillon, donner les deux autres doſes dans la même regle, & également chauffées; un bouillon une heure après la derniere doſe.

Deux jours après, on donnera à la Malade deux onces & demie de manne, fondue dans un gobelet d'eau chaude; dans la colature délayer une once de ſyrop de pommes compoſé, pour une doſe.

Enſuite Mademoiſelle prendra pendant quatre jours conſécutifs la potion ſuivante, par cuillerées, de trois en

trois heures ; un bouillon entre chaque, obſervant de bien remuer la bouteille chaque fois.

Prenez eaux diſtillées de méliſſe ſimple, d'armoiſe, de matricaire, & de fleurs de tilleul, de chaque une once & demie ; confection d'hyacinthe, & eau thériacale, de chaque deux gros ; poudre de guttete, un gros & demi ; eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque une once ; lilium de paracelſe, vingt gouttes ; ſyrops de ſthæcas & d'armoiſe, de chaque ſix gros ; ſoit faite potion.

Après avoir fini cet uſage, Mademoiſelle commencera celui du bain domeſtique, l'eau médiocrement chauffée, deux heures chaque jour, le matin à ſon réveil, & continuera pendant quinze jours. Elle prendra après y être entrée un verre d'infuſion de feuilles de véronique & fleurs de tilleul, de chaque une pincée ; y mêler un ſcrupule de poudre de guttete, & deux gros d'eau de fleurs d'orange. En finiſſant les bains, on purgera Mademoiſelle comme il eſt ci-deſſus preſcrit. Ces préparations conduiront utilement Mademoiſelle, au lait d'âneſſe,

qu'elle prendra matin & soir.

Nous ne croyons pas devoir porter plus loin nos attentions, parce que sur les observations de Monsieur le Medecin ordinaire, nous prendrons les mesures qui seront indiquées.

Délibéré par nous, &c.

LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXI.

Menace de Paralysie.

MEmoire de l'origine de la maladie & de ses suites; de celui qui présente ses respects à Monsieur le Thieullier. Après la quinzaine de Pâques 1742 je me sentis de grandes lassitudes dans les jambes, la tête & le corps embarrassés. Je pris résolution de me faire saigner au sortir des processions des Rogations, ce que je fis. Le Chirurgien me trouva une fievre lente qui ne m'a point quitté pendant trois mois; le visage toujours mauvais & plombé.

La premiere saignée nous fit voir

que mon ſang étoit entierement corrompu ; la ſeconde de même, & les forces me manquerent, & je me trouvai dans une grande défaillance ; à la troiſieme ſaignée les forces me manquerent entierement, & je perdis connoiſſance. On me fit revenir aſſez difficilement : mais plus de forces, & une foibleſſe étonnante tout le jour ; & le cœur entrepris, & la tête, plus de jambes ; le Chirurgien vint pour me ſaigner le ſur-lendemain : mon ſang étant toujours également corrompu ; mais la crainte d'un plus mauvais état fit que je pris un autre parti, qui fut d'uſer *des poudres du Medecin Ailhaut d'Aix*, qui purifient le ſang, diſoit-il, & excluent la ſaignée ; dont on ſe ſervoit dans nos cantons aſſez utilement. J'y en trouvai un paquet de dix priſes, que je pris à un jour d'intervalle chaque priſe. A la quatrieme priſe, je me trouvai mieux, & toujours de mieux en mieux. Avec le tems les forces me revinrent, & au bout de trois mois, depuis le commencement de ma maladie, je me trouvai aſſez bien rétabli ; *mais je m'apperçus premierement, que ma ſalive étoit froide, ce qui a duré,*

& en même-tems il me prit des éblouissemens, qui sont devenus fréquens, des tournoiemens de tête. Il falloit vîte m'asseoir, après, dans un instant je me trouvois la joue insensible, la macheoire du côté gauche de même, quelquefois la langue, ou des picquotemens; les extrémités de la main gauche aussi insensibles, & quelquefois aussi de la main droite; la mémoire me manquer tout d'un coup, balbutier sans pouvoir dire à ma servante de balayer ma chambre, étant allé à ma cuisine exprès: cela m'est arrivé plusieurs fois; & en faisant l'Office à mon Eglise, soit en disant la grande Messe & l'Oraison des Vêpres, que je n'ai pû achever. Des absences d'esprit pendant deux basses Messes à quinze jours l'une de l'autre, & sans mémoire.

Depuis trois semaines, je prends du *Gallium*; depuis huit jours je me suis fait saigner, & j'ai pris trois prises de la poudre de *Santinelly*: je ne me suis senti qu'une fois la tête me tourner: je continuerai le *Gallium* & des bouillons rafraîchissans deux fois le jour, & me ferai saigner tous les deux mois.

Ce 15 *May* 1743.

RÉPONSE.

Les symptomes de la maladie de Monsieur le Prieur, en marquent assez le caractere, pour éviter un détail qui ne deviendroit pas plus instructif que l'exposé qui nous est communiqué. L'on comprend assez que les vaisseaux du cerveau sont ménacés prochainement de varicosité, que la compression du genre nerveux y gêne l'irradiation des esprits, & occasionne nécessairement les lassitudes, les insensibilités de plusieurs parties, & les disparates fréquentes.

Il eût été plus heureux pour Monsieur le Malade que la prudence de Monsieur son Chirurgien ordinaire eût été moins timide, ou fondée sur plus de pratique; il n'eût pas multiplié dans la naissance du mal, les saignées du bras, capables d'en favoriser le progrès; & les secours que nous proposerons eussent alors procuré de plus prompts avantages. Il ne s'est jamais agi d'un sang corrompu, & les grandes défaillances n'étoient point suites d'une vé-

ritable foibleſſe. Les ſaignées répétées aux bras ajoutoient une nouvelle cauſe à la maladie, en facilitant l'engorgement des vaiſſeaux ſupérieurs : les nerfs comprimés dans leur principe, ne permettoient aux eſprits de paſſer qu'en petite quantité & avec irrégularité, aux parties éloignées, & ſur-tout aux extrémités. Voilà la vraie cauſe des défaillances & des engourdiſſemens que Monſieur a éprouvés. Ainſi Monſieur le Prieur doit ſon état préſent à l'omiſſion des remedes convenables, & à l'adminiſtration d'inſuffiſans, & même de quelques-uns préjudiciables.

Nous ne diſſimulerons cependant pas notre ſentiment ſur la perte de tems que Monſieur a faite dans l'uſage du remede de M. *Ailhaut :* nous croyons qu'on interprête mal la maniere d'employer ſa poudre, appellée communément à Paris, *la poudre d'Aix* ; ne pouvant nous imaginer qu'un Medecin puiſſe en impoſer à lui-même & au public, au point de propoſer un remede comme également utile à tous états, & à tout ſexe, & à toute circonſtance & à tout ſujet, ſanguin, ou non, ſurchargé d'humeurs, ou autrement ; ſans né-

cessité de diminuer le sang surabondant, sans employer aucune précaution. Ce seroit travailler à joindre à Monsieur le Prieur beaucoup d'autres duppes qui auroient la même crédulité, & nous en connoissons déja plus d'une. Le nombre s'en multiplie chaque jour, de maniere à mettre dans la nécessité de réformer cet abus.

Nous sommes donc d'avis que Monsieur soit incessamment saigné au pié, à la quantité de trois palettes, & le lendemain de la jugulaire, à une quantité proportionnée à la plénitude des vaisseaux. Deux jours après la saignée, M. prendra une eau minérale composée d'un paquet de sel de Seignette, & de cinq grains de tartre-émétique, dissous dans une pinte d'eau, mesure de Paris, pour quatre doses, dont les deux premieres seront données chauffées au bain-marie, à une heure de distance l'une de l'autre, prenant un bouillon une heure après la seconde; les deux autres & le second bouillon seront pris dans la même regle. Deux jours après, Monsieur sera purgé avec une infusion faite du soir au lendemain, sur les cendres chaudes, de follicules,

rhubarbe & agaric, de chaque un gros, dans un gobelet d'eau : le lendemain faire chauffer l'infuſion, dans laquelle on fera fondre deux onces de manne; dans la colature on y ajoutera un gros de ſel admirable de Glauber. Dès le lendemain de cette purgation, Monſieur commencera l'uſage de l'eau de *Balaruc* médiocrement chauffée, dont il prendra deux bouteilles en trois jours : ſavoir deux pintes le premier jour, le matin à jeun, par gobelets de demi-ſeptiers chaque, à un quart-d'heure de diſtance l'un de l'autre. Trois pintes chacun des deux autres jours. On fera fondre un quart de paquet de ſel de Seignette, dit *de la Rochelle*, dans chacun des quatre premiers verres, tous les jours.

Le ſur-lendemain de la ceſſation des eaux, M. ſera purgé avec la doſe purgative preſcrite; & huit jours après on le repurgera, ſeulement avec une once de *Catholicum* - double, légerement bouilli dans un gobelet d'eau, y faiſant fondre deux onces de manne : dans la colature faite avec expreſſion, on jettera un gros de ſel végetal.

Enſuite, Monſieur prendra pendant

un mois, les trois pilules ſuivantes à ſon diner, dans une cuillerée de potage :

Prenez limaille d'acier préparé, extrait d'élixir de propriété, extrait d'*Enula-campana*, & extrait de centaurée, de chaque cinq grains: du tout ſoit faite maſſe, dont on fera trois pilules argentées, pour une doſe.

Cette méthode ſera ſecondée d'un régime qui n'admettra que des viandes blanches, exclura tous ragouts, épices, fruits, légumes, ſalades, & toutes liqueurs ſpiritueuſes. Si Monſieur pouvoit dans la ſuite faire ſa boiſſon ordinaire de l'eau de Forges, qu'il ne lui eſt pas d'ailleurs trop difficile de faire tranſporter chez lui, nous compterions ſur un ſuccès encore plus parfait; & nous le prions par des ſentimens d'attachement dont nous lui ſommes comptables, & à ſa famille, de vouloir nous informer de ſa ſituation, afin de ſuppléer ce qui ſera néceſſaire dans une ſaiſon propre à favoriſer des démarches plus actives, à ce qui paroitroit encore manquer.

Délibéré, &c. A Paris, ce 13 Juin 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXII.

Surdité, difficulté de respirer.

UN jeune homme âgé de 23 ans, a été attaqué dès l'âge de quinze ans d'une surdité subite, qui a duré deux ans avec de fréquens maux d'oreilles, accompagnés de tintemens & certains battemens réglés. Après deux ans écoulés, la surdité cessa tout à coup au commencement de l'été, & fut suivie d'une maladie d'un autre genre. C'étoit une respiration gênée, & qui ne se tiroit qu'avec peine : ensorte que le Malade sembloit en quelques momens étouffer. Cette nouvelle maladie nonobstant les saignées & purgations réitérées, ne finit qu'avec l'été; & la surdité y succéda, mais néantmoins moins grande, & elle a diminuée peu à peu ; ensorte cependant qu'il lui est resté la surdité d'une oreille, & que l'autre paroît ménacée d'un pareil accident, sur-tout en hiver, où les vaisseaux étant plus gonflés & engorgés, les mêmes sentimens continuent avec

quelque douleur, & une espece de bruit & de battement réglé, quelquefois même de la difficulté dans la respiration. Le Malade demande quels remedes il doit y employer, & quel genre de vie il doit suivre.

A S. D.... le 15 Fevrier 1743.

AUTRE EXPOSÉ.

MONSIEUR,

J'Ai pris la liberté il y a quelques mois, de vous charger d'un mémoire à consulter; une nouvelle maladie d'une espece singuliere, m'oblige de vous importuner une seconde fois.

C'est une difficulté de respirer, si grande en certains tems, qu'il semble que j'aille étouffer; néantmoins sans aucune douleur ni oppression d'estomac. C'est sur-tout dans les grandes chaleurs où les endroits les plus frais me fournissent à peine de l'air, que le mal se fait sentir avec plus de violence.

Une maladie si hétéroclite a décon-

certé tout l'art des medecins; une saignée faite par leur ordre, & plusieurs lavemens pris dans l'espace de huit jours, ont à la vérité diminué, mais non entierement guéri mon mal. La diversité de leurs sentimens sur la cause de cette étrange maladie, m'oblige d'avoir recours aux Médecins de Paris, dont l'expérience ne le cede point à la leur. Ici c'est selon les uns, une trop grande abondance de sang dont la circulation ne se fait qu'avec peine; je suis cependant très-maigre & très-pâle: selon les autres, c'est une chaleur de foie, une obstruction dans les poûmons, un grand feu dans la poitrine & dans le bas-ventre. Quelques-uns l'attribuent à une tête trop chargée, qui envoie quantité d'humeurs à l'estomac; ils m'apportent pour preuve la surdité, les tintemens d'oreille dont je me plaignois par le mémoire que j'ai eu l'honneur de remettre, & que je vous prie de vouloir bien joindre à celui-ci, pour les communiquer tous deux aux Medecins. Je pense que c'est la vraie source de mon mal. Mon Chirurgien juge qu'il seroit à propos de saigner du pié, purger; & ensuite prendre les eaux

de ſaint Denis, ou le petit-lait.

Je crois qu'il eſt à propos que je remarque mon tempérament, & mes occupations ordinaires, pour faciliter aux Medecins la découverte du genre de ma maladie. Mes occupations ſont d'écrire & de lire continuellement, ſans preſque aucun relâche : je marche peu, je ſuis très-mélancolique, je ne dors preſque point, je ſuis d'un tempérament délicat, que la moindre fatigue incommode, très-échauffé, pas libre du ventre, le viſage fort boutonné, la poitrine très-ſeche & fort foible, mouchant & crachant fort peu.

Pardon, Monſieur, ſi je vous ennuie ici du long récit de mes incommodités, la néceſſité m'y oblige : la bonne volonté dont vous m'honorez, me fait prendre cette liberté. J'eſpere que vous ne me refuſerez pas la grace que je vous demande, & que vous voudrez bien avoir la bonté de m'envoyer la conſultation de votre Medecin, ou même de pluſieurs, ſi cela eſt poſſible, le plutôt que vos occupations vous le permettront : car le moindre délai me paroît être funeſte, & je craindrois qu'elle ne vînt trop tard. Si le Seigneur

me conſerve la vie, j'aurai l'honneur de vous en témoigner ma vive reconnoiſſance à Moulinantes, & le profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, T......

A S. D..... le 21 *May* 1743.

RÉPONSE.

QUelque ſinguliere qu'ait paru la maladie aux perſonnes qui ont été juſqu'à préſent conſultées, on y reconnoit cependant un caractere de rhumatiſme dont les différentes impreſſions prouvent la vraie cauſe, loin de la diſſimuler; & ſi dans la variété des ſymptomes on ne trouvoit point des inſtructions ſuffiſantes, les obſervations que donne Monſieur ſur ſon tempérament, & ſur ſon genre de vie, fourniroient des éclairciſſemens qui juſtifient l'idée que nous avons de la nature de ſon mal.

Un vice de conſiſtence dans les fluides

des, & ſur-tout dans la lymphe, & un vice de qualité, ſont les principaux agens; les ſolides ne ſont affectés que par contre-coup : ceux-ci ne ſont dans une tenſion ſpaſmodique, & dans une contraction ſpaſtique, que par la ſtaſe qu'occaſionne l'épaiſſiſſement de ceux-là; ou par le pincement & l'agacement convulſif que procure néceſſairement leur qualité ſaline. La vie ſédentaire ſans aucun exercice du corps, la contention continuelle de l'eſprit, le défaut de ſommeil, diſſipent les parties ſpiritueuſes des liqueurs, donnent lieu par conſéquent au développement des ſels; entraînent néceſſairement un épaiſſiſſement des fluides, & des embarras preſque univerſels, affoibliſſent le *tonus* des fibres &: ſi notre ſentiment pouvoit laiſſer quelque doute, les remarques que fait Monſieur le Malade ſur la fatigue qu'il éprouve au plus léger exercice, ſur les boutons multipliés au viſage, ſur la ſécheresse & la foibleſſe de poitrine, & ſur le peu d'évacuation qu'il fait tant par les narines, que par la bouche, ſont plus que ſuffiſantes, pour convaincre; ſur-tout lorſqu'il s'agit d'un mélancholique, dont le ventre eſt tou-

jours resserré. Quant au déplacement de l'humeur dans les deux saisons les plus contraires, il acheve de prouver encore ce que nous pensons, sans être obligé de nous expliquer davantage.

Pour satisfaire utilement aux indications, il faut 1°. lever les embarras que souffrent les vaisseaux du cerveau, toujours plus disposés à se contracter, par leur enfractuosité multipliée, qui présentent des obstacles continuels à la libre distribution des liqueurs; & par la délicatesse des parois, dont la foible élasticité n'agit qu'avec langueur sur des fluides épaissis. 2°. Restituer une légitime fluidité aux liqueurs. 3°. Emousser les sels dont elles sont empreintes, & leur rendre les parties balsamiques dont elles sont dépouillées. Enfin remettre les solides dans leur légitime élasticité.

Dans ces vûes, le conseil sous-signé est d'avis que l'on tire d'abord deux petites palettes de sang au bras, pour disposer à la saignée du pié qui sera faite le même jour, à pareille quantité; afin que les forces permettent de la répéter le lendemain, & par une préférence nécessaire, par rapport à

l'impreſſion que fait ordinairement la maladie ſur les parties ſupérieures ; & comme Monſieur eſt naturellement délicat, nous conſeillons la ſaignée légere, mais réitérée ; afin qu'en ménageant les forces, nous obtenions cependant les avantages d'une plus puiſſante révulſion.

Après la derniere ſaignée, nous ſommes d'avis que Monſieur prenne le petit-lait préparé avec la crême de tartre, & bien clarifié, à la quantité de trois demi-ſeptiers, meſure de Paris, chaque jour, par gobelet de demi-ſeptier chaque, chauffé au bain-marie, à une demi-heure de diſtance l'un de l'autre. Le ſoir on donnera un remede d'une décoction de feuilles de laitue & de poirée : dans la colature on délayera quatre onces de miel de Nénuphar. Après avoir gardé cette conduite pendant cinq ou ſix jours, on purgera Monſieur avec un minoratif compoſé de la décoction de la moelle d'une demi-livre de caſſe en bâtons, légerement bouillie dans une chopine de petit-lait ; y faiſant fondre deux onces de manne : dans la colature on délayera une once de ſyrop de pommes compoſé ; pour deux

doses, qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque. Le lendemain de la purgation, Monsieur reprendra le petit-lait dans la regle prescrite, & après pareille distance, sera purgé de la même maniere. Pendant ce tems, le régime consistera en bouillons, potages, & viandes blanches, au diner seulement : le soir Monsieur se contentera d'un potage. Les bouillons pour chaque jour, seront faits de deux livres de rouelle de veau, d'une demi-livre de tranche de bœuf, & d'un poulet. La boisson ordinaire sera avec un poulet maigre, dépouillé de ses extrémités, dans le corps duquel on mettra une once de graine de melon grossierement concassée ; on coudra l'ouverture à longs points, & on fera bouillir dans deux pintes & demie d'eau, réduites à trois chopines. On évitera tout travail d'esprit, & on exercera modérément le corps.

Après ces préparations, Monsieur prendra huit jours l'eau minérale de Cransac, deux pintes chaque jour, le matin à jeun ; en huit gobelets de demi-septiers chaque, chauffé au bain-

marie, à un bon quart-d'heure de diſtance l'un de l'autre ; il pourra déjeuner deux heures après le dernier verre. Si cette eau paſſe aiſément, on ſupprimera tout ſel; autrement, on fera fondre dans le premier verre ſeulement, deux gros de ſel polycreſte de la Rochelle. Deux jours après avoir ceſſé l'uſage de l'eau minérale, on purgera Monſieur en deux doſes, préparées avec un poulet maigre, dans le corps duquel on mettra ſix onces de caſſe préparée, & trois onces de manne : on coudra l'ouverture & fera bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau : en l'ôtant du feu, on y jettera cinq ou ſix cœurs de laitue : on tirera la liqueur promptement au clair, on en donnera dans les diſtances marquées. Quatre jours après, on réitérera cette purgation.

Enſuite, ſans avoir aucun égard à la chaleur de la ſaiſon, Monſieur commencera l'uſage du lait d'âneſſe, le ſoir trois heures après ſon potage ; & s'il paſſe aiſément, on le donnera deux fois par jour : c'eſt-à-dire, la ſeconde le matin vers les cinq heures ; il continuera pendant un mois, il ſe purgera deux ou trois jours avant de le fi-

nir, comme il vient d'être proposé.

Enfin, si la poitrine ne souffre aucun embarras, nous comptons beaucoup sur un bain domestique, d'eau médiocrement chauffée, deux heures chaque jour, le matin au réveil. On continuera pendant la quinzaine; & sur-tout on entretiendra la liberté du ventre par des remedes plus ou moins composés, selon le besoin. Au reste, nous abandonnons nos réfléxions & notre méthode à la sagesse de Monsieur le Medecin ordinaire, qui voudra bien nous informer du succès, s'il reste quelque chose à desirer pour la guérison de Monsieur son Malade.

Délibéré par nous, &c. A Paris, ce 26 May 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXIII.

Digestions depravées, tumeurs occupantes les ovaires.

LA personne en question est née en 1701 & mariée en 1722, elle n'a jamais été grosse. Elle est plutôt petite

que grande, plus maigre que graſſe, ſon tempérament eſt fort vif, participant d'ailleurs beaucoup du naturel François. La ſenſibilité d'eſprit lui a de tout tems d'abord mis le ſang en agitation. Dès ſa jeuneſſe ſa conſtitution a été fort délicate, l'eſtomac mauvais, fort ſujet aux aigreurs, preſque toujours incapable de bonne digeſtion, & vraiſemblablement fourni de phlegmes. Ces aigreurs vont à l'excès : elles incommodent les aſſiſtans lorſque la perſonne en queſtion rend ce que ſon eſtomac refuſe de digerer : preſque tous les jours elle ſe trouve dans le cas une fois plus que l'autre. Elle eſt obligée de s'abſtenir de toute graiſſe, de lait, de patiſſerie, de confitures, & de tout ce qui eſt doux ou difficile à digérer. Cette foibleſſe d'eſtomac a toujours empêché de ſuivre la cure de la maladie ; elle en a entrepris un grand nombre ; celle du petit-lait, des bouillons aux herbes, des eaux minérales de toute eſpece : les eaux minérales & nommément celles de Carlsbade, quoique priſes en abondance, n'ont operé que par l'urine. Dans ſa jeuneſſe, elle a été fort ſujette aux obſtructions, toutes ſortes de pur-

gations ne lui ont jamais fait que peu d'effet, moins qu'aux robustes. En général, cette personne a toujours été maladive, mais jamais sujette a une grande maladie, hormis une fois à la fievre tierce qu'elle a eue trois mois, en l'an 1740. Dans sa jeunesse elle s'est fort lassée : à l'âge de seize ans elle a eu ses ordinaires sans difficulté & sans les faciliter par des remedes : elle les a toujours eues copieuses, très-souvent avant terme, précédées & suivies de fleurs blanches, cela continue. Il en a été de même dans la fievre de l'année 1740.

L'année 1739. il s'est inopinément fait sentir au bas-ventre du côté droit, une enflure à peu près de la grosseur d'une noix. D'abord cette enflure n'a point causé de spasme, ni n'a fait mal lorsqu'on l'a pressée, par conséquent elle n'a point empêché d'agir. Depuis l'année 1739. jusqu'à 1741. cette tumeur est allée insensiblement en augmentant. Alors; savoir, l'an 1741. elle a déja été dure comme une pierre, & de la grosseur à peu près d'une pomme des plus grosses. Cette enflure a de tout tems été mouvante, & elle l'est

encore actuellement : son racornissement n'a point excité de douleurs. Ladite année 1741. il s'est manifesté une autre enflure : cette seconde enflure a pris place au-dessus de la premiere sous le nombril au côté droit. Depuis l'année 1741. jusqu'à présent, cette seconde enflure s'est allongée au haut, de maniere qu'actuellement elle s'étend au-dessus du nombril à peu près de la largeur de la main, toujours vers le côté droit. Ces deux tumeurs paroissent intérieurement réunies : en les touchant on les croiroit séparées. Elles pourroient être comparées à deux grosses pommes, qui n'ont qu'une même tige, ou un avorton à deux têtes : cependant l'enflure d'en bas ; à savoir, celle qui s'est fait sentir la premiere, paroît encore à l'heure qu'il est plus grosse que l'autre : elle paroît peut-être telle, parce qu'elle est plus exposée à l'attouchement que ne l'est celle d'en haut qui est venue la derniere. Ces deux tumeurs sont également dures comme une pierre, ainsi qu'il a été dit à l'égard de la premiere.

Entre ces deux tumeurs, il s'en est fait sentir une troisieme il y a trois ou

quatre mois : cette troisieme tumeur occupe au côté gauche à peu près le même endroit, ou se trouve au côté droit la premiere des deux. D'abord cette troisiéme tumeur a été mince comme la premiere, à peu près de la grosseur d'une noix; cependant depuis les trois ou quatre derniers mois, cette troisieme tumeur s'est rapidement accrue, de sorte qu'à présent, elle est aussi grosse à peu près que la tête d'un enfant nouveau-né, ou comme une des plus grosses pommes. Il est à remarquer que cette troisiéme & derniere tumeur a fait en trois ou quatre mois autant de progrès qu'a fait la premiere dans l'espace de trois ou quatre ans. Ce qui paroît encore mériter attention, c'est que cette troisiéme tumeur s'est réunie avec la premiere, de façon que ces deux tumeurs, la premiere & la troisieme, occupent à présent tout le bas-ventre : elles l'ont entierement durci & enflé, paroissant à présent n'être qu'une seule tumeur. Ces trois tumeurs ne se font pourtant gueres remarquer lorsque la personne en question marche ou qu'elle est habillée. Au lit, le matin, elles se font sentir beaucoup plus que le

soir. De tems en tems ces tumeurs causent d'elles-mêmes quelque douleur laquelle se fait sentir un peu plus, lorsque le tems des régles approche. Alors & quelquefois aussi dans un autre tems elles causent du spasme & un battement léger pareil à celui du pouls. Ce battement ne se fait sentir que dans la premiere de ces tumeurs, au bas du côté droit.

Au sujet du régime de vivre que suit la personne en question, & à l'égard de l'état présent de sa constitution, on a cru bien faire d'ajouter ce qui suit.

Cette personne mange peu, comme elle a toujours fait; elle ne manque pourtant pas d'appétit, elle dort assez. Sa boisson ordinaire est de l'eau & séparément du vin rouge, à qui en ce pays on donne le nom de Pontac: elle ne sauroit supporter le vin du Rhin, ni celui de la Moselle, ni tout autre qui tire sur l'aigre. Ces sortes de vins lui causent des aigreurs très-grandes, aussi l'estomac ne les supporte-il pas. La personne dont il s'agit aime le thé, le caffé & le chocolat. Ce qui paroît contradictoire, c'est qu'elle peut bien supporter le chocolat malgré sa douceur

& sa graisse. Trois ou quatre heures après diner, la soif lui vient ordinairement : alors & presque toujours, elle a les mains chaudes, mais elle ne les a jamais humides, que lorsqu'elle se porte plus mal qu'à l'ordinaire. Les voyages à petites journées & traites, l'échauffent & lui font venir de la couleur au visage ; souvent aussi sans y donner lieu, la chaleur y monte subitement, sur-tout lorsque l'estomac devroit faire ses fonctions, elle est aussi fort sujette à la migraine : le mouvement du carosse la cause, ou le trop d'air ou celui du serain, ou quand elle abrege le sommeil. Vers le soir, principalement en hiver, elle a sans sortir de la chambre les piés froids comme glace. Il ne s'échauffent qu'après avoir passé au lit une couple d'heures. Cette personne est actuellement presque toujours constipée. Elle se retire rarement sans avoir fait des efforts auxquels le succès ne répond pas toujours, ni à proportion des alimens qu'elle prend, qui en partie se convertissent en phlegmes : elle est d'ailleurs encore presque aussi vive & agissante qu'elle a été à la fleur de son âge. A la voir sans être

informé de ſon état, on croiroit qu'elle n'eſt ſujette à aucune incommodité. Elle a l'œil encore vif & le teint preſque toujours pareil à celui d'une perſonne qui ſe porte bien.

Sur cet expoſé qu'on a fait le plus exact & le plus précis qu'il a été poſſible, on demande quelle peut être la cauſe & la nature du mal, quel remede il y auroit à y apporter, & quel régime il y auroit à preſcrire à la Malade convenables l'un & l'autre à ſa conſtitution, pour parvenir à la guériſon du mal, ou au moins pour en empêcher le progrès.

Le 10 *Mai* 1743.

RÉPONSE.

SUr l'expoſé qui nous a été communiqué, le conſeil ſouſſigné eſtime que le principe des infirmités auxquelles la Dame pour qui l'on conſulte eſt ſujette, provient de digeſtions dépravées. Les fréquens rapports d'aigreurs, l'odeur de l'haleine, la ſoif & la chaleur qui ſurviennent quelques heures

après le repas, les regles précédées & ſuivies de fleurs blanches, en ſont des preuves inconteſtables. Le chyle participant de l'aigre, contracte une mauvaiſe qualité qu'il communique au ſang, & ſpécialement à la lymphe. Cette lymphe devenue gluante, groſſiere & viſqueuſe, s'engorge dans les vaiſſeaux qui lui ſont deſtinés; & c'eſt d'elle que les trois tumeurs exiſtantes au bas-ventre, tirent leur origine. La cauſe en a été perſévérante, puiſque depuis longtems toutes les digeſtions ont plus ou moins participé de l'aigre contenu dans l'eſtomac. Les parois des vaiſſeaux lymphatiques ſe ſont trouvés forcés comme par dégrés, & inſenſiblement dilatés outre meſure, ſur-tout dans les ovaires, que nous ſoupçonnons être le ſiege des tumeurs qui ſe manifeſtent à droite & à gauche dans le bas-ventre. Leur ſituation, & le défaut de graiſſe depuis vingt-un an ſemblent confirmer notre idée.

Juſqu'à préſent nous ne croyons pas la matrice intéreſſée dans la maladie, puiſque les fonctions ſont plus que régulieres; mais nous craignons que dans un autre tems critique, elle n'y parti-

cipe, ou qu'il ne se fasse quelque épanchement dans l'abdomen, ou qu'enfin la phthisie n'en soit la suite.

Il ne nous paroît aucunement possible de tenter la résolution des tumeurs; elles sont dégénérées en schirres, qu'il convient de respecter. On viendroit plutôt à bout de fondre le sang, & la lymphe, que de dissoudre aucune desdites tumeurs. Notre objet unique est donc d'en arrêter le progrès, & d'obvier à la production de nouvelles. Pour cet effet, il est à propos de détruire l'aigre de l'estomac, de rendre en conséquence les digestions meilleures, de concilier au chyle & à la lymphe qui en provient, autant de douceur & de fluidité, qu'ils ont d'acrimonie & de viscosité; nous espérons que les remedes proposés répondront à nos intentions.

Nous sommes donc d'avis que Madame prenne des demi-bains pendant une quinzaine de jours. Dans chaque bain, elle prendra un bouillon fait avec une demi-livre de rouelle de veau, une once de racine de patience sauvage, demi-once de racine d'*Enula-campana*, de feuilles & sommités de mar-

rube blanc, des feuilles d'aigremoine; de chaque une poignée; de véronique & sommités de petite centaurée, de chacune une demi-poignée : faites bouillir le tout selon l'art dans suffisante quantité d'eau pour en faire deux bouillons, dont Madame prendra l'un au milieu du demi-bain; & l'autre quatre heures après son diner. Dans le bouillon du matin l'on écrasera vingt cloportes en vie & bien lavés.

Madame sera purgée tous les huit jours, ou avec une once de casse cuite, ou avec un quarteron de casse en bâtons, bouillie dans deux verres d'eau. On pourra en augmenter la dose, ou la réiterer le lendemain, suivant l'effet.

Les bains finis, Madame passera à l'usage des pillules suivantes.

Prenez safran de Mars apéritif, gomme ammoniac, de chaque deux gros; cachou, yeux d'écrévisses préparés, de chaque un gros & demi; diaphorétique minéral, cinnabre naturel, de chaque un gros; extraits de kinkina, de rhubarbe, & d'élixir de proprieté, de chacun deux scrupules : mêlez le tout selon l'art, & en faites avec une

ſuffiſante quantité de ſyrop *de praſſio* une maſſe que vous partagerez en pillules de ſix grains chaque, & que vous envelopperez de feuilles d'argent.

Madame prendra tous les matins à jeun ſix de ces pillules, & boira pardeſſus un verre d'une légere décoction de ſquine, il faut de la perſévérance dans l'uſage de ces remedes, la lymphe étant viciée de longue main, l'on ne peut ſe flatter de la corriger que par des remedes continués pendant un long-tems. Nous nous bornons aux remedes ci-deſſus preſcrits, pour nous conduire ſuivant l'effet qu'ils auront produit, ſi l'on nous en donne avis.

Le régime doit ſoutenir l'efficacité de nos remedes. Le maigre, le laitage, la ſalade, les ragouts, les liqueurs ſpiritueuſes, la viande noire, ſont abſolument contraires. Madame ſe contentera de bouillons, de ſoupes, de crême de riz, de viandes blanches, trempera bien ſon vin, & ne ſoupera que très-légerement. Elle fera un exercice moderé, ſe diſſipera, & s'occupera le moins que faire ſe pourra.

Délibéré par les Docteurs ſouſſignés. A Paris, le 5 Juin 1743.

M., V.. le T.. A.. H., le H..

CONSULTATION XXIV.

Dartre, & Rhumatiſme goutteux.

MEmoire à conſulter pour une Dame de Poitiers, laquelle à l'âge de dix-huit ans, eut une petite bouſle qui lui ſurvint ſur le bout du nez, où il y avoit une rougeur autour, qui reſſembloit à une brûlure faite par de l'eau chaude. Elle l'a percée avec une épingle, il en ſortit une ſéroſité rouſſe. Il s'y fit une petite croûte, ſous laquelle il reſtoit une humidité qui la fit tomber, & en forma une autre qui a ſubſiſtée juſqu'à l'âge de trente-huit ans. Pour la guérir, on la fit ſaigner, purger, baigner quatre à cinq fois. On y appliqua différens topiques, comme blanc rhaſis, ſuc de chelidoine, eau-de-vie camphrée, pendant l'uſage de ces remedes il n'y avoit point de croûte; dès qu'on l'a caſſé, il s'y en eſt formé. A l'âge de trente-huit ans, il y a dix ans, elle eut la petite vérolle plus abondamment à la face qu'ailleurs, dans l'endroit de la tumeur il y en

avoit un grain qui excédoit tous les autres en groſſeur, qui forma une croûte qui fut long-tems à tomber : elle l'arracha, il en ſortit du ſang par une petite racine qui tenoit la croûte. Depuis ce tems l'humeur s'eſt toujours jettée de ce côté, & la croûte s'eſt plus étendue qu'à l'ordinaire. On l'a ſaignée, purgée, on lui a fait prendre le lait coupé, les bouillons amers & les bains domeſtiques, avec l'uſage des topiques ; ce qui a réuſſi pendant un tems & fait tomber entierement les croûtes. On a pourtant remarqué qu'il reſtoit toujours du côté droit du nez un petit bouton blanc qui peut contribuer à abreuver la partie affligée. Depuis un an elle s'apperçoit que l'humeur qui forme les croûtes ſur le nez, pénétre juſques dans les narines, & un peu dans les oreilles. Il eſt à propos de rapporter ici le tempérament : elle eſt phlegmatique, fort petite, abondante en ſang ; elle n'a plus ſes regles ſi régulierement ni ſi abondamment. Depuis quatorze ans elle a eu ſept ou huit fois des rhumatiſmes goutteux, il lui deſcend quelquefois une humeur très-âcre, cauſée par des pituites &

rhumes de cerveau. On regarde l'humeur qu'elle a ſur le nez, comme dartre, qui n'eſt ni vive, ni farineuſe.

RÉPONSE.

QUelque ancienne que ſoit la maladie, dont on nous communique l'expoſé, la guériſon peut être encore eſpérée, pourvû que Madame ſoit exacte à ſuivre la méthode qui lui ſera preſcrite. La cauſe en eſt connue, & des expériences multipliées répondent du ſuccès qu'on doit attendre des remedes. Il eſt conſtant que le vice eſt eſſentiellement lymphatique, que l'impreſſion qui ſubſiſte depuis tant d'années eſt dartreuſe, & que le rhumatiſme goutteux reconnoît le même principe : par conſéquent il faut un aſſujettiſſement proportionné. Dans l'uſage des remedes & du régime ; la moindre licence que s'accorderoit la Malade, deviendroit un obſtacle, ou cauſeroit un retard conſidérable à la guériſon, qu'on doit d'ailleurs d'autant plus travailler à procurer, que le reflux de l'humeur ſur quelque viſcere,

rendroit dangereux un état qui jusqu'à présent n'est qu'incommode.

Pour remplir utilement les indications, nous sommes d'avis que Madame soit saignée au bras, à la quantité de deux palettes seulement, & que le même jour, on en tire trois au pié. Cette saignée sera répétée si les vaisseaux paroissent trop pleins. Deux jours après, on purgera Madame avec un minoratif composé de la moelle de six onces de casse en bâtons, bouillie légerement dans une chopine de petit-lait; y faisant fondre deux onces & demie de manne; dans la colature on délayera une once de syrop de pommes composé; pour deux doses, qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, & un bouillon une heure & demie après chaque. Ces deux bouillons seront faits avec une demi-livre seulement de rouelle de veau; en l'ôtant du feu, on y jettera feuilles de laitue, & de scolopendre, de chaque une poignée: on tirera ensuite la liqueur au clair, sans expression.

Deux jours après, Madame sera purgée une seconde fois de la maniere suivante.

Prenez follicules, rhubarbe, & agaric, de chaque un gros; sel végétal deux scrupules: mettez le tout en infusion sur les cendres chaudes du soir au lendemain dans un gobelet d'eau; puis faites de nouveau chauffer assez la liqueur pour y faire fondre deux onces de manne: à la colature ajoutez trois gros de fleurs d'orange; pour une dose, les bouillons comme ci-dessus.

Dès le jour suivant, Madame commencera les bouillons apéritifs, pour affiner la lymphe, & d'épurer les liqueurs.

Prenez un poulet maigre dont on ôtera les extremités: faites bouillir dans suffisante quantité d'eau, réduite à deux bouillons ordinaires; un quart-d'heure avant d'ôter du feu, jettez-y une once & demie de racine de patience sauvage coupée par tranches: un demi-quart-d'heure après ajoutez-y feuilles de cresson de fontaine, de cerfeuil, de chicorée sauvage, & de pariétaire, de chaque une poignée: versez ensuite la colature sur trente cloportes écrasés; passez & pressez: ajoutez un gros de sel *de duobus*; partagez en deux bouillons, dont l'un sera don-

né le matin au réveil ; l'autre l'après-midi, trois heures & demie après le dîner.

Madame continuera ces bouillons pendant trois ſemaines ; & de huit jours l'un, on ajoutera deux onces de manne dans le premier bouillon. Pendant ce tems, la boiſſon, hors les repas, ſera l'eau de Vichy, dont Madame prendra environ deux pintes chaque jour.

Enſuite, nous conſeillons le bain domeſtique, l'eau peu chauffée, ſans cependant y recevoir le froid, deux heures chaque jour, le matin à jeun. Au ſortir du bain, donner un bouillon fait avec un poulet maigre, dans le corps duquel on aura mis une demi-once de graine de melon groſſierement concaſſée : en ôtant le bouillon du feu, on y mêlera une cuillerée de ſuc de fumeterre tiré par expreſſion. Il faut continuer pendant quinze jours, après leſquels Madame ſera purgée avec une once de *catholicum* double, & deux onces de manne, dans un gobelet d'eau, pour une doſe. On donnera la veille au ſoir, un bol fait de huit grains *d'aquila-alba*, lié avec ſuffiſante quantité de conſerve de roſes.

Deux jours après cette purgation, Madame commencera l'usage de l'eau de Cransac, à la quantité de deux pintes, & continuera de même pendant dix jours. Elle sera prise en gobelets de demi-septier chaque, médiocrement chauffée, à un quart-d'heure de distance l'un de l'autre, sans addition de sel, afin de ne les point trop précipiter par les sels. Le onzieme jour on purgera comme il vient d'être ordonné.

Ces préparations conduisent avantageusement à l'usage du lait d'ânesse, qui sera donné le matin au réveil, & le soir trois heures après le souper, qui ne sera que d'un potage gras, le régime consistera en bouillons, potages, viandes blanches, au diner seulement; & Madame s'interdira tous ragouts, fruits, légumes, & toute espece de vins.

Extérieurement on employera la pomade suivante, qu'on mettra soir & matin sur les endroits dartreux.

Prenez feuilles de cresson de fontai- & bayes de geniêvre, de chaque une poignée; écrasez-bien le tout dans un mortier : ajoutez une demi-livre de beurre

beurre frais ; faites cuire suffisamment le tout ensemble : passez & exprimez fortement.

Après un mois de lait d'ânesse, on donnera un doux minoratif ; & pendant le jour de la purgation & le suivant, Madame ne vivra que de bouillons & potages ; afin de commencer le troisiéme jour, l'usage du lait de vache pour seule nourriture. Lorsqu'on sera certain qu'il passera aisément ; c'est-à-dire, après quatre ou cinq jours, on accordera les potages au lait, le gruau de Bretagne, la semouille, le vermichel, bouillie faite avec le riz battu : toutes ces préparations seront toujours avec le lait. On pourra quelquefois donner un œuf frais. La boisson ordinaire sera faite alors, avec une infusion à froid, de deux gros de squine coupée en morceaux, sur cinq demi-septiers d'eau, du soir au lendemain ; Il faut continuer jusqu'à parfaite guérison.

Délibéré &c. A Paris, ce 7 Juillet 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXV.

Goutte, fievre lente, maux de tête, foiblesse d'estomac.

MOnsieur le Thieullier qui fait l'honneur à mon frere de l'aimer, est prié de se souvenir que c'est un garçon âgé environ de cinquante-huit ans, d'un tempérament délicat & fort vif. Il a eu quelques atteintes de goutte les trois ou quatre dernieres années, & même de tems à autre quelques fievres dont il s'est toujours guéri au moyen de trois, & quelquefois quatre saignées.

Depuis deux mois & plus, il est attaqué d'une fievre lente, qui lui a causé plusieurs foiblesses, maux de tête, foiblesses d'estomac, & même dans les jambes : il se plaint que l'estomac fait mal ses fonctions. Il a été saigné jusqu'à trois fois ; il a aussi été purgé trois différentes fois ; le kinkina qu'il avoit pris d'abord n'a point eu d'effet ni de prise sur cette fievre. Il avoit commencé les bains qu'il a pris jusqu'à sept ou

huit fois ; mais il ne les a point continué.

Monſieur le Thieullier eſt prié de vouloir bien dire ſon ſentiment, ſoit ſur les remedes, ſoit ſur le régime de vie que le Malade doit garder.

J'avois oublié de marquer que le Malade a pris des bouillons amers, & de différentes herbes, pendant quinze jours, dont il prétend s'être mal trouvé.

RE'PONSE.

QUoiqu'on ait répondu ſagement aux indications de la maladie, il paroît cependant que les ſymptomes ſubſiſtent les mêmes ; c'eſt pourquoi l'inutilité des remedes pratiqués juſqu'à préſent, nous détermine à propoſer ceux dont nous abandonnerons le choix & l'application à la prudence de Monſieur le Medecin ordinaire, dont la bonne pratique & les lumieres nous ſont connues depuis long-tems.

Nous ſommes donc d'avis que Monſieur de B..... ſoit ſaigné au pié, à une quantité proportionnée aux forces : que le ſur-lendemain il ſoit purgé avec

follicules, écorce du Pérou, rhubarbe, & agaric, de chaque un gros, le tout légerement bouilli dans un demi-ſeptier d'eau, y faiſant fondre deux onces de manne; dans la colature on ajoutera un gros de ſel de Glauber; eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque trois gros, pour une doſe.

Deux jours après, on donnera l'opiat ſuivant, à la quantité d'un gros & demi chaque fois; trois doſes dans la journée, à trois heures de diſtance l'une de l'autre, prenant un bouillon une heure & demie après chaque.

Prenez fleurs de petite centaurée ſéchées & pulvériſées, trois gros; écorce du Pérou, une once & demie; corail, yeux d'écréviſſes, de chaque un gros & demi; ſel ammoniac & de tamariſc, de chaque un gros; poudre de cloportes, quatre ſcrupules, avec ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe, ſoit fait opiat.

Immédiatement après chaque doſe, Monſieur prendra l'infuſion de fleurs de tilleul, une forte pincée; racine de patience ſauvage coupée par tranches, une demie once; dans un gobelet d'eau;

tirer la liqueur au clair, puis y délayer une demi-once de syrop de stæchas, pour une dose ; pendant tout ce tems, Monsieur gardera un régime exact, & ne vivra que de bouillons & potages. On entretiendra la liberté du ventre par un remede chaque jour, fait de la décoction de feuilles de laitue & de poirée : dans la colature on délayera quatre onces de miel de nénuphar.

Après avoir continué l'usage de l'opiat ci-dessus autant de tems que l'aura déterminé Monsieur le Médecin ordinaire, on purgera Monsieur le Malade avec un simple minoratif ; & dès le lendemain, il prendra la teinture suivante, qu'il continuera pendant un mois, le matin à son réveil.

Prenez écorce du Pérou, demi gros; rhubarbe concassée, un scrupule ; racine de patience sauvage coupée par tranches, six gros ; canelle concassée, douze grains : faites infuser le tout du soir au lendemain sur les cendres chaudes, le vaisseau bien couvert, dans un demi-septier d'eau. Tirez ensuite la liqueur au clair, puis trempez-y doucement, trois ou quatre fois la boule de Mars suspendue par le ruban. Monsieur

prendra cette dose comme il est dit ; chaque fois chauffée suffisamment.

Nous avons lieu d'espérer que ces précautions disposeront utilement Monsieur le Malade à prendre alors l'eau minérale froide savonneuse de Plombieres, en boisson ordinaire dans la journée, à la quantité d'environ deux pintes chaque jour. Il continuera pendant deux mois.

Délibéré, &c.... ce 6 Juillet 1743.
LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXVI.

Digestions troublées par disposition habituellement inflammatoire.

LA personne qui a les maux d'estomac, les a depuis près de 18 ans. Ils commencerent par des pesanteurs après le diner. Quelques années après on s'apperçut qu'elle faisoit par les urines du petit gravier rouge comme la poudre des petits sabliers. Elle croyoit que c'étoit la cause de ses pesanteurs d'estomac ; elle sentoit pour lors des

grands feux, & aux reins. On lui fit prendre les bains domeſtiques qui ne lui firent pas un grand effet. L'année enſuite elle prit les eaux de Wals pendant neuf jours de ſuite, qui arrêteterent les graviers, qu'elle ne faiſoit plus que par intervalles. Elle reprit les mêmes eaux l'année d'enſuite ; depuis ce tems-là elle n'eſt plus ſujette aux graviers. Les peſanteurs d'eſtomac ont continué de même trois ou quatre heures après le diner, elle en eſt ſouvent fort travaillée. Elle eſt précédée par des foibleſſes & un beſoin de nourriture : dans ce tems-là, quand elle ne prendroit qu'un verre d'eau, elle ſent que cela lui cauſe des inquietudes, des gonflemens & des feux conſidérables à l'eſtomac & aux reins. Elle conjecture que les foibleſſes ſont cauſées par la difficulté de l'eſtomac, à digérer les alimens qui ont de la peine à être diſſouts du diner au ſouper, ce qui oblige ſouvent à le paſſer avec une ſoupe fort légere, ou un bouillon. D'autres fois elle ſent de grands feux depuis la poitrine juſqu'au bas de l'eſtomac, & des rongemens dévorans qui lui donnent des grands beſoins de prendre des

nourritures : comme elle ſent qu'ils ne viennent pas d'un défaut d'alimens, il faut qu'elle s'obſerve de ne pas ſe charger l'eſtomac ; ces foibleſſes étant pour l'ordinaire les indications d'un plus grand dérangement.

Les remedes les plus efficaces ſont de ne prendre que peu de nourriture, & d'un repas à l'autre. Elle eſt cependant d'un grand appétit ; ce n'eſt que la néceſſité qui l'oblige à la diete ; & d'un tempérament d'embonpoint : depuis les maux d'eſtomac, ellle eſt tombé dans un deſſéchement conſidérable. Elle n'a jamais ni maux de cœur, ni envie de vomir ; elle n'eſt pas non plus facile à avoir de la fievre : un pouls fort concentré & lent. La poitrine & la bouche fort ſéches ; point d'altération extraordinaire ; un aſſoupiſſement preſque continuel qui ſe ſoutient pour la nuit, qu'elle paſſe aſſez tranquillement. Les Medecins ont toujours opiné que ſon mal vient d'un grand feu, & ne lui ont ordonné que des remedes rafraîchiſſans & adouciſſans, comme l'uſage du lait à diverſes fois ; des apoſemes, crême d'avoine, eaux minérales rafraîchiſſantes : tous les re-

medes ont été sans effet, excepté celui des eaux, pendant le cours du remede seulement, & du lait, lorsqu'il a tenu lieu d'autre nourriture, en le réiterant à diverses fois par jour. Il faut observer que la Malade n'a presque jamais été réglée; elle a resté bien des fois six mois, des années; c'est-à-dire, quatre & même sept années tout de suite, sans les avoir. D'autres fois elle a eu des pertes blanches, trois semaines de suite; & cela des trois ou quatre mois. Elle est à présent dans sa quarante-sixieme année. Depuis environ le mois de Mars elle les a reprises, & les a de dix en dix jours, une couple d'heures seulement. Elle n'a point été sujette aux diarrhées, que depuis environ un an, qu'elle en a très-souvent, & sur-tout depuis Pâques qu'elle l'a habituellement. Elle va tous les jours trois ou quatre fois dans la matinée; rarement après le diner, & dans la nuit. Ces évacuations ne laissent pas de lui causer de grands feux depuis la poitrine jusqu'à l'estomac, qui lui semble avoir été écorché par les matieres qui se détachent.

RÉPONSE.

SUr l'expofé fait par Madame la Malade même, on ne peut fe méprendre fur le caractere & fur les caufes de fa maladie, qui paroît d'ailleurs avoir été connue par Meffieurs les Médecins qu'on a confultés. La difficulté de digérer les alimens tant folides que liquides, les pefanteurs qui fuivent leur ufage, fembleroient d'abord marquer un relachement des fibres de l'eftomac ; mais les gonflemens & les feux dévorans que Madame éprouve après chaque repas, même le plus léger, marquent affez qu'une contraction fpaftique des fibres de ce vifcere, en diminue la capacité, au point de ne lui laiffer contenir qu'une petite quantité de nourriture ; & que le fuc gaftrique dégénéré de fa qualité légitime, agit par fon acrimonie faline fur les fibres qu'il agace continuellement : c'eft un fentiment d'autant mieux démontré, que Madame fait obferver qu'elle fent de fréquens befoins de manger, fans dégouts, & fans envie de vomir. Ainfi

la diarrhée à laquelle Madame eſt ſujette depuis un an, & plus encore depuis environ deux mois, eſt une évacuation qui ſe fait par l'expreſſion, que procure la criſpation des ſolides, & non par leur relâchement; & le ſentiment d'écorchure dont la Malade ſe plaint, lorſqu'elle va à la garde-robbe, prouve l'irritation cauſée par les ſels âcres qui prédominent.

Les indications qui ſe préſentent, ſont donc de perfectionner les digeſtions, en donnant plus de ſoupleſſe aux fibres, & en émouſſant les ſels qui produiſent leur criſpation; de dédommager la nature de l'évacuation périodique qu'elle n'a jamais qu'inſuffiſamment accordée; de procurer une détente univerſelle, & de mettre par conſéquent la Malade en état de prendre aſſez de nourriture pour ſe réparer ſans travail ſenſible, & ſans la néceſſité d'en perdre promptement le fruit, par des évacuations multipliées.

Pour obtenir ces avantages, nous ſommes d'avis qu'on commence par une légere ſaigneé du bras; & que le même jour, on tire trois palettes de ſang au pié.

Le jour suivant, Madame prendra le bain domestique d'une eau peu chauffée, deux heures chaque jour, le matin à jeun ; il ne faut point couvrir la baignoire, pour éviter la sueur & les foiblesses en sortant du bain, il faut ensuite se mettre au lit pour quelque tems, & prendre un bouillon fait de la maniere suivante.

Prenez un poulet maigre, dans le corps duquel on mettra fleur de mauve & de celles de bouillon-blanc, de chaque deux fortes pincées ; cousez l'ouverture à longs points. Ajoutez la moitié d'un cœur de veau nettoyé du sang caillé : faites bouillir à petit feu dans une pinte d'eau réduite à un demi-septier seulement : versez la liqueur bouillante sur un tamis, dans lequel vous aurez mis quelques laitues coupées en morceaux. Ce remede sera continué pendant trois semaines.

Tous les jours le soir, on donnera deux remedes d'eau de riviere, de maniere que le second soit donné aussi-tôt que l'autre aura été rendu ; dans le premier on fera fondre un demi-quarteron de beurre frais.

Le régime pendant ce tems, & jus-

qu'à ce que l'eſtomac puiſſe ſans révolte contenir & digérer plus d'alimens, ne conſiſtera qu'en bouillons faits pour chaque jour, de cette maniere.

Prenez une livre & demie de rouelle de veau, une demi-livre de tranche de bœuf; un poulet maigre, dans le corps duquel on mettra une once de riz: couſez l'ouverture à longs points: faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau: tirez la liqueur au clair; & jettez-y en infuſion ſeulement, feuilles de chicorée ſauvage & de laitue, de chaque une poignée.

La boiſſon ordinaire ſera l'eau froide ſavonneuſe de Plombieres, comme capable de porter de l'onction aux parties, & de corriger la qualité ſaline des humeurs

Après huit jours de bains, & en finiſſant leur uſage, Madame prendra la doſe purgative ſuivante.

Prenez deux onces de manne, que vous ferez fondre dans un verre d'eau de chicorée; dans la colature délayez une once de *catholicum* double, & mêlez deux gros d'eau de fleurs d'orange.

Après la ſeconde purgation, Mada-

me prendra l'eau minérale de Cranſac, pendant huit ou dix jours, ſelon ſon plus ou moins d'action, & toujours ſans ſel, de quelque eſpéce, & ſous quelque prétexte que ce ſoit, deux pintes chaque jour, le matin au réveil, par gobelets de demi-ſeptier chaque, à un quart-d'heure de diſtance l'un de l'autre; un bouillon deux heures après le dernier verre, on éloignera davantage les doſes, ſelon qu'elles paſſeront, afin de ne point expoſer la Malade au vomiſſement. En finiſſant les eaux, on donnera la potion purgative comme celle qui eſt ci-deſſus preſcrite.

Dès le lendemain, ſans quitter la boiſſon ordinaire d'eau de Plombieres, on donnera le matin & le ſoir, un demi-ſeptier chaque fois de petit-lait de chevre ſuffiſamment chauffé, dans lequel on aura fait légerement infuſer une bonne pincée de fleur de mauve, on continuera pendant quinze jours. Les lavemens dans la regle conſeillée, ne ſeront plus donnés que de deux jours l'un. L'on finira par un leger purgatif de deux onces de manne, dans un demi-ſeptier d'eau de veau.

Alors Madame ſera ſuffiſamment pré-

parée au lait de vache pour toute nourriture, qu'elle prendra de quatre en quatre heures d'abord, dépouillé chaque fois de la premiere pellicule, en le faisant simplement chauffer au bain-marie; sans pain les premiers jours, pour en assurer la distribution. Les doses seront augmentées ou rapprochées, sur les observations de Monsieur le Medecin ordinaire, dont la prudence fera accorder à Madame, selon les circonstances, le lait en potages, avec le ris; quelquefois un œuf frais: mais jamais d'indulgence pour d'autres alimens; & moins encore pour les fruits crus ou cuits, de quelque espece qu'ils soient. La boisson ordinaire sera constamment l'eau savonneuse de Plombieres; dont on cessera cependant l'usage, lorsqu'il ne subsistera plus aucun des symptomes pour lesquels nous sommes consultés.

Délibéré, &c. A Paris ce 10 Juillet 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXVII.

Palpitations de cœur, foibleſſes univerſelles, douleurs dans les articulations, dartres, étourdiſſemens.

MONSIEUR,

Je vous aurai une entiere reconnoiſſance ſi vous voulez bien par charité à vos momens perdus, vous donner la peine de me preſcrire ce ce qu'il faut que je faſſe, pour guerir de la maladie que je vais vous circonſtancier ; de m'expliquer la cauſe qui l'a produite, ou qui peut encore l'entretenir ; ſi elle eſt bien ſérieuſe, ou ſi elle peut être détruite. Je ſuis un jeune Chirurgien ſans bien, & qui a beſoin par conſéquent de ſanté : je m'adreſſe à vous, Monſieur, comme à la lumiere de la Medecine, & parce que je ſais que vous eſtes toujours diſpoſé à rendre ſervice à tout le monde, & particulierement je crois à ceux qui travaillent dans une partie de la Medecine.

Je suis à l'âge de 29 ans, sanguin, maigre, peu fort, guai & rêveur, sujet à de grandes lassitudes. J'étois grand dormeur avant de quitter la maison, & comme il fallut quitter cette habitude en entrant chez Messieurs les Chirurgiens, j'étois presque toujours dans l'accablement : j'en suis encore logé-là lorsqu'il faut que je me leve de grand matin. Il me semble que le sommeil prochain doit me rendre léger & me rendre exempt de pesanteurs. Les visceres sont bien constitués, toutes les fonctions s'exécutent bien, excepté que je suis quelquefois constipé. Je suis d'un fort bon appétit, je mange même trop en compagnie, & bois de même; quelquefois aussi cela est suivi d'indigestions.

En 1735 j'eus la galle à Paris, je pris le parti d'aller à l'Hôtel-Dieu pour y être traité : je crois que c'étoit Monsieur Col-de-Villars qui me prescrivit des remedes. Je fus saigné, purgé quelquefois, & pris assez de bols fondans, & puis des aposémes convenables. Malgré ces secours, je ne pus pas guérir. Je sortis donc pour d'abord entrer en boutique chez un nommé ....., où j'é-

tois fort mal. Il m'y fut ordonné de prendre des pilules mercurielles à jour paſſé, & de me frotter après avec l'onguent de mercure ; je gueris. Il faut vous dire que j'agiſſois comme ſi je n'euſſe fait aucun remede , & j'étois mal nourri : j'uſois deux heures après avoir pris leſdites pilules de lait froid. Dans ce même tems, comme mon Bourgeois étoit nouveau Privilégié, l'après-diner je n'avois rien à faire, c'eſt pourquoi je me mis à l'uſage du tabac : il fallut bien de la conſtance pour y accoutumer mon tempérament, car une petite priſe ſuffiſoit pour m'étourdir, cauſant des foibleſſes & envies de vomir, d'aller à la ſelle. Ce fut dans ce tems-là que je m'apperçus qu'il arrivoit tout-a-coup que mon cœur ſembloit ſuſpendre une de ſes dilatations, par l'embarras, que je ſentois alors ; malgré l'attention que j'y apporte , je ne puis pas diſtinguer ſi la difficulté eſt dans le ventricule, dans les oreillettes, dans les gros vaiſſeaux qui portent ou rapportent. Cela fait comme une eſpece de fumée chaude qui s'éleve depuis l'endroit de cet embarras juſqu'à la tête, & mes jambes deviennent un peu foi-

bles ; mais quand je ſens monter cette vapeur, je ne puis pas m'ôter de l'idée que la mort eſt proche, m'imaginant qu'il peut s'être rompu quelque gros vaiſſeau, ou que j'ai un polype dans le cœur. Dans ce moment ſentant monter cette vapeur, je veux avaller ma ſalive, & il faut que je me reprenne pour réuſſir : alors tout ceſſe, ou ſi cela ne ſe fait promptement, je fais quelque pas ſans pouvoir m'empêcher de crier *je me meurs*, parce que dans ce tems la vapeur me ſaiſit ; je ne perds pas connoiſſance. Depuis trois ans, à l'endroit où ſe fait l'embarras, il me prend une douleur picquante de tems en tems, mais qui vient toujours occuper le même lieu : elle eſt ſouvent le prélude de mes battemens de cœur, & elle ſuccéde pluſieurs jours. Ce qui m'inquiete eſt que la douleur ſe fait ſentir plus long-tems, qu'elle eſt plus vive, plus fréquente, & qu'enſuite la diaſtole du cœur ſemble mettre plus de tems à s'exécuter, que le trouble y eſt davantage, que ces battemens ſont fort ſenſibles, fréquens, difficiles, & le pouls ordinairement petit, point fréquent, ce qui augmente mon inquiétu-

de. J'éprouve assez souvent des douleurs de tête ; enfin la derniere attaque fut la plus considérable, parce que les accidens furent plus rigoureux, que cela fut précédé de douleur de tête, de chaleur au visage, gonflement, ensuite aux amigdales à la suite à quoi je suis très-sujet Je me fis une saignée au pié, & je passai tout de suite à des bouillons atténuans & rafraîchissans. Alors je cessai le tabac par rapport au mal de nez auquel je suis aussi sujet, mouchant une matiere très-épaisse & abondante ; & avant cette abondance au commencement de l'été, je suis un mois que je ne mouche rien ; sur-tout si j'use du tabac. Je puis donc dire qu'il y a six semaines que cette douleur ne paroît que très-peu, que l'autre accident n'a point eu de force, & que j'ai un peu gagné sur moi de n'être point si craintif. J'ai observé que quand je bois plus qu'à mon petit ordinaire, cette douleur est plus violente & paroît plus souvent. Je suis marié depuis deux années & demie, & j'ai un enfant qui se porte bien. J'ai toujours eu des dartres dès l'âge de quatorze ans, tantôt moins, ordinairement plus en hiver.

Mais un été il arriva que j'en eus plus que l'hiver ensuivant : il y a trois ans que j'en ai moins qu'autrefois ; & elles disparurent une fois après avoir été saigné, purgé, & avoir pris des bouillons avec le *cochlearia*, chicorée sauvage, la patience, la bourache, le cresson & le cerfeuil avec la laitue. J'avouerai cependant que pour tant de maux je ne suis jamais entré en remedes suivis. On m'a souvent conseillé les eaux de Vichy, & je n'ai rien fait que des saignées & quelques medecines ; encore n'opéroient-elles presque rien. Lorsque les attaques étoient vives, tout de suite je me saignois : je ne passe gueres de jours sans éprouver quelques douleurs en différentes parties ; quelquefois dans les articulations des phalanges des mains & des piés. Je vous dirai encore qu'étant assez sujet aux fievres d'automne, quand elles me prennent je n'éprouve ni la douleur ni le trouble, & mon pouls répond à la force des battemens du cœur : j'oubliois de vous dire que je mange bien du pain, il me semble, & je ne puis m'empêcher de le croire, que je vais entrer dans une attaque d'apopléxie, quoique le plus

ſouvent la tête dans ce moment ſe trouve libre. L'application un peu ſérieuſe & un peu longue, ſemble avancer cette maladie. Je ne crois pas, Monſieur, oublier rien d'eſſentiel qui vous empêche de décider. D'ailleurs, qui mieux que vous ſait aider à un mémoire peu inſtructif : je ne ſais pas aſſez bien parler pour dire quelque choſe ; je crois qu'il ſuffit de vous dire qu'il eſt aiſé de le diſtinguer dans vos ſavantes conſultations .... c'eſt ce qui m'a encore mieux encouragé à m'adreſſer à vous. J'aurai donc lieu de compter ma guériſon certaine, tant parce que vous eſtes le plus habile ...... Permettez-moi donc de vous aſſurer que je ſuis avec le plus profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. C .... Ch. J.

A S. G. D.. F...ce 25 *Juillet* 1743.

RÉPONSE.

Vous me rendez justice, M. en comptant sur mon zele à vous obliger, & vous ajoutez au plaisir que j'ai naturellement à répondre à la confiance publique, la satisfaction de vous marquer mes sentimens particuliers pour ceux qui appartiennent à ma profession. Vous ne vous appercevrez jamais de mes occupations, lorsqu'il s'agira de contribuer à votre santé ; je vous prie même de m'en donner exactement des nouvelles, jusqu'à ce qu'elle vous ait été rendue parfaite par la méthode que je vous prescrirai, & sur laquelle j'attend de vous une entiere docilité. La véritable idée que vous devez avoir de votre maladie, est qu'elle dépend d'un vice lymphatique, & quoique l'épaississement des liqueurs soit général en vous, celui de la lymphe dont la qualité est encore extrémement dégénérée, joue les principaux rôles dont vous éprouvez si fréquemment la violence. Il est vrai que dès l'enfance vous êtes sujet à des impressions qui ca-

ractérisent un tempérament salin, mais cette disposition a tiré de nouvelles forces d'un mauvais régime, incapable de vous soutenir dans tous les tems pénibles de votre éducation, & plus encore depuis que jouissant du fruit de vos travaux, vous avez eu la facilité de vous dédommager de tant de besoins forcés: mais quelque invétérée que soit devenue votre habitude, vous comprenez combien il est important de vous faire une diette sage pour obtenir les avantages que les remedes ne vous assureront que par un attention continuelle sur votre conduite.

Il est donc aisé de satisfaire en peu de mots votre juste curiosité sur les causes de votre maladie. Un estomac habituellement surchargé, sur-tout une excessive quantité de pain, ne produit que des sucs épais, & l'abus du vin, en favorisant ce vice de consistance, multiplie nécessairement des crispations dans les solides, & sur-tout des pincemens dans le genre nerveux. Il n'est donc pas étonnnant que sans avoir de polype, votre sang soit polypeux, c'est-à-dire, qu'étant presque tout fibreux, la collision de ses globules se trouve

trouve quelquefois poussé au point de contrainte & d'embarras, qu'il vous procure des palpitations de cœur & des pulsations intermittentes. Il est de même nécessaire que la tête entre davantage dans cet évenement; parce que la circonvolution continuelle & la foiblesse du ressort de ses vaisseaux sont des dispositions à leur engorgement. Si vous ajoutez à ces accidens que vous avez rendus inévitables, une espece de qualité d'eau forte déja naturelle chez vous, & favorisée d'ailleurs, vous trouverez alors le véritable agent principal de vos dartres, de vos douleurs spastiques & goutteuses dans les articulations. Quant à vos foiblesses accompagnées d'assoupissemens, d'étourdissemens, & gonflemens, elles ne sont que des suites de la distribution rallentie des liqueurs.

Avant de terminer mes réfléxions sur une si grande complication de maux bien connus, je dois une nouvelle attention à l'article de votre exposé, dans lequel vous insistez sur l'inutilité des remedes les plus sagement pratiqués dans la premiere cure de votre galle en 1735, & sur le succès aussi heureux que prompt des pilules, & des frictions

mercurielles, malgré le défaut d'alimens convenables & de repos dans le ſecond traitement. Ne ſeroit-il pas permis de ſoupçonner un *virus* ou héréditaire, ou contracté par la nourrice, lequel auroit quelque part à vos laſſitudes, à vos douleurs goutteuſes, &c? ou même n'auriez-vous pas quelques juſtes motifs de rapprocher quelque epoque qui confirmât mon inquiétude? Dans cette ſuppoſition, Monſieur, ne regradez les conſeils que je vais vous donner, que comme des préparations indiſpenſables au remede qui vous a ſi bien ſauvé, quoiqu'imparfaitement adminiſtré. Car on comprendra toujours difficilement qu'une galle rébelle aux remedes les plus convenables à cette maladie, & qui aura auſſi ſubtiment cedé au mercure, ne ſoit pas le produit d'un levain vérolique.

Vous commencerez, Monſieur, par une légere ſaignée au bras, qui ſera ſuivie dans le même jour de celle du pié, pour paſſer le lendemain à l'ouverture de la jugulaire; le tout proportionnément aux forces & à la plénitude des vaiſſeaux : car s'il ſurvenoit quelque foibleſſe, il vaudroit mieux

répeter cette eſpece de ſaignée, afin d'obtenir une *déplétion* ſuffiſante.

Le jour ſuivant, vous commencerez l'uſage du bain domeſtique à l'eau peu chauffée, deux heures le matin, & vous continuerez pendant quinze jours. Il ſera ſuſpendu le ſixieme jour, pour placer un minoratif compoſé de deux gros de follicules, de la moelle d'une demi-livre de caſſe en bâtons : le tout légerement bouilli dans une chopine d'eau : y faiſant fondre deux onces de manne ; dans la colature on fera fondre un gros de ſel végétal : pour deux doſes, qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque : dans la ſeconde priſe, on fera fondre trois grains de ſel ſtibié.

Deux jours après, on purgera de nouveau avec deux onces de manne, fondue dans un gobelet d'eau chaude ; dans la colature on délayera une once de *Catholicum* double, pour une doſe. Le bain ſera continué entre les deux purgations, & enſuite aſſez de tems, pour faire la quinzaine complette, après laquelle on réitérera le minoratif preſcrit.

Pendant ce tems, le régime consistera en potages & viandes blanches au diner seulement, & les bouillons pour chaque jour seront faits avec deux livres de rouelle de veau, une demi-livre de tranche de bœuf & un poulet. La boisson odinaire sera la décoction d'un poulet charnu, écorché, dont on aura ôté les extremités, & dans le corps du quel on aura mis une once de graine de melon grossierement concassée; on coudra l'ouverture du poulet à longs points, & on fera bouillir dans cinq chopines d'eau, mesure de Paris, réduites à trois chopines.

Ensuite vous prendrez tous les jours le matin à votre réveil le bol suivant.

Prenez *Aquila-alba*, six grains; poudre de cloportes, huit grains; diaphorétique minéral, dix grains: avec suffisante quantité de syrop des cinq racines apéritives soit fait un bol, pour une dose.

Immédiatement après ce bol, qui sera continué pendant trois semaines, vous prendrez un bouillon fait avec une demi-livre de rouelle de veau, bouillie dans suffiante quantité d'eau ré-

duite à un bouillon ordinaire; un demi-quart-d'heure avant d'ôter du feu, vous ajouterez feuilles de cresson de fontaine, de *cochlearia*, & de cerfeuil, de chaque une demie poignée, racines de patience sauvage, coupées par tranches, une once & demie; une once de limaille de fer, mise dans un nouet de linge; dans la colature faire fondre un gros de sel de Glauber. Le même nouet servira jusqu'à cessation de ces bouillons. Chaque huitieme jour on suspendra l'usage du bol, auquel on substituera deux onces de manne dans le bouillon, qui ne sera point interrompu. La boisson alors sera l'infusion faite à froid, de trois gros de squine, coupée en petits morceaux, dans trois chopines d'eau, du soir au lendemain; tirez la liqueur au clair.

Ces précautions conduiront directement au lait d'ânesse pendant quinze jours, matin & soir; & au lait de chevre, quinze autres jours, de la même maniere; vous finirez par la potion purgative de manne & de *catholicum* double.

Deux jours après, pour changer, autant qu'il est possible la qualité saline des liqueurs, vous prendrez le lait de

vache, pour toute nourriture, en doses suffisantes, de quatre en quatre heures; & vous ne serez indulgent à vous accorder potages, riz, & œufs, le tout préparé au lait, qu'autant que vous serez assuré de sa distribution. La premiere & la derniere dose de lait chaque jour, sera dépouillée de sa premiere pellicule, en le faisant simplement chauffer, sans bouillir; & coupée avec un tiers de la susdite eau de squine.

Pour prévenir le retour familier des fievres d'automne, vous prendrez tous les jours, entre la premiere & la seconde dose de lait du matin, la décoction legere de quatre scrupules de kinkina grossierement concassé dans une tasse d'eau. Ce remede sera commencé en même-tems que la nourriture lactée.

J'ose espérer que cette pratique remplira toutes les indications; & le desir que j'ai de vous prouver l'estime & l'attachement avec lesquels vous me connoîtrez toujours,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-affectionné serviteur, LE THIEULLIER.

A Paris, ce 17 Juillet 1743.

CONSULTATION XXVIII.

Ulceres carcinomateux aux jambes, menace d'hydropiſie, &c.

Mémoire & Conſultation.

MONSIEUR,

Je vois par la Lettre du 24 du courant, la part que vous prenez à l'état fâcheux de notre pere, & le ſoulagement que vous voudriez y donner, en vous donnant la peine de tracer ce qui conviendroit faire dans ſa ſituation, & par celle dont vous ſortez, qui vous auroit conduit à des ſuites fâcheuſes, ſi vous n'aviez trouvé un habile homme pour vous retirer d'affaire; que vous êtes en état à préſent de marcher, il me fait un vrai plaiſir d'apprendre cette nouvelle par vous-même. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il en fût de même de notre pere, que ſon accident n'eût été occaſionné que par boutons, ou morſures de couſins, toujours à craindre pour une

jambe, j'aurois plus lieu d'esperer. Les mêmes remedes, comme vous savez, ne peuvent toujours servir aux mêmes maux; & ce, suivant les dispositions des corps, ou autres causes inconnues aux hommes, ce que Dieu permet. Allons, Monsieur, à la source de l'état triste de notre pere aujourd'hui. Vous conviendrez avec moi que depuis dix à douze ans, son sommeil si continuel, & son absorbement si grand, a été depuis longtems regardé par nos Medecins comme maladie. Cet état a changé dans deux fortes maladies qu'il a eues depuis cinq ans, regardées comme desespérées, ayant été toutes les deux maladies de tête où l'humeur se portoit en commençant d'être malade : dans sa derniere, il y a trois ans, il lui est survenu des douleurs extraordinaires dans le côté gauche, dont on craint que le foie ou la ratte n'aient été attaqués. Cette maladie ne s'est terminée que par les jambes très enflées, dont il a été obligé de garder plus d'un mois la chambre, pendant lequel tems on y a fait les fomentations convenables. Elles se sont désenflées, & une est toujours restée un peu grosse. Il sembloit même que quand

elle étoit plus enflée, il se portoit mieux, & avoit moins bon teint quand elle diminuoit, quoiqu'il l'ait toujours eue très jaune & très livide depuis les deux maladies. Au commencement de l'hiver dernier il lui a pris un rhume, une difficulté très-grande d'uriner, avec un rhumatisme dans l'épaule, qui lui faisoit des douleurs inexprimables. Il a fait acheter des flanelles pour mettre sur la chair; il en a même fait venir d'étrangeres, qui ne lui ont donné aucun soulagement. On l'a saigné & purgé plusieurs fois, rien n'y a fait; & enfin cette humeur toujours errante, s'est fixée vers le Carême, dans les reins. Le bas ventre, les cuisses & les jambes jusqu'à la plante des piés, parurent plus enflées & plus grosses que je ne le suis par-tout le corps. Toutes ces parties sont devenues fort claires & froides. L'enflure marquoit pendant un quart-d'heure, quand on y portoit le pouce; & joint à cela, des duretés affreuses au-dessous des jarrets. On a appellé aussi-tôt Medecin & Chirurgien qui lui ont fait prendre toutes choses convenables; la plus grande partie même des remedes dont vous me parlez dans la vôtre. Ils ont

fait faire des bains d'hyebles, pour le mettre pendant l'espace d'une demie-heure, les jambes dedans. L'on a vu enfin l'enflure des reins & des cuisses tomber & diminuer, quoique ces parties soient demeurées toujours très-dures. Depuis deux mois quelques cloches ont commencé de paroître, l'inflammation s'y est mêlée, quelques grainetis rouges à côté des cloches sont survenus. L'on a pu mettre des tentes à l'ouverture de ces cloches, elles ont donné de l'eau pendant environ trois semaines; peu de chose dans les commencemens, & trois semaines après plus d'abondance, puisque cela même couloit dans ses souliers. On auguroit bien de ces sérosités, mais la maladie s'est découverte, & le Medecin comme le Chirurgien ont trouvé que ces plaies étoient des ulceres chancreux & schirreux, dont les sucs nourriciers refusant la nourriture à ces parties, forment une matiere toute blanche, sans presque laisser sortir de pus; de maniere que le Chirurgien rapporte que de ce blanc que l'on voit à côté des trois trous qu'il y a, dont un est à y mettre un gros œuf, si l'on fendoit ces parties, l'on coupe-

roit comme dans une piece de lard. Quand on le panse, la plaie exhale une odeur de chair pourrie, & se trouve toujours d'une dureté affreuse, quoique le dedans fasse un progrès terrible en creusant. Il prend depuis une quinzaine, sans le savoir, des bouillons amers, dans lesquels entre la vipere, qui, en apparence le soulagent; & cependant je le vois tomber à vue d'œil, comme dans l'étisie. Si vous le voyiez à présent, je suis persuadé que vous ne le reconnoîtriez plus. Quand à son humeur, elle devient plus fâcheuse que jamais: il ne fait que ses volontés, & ne veut écouter personne. Son gendre n'est pas aujourd'hui plus privilégié qu'un autre, & se trouve traité à la baguette comme ses propres enfans. L'on veut lui prolonger ses jours, il semble qu'il veuille les raccourcir en se comportant à sa volonté. A présent que je vous parle, il se fait conduire à sa métairie, & mange de tout sans qu'on puisse l'arrêter, alléguant pour toute raison, que cela ne touche point dans ses jambes. Au lieu de se reposer & d'être tranquille, il se leve plus matin que de coutume, & veut tout ordonner & régler, comme

s'il n'avoit rien. Comme je connois votre bon cœur pour lui, & que vous vous y intéressez ; si vous voyez encore Monsieur votre Médecin, vous me ferez plaisir de lui faire part de son état, & de faire savoir ce qu'il en pense. Si votre commodité vous permettoit d'en voir d'autres aussi pour les consulter, je vous aurai une grande obligation de m'envoyer leurs Consultations ; je vous tiendrai bon compte de vos déboursés. J'ai l'honneur d'être, &c.

A A.... le 29 *Juillet* 1743.

RÉPONSE.

LA conduite que garde le Malade dans un état aussi dangereux qu'est à présent le sien, marque assez qu'il n'en doit l'origine & le progrès qu'aux fautes constamment commises dans le régime aussi peu reservé dans ses exercices, que dans le choix des alimens. Il a multiplié des crudités capables de produire un épaississement général, & des sels propres à occasionner, tant les agacemens de rhumatisme qu'il a éprouvés, que

les humeurs carcinomateuses qui se sont annoncées il y a environ deux mois. Cependant si Monsieur est encore susceptible de réforme, on lui peut faire espérer quelque succès de la méthode qui lui est proposée, & pour laquelle il doit apporter d'autant plus de docilité, que le danger est devenu plus pressant, par la menace, ou de gangrene aux parties inférieures, ou d'épanchement, soit dans la poitrine, soit dans le bas-ventre. Or, pour prévenir ces accidens, nous lui prescrirons les moïens qu'il doit emprunter premierement de la diete, secondement des remedes intérieurs; enfin de l'application des extérieurs.

La diete consistera en bouillons, qui seront faits pour chaque jour, avec deux livres de rouelle de veau, une demi-livre de tranche de bœuf & un poulet. On en donnera de trois en trois heures; & si le besoin devenoit trop considérable, on ajouteroit de deux bouillons l'un, une bonne cuillerée de crême de riz exactement délayée. Si Monsieur se dégoutoit de cette nourriture, on y pourroit substituer dans les distances du bouillon, une cuillerée de gelée faite avec la rouelle, le cœur de

veau, & le poulet, sans addition de corne de cerf.

Quant aux remedes intérieurs, nous sommes d'avis que les bouillons avec les viperes soyent continués, observant d'y mettre les feuilles de raves, du cresson de fontaine, & du *cochlearia*, de chaque une poignée, pour les deux bouillons, dont l'un doit être pris le matin au réveil du Malade, l'autre dans l'après-midi.

Ces remedes n'empêcheront pas celui des deux doses suivantes, qui seront données chacune à distance égale des bouillons ordinaires :

Prenez feuilles de cresson de fontaine, de *cochlearia*, de *becabunga*, de chicorée sauvage, & de pariétaire, de chaque une poignée ; racines de patience sauvage coupées par tranches, une once & demie ; faites bouillir le tout légerement dans une forte chopine d'eau ; versez par inclination la colature sur trente cloportes lavés dans le vin blanc, essuyés & fortement écrasés dans le mortier, partagés en deux doses, sur chacune desquelles vous mettrez six gros de syrop antiscorbutique, préparé selon le *codex*.

De deux bouillons l'un, c'est-à-dire, de six en six heures, on mettra dans une cuillerée dudit bouillon, une dose de la poudre absorbante & tempérante, préparée de cette maniere :

Prenez corail rouge, yeux d'écrevisses, perles préparées, diaphérétique minéral, & nitre purifié, de chaque deux grains : du tout soit faite une poudre pour une dose.

La boisson ordinaire sera une forte infusion de trois gros de squine grossierement concassée, sur cinq demi-septiers d'eau. L'on ne fera aucun changement dans cette pratique, jusqu'à nouvel ordre. Il ne suffiroit pas de travailler à affiner les liqueurs, à lever les embarras contractés dans les corps glanduleux, & sur-tout dans les vaisseaux lymphatiques, si l'on ne s'appliquoit en même-tems à évacuer ce qui aura été mis en fonte. C'est pourquoi nous souhaitons que de huit jours l'un, Monsieur soit purgé avec une once de *ca:holicum* double, légerement bouilli dans un gobelet d'eau ; on y fera fondre deux onces de manne ; dans la colature on fera fondre un gros de sel végétal, pour une dose. Dans les distances des purgations,

on donnera, ſelon le beſoin, des remedes de décoction de feuilles de pariétaire ; dans la colature, on fera fondre deux gros de cryſtal minéral, & délaiera trois onces de miel de nénuphar.

Comme tout doit en même-tems concourir au ſoulagement du Malade, il convient de diriger les ſecours extérieurs que doit fournir la Chirurgie. C'eſt pourquoi, Monſieur le Chirurgien ordinaire, ſoutenu du conſeil de Meſſieurs les Médecins, examinera ſi les tumeurs ſont de nature à céder à l'action des cauſtiques, ou ſi ce remede ſeroit inutile. Dans la premiere ſuppoſition, il ne faut apporter aucun retard ; ou ſi l'on ne peut ſe flater de réuſſir parfaitement par cette voie, il faut au moins conſumer les chairs baveuſes en rendant la plaie vive, afin d'établir une bonne ſuppuration : ainſi l'on ſe ſervira de la pierre infernale, & l'on emploiera les plumaceaux trempés dans un *digeſtif*, compoſé de *ſtirax*, du baume d'*Arcæus*, d'huile d'*hypericum* & de *baſilicum*. Ces plumaceaux ſeront couverts d'un linge enduit d'onguent de *ſtirax*, & de celui de la Mere, de cha-

cun égale partie, on pansera matin & soir si la suppuration est abondante, autrement on ne pansera qu'une fois le jour; le pus ne se perfectionnant que par le pus même. Lorsque la plaie sera dans un état plus consolant, on la douchera légerement & utilement avec le vin miélé chaud, pour la déterger.

Cependant toutes les précautions que nous avons conseillées ne rempliroient point les vues, si l'on ne s'appliquoit à changer totalement la nature des liqueurs; & cet avantage ne pourra être solidement procuré que par le lait de vache pour toute nourriture; dont Monsieur commencera l'usage, lorsque Messieurs les Médecins l'y trouveront suffisamment disposé. Alors, il ne quittera point la boisson de squine: & pour remplir plus puissamment les indications, c'est-à-dire, pour rectifier les liqueurs, on donnera au malade tous les jours, matin & soir, la teinture d'un gros de kinkina concassé, tirée par une forte infusion dans six onces d'eau chaque fois.

Délibéré, &c.... A Paris ce 2 Août 1744. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXIX.

Affection mélancholique hypocondriaque.

MESSIEURS,

L'on a recours à vous pour vous prier en grace de vouloir bien faire attention à la maladie d'un Habitant de campagne du bas Maine, abandonné de toute la Médecine, & qui souffre des douleurs continuelles. Il est dans une situation où il est bien à plaindre; voici le commencement de son mal.

Il s'est trouvé pris d'une colique bien déclarée, avec des aigreurs dans l'estomac, que l'on traite en lui donnant plusieurs lavemens avec le lait doux & l'huile, & quelques potions anodines. Mais cette colique devenant opiniâtre de plus en plus, même se trouvant des douleurs dans la poitrine, le Médecin lui ordonna une saignée & une médecine, & le tout fut inutile: il continua de souffrir les mêmes douleurs, qui du-

rerent en tout trois mois ou environ, &diminuerent naturellement peu à peu, il se trouva, pour ainsi dire, guéri pendant quinze jours. Ce pauvre malade s'est trouvé repris de la même maniere que la précédente, il y a à présent quatre mois, avec un ventre paresseux de matieres toujours cuites, & à souffrir des douleurs de colique terribles; des boules sous les côtes, vagabondes, tantôt dans un endroit, tantôt dans l'autre, des barres ou pointes d'épaule qui répondent à l'estomac, aussi colique d'entrailles & d'estomac; en même-tems un renversement à rejetter toute la nourriture que l'on peut lui donner, à la réserve de quelques bouillons & quelque peu de lait, ou legere bouillie de froment: à présent les bouillons ont toute peine à passer, il les rejette; un peu de biscuit, même très-souvent revient; de façon que le malade s'affoiblit, maigrit; il commence à s'appercevoir qu'il tousse un peu & crache plus qu'à son ordinaire. Il se leve presque tous les jours, il ne s'est jamais trouvé pour ainsi dire de fievre, quoique ses urines sont un jour très-rouges & enflammées, le lendemain claires

comme celles d'un hydropique, & le troisieme jour elles sont épaisses & chargées beaucoup de sédiment. Même les Médecins l'ont mis à l'usage d'une tisane royale qui lui a fait de l'effet, & qui l'a rendu libre; mais ses douleurs n'en furent que plus vives par après. Il y a du tems qu'il n'a pris des remedes; à présent il est pour ainsi dire libre comme dans sa santé, vu le peu de nourriture qui passe, puisqu'il rejette tout, & souffre les mêmes douleurs, entr'autres les nuits entieres à être tantôt levé, tantôt couché, & toutes les nuits des lavemens; & quand il peut jetter beaucoup de vents ou vapeurs, il se sent soulagé. Les Médecins traitent cette maladie de rhumatisme, & lui soutiennent qu'il n'y aura que les eaux minérales à le pouvoir guérir, ce qui ne console pas le malade, n'étant pas dans la saison pour le faire. Le Malade peut avoir fait quelques débauches, elles n'ont point été continuelles. Il est âgé présentement de cinquante & un an. S'il étoit possible, Monsieur, par votre science & vos attentions, ordonner quelques remedes qui puissent donner quelque soulagement au Malade, il vous seroit bien

RÉPONSE.

POur peu qu'on faſſe d'attention aux ſymptômes de la maladie ſur laquelle on nous conſulte, on reconnoît aiſément le caractere de celle que les Médecins appellent *affection mélancholique hypocondriaque*. Le ventre pareſſeux, les urines tantôt claires, tantôt troubles & épaiſſes; le vomiſſement, les ventoſités, les vapeurs, & le ſoulagement que reſſent le malade lorſqu'il rend quelques vents, ſont autant de ſignes certains de cette maladie. Comme il ſeroit fort inutile pour l'avantage du malade de donner un raiſonnement étendu ſur les cauſes de ce mal, nous nous bornerons à propoſer les remedes que nous jugeons lui devoir être oppoſés.

Toutes les indications qu'on doit remplir, ſont de relâcher les parties extrémement criſpées, préparer & évacuer l'humeur qui entretient le mal, déboucher les vaiſſeaux engorgés, & fortifier les parties affoiblies, tant par les douleurs, que par les remedes mêmes,

quoique néceſſaires. C'eſt pourquoi ſi le malade peut ſupporter la ſaignée, il ſera très-avantageux de la faire, & de la répéter au bras. Le lendemain de la derniere, on lui fera prendre deux doſes, chacune de quatre onces d'huile d'amandes-douces, tirée ſans feu, mettant trois heures de diſtance entre chaque priſe.

Les parties étant par ce moyen dans un état de detente, on mettra le malade à l'uſage des apoſemes ſuivans, pendant quatre jours.

Prenez racines de petit-houx, d'aſperges, d'ozeille, de chaque une once; feuilles d'aigremoine, de chicorée ſauvage, de buglóſe, & de bourache, de chaque une poignée; feuilles de fumeterre & fleurs de petite centaurée, de chaque une pincée; faites bouillir le tout dans une pinte d'eau: tirez la liqueur au clair, puis délayez-y une once de ſyrop des cinq racines apéritives; pour quatre doſes, qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, on prendra un bouillon une heure & demie après chaque.

Le cinquieme jour le malade ſera purgé de la maniere ſuivante:

Prenez feuilles de fûmetaire, deux pincées; la moelle d'une demi-livre de casse en bâtons; faites bouillir suffisamment dans une chopine de petit-lait, puis faites-y fondre deux onces & demie de manne: dans la colature ajoutez trois gros de sel de Glauber, pour deux doses, à quatre heures de distance l'une de l'autre, donnant un bouillon deux heures après chaque.

Dès le lendemain, le malade prendra les trois pillules suivantes dans la premiere cuillerée de son potage au dîner.

Prenez limaille d'acier préparée, extrait d'élixir de propriété, & extrait d'*Enula-campana*, de chaque six grains, du tout soit fait une masse, qui sera partagée en trois pillules, qu'on argentera pour une dose.

Chaque jour le matin, à jeun, Monsieur prendra une chopine de petit-lait bien clarifié, en deux doses; & ce remede étant continué pendant trois semaines, on purgera de la maniere suivante:

Prenez follicules, rhubarbe, & agaric, de chaque un gros; tamarins, une once; soit le tout bouilli légerement dans un verre de décoction de chico-

rée, ajoutez deux onces de manne; dans la colature délayez une once de ſyrop de pommes composé, pour une doſe.

Le jour ſuivant, Monſieur prendra le bain domeſtique le matin, & le continuera pendant quinze jours, l'eau peu chauffée, y reſtant deux heures & même plus, ſelon qu'il le ſupportera. En finiſſant les bains, on le purgera de la même façon qu'avant de les avoir commencés, & il paſſera à l'uſage du lait de chevre, matin & ſoir, pendant quinze jours, & prendra pour boiſſon ordinaire l'eau de Forges, qu'il continuera le plus long-tems qu'il pourra.

Nous lui conſeillons ſur-tout l'exercice, & ſi celui de monter à cheval lui étoit pratiquable, nous le jugerions infiniment convenable.

Il faut ſur-tout que la nourriture ſoit ſimple, légere, humectante, & de facile digeſtion : le maigre, les ragouts, la patiſſerie, le fromage, la ſalade, & généralement tous les fruits lui ſont interdits. Délibéré par Nous Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, ce 17 Fév. 1744.

LE THIEULLIER & LE MOINE.

CONSULTATION XXX.

Menace d'Hydropisie de Poitrine, dans un Goutteux.

LE Malade, pour lequel on consulte, est d'un tempérament sanguin-pituiteux, ayant joui des plaisirs de la vie, pendant qu'il a été au service, menant une vie fort réglée, depuis qu'il s'en est retiré & marié; sujet depuis trois ans à peu près, à la goutte, dont il ressent deux attaques chaque année ordinairement; l'une dans l'hiver, l'autre, dans le commencement du printems.

Au mois de Septembre dernier, il se sentit oppressé, & une douleur assez vive sous l'épigastre, & un peu au-dessus. Ayant appellé à son secours un Chirurgien de campagne, y étant pour lors, il se fit saigner du bras: mais cette saignée loin de diminuer l'oppression & la douleur, les augmenterent beaucoup. Le malade ne se détermina cependant pas à d'autres remedes, & sans craindre les suites, ou plutôt sans les

prévoir, il négligea entierement sa maladie. Arrivé dans le commencement du mois d'Octobre en cette Ville, il demanda de nouveaux secours. Les Médecins appellés regarderent les accidens qui le fatiguoient, comme une métastase de l'humeur de goutte, qui, au lieu de se déterminer sur les parties inférieures, avoit changé de route, & s'étoit infiltrée dans le diaphragme & les parties voisines. Leur premiere intention fut par conséquent de rappeller la goutte aux piés, par les saignées, les épispastiques, & par l'application des sangsues au siége. Les deux premiers remedes ont été répétés plusieurs fois, sur-tout les épispastiques, ce qui n'a produit d'effet qu'une ou deux fois: & dans le tems que Monsieur sentoit déja quelques legeres douleurs de goutte, qui augmentoient par leur application, mais qui n'ont point été d'assez longue durée. Le lendemain de la premiere saignée, les sueurs se déclarerent, & ont reparu de tems en tems, sans avoir procuré de soulagement; & il est certain que l'oppression augmente de jour en jour. Les nuits sont laborieuses, & le malade a peine à rester dans son lit.

Le jour il eſt moins fatigué, quoiqu'il ait peine à marcher, & ne le peut ſans ſentir une très-grande oppreſſion; ce qui l'oblige à reſter dans ſon fauteuil la plus grande partie du tems. Le pouls eſt toujours bon, ferme, égal, mais fiévreux, & le ſoir plus qu'en tout autre tems.

L'appétit a toujours été bon, & n'eſt diminué que depuis douze ou quinze jours. On obſervera même que le malade ſe trouve ſoulagé & moins oppreſſé après le repas qu'avant. Le côté droit de la poitrine ſemble le plus affecté, & Monſieur a peine à reſter couché, tant ſur l'un que ſur l'autre; il ne ſe trouve bien dans ſon lit, que ſur le dos.

On obſervera que dans l'année 1729, il reçut deux coups d'épée entre la troiſieme & la quatrieme des vraies côtes, tous deux pénétrans dans la poitrine, dont il a été parfaitement guéri, & il n'a jamais eu de difficulté de reſpirer, que dans cette derniere maladie; mais beaucoup de douleurs, ſur-tout dans les changemens de tems, tant dans l'endroit de ſa plaie, que dans toute l'étendue de la poitrine; quelquefois dans

les lombes, & qu'on a toujours regardées comme rhumatisantes : il en sent même encore beaucoup aujourd'hui.

La répugnance qu'a le malade pour les remedes, l'a empêché d'en faire plusieurs qui lui ont été conseillés ; & ceux qu'il a faits ne l'ont point été de suite, s'en rebutant facilement. Il a cependant pris quelques bouillons altérans & apéritifs, avec le veau, le cresson, le cerfeuil, le nitre purifié, & quelques grains de clôportes en poudre dans chaque bouillon. Il a usé d'une legere décoction de squine & de salsepareille, tantôt pure, tantôt coupée de lait : tous ces remedes ont été inutiles ; & dans la situation présente, on lui en propose de plus décisifs ; comme les emplâtres vesicatoires aux gras des jambes, ou des fontaines ; mais il ne veut rien faire, sans avoir eu la décision de ces Messieurs qui seront consultés, & à laquelle on se conformera.

Les urines ne donnent pas abondamment, mais en quantité qui répond à la boisson, le malade n'étant point altéré. Le ventre est libre, les jambes ne sont point enflées, ou du moins très-peu, & seulement le soir, non pas tous les jours.

A A.... ce 19 *Février* 1744. *B....*

RÉPONSE.

IL n'eſt pas permis de s'éloigner du ſentiment de M. le Medecin ordinaire, tant ſur la cauſe de la maladie, que ſur les indications qu'on doit remplir ; & la méthode qui a été ſuivie n'a pu procurer des avantages bornés, que par l'indocilité d'un malade peu attentif à ſon état.

Il eſt inconteſtable qu'une métaſtaſe de l'humeur goutteuſe eſt le principal agent ; mais ſon vrai degré d'impreſſion n'eſt pas également conſtaté. Nous comprenons à la vérité qu'une lymphe viſqueuſe & infiniment âcre donne aiſément lieu à la ſtaſe de cette liqueur, à l'engorgement de ſes vaiſſeaux propres, & à l'agacement douloureux des ſolides : mais il n'eſt pas démontré, ſi cette liqueur devenue corroſive, n'a pas donné lieu déja à quelque épanchement dans la capacité de la poitrine ; ou ſi les mailles des vaiſſeaux lymphatiques trop diſtendues par une eſpece de varicoſité n'ont point occaſionné une infiltration, ou un ſuintement dans la même capa-

cité ; ou si le poumon est encore simplement œdematié : car les symptomes sont toujours équivoques dans la maladie que nous devons apprehender ; & le défaut d'altération dans le malade, affoiblit le soupçon d'une hydropisie de poitrine, dont il est cependant au moins très-prochainement menacé.

Tous nos efforts doivent donc tendre à corriger deux vices dans les fluides ; celui de consistence & celui de qualité.

Dans ces vues, nous proposons avec d'autant plus de confiance notre sentiment, qu'il a plus de rapport avec la conduite qui a été gardée.

Si le pouls est plein & dur, si Monsieur le Malade est naturellement sanguin, nous jugeons la saignée indispensable, malgré la répugnance du Malade : & celle du pié nous paroît mériter la préférence. Par la même raison qui a déterminé à faire l'application des sangsues, & pour donner une issue habituelle aux liqueurs, dont la qualité imite en quelque sorte celle de l'eauforte, on pratiqueroit à chaque jambe un cautere, dont l'action seroit non-seulement moins douloureuse & moins superficielle, mais infiniment plus utile

que le vésicatoire ; & cette opération seroit faite avec la lancette, plutôt que par le caustique, la suppuration devenant plus prompte.

Tous les jours on donnera les deux bouillons suivans.

Prenez un poulet maigre, dont on ôtera les extrémités, dans le corps duquel on mettra feuilles de pulmonaire, une demie poignée ; fleurs de mauve & de bouillon blanc, de chaque une forte pincée ; cousez l'ouverture à longs points : faites bouillir dans suffisante quantité d'eau réduite à deux bouillons ordinaires : un demi quart-d'heure avant d'ôter du feu, jettez-y feuilles de cresson de fontaine, de scolopendre, & de cerfeuil, de chaque une demie-poignée : versez ensuite la colature sur trente cloportes pris vivans, lavés dans le vin blanc, essuyés & écrasés dans le mortier : passez ensuite & pressez ; puis faites-y fondre deux gros de sel de Glauber. Un de ces bouillons sera pris le matin au réveil, l'autre l'après-midi.

Immédiatement avant le bouillon du matin, l'on donnera un bol de la composition suivante.

Prenez huit grains de *ſperma-ceti* ; quatre grains de pillules balſamiques de Morton, un demi-grain de Kermès minéral ; le tout lié avec ſuffiſante quantité de ſyrop de coquelicoq, pour former un bol.

La boiſſon ordinaire ſera une décoction légere de racines de petit-houx, d'arrête-beuf, de perſil, de chaque une demi-once, dans cinq demi-ſeptiers d'eau : dans la colature on y fera fondre un ſcrupule ſeulement de nitre purifié, & on délayera une once de ſyrop des cinq racines apéritives.

Les bouillons qui feront l'unique nourriture du Malade, ſeront faits chaque jour avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & un poulet charnu. Si le beſoin étoit trop maîtriſant, on accorderoit une cuillerée de crême de ris legere, qui ſera donnée de trois en trois heures délayée dans le bouillon. Si le ſommeil étoit difficile, on placeroit le ſoir un bol de trois grains de pillules de ſtarkey, ſelon le beſoin. Lorſque la ſaiſon procurera une ſuffiſante végétation des plantes, nous ſommes d'avis que ſans diſcontinuer la boiſſon ordi-

naire, Monſieur prenne le lait d'âneſſe, une fois par jour d'abord, pour le prendre par degrés enſuite le matin & le ſoir, pendant un mois. Ces préparations pourroient le conduire à l'uſage du lait de vache coupé avec l'eau d'orge, qu'on retrancheroit dans la ſuite, rendant la diete totalement lactée, ſans ſupprimer les bols, dont on retrancheroit le Kermès minéral. Mais ce régime n'eſt que propoſé, & il a beſoin de toute l'attention de Monſieur le Medecin ordinaire, dont la ſageſſe & la bonne pratique nous ſont également connues. Il eſt trop modeſte, lorſqu'il promet de ſe conformer à nos avis; ils ne feront jamais une déciſion que quand ils ſeront appuyés de ſon autorité.

Délibéré par nous, &c. A Paris, ce 29 Fevrier 1744. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXI.

Tumeur hémorrhoïdale ſchirreuſe, tendante à Carcinome.

MOnſieur le Chevalier du L.... âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament ſanguin & mélancholique, eſt tourmenté cruellement par des hémorrhoïdes d'une nature ſinguliere, depuis environ huit années, & voici la poſition de ſa maladie.

Deux heures après que le Malade a été du ventre, rien ne paroît abſolument que de naturel à l'*anus* & à la marche; mais pour y aller à la ſelle, il faut avant que les excrémens ſortent, qu'une partie de la membrane du *rectum* ſe renverſe, pour donner iſſue à deux crêtes de cocq groſſes comme des noix qui partent de cette membrane, à la marge de l'*anus* ſe forme un bourlet de ſix à ſept lignes de diametre, & d'un volume aſſez conſidérable. Ce bourlet eſt formé par l'engorgement des vaiſſeaux du tour de l'*anus*, qui après avoir été long-tems vari-

queux, ont perdu leur reſſort; enſorte qu'ils ne ſont plus ſuſceptibles de contraction. Il tombe ſous le ſens, qu'après ces renverſemens, le gonflement ou l'engorgement qui ſe fait au moment que le Malade va du ventre, il tombe ſous le ſens, dis-je, que les muſcles du ſphincter de l'*anus* ſe mettent en jeu, que faiſant effort ſur le corps étranger, ſur les vaiſſeaux gorgés, il empêche le mouvement & le retour des liqueurs, & forme ſi réellement de nouvelles inflammations à chaque fois que le Malade va du ventre, & ſurtout depuis trois mois, qu'il ſouffre des douleurs pendant des dix & vingt heures, auſſi cruelles que celles des douleurs néphrétiques. Avant-hier au ſoir on enleva les deux crêtes de coq aſſez heureuſement. Monſieur du L.... n'a pas ou gueres ſouffert de ſes douleurs ordinaires; on ſe propoſe d'enlever également le bourlet qui ſe préſentea après les ſelles, aſſuré que l'unique moyen de rétablir du reſſort dans les vaiſſeaux de cette partie, eſt de détruire ceux qui ſont variqueux. Au reſte on s'eſt ſervi de tous les remedes de nature à guérir les hémorrhoïdes les plus rébel-

les, ſans qu'on en ait tiré le moindre fruit pour celles dont eſt queſtion.

RIN.....

A S.... L.... ce 4 Novembre.

Sentiment de Monſieur Ren... premier Medecin du R... de P...

S'il eſt vrai qu'on s'eſt ſervi de tous les remedes de nature à guérir les hémorrhoïdes les plus rébelles, ſans qu'on en ait tiré le moindre fruit, & qu'il n'y a qu'une partie de la membrane commune du *rectum* qui ſe renverſe pour former le bourlet qui tourmente tant le Malade, ce qui paroît vraiſemblable; j'eſtime que le remede le plus ſûr & le plus prompt eſt de faire l'extirpation dudit bourlet dans le tems qu'il ſe préſente, perſuadé qu'il n'en réſultera aucun inconvénient, ſi l'opération eſt faite par un bon Chirurgien.

REN.....

A L...... ce 23 Novembre 1743.

Réponse sur les deux sentimens.

L'Exposé sur lequel nous sommes consultés, ne marque pas assez exactement le caractere de la maladie, pour prononcer décisivement sur le secours qu'on lui doit opposer; mais en présentant le mal sous les différentes formes dont il peut être susceptible, on sera en état d'indiquer la route convenable pour y remédier. Monsieur le Chevalier, dit le mémoire, est depuis long-tems sujet à des hémorrhoïdes, pour lesquelles on a tenté tous les remedes nécessaires. Il n'est point dit si ces hémorrhoïdes fluent, ou si le mal se borne au stérile gonflement des vaisseaux devenus variqueux, ou de quelle nature étoient les remedes employés jusqu'à présent. Pour suppléer à ce qu'on pourroit desirer, nous disons que si le bourlet est composé & entretenu par des varices hémorrhoïdales, qui forment plusieurs tumeurs réunies en un bourlet inégal, il faut profiter du tems qu'il est extérieur, pour appliquer un nombre suffisant de sangsues, & lors-

qu'elles feront tombées, on mettra Monfieur le Malade fur une chaife percée, afin d'y recevoir la vapeur d'une décoction émolliente affez chaude, pour faciliter l'iffue libre à un fang qui féjourne dans des efpeces de cul-de-facs variqueux ; & après un dégorgement fuffifant, nous fommes d'avis qu'on douche la partie malade avec une forte infufion aftringente, faite du foir au lendemain fur les cendres chaudes, ou une legere décoction. L'on employera l'écorce de grenade, ou autres de même qualité. Cette douche feroit repétée chaque fois que Monfieur auroit été à la garde-robe.

Mais fi la tumeur doit fon volume au relâchement de la membrane, non dite commune, mais interne du *rectum*, dont une portion forme le bourlet obfervé ; alors nous penfons qu'il n'y a aucun danger d'en faire faire l'extirpation par un Chirurgien expérimenté ; la raifon & l'expérience ne laiffent aucun foupçon fâcheux fur l'événement : d'ailleurs il n'eft point de remede capable de rappeller le *tonus* à cette portion de la membrane interne, relâchée depuis fept ou huit années.

Nous ajouterons que l'opération propoſée n'offriroit de danger, qu'autant que la tumeur, au lieu d'être ce qu'on dit avoir lieu de la croire, ſeroit devenue d'une nature ſchirreuſe, & diſpoſée à devenir carcinomateuſe; alors il faudroit prendre une route infiniment réfléchie, ſur laquelle il ne ſeroit poſſible d'indiquer les précautions néceſſaires dans l'opération, que ſur l'inſpection même du mal.

Délibéré, &c. A Paris ce Novembre 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXII.

Pour le même Malade.

IL ſeroit inutile de rappeller ici l'hiſtorique des mémoires qui ont été fournis pour conſulter la maladie de Monſieur le Chevalier de L..... non plus que celui des remedes qui ont été mis en œuvre pour ſa guériſon & qui ont tous été éprouvés; il ſuffira de rappeller les articles de ces mémoires qui tendoient à l'opération, qui a été re-

gardée de tout tems comme l'unique moyen de guérir radicalement cette maladie ; & pour en appuyer la solidité, je rappellerai en précis les avis de Messieurs les Medecins & Chirurgiens qui ont concourru à déterminer le Malade à l'extirpation des hémorrhoïdes qu'il portoit depuis près de dix années.

Monsieur . . . . premier Medecin du Roi de Pologne, convient que le remede le plus court & le plus sûr, est de faire l'extirpation des hémorrhoïdes qui formoient le bourlet, après que le Malade a été du ventre ; Monsieur C . . . . Medecin du Roi à l'Hôpital de M . . . . . avoit décidé pour cette opération depuis quatre à cinq ans ; Monsieur le Thieullier, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris, vient de nous assurer qu'il pensoit, que si la tumeur ne devoit son volume qu'au relâchement de la membrane interne du *rectum*, dont une portion formoit son bourlet, il n'y avoit aucun danger d'en faire l'extirpation.

Monsieur de la P . . . . premier Chirurgien du Roi, proposoit en réponse d'un mémoire, les trois moyens d'opé-

ration qui convenoient à la nature du mal, & concluoit que celui d'extirper avec le fer, étoit préférable à la ligature & au cautere, & que le premier moyen étoit celui qu'il falloit mettre en œuvre.

Monſieur P...... premier Chirurgien du Roi de Pologne, dit que *l'épée à la main*, il falloit enlever tout le bourlet qui formoit la douleur du Malade.

Les avis de Meſſieurs M.... H.... & beaucoup de leurs Confreres ont été d'accord avec tous ces Meſſieurs, & ont enfin déterminé Monſieur le Chevalier de L...... à eſſuyer l'opération aujourd'hui 9 Décembre 1743. à dix heures & demie du matin. Il a décidé pour opérateur Monſieur H..... Chirurgien Major du Régiment de Rohan, qui s'en eſt parfaitement bien acquitté. Sa manœuvre a été de plus longue durée qu'il ne penſoit, par les tremouſſemens du Malade, & l'affaiſſement des parties, qui ne répondoient pas à la ſolidité de la main. Ces cauſes reſpectives lui avoient même fait échapper une tumeur vaſculeuſe hémorrhoïdale, qui continuoit à faire ſouf-

frir le Malade cruellement, à cauſe de la tente qui la comprimoit & l'irritoit. Demi-heure après la premiere opération, on fut obligé de l'enlever. Malgré l'enlevement parfait de cette hémorrhoïde, le Malade continuoit à ne pouvoir ſupporter une tente, néceſſaire pour entretenir la liberté des fonctions de cette partie, & celle du penſement.

On y a ſubſtitué un bourdonnet lâche armé d'un fil long, qui a été porté dans le corps du *rectum* par le ſecours des pinces, ſur quoi le Malade a ceſſé de ſouffrir; en attendant le penſement de demain, où l'on eſſayera de nouveau le penſement en regle, tel que celui d'une fiſtule. Le Malade malgré la durée de l'opération, de ſes douleurs vives, eſt plus tranquille que nous n'oſions nous le promettre; il ſera ſaigné ce ſoir, pour nous mettre en garde contre l'inflammation & les mouvemens de fievre qui en pourroient réſulter. Les Medecins & Chirurgiens opérans & préſens à l'opération, établiſſent un pronoſtic avantageux pour la cure radicale de la maladie.

Fait par Nous Medecin du Roi à

ſon Hôpital de S.... ce 9 Decembre 1743. R......

BULTIN, du 13 au 16.

LE bas-ventre s'eſt ſoutenu tendu, & la fievre a continué ſans déclin juſqu'au quatorze au matin, ce qui a fait paſſer, comme bien on le juge, une très-mauvaiſe nuit à Monſieur le Chevalier de L......

Les accidens ſe ſont relâchés ſur la quatrieme ſaignée qu'on vient de lui faire à trois heures du matin. Trois heures après cette ſaignée le Medecin & le Chirurgien ont ordonné une eau de caffe, qu'on a fait paſſer par gobelets de deux en deux heures, qui a achevé de relâcher le bas-ventre, & a entraîné les matieres qui s'étoient durcies dans la route de l'inteſtin *rectum*, & a donné plus de ſoupleſſe à ces parties. La fievre ſubſiſte toujours, mais bien moins forte que pendant les deux jours précédens. Le Malade a paſſé la nuit du 14 au 15 du courant dans cet état de moins mal, en ſe plaignant cependant d'une douleur aigue qui élan-

çoit par intervalles dans l'endroit de l'opération. Dans le pensement d'aujourd'hui matin 15, on observe que la cause des douleurs que ressentoit le Malade par intervalles, étoit un corps d'hémorrhoïdes assez dures, gros comme une aveline, qui s'étend depuis deux travers de doigts de l'entrée du *rectum* jusques vers sa partie moyenne, & qu'on se propose d'enlever cet après-diner.

On vient d'enlever ce corps étranger à trois heures effectivement après-midi. C'étoit ainsi qu'on l'avoit jugé, une hémorrhoïde devenue carcinomateuse, de la grosseur d'une noix muscade. Monsieur H.... qui l'a extirpée avec toute la dextérité possible, a en même-tems détruit plusieurs hémorrhoïdes postérieurement situées au carcinome. Le Malade supporte une tente d'un volume assez considérable dans la plaie, sans en souffrir; ce qui leve les doutes qui resteroient sur la crainte qu'on avoit que ce corps carcinomateux ne fût pas seul.

Monsieur le Chevalier du L..... a cessé de souffrir depuis hier quatre heures après l'opération, & vient de

passer cette nuit du 15 au 16 aussi tranquillement qu'on puisse le desirer. Il a même dormi trois ou quatre heures par intervalles. L'urine qui passoit difficilement s'est fait jour à la faveur d'une tisanne émolliente, & d'un petit julep adoucissant, que le Medecin lui prescrivit hier.

Finit le 16 Decembre 1743 à sept heures du matin. R......

RÉPONSE.

L'Unanimité des sentimens en faveur de l'opération, ne permettoit pas de la différer, sur-tout dès que Monsieur le Chevalier pouvoit avec sécurité livrer sa confiance à plusieurs Chirurgiens expérimentés. Il paroît par les bultins qui nous ont été communiqués, que l'Opérateur dont le Malade a fait choix, le méritoit effectivement, & nous ne saurions trop lui rendre justice sur le succès des opérations qu'il a faites dans un état aussi menaçant. Nous ne sommes pas surpris des accidens douloureux qui ont subsisté

depuis le 9 jufqu'au 15 de ce mois ; l'obftacle que formoient plufieurs tumeurs, dont une étoit devenue carcinomateufe, comme nous l'avions foupçonné, rendoit les penfemens plus fenfibles, & le féjour de l'appareil peu fupportable, donnoit néceffairement lieu à la difficulté d'uriner. Auffi l'extirpation entiere des corps étrangers a-t'elle procuré à Monfieur le Chevalier une tranquillité qui fortifie d'autant plus notre efpérance, que la dextérité de Monfieur fon Chirurgien ordinaire eft fecondée des confeils d'un Medecin dont la réputation eft méritée par une fage pratique.

Comme la conjoncture préfente ne demande pas beaucoup de remedes ; nous ne propoferons que ceux qui fe bornent au régime, lequel doit être humectant & tempérant, fans qu'il tende cependant à trop relâcher. Une eau d'orge perlée nous paroît effentiellement convenable pour boiffon ordinaire ; les bouillons de deux livres de rouelle de veau, & une livre de tranche de bœuf, pour chaque jour feront fuffifans ; ayant foin cependant d'ajouter à chacun de trois en trois heures,

une cuillerée de crême de ris, afin de réparer davantage, en émoussant en même-tems les sels dont les liqueurs sont chargées.

Si le sommeil n'étoit pas parfait, on le solliciteroit utilement le soir, par une dose de trois grains de pillules de starkey, dont l'usage ne peut être qu'heureux dans cette circonstance.

Délibéré, &c. A Paris, ce 19 Decembre 1743. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXIII.

Voyez la Consultation dix-neuviéme.

JE vous envoye, mon cher Docteur, une consultation pour une Dame Religieuse d'ici, sur laquelle je vous serai très-obligée de donner votre avis. Je suis charmé que cette petite commission me procure l'avantage de vous renouveller les assurances de ma parfaite confiance & tendre estime. Ma santé est, dieu merci, trèsbonne ; à quelque petit rien qui me chipote, qui ne vient que d'intempérie dans le sang, comme petites rougeurs aux jambes. Cela passé, il m'est

venu des petits bobos aux gencives ; cela m'a duré fort long-tems. Elles n'ont pas plutôt commencé à guérir, que j'ai eu une petite dartre au bras, laquelle n'est point encore totalement passée, mais cependant peu s'en faut ; elle n'est pas de mauvaise espece. J'attendois que le tems fût un peu moins mauvais pour prendre quelques bouillons rafraîchissans ; vous me ferez plaisir, mon cher Docteur, de m'indiquer ceux que vous croyez qui peuvent me mieux convenir, & faisant réponse à ma Lettre, & au mémoire qui y est joint. Je compte aller prendre les eaux de Nery encore cette saison, c'est-à-dire, à la fin de Mai ; je m'en suis trop bien trouvée pour négliger une saison, quoiqu'il ne me paroisse plus rien à la grosseur que j'avois. Mille tendres complimens à votre chere moitié .... l'état de Madame .... me procurera le plaisir de vous aller voir cet été, & vous assurer de toute l'amitié & la considération parfaite avec laquelle je suis, mon cher Docteur.

Votre très-humble & très-obéissante servante. D .... B ....

A M...., ce 25 ......

CONSULT.

CONSULTATION XXXIV.

Fievre continue, colique néphrétique, disposition inflammatoire au foie, diminution des régles.

LA Malade pour laquelle on demande votre avis, Monsieur, est une Religieuse âgée d'environ vingt-sept ans. Il y a quatre à cinq ans qu'elle fut attaquée d'une violente colique, sa douleur se faisoit sentir au bas des fausses côtes, dans la cavité de l'os des iles, du côté droit; le foie devint un peu gonflé, & l'on crut que c'étoit une inflammation à ce viscere: cependant comme la douleur étoit continuelle, sans rougeur extérieure, & sans grande tension, & que la fievre n'étoit pas violente, l'on crut que c'étoit une obstruction, & l'on y donna les remedes indiqués. La dureté s'est entierement dissipée. Il y a sept à huit mois qu'ayant examiné la Malade qui se plaignoit de la colique, & ne voyant aucune dureté au foie, ni aux autres visceres, je crus que le rein étoit le siege de la ma-

ladie. Ce qui me confirma dans cette opinion, eſt qu'ayant examiné avec attention le lieu de la douleur, je remarquai qu'elle ſe faiſoit ſentir ſous la derniere des fauſſes côtes, & vers les lombes du côté droit ; que lorſque la Malade ſentoit des vives douleurs, elle n'urinoit que très-peu, pour ne pas dire, point du tout ; & lorſqu'elle avoit uriné, la douleur diminuoit. D'ailleurs la douleur ſe faiſoit ſentir non-ſeulement dans les lieux ci-deſſus nommés, mais elle s'étendoit juſqu'au corps de la veſſie comme une corde, & même quelquefois juſqu'à ſon col : ce qui me fit connoître que l'uretere ſouffroit comme le rein. Je preſcrivis à la Malade les eaux d'Autrive, connues ſous le nom de la fontaine d'Iſſerpent. Ces eaux la ſoulagerent beaucoup, ſa douleur quoique continuelle, étoit très-ſupportable, & quelquefois elle ne ſouffroit point du tout. Elle ſe couchoit & dormoit même ſur le côté droit, ce qu'elle ne pouvoit faire auparavant. Enfin vers le mois de Septembre, on lui fit prendre des remedes, je ne ſais quels, & entr'autres une opiate où il entroit la fécule de bryoine. Depuis ce tems

elle a ressenti par fois des douleurs assez violentes ; & depuis trois mois & demi, la fievre lui est survenue qui ne la quitte plus, & quelquefois elle a deux redoublemens par jour. Ses régles ne sont que paroître, & sont presque totalement supprimées ; le sommeil est très-interrompu, & elle sent un très-grand feu, sur-tout quand elle est dans le lit, qu'elle est d'une inquiétude horrible. Je l'ai fait saigner au pié de tems en tems : elle s'en sentoit soulagée une ou deux nuits, qu'elle dormoit un peu mieux, & elle se trouvoit soulagée du mal de tête, qui est presque continuel. Voici l'état présent de la Malade, pour laquelle on vous prie, Monsieur, de vouloir bien donner votre avis. On a omis de vous marquer que quelques minoratifs qu'on ait pu lui donner, elle s'est trouvée toujours incommodée le lendemain, quoiqu'ils fissent leur effet ; & la fievre augmentoit pendant trois ou quatre jours. Je lui ai fait prendre le kina, incorporé avec le miel de Narbonne, & le syrop de capillaire, en très-petite dose. Cela cependant l'échauffoit beaucoup. Enfin il n'y a que les bains, les saignées

du pié, & tisannes émulsionnées qui l'ayent soulagée.

Réponse à la premiere.

MADAME,

Je suis extrêmement flaté de l'espérance que vous me donnez, de pouvoir cet été vous renouveller les assurances de mon zele, & de mon profond respect ; ma satisfaction augmentera par le succès que j'attens de l'usage que vous projettez des eaux de Nery, dont vous avez déja reçu tant d'avantages. Vous vous les assurerez mieux encore par les bouillons sur lesquels vous me faites l'honneur de me demander mon conseil ; vous en prendrez un le matin à votre réveil, l'autre l'après-midi entre le dîner & le souper : il ne s'agit que de corriger le vice salin de la lymphe, & sa consistance visqueuse, en émoussant les sels, & lui rendant sa fluidité. C'est pourquoi l'on prendra un poulet maigre, écorché, dont on ôtera les extrémités : on le fera bouillir dans trois chopines d'eau, mesure de Paris, réduites à trois bons demi-septiers. Un demi-quart d'heure

avant d'ôter du feu, l'on y jettera feuilles de bourache, de cresson de fontaine, de *cochlearia*, & de raves, de chaque une petite poignée; on le passera sans exprimer, & sur le bouillon du matin, l'on jettera le coulis d'une douzaine de cloportes lavés dans une cuillerée de vin blanc, essuyés & écrasés dans le mortier, en y versant un peu de bouillon. Lorsque chaque bouillon sera prêt à prendre, vous y mêlerez utilement une cuillerée de suc de fumeterre tiré par expression. Ce sont les seuls préparatifs que vous deviez prendre avant les eaux. Madame le Thieullier & toute ma famille sont extrêmement sensibles au souvenir dont vous les honorez, & vous prient de vouloir agréer leurs très-humbles obéissances. Leurs engagemens à votre égard, Madame, sont communs avec moi, & elles ambitionnent de partager les sentimens de soumission avec lesquels je me ferai toute ma vie gloire d'être.

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur. LE THIEULLIER.

A Paris, ce premier Mai 1744.

Réponse à la seconde.

LA méthode qui a été gardée dans le cours de la maladie pour laquelle nous sommes consultés, prouve trop la parfaite connoissance qu'en a eue Monsieur le Medecin ordinaire, pour nous éloigner de son sentiment, non-seulement sur les causes, mais sur la cure ; & dans chaque démarche qu'on a faite depuis le commencement des accidens, on retrouve toujours la même sagesse, & la même capacité : nous proposerions même les voyes qui ont été tentées, si leur insuffisance ne fournissoit pas de nouvelles indications, dont cependant nous abandonnons volontiers le jugement à Monsieur le Medecin ordinaire.

Il est incontestable que le rein est affecté, que par conséquent la colique est néphrétique. Les symptomes qui accompagnent chaque accès, caractérisent assez la maladie, pour ne pas exiger un plus long détail : mais il n'est pas possible de douter qu'un embarras au foie, forme une complication d'au-

tant plus intéressante, qu'une fievre opiniâtre, & un état constamment douloureux, laissent appréhender une inflammation prochaine à ce viscere; & s'il n'offre aucune dureté, c'est parce que l'engorgement affecte plus particulierement sa partie cave, & le réservoir de la bile, dont la consistance résineuse ne permet pas à cette liqueur de passer facilement par ses conduits, & l'oblige par conséquent à refluer dans la masse. La crainte que nous avons d'ailleurs d'une disposition inflammatoire, est confirmée par la diminution des regles; en ce que le sang qui arrose les visceres du bas-ventre, & dont une partie doit à la nature une évacuation périodique, est obligé de multiplier des stases dans son retour, extrêmement contraint par la surabondance, dans le cas d'une diminution ou d'une presque suppression. Cette idée se trouve confirmée par les avantages que Madame a toujours tirés des saignées du pié, des boissons émulsionnées, & des bains. Pour entrer dans les vûes qu'on se doit proposer, nous sommes d'avis que si Madame n'est pas dans le tems trop prochain de ses re-

gles, elle ſoit ſaignée d'abord au bras, à la quantité de deux bonnes palettes; & que le lendemain on la ſaigne au pié à une quantité proportionnée aux forces, & à la plénitude des vaiſſeaux. Nous propoſons d'abord la ſaignée au bras, parce que nous apprehenderions que les ſaignées au pié étant trop multipliées, on n'attirât une ſurcharge ſur des viſceres déja trop obſtrués; quoiqu'il fût cependant de la prudence d'ouvrir la veine au pié ſans préparation, ſi la Malade étoit au terme de ſes regles, pour ſuivre alors la détermination du ſang, ou afin que l'art pût ſuppléer à la nature, ou l'imiter.

Nous penſons comme Monſieur le Medecin ordinaire ſur l'uſage des purgatifs, & nous ne ſommes pas étonnés de leur mauvais ſuccès, que nous eſpérons cependant prévenir par les préparations qui ſeront propoſées.

Après les ſaignées, on mettra Madame à l'uſage des apoſemes ſuivans, dont elle prendra une doſe de trois en trois heures, prenant un bouillon une heure & demie après chaque.

Prenez feuilles de ſcolopendre, de chicorée ſauvage, de creſſon de fon-

taine, de cerfeuil, & de pariétaire, de chaque une poignée ; racine d'*Enula-campana*, une demi-once ; sommités de fumeterre, deux pincées : faites bouillir le tout légerement dans une pinte d'eau, mesure de Paris ; versez la liqueur par inclination ; dans la colature délayez une once de syrop de limons, pour quatre doses, qui seront continuées pendant quinze jours, & même plus, selon le besoin, dans l'ordre prescrit.

La boisson ordinaire sera d'un poulet charnu, écorché, dont on aura ôté les extrémités ; dans le corps duquel on aura mis une once de graine de melon concassée : on coudra l'ouverture à longs points, & sera bouillir dans deux pintes & demie d'eau, mesure ci-dessus dite, & réduites à trois chopines : dans la colature on fera fondre un demi-gros de sel de nitre.

Les bouillons pour chaque jour seront faits avec deux livres de rouelle de veau, une demi-livre de tranche de bœuf, & un poulet.

La liberté du ventre sera sollicitée par deux remedes chaque jour, dont celui du matin sera d'une décoction émolliente légere, & de quatre onces

de miel de nénuphar : dans le tems des regles, on y substituera pareille quantité de miel mercurial. On ajoutera de tems en tems avec succès, deux gros de crystal minéral : le remede du soir d'eau seule, dans laquelle on fera fondre deux onces de beure frais.

Lorsque Madame aura suivi la regle prescrite pendant huit jours, pour suppléer à l'usage des purgatifs, qui ne seroit pas encore convenable, on suspendra celui des aposémes proposés, pour placer quatre doses, chacune de deux onces d'huile d'amandes douces, & d'une demi-once de syrop de pommes composé seulement, qui seront données dans les distances ordinaires, de trois en trois heures, & les aposémes seront repris après la derniere dose huileuse.

Quand le sommeil sera difficile, ou si l'on observe les nuits agitées, on donnera l'émulsion suivante vers les neuf heures du soir ; soit les deux, soit une seule, selon le succès de la premiere.

Prenez une demi-once des quatre semences froides ; quatre ou cinq amandes douces pelées à l'eau chaude ; pi-

fez le tout dans un mortier de marbre, fur quelques cuillerées d'eau, en y verfant par inclination jufqu'à une chopine d'eau: tranfvafez plufieurs fois, pour rendre le mélange parfait: dans la colature délayez une once de fyrop de diacode pour deux dofes, qui feront données à quatre heures de diftance l'une de l'autre.

Si l'état devient moins douloureux & moins ardent, on purgera Madame, en lui donnant feulement une once de caffe récemment mondée, & cuite à confiftance d'opiat, le matin à fon réveil en bols, & une dofe d'apofémes immédiatement après. On continuera autant de jours qu'on le trouvera convenable par la quantité & la qualité de l'évacuation. Dans la même fuppofition d'un calme confidérable, & d'une continuation de remiffion de fievre, avec tems de remiffion & celui de redoublement fenfible, nous jugeons convenable le fébrifuge émulfionné fuivant, qui fuccéderoit à l'ufage des apofémes qui cefferoit alors.

Prenez une demi-once de kinkina concaffé; faites bouillir dans une pinte d'eau, à petit feu, pendant un bon

quart-d'heure ; verſez la colature par inclination ſur une demi-once des quatre ſemences froides écraſées dans le mortier ; paſſez & exprimez : dans la colature délayez une once de ſyrop violat, continuez ſelon le beſoin.

Les bains ſeront extrêmement avantageux : mais nous ne les propoſons que dans la convaleſcence, joints aux autres ſecours, ſur leſquels nous ne pouvons donner à préſent conſeil, par rapport aux variations dont eſt ſuſceptible une maladie auſſi importante, & par ſes ſymptomes, & par ſon opiniâtreté.

Délibéré, &c. A Paris, ce premier Mai 1744. LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXV.

Spaſme univerſel, ou affection Cataleptique.

J'Ai attendu, Madame, à vous écrire, que nous euſſions vû l'effet des remedes de Meſdemoiſelles vos filles ; elles les ont commencés le lendemain

de la réception de votre Lettre, & les continuent avec beaucoup d'exactitude, aussi-bien que le régime qui leur est prescrit. La rhubarbe que Mademoiselle de M.... prend, ne la purge point ; elle a pris le petit bol, la veille de sa medecine, & elle a été assez bien purgée. Elle a été sept jours sans pisser au lit, mais depuis quelques jours elle le fait. J'ai été assez contente de sa générosité à prendre ses remedes, & lui ai dit que j'aurois l'honneur de vous le mander, & l'ai assurée que vous lui donneriez toute sorte de satisfaction si vous en étiez contente. Cependant, Madame, je crois vous devoir parler aujourd'hui avec sincérité sur le compte de votre chere fille, que j'aime avec autant de tendresse que si elle m'appartenoit. Ses roideurs me donnent de vives inquiétudes : on la traite avec toute la douceur possible, toutes ses maîtresses le font extrêmement, & en particulier la premiere maîtresse, qui est incapable de faire de la peine à un enfant. Je vais vous faire un petit détail. Lorsque l'on veut l'habiller, elle s'opiniâ-

tre à ne vouloir point l'être ; elle aime mieux être des heures entieres le dos tout nud par quelque froid qu'il fasse, que de se laisser lacer ; elle est de même pour ses repas, & sera des demi-journées sans vouloir manger ; elle les a de même pour aller à la Messe, & nous avons eu souvent des peines extrêmes à la faire aller à celles d'obligation. Pour coucher, même chose, ainsi que pour travailler. Quand elle est dans ses mutineries, vous lui casseriez plutôt les membres que de les lui faire plier, tant elle les a roides. On m'a fait souvent monter dans sa chambre pour voir si je pourrois gagner quelque chose : je l'ai prise par toutes les voyes d'amitié, promesses de récompenses. Après toutes ces opiniâtretés, elle me fait quelquefois des promesses qui ont leur effet, mais rarement. Notre chere mere qui l'aime tendrement, l'a prise il y a quinze jours avec moi, qui lui fit mille caresse, elle lui promit de la voir souvent en particulier, ce qui lui plaît beaucoup, aimant ce qui sent la grande fille ; elle lui promit de lui apprendre le blason ;

elle aime extrêmement tout ce qui peut lui cultiver l'esprit ; elle nous promit des merveilles. Le lendemain elle recommença. Je crois qu'il n'y a pas absolument de sa volonté en ce qu'elle fait. Ses maîtresses & moi avons faite une remarque, quand elle est en cet état, qu'elle a une reniflerie sans pleurer, & a les yeux très-chargés, crache beaucoup, & est très-changée. Je voulus voir si elle s'ennuyoit au Couvent, elle me répondit que non : je lui promis même que si cela étoit, je vous engagerois à la faire sortir, sans que vous fussiez fâchée contre elle. Je ne vous fais ce détail, Madame, que pour vous mettre plus au fait de ce qu'il lui faudroit faire. Elle est d'ailleurs fort aimable, a beaucoup d'esprit & de mémoire ; elle est aimée de la Communauté.

Mademoiselle D. S. O.... a été saignée du bras & du pié, pris ses deux Medecines, & prend ses tisannes. Elle nous causa bien de l'inquiétude Mardi dernier, jour auquel on devoit lui donner sa seconde medecine ; heureusement elle ne l'avoit point encore pri-

ſe. Elle ſe trouva dans un état encore plus violent que la premiere fois, extrêmement pâle & ſans autre mouvement que celui que nous lui donnions. Notre mere & moi voulûmes la promener: mais ſes jambes plioient. Une choſe que nous remarquâmes, c'eſt que ſes membres reſtoient dans la même attitude que l'on les lui mettoit. On la chauſſa, ſa jambe reſta étendue, ſon bras en la portant y reſta auſſi; on les lui remit comme ils devoient être, & elle reſta. A force de lui faire reſpirer de ma petite phiole de ſel ammoniac volatil, elle revint. Elle fut deux heures & demie dans cet état. L'inquiétude où nous fûmes qu'elle ne pérît dans cet accident, nous fit avoir recours au Medecin, qui nous dit de vous détailler toute ſa ſituation, afin d'être conſultée, & trouva ſon mal de conſéquence. Il y a plus d'un an qu'elle a ces ſommeils. On l'habille ſans qu'elle ſe réveille; & l'on prenoit ce ſommeil pour naturel, comme il y a des enfans qui ſont grand dormeurs. Il n'y a que ces deux derniers accidens qui ont été longs & qui ont ouvert les yeux. Ce

ſeroit grand dommage que cet aimable enfant pérît, elle eſt douce, complaiſante & raiſonnable au-deſſus de ſon âge, & a une grande facilité à apprendre. Je crois, Madame, que vous devriez conſulter ſi les eaux de Bourbon leur conviendroient. Elles devroient avoir un Medecin qui ne les perdît pas de vûe, car les circonſtances des maux changent. Nous n'avons fait aucun remede que ceux que Monſieur votre Medecin ordinaire a ordonnés, & l'on les pratique très-exactement. J'ai demandé à notre Medecin ſi le poële n'y avoit point contribué, il me dit que non; & d'ailleurs on ne l'allume que dans les extrêmes froids, y ayant une cheminée dans leur chambre. Mademoiſelle de M..... a été dans la même ſituation dans l'été, & Mademoiſelle D. S. O.... mais l'on ne croyoit pas que ſon ſommeil ſi profond eut des ſuites; on la purgeoit ſeulement de tems en tems, lui voyant la tête fort chargée. La Maîtreſſe des Penſionnaires vous ſupplie, Madame, de répondre à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander...... ſoyez perſuadée, Madame, de mon attachement tendre & reſpec-

tueux, & de mon amitié ſincere pour vos cheres filles, pour qui je ne négligerai rien. Je ſuis très-ſincerement.

Votre très-humble & très-obéiſſante ſervante. S. D. L. B.

De notre Monaſtere d'A...... ce 24 *Avril* 1744.

RÉPONSE.

QUelque affinité qu'ait la maladie pour laquelle nous ſommes conſultés, avec les affections ſoporeuſes en général, elle porte cependant un caractere, lequel très-intéreſſant par ſoi-même, le devient encore davantage par la date de ſon origine; & ſon progrès ne pouvant pas être imputé à la négligence des perſonnes chargées de l'éducation de Mademoiſelle, ne doit l'être parconſéquent qu'à l'ignorance dans laquelle on étoit de la nature même du mal. Nous n'entendons cependant pas accuſer le conſeil appellé dans les commencemens; la rareté de cette eſpece de maladie le

justifie suffisamment : mais il est heureux que nous ayons éxigé dernierement un détail plus circonstancié que le premier, qui ne le présentoit que comme un simple assoupissement, soutenu peut-être ou par l'ennui, ou par tout autre léger défaut, naturellement attaché à l'inconstance d'un enfant de six ans.

Nous n'entrerons pas dans des discussions qui n'appartiennent pas absolument à un délibéré, sur le nom qu'on doit donner à cette maladie; elle est une menace de tant d'autres, qu'elle pourroit être aisément confondue : mais elle porte les symptomes capables de caractériser essentiellement ce que nous devons appeller *Catalepsie*. L'état est soporeux : mais dans cet assoupissement, les membres conservent sans aucune flexion, l'attitude qu'on leur donne, & prennent avec la même fixation toutes celles qu'on leur veut procurer : ce sont les symptomes essentiels de la maladie que nous annonçons, & qui la font différer des autres maladies convulsives ; & qui peut encore autant conduire à l'apoplexie & à la paralysie, qu'à l'épilepsie, puis-

qu'elle participe des unes & des autres.

On ne doit imputer ces sortes d'événemens qu'à l'épaississement des liqueurs, dont les stases ne se multiplient pas seulement dans les capillaires sanguins & les lymphatiques, mais plus particulierement encore dans les canaux nerveux, par le vice de consistance dont participent même les esprits : ainsi pendant que les petits vaisseaux anfractueux du cerveau en souffrant une espéce de varicosité, produisent nécessairement une pression sur le systême nerveux, la liqueur spiritueuse se trouve en même-tems gênée dans son irradiation, par sa viscosité ; les distributions se trouvent universellement ralenties dans toutes les paires de nerfs, & les fluides étroitement, pour ainsi dire, liés ensemble, sans exception de ceux qui servent à entretenir la flexibilité des articulations, favorisent l'*érétisme* que les solides doivent absolument acquerir dans les accès *cataleptiques*. Et comme un principe d'épaississement dans les fluides donne aisément lieu à la réunion ou concrétion des parties salines, nous avons avec justice insinué la menace, & mê-

me un ſentiment des impreſſions convulſives, qu'occaſionnent les ſels, en développant leur activité ſur les parties tant membraneuſes que tendineuſes, &c.

On comprend facilement les indications qui ſont à remplir; & quoiqu'on ait commencé par les deux ſaignées preſcrites dans notre premier délibéré, nous croyons qu'elles ne doivent ſervir que de préparations à la ſaignée de la jugulaire faite à une quantité proportionnée à l'âge & aux forces de Mademoiſelle. Le lendemain elle commencera pour boiſſon ordinaire, une infuſion *théiforme* de feuilles de véronique, de méliſſe, & de fleurs de tilleul, de chaque une forte pincée, ſur une pinte d'eau; & la liberté du ventre ſera ſollicitée par un remede, matin & ſoir, chacun d'une décoction émolliente, dans laquelle on délayera deux onces de miel de nénuphar. Le régime conſiſtera en potages au diner & au ſouper; & les bouillons pour chaque jour, ſeront faits avec une livre & demie de rouelle de veau, la moitié d'un cœur de veau coupé en morceaux, & nettoyé de ſon ſang caillé, & une de-

demi-livre de tranche de bœuf.

Le ſur-lendemain de la ſaignée preſcrite, Mademoiſelle ſera purgée avec deux grains de ſel ſtibié, & une demi-once de ſel polychreſte de la Rochelle, fondus dans trois petits gobelets d'eau chaude ; dont les deux premiers ſeront donnés à deux heures de diſtance l'un de l'autre, un bouillon entre chaque, le troiſieme trois heures après le ſecond ; c'eſt-à-dire, une heure & demie après le ſecond bouillon, en cas que les deux premiers n'ayent pas agi ſuffiſamment tant par le haut, que par le bas. Le ſoir & le jour ſuivant, on donnera un remede d'eau, dans laquelle on fera fondre une once de beurre frais, ou l'on y ſubſtituera une once d'huile d'amandes douces, pour diſpoſer à placer le lendemain une Medecine, qui ſera compoſée d'une once & demie de manne fondue dans un verre de la boiſſon ordinaire : dans la colature on délayera une once de ſyrop de chicoré compoſée.

Enſuite, Mademoiſelle prendra le matin à ſon réveil un gobelet ordinaire d'eau de Vichy chauffée au bain-marie, & un ſecond trois heures après;

un bouillon entre les deux. Trois heures après le potage qui composera son diner, l'on donnera un troisieme verre de ladite eau; & selon qu'elle passera plus ou moins librement, on y joindra un quatrieme verre deux heures après; cette méthode sera continuée pendant quinze jours, en diminuant ou augmentant les doses, selon le plus ou moins d'action. En finissant ce remede, Mademoiselle sera purgée comme il vient d'être proposé; & si elle éprouvoit trop le besoin de manger, on pourroit accorder une demi-aîle de poulet au diner.

Ensuite, Mademoiselle prendra tous les jours la dose de poudre suivante, exactement mélangée dans un demi-verre de sa boisson ordinaire.

Prenez poudre de guttete, huit grains; cinnabre naturel, deux grains; poudre de cloportes, quatre grains: du tout soit faite masse, qui sera continuée pendant quinze jours.

Après ces premiers remedes, nous sommes d'avis que Mademoiselle prenne les bains domestiques, une heure chaque jour, le matin à son réveil; l'eau assez chauffée pour exciter une

douce transpiration, de sorte que Mademoiselle n'y souffre aucun froid qui puisse favoriser la condensation des liqueurs ; ni une chaleur assez forte pour appeller quelque foiblesse, ou procurer une sueur abondante, capable *d'apauvrir* & d'épaissir encore les fluides. Ce secours sera continué pendant dix ou douze jours, & au sortir de chaque bain, Mademoiselle prendra un bouillon fait avec une demi-livre de rouelle de veau, & le tiers d'un cœur de veau, bouillis dans une suffisante quantité d'eau ; un instant avant d'ôter du feu, l'on y jettera feuilles de cresson de fontaine, & de *cochlearia*, de chaque une petite demi-poignée ; un demi-gros de racine d'*Enula-campana :* on tirera la liqueur au clair, sans expression.

Nous ne porterons pas nos vûes plus loin, jusqu'à ce que nous soyons instruits de l'action des remedes ordonnés : mais nous ne pouvons dissimuler que le degré de leur succès se réglera sur les amusemens qu'on pourra procurer à l'enfant, en lui faisant éviter toute application, & tout assujettissement. S'il étoit même à présumer que son séjour dans le Couvent lui fût onéreux,

reux, il ne faudroit pas différer de ramener Mademoiselle dans le sein de sa famille, où la guérison lui deviendroi même plus promptement possible par toute sorte de raisons ; & les suites qu'on pourroit craindre en la séparant de Mademoiselle sa sœur, ne peuvent jamais devenir un obstacle à notre projet, pour peu qu'on fasse attention aux accidens naissans qui leurs deviennent communs, & qui indiquent les mêmes précautions.

Délibéré par Nous Docteur-Régent de la Faculté de Medecine en l'Université Paris, Conseiller du Roi, Medecin ordinaire de Sa Majesté en son Grand-Conseil, en la Prevôté de son Hôtel, & grande Prevôté de France, ce premier Mai 1744. LE THIEULLIER.



CONSULTATION XXXVI.

Douleur dans la Matrice, avec Tumeur inflammatoire, s'étendant du côté gauche, jusqu'à l'Ovaire.

LA Malade pour laquelle on demande avis, est de l'âge de 35 à 36 ans, d'un tempérament médiocrement sanguin, d'un embompoint raisonnable, & naturellement d'une assez bonne santé.

Elle a ressenti quatre ou cinq fois dans sa vie, dans le vagin, des douleurs de courte durée, comme de deux ou trois minutes chaque fois, mais si excessivement vives, qu'il lui eût été impossible, à ce qu'elle dit, de les supporter une demi-heure ou une heure sans périr. Comme ces douleurs ont toujours passé très-vîte, & que d'ailleurs elles n'ont fatigué que rarement la Malade, on ne les a jamais bien examinées, & on n'a employé aucun moyen pour les prévenir, ou pour en détruire la cause: il y a bien dix-huit mois ou deux ans qu'il n'en a pas été question.

La Dame, dont nous parlons, n'a jamais fait d'enfans, & a toujours été assez bien réglée jusqu'au mois de Mars dernier, qu'ayant été effrayée dans le tems où ses régles devoient paroître, elle ne vit rien, ou du moins très-peu de chose, puisqu'il ne parut qu'une tache quelques jours après son épouvante. Voilà l'époque de la maladie contre laquelle on demande du secours. Quelques jours après cet accident, il survint des foiblesses, des vomissemens, leger gonflement, & chatouillement au sein, &c. symptomes que l'on regarda comme signes ou effets d'une grossesse : mais à ces accidens qui devinrent journaliers, se joignirent des douleurs aigues que la Malade ressentoit dans la région hypogastrique, que les vomissemens irritoient, qui duroient quelquefois 24. 36. & 48 heures, & qui répondoient au vagin, au fondement, & à la partie latérale gauche de la matrice. Elles sont devenues continuelles enfin, ces douleurs, ou presque continuelles depuis environ six semaines, & la région hypogastrique depuis lors a commencé à se gonfler, & a continué depuis ce tems.

Lorsque nous fûmes appellés, nous

trouvâmes un gonflement dur, renitent, & fort douloureux à la région de la matrice, mais sur-tout à la partie latérale gauche de ce viscere; les lavemens les moins copieux augmentoient les douleurs lors de leur injection; nous trouvâmes de la fievre continue, & plus vive que n'est la fievre lente, une insomnie continuelle, & un état si violent de la Malade, qu'il lui étoit impossible de se lever, ou de se tenir debout, sans sentir ses douleurs horriblement croître par le seul poids des parties malades, qu'elle étoit obligée de soutenir des mains en se courbant pour se soulager. Nous ne pûmes envisager cet état que comme celui d'une inflammation terminée par induration, où il restoit cependant assez de jeu dans les vaisseaux, & dans une partie des liquides pour que l'engorgement fût douloureux. Nous avons donc cru que cet état ne nous fournissoit d'autre indication que celle de ramollir, de relâcher & de détendre: *Eapropter, gravissimâ institutâ prognosi, de quæ ægra conclamatum esse arbitrantes, semi cupiis, cataplasmatis emollientibus partiaffectæ applicatis, clysteribus similibus, opiatis intùs assumptis, hucusque usi, eandem methodum repetendam ju-*

dicamus, salvo tamen meliùs sentientium judicio, donec mutatio aliqua in morbo, mutanda remedia indicet.

Au reste, nous ne parlons pas du tems d'inflammation ni des remedes, qu'on y a apportés, parce qu'il étoit passé lorsque nous fûmes appellés, & que nous trouvâmes tout durci, mais douloureux à notre arrivée. Pour le présent les douleurs sont considérablement calmées, tant dans leurs violences, que dans leur durée. La Malade est en général plus tranquille, & va de son lit au bain, droite, sans être obligée de soutenir l'hypogastre de ses mains. Au reste, l'écoulement des regles est toujours supprimé, sinon que depuis les bains il a paru quelques petites taches, & que quelques jours avant leur usage, il sortit un petit morceau de sang caillé fort sec; desorte que cette porte reste toujours fermée. C'est là l'état sur lequel on demande avis.

A M.... le 9 Juillet 1744. M.....

Obs. Avant que M. Mangin fût appellé, elle a été saignée deux fois du bras & deux fois du pié, sans avoir été soulagée. Après chaque douleur un peu vio-

lente, il sort des glaires par le fondement, elle se plaint alors des reins, mais le Medecin dit que c'est au-dessous.

Sentiment de Monsieur P..... M.. C.... A..

Je ne crois pas que la Malade pour laquelle on a consulté sur le rapport de M. Mangin Medecin, ait la matrice attaquée d'une maladie chronique comme schirre, ou dangereuse comme ulcere & carcinome, parce que la tumeur de la région hypogastrique qui a paru considérable dans les commencemens, & qui faisoit marcher la Malade pliée en deux, est diminuée depuis les remedes pratiqués, comme saignée, bains & autres, & qu'aujourd'hui, outre la diminution de la grosseur, la Malade marche mieux, qu'elle n'a plus besoin de soutenir son ventre avec ses mains, & que les douleurs continuelles, sont non-seulement diminuées de violence, mais suspendues pendant quelque tems.

D'ailleurs, il ne s'est fait aucune évacuation suspecte par la matrice, soit de sang séreux, soit de matiere purulente, depuis la suppression subite des menstrues.

Il est plus vrai-semblable de croire que la suppression subite arrivée au mois de Mars dernier, a fait un reflux sur toutes les parties du bas-ventre du sang qui devoit échapper périodiquement ; que ce reflux, quoiqu'en médiocre quantité, a causé des engorgemens & des embarras dans les parties où il s'est porté, & qu'il a pu y causer inflammation, tensions douloureuses, duretés même aux parties du ventre les plus proches de la matrice, comme dans les tissus cellulaires du péritoine, & dans ses différens feuillets. Comme on a déja calmé les accidens les plus urgens, qu'on est dans l'espérance du retour des regles, par les petites apparutions qui se sont montrées depuis peu ; je crois que les demi-bains qui sont plus déterminans vers la matrice, seroient plus dans les vues du retour des regles, que le bain entier, sur-tout n'ayant plus à redouter l'inflammation du bas-ventre, ni l'induration des engorgemens, auxquels on a pourvu, ni l'abord du sang dans des parties qui paroissent disposées à recevoir d'en-haut la quantité qui leur convient.

Je ne m'écarte pas d'ailleurs du sentiment des Consultans . . . . . qu'il faut

faire examiner la matrice du côté du col, & du côté de son fond, pour savoir si elle est réellement pour quelque chose dans l'engorgement qui s'est fait en forme de dépôt inflammatoire dans le ventre : car cette partie est souvent cause de maladie, sans être englobée dans l'effet : que si, sans être schirreuse, on y trouve une sensation douloureuse, on saignera du bras comme il a été projetté, on donnera l'eau de poulet pour boisson ordinaire, des lavemens émolliens, & l'application de la flanelle, à quoi l'on peut joindre des injections émollientes. A l'égard de la suspicion du mari, il semble qu'une maladie qui a suivi de si près la suppression accidentelle, n'a gueres de rapport à ce qu'on pourroit craindre de ce côté, sauf à mander après l'examen fait & sur la femme, & du mari, ce qu'on aura reconnu, & si le tout mérite de prendre de nouveaux moyens.

Fait à Paris ce 4 Juillet 1744. signé P...



REPONSE.

IL est incontestable que la matrice est le siége principal de la maladie pour laquelle nous sommes consultés ; la douleur constante dans la région hypogastrique, & plus particulierement encore dans sa partie latérale gauche, non-seulement prouve l'embarras de ce viscere, mais la communication de la disposition inflammatoire vers l'ovaire. En vain accuseroit-on d'autres parties qui ne pourroient jamais être intéressées que par droit de voisinage, puisque, non-seulement la cause est une suppression subite des regles par une frayeur considérable, mais parce que depuis plus de quatre mois il n'a rien paru par cette voie que quelques taches dans les derniers tems, & sur-tout un peu de sang caillé fort sec, ce qui fait une démonstration incontestable de la stase de sang dans les vaisseaux de la matrice dont la région a été seule observée douloureusement tuméfiée, avec une presqu'impossibilité de recevoir des lavemens, à cause sans doute de la pression de la matrice gonflée, sur le rectum, dont le ca-

libre comprimé ne pouvoit permettre une libre entrée à la liqueur. Tout autre sentiment sur la nature du mal, seroit aussi contraire aux plus simples regles de l'Anatomie, qu'il le deviendroit à la cure des symptomes dont on doit s'occuper.

Mais outre le principal objet de nos réflexions, dont la date est du mois de Mars dernier, le mémoire fait observer une douleur qui s'est anciennement fait sentir dans le vagin; & dont le peu de durée chaque fois, a fait négliger la guérison. Cet article passé si légerement demande cependant quelque attention, & quoiqu'il n'ait aucun rapport avec la maladie présente, il est important de savoir s'il est antérieur au mariage de Madame, ou s'il a succédé à son établissement. Dans la premiere supposition, M. le Medecin ordinaire pouvoit s'informer si cet accident est une suite d'un vice communiqué; dans la seconde, on pourra découvrir une cause particuliere & différente : l'éclaircissement dont on pourroit alors nous faire part, donneroit lieu à de nouvelles précautions sur lesquelles nous ne pourrions à présent nous expliquer qu'avec incertitude.

Pour remplir les indications nous som-

mes d'avis que Madame soit de nouveau saignée au bras, que cette saignée soit répétée de maniere que le peu de sang qu'on tirera chaque fois laisse la liberté de la rapprocher souvent & avec peu de distance entre chaque, non-seulement pour ménager les forces, mais pour changer plus souvent & plus utilement la détermination du sang vers les parties inférieures. On évitera sur-tout la saignée du pié, *ne onus oneri imponatur.*

Cette précaution sera suivie du bain domestique, sur lequel nous devons quelqu'explication. Il est vrai que le demi-bain est extremement utile dans les inflammations inférieures, plus encore quand elle est procurée ou menacée par l'engorgement que nécessite une suppression des regles : mais on ne peut raisonnablement ôter le même avantage au bain entier, qui satisfait si necessairement aux mêmes indications, qu'il seroit ridicule de penser differemment ; & dans la circonstance présente, il rend la souplesse des solides moins bornée, il rend générale la liberté des distributions, il console les parties qui ont été irritées, *per consensum*, & il assure le succès des émolliens & des tempéramens qu'on doit

placer tant en usage extérieur, qu'intérieur. Nous ne nous croyons comptables de cette remarque que pour prévenir un sentiment mal fondé qu'on pourroit remontrer dans quelque Consultant superficiel.

Quant aux autres secours convenables à la maladie, nous ne nous écartons pas des vues de M. le Medecin ordinaire, dont la capacité nous est connue. Les fomentations sont indispensables, & nous préférons la flanelle trempée dans une décoction fort émolliente, aux cataplasmes qui font un poids sur les parties douloureusement tuméfiées, & qui se refroidissant aisément, peuvent augmenter la crispation des solides, & la stase des fluides. On renouvellera de six en six heures la flanelle suffisamment imbibée, observant de faire laver & sécher chaque fois celle qu'on aura ôtée, pour y en substituer une autre, crainte que la même chargée de la liqueur encore échappée par la transpiration, n'attire quelque rougeur éréssipélateuse à la peau. Les lavemens émolliens seront employés avec la même utilité, faisant la juste attention de ne donner chaque fois que la moitié de la quantité ordinaire, c'est-à-

dire un demi-ſeptier, pour éviter de fatiguer par une diſtenſion forcée de l'inteſtin, des parties qu'on ne ſauroit trop ménager.

La boiſſon ordinaire ſera la décoction d'un poulet charnu écorché, vuidé, dont on ôtera les extrémités, & dans le corps duquel on mettra une once des quatre ſemences froides concaſſées; coudre l'ouverture à points éloignés, & faire bouillir dans deux pintes & demie d'eau, meſure de Paris, réduites à trois chopines.

Les bouillons ſeront pris chaque jour, & ſeront faits de deux livres de veau, & un poulet.

Les injections émollientes ſeront miſes en uſage; avec l'obſervation que la liqueur ſoit portée avec ménagement, de maniere qu'elle ne frappe pas avec force contre des parties même anciennement ſuſceptibles d'irritation.

Dans la ſuppoſition de violentes douleurs, & d'inſomnie, nous penſons comme M. Mangin, qu'il faut avoir recours aux calmans; & l'on donneroit alors ou un julep compoſé de trois onces d'eau de laitue, & trois gros de ſyrop de karabé, ou trois grains de pillules, ſoit de cynogloſſe, ſoit de ſtarkey, ou un verre d'é-

mulsion, sur laquelle on mettroit la susdite quantité de syrop de karabé, comme extremement approprié dans les états spasmodiques.

Délibéré à Paris, ce 15 Juillet 1744.

LE THIEULLIER. B...... T.....

OBSERVATION XXXVII.

Disurie, Toux fréquente & douloureuse, Insomnie.

Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni, si autem octoginta & ampliùs eorum labor & dolor. C'est, Monsieur, dont je fais la triste expérience, parvenu à cette quatre-vingtieme année; & ma confiance en votre savoir, dont j'ai ressenti les effets, me fait y avoir encore recours dans la situation souffrante où je me trouve.

Au mois de Janvier dernier, me trouvant le sang échauffé, j'usai de la racine de squine dans mon boire, durant quinze jours, dont je discontinuai l'usage, parce qu'il me survint une difficulté d'uriner,

qui n'a pas cessé depuis, plus ou moins violente. J'ai usé de breuvages d'eau, dans laquelle avoient bouilli ou long-tems infusé des oignons blancs; de cataplasmes de cresson, & autres herbes bouillies dans du vin blanc, dont j'ai reçu quelque leger soulagement, sans guérison. Au commencement, & durant plus de trois ou quatre mois, mon urine étoit très-épaisse & glaireuse; ensuite boueuse, & depuis quelques jours, plus claire, & ressemblante à du vin trouble.

Enfin depuis deux mois, il m'est survenu un rhume qui a dégénéré en une toux affreuse, qui jointe à mes continuelles pissoteries durant la nuit, interrompent mon sommeil.

Un Apotiquaire de N.....m'a préparé & fait prendre une tisane avec des simples & syrops propres tant à l'une qu'à l'autre de mes infirmités : ma toux à la vérité est diminuée, mais la difficulté d'uriner continue de maniere, & l'envie m'en prend si souvent, sans rien faire que par gouttes, que je n'ai pas le tems de fermer l'œil pour dormir la nuit; car je suis moins pressé durant le jour; & au surplus je n'ai ni dégout, ni fievre, ni mal de tête.

Je prens la nuit un bouillon, & les jours maigres, du lait de poule. Je déjeune à sept ou huit heures, alternativement, ou d'un œuf frais, croûte au pot, thé, & caffé au lait, ou de chocolat, les jours maigres. A mon boire, j'use de vin trempé de moitié d'eau, & actuellement de vin de Champagne rouge, que je crois passer mieux que celui de L...... & de C......dont le hasard m'a procuré une piece. Ayez, s'il vous plaît, Monsieur, pour agréable, de m'indiquer les remedes, qui puissent me soulager, en rappellant le sommeil dont je suis privé; & en même-tems de vouloir bien me prescrire le régime de vie que je dois observer. Je suis, avec une considération infinie,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
De la M......

Au Château de L.....près N...... ce 25 Juillet 1744.

RE'PONSE.

IL n'eſt pas étonnant que les ſymptomes dont parle l'expoſé, ſe ſoient fortifiés de jour en jour, puiſqu'on ne les a combattus que très-ſuperficiellement, & que, dans leur naiſſance ils ont été traités d'abord par le Malade même, qui les a augmentés, tant par la boiſſon de ſquine, que par un régime peu réglé ; & depuis, par un Apotiquaire, dont les lumieres bornées avec juſtice à celles qu'exige ſon Art, n'ont pu répondre utilement à une confiance auſſi déplacée.

Nous n'entrerons pas dans un ennuyeux détail des cauſes qui ont occaſionné la maladie ſur laquelle nous ſommes conſultés : il ſuffit de faire remarquer, qu'elle doit être imputée à l'épaiſſiſſement des fluides, & ſur-tout à celui de la lymphe; car ſi l'état eût été eſſentiellement inflammatoire, non-ſeulement la fiévre ſe fût déclarée & ſoutenue, mais les crachats & l'urine ſeroient devenus ſanglans & ſanguinolens, par les ſecouſſes de la toux, & la difficulté douloureuſe d'uriner qui auroient ou donné

lieu soit à la dilatation, soit à la rupture de quelques vaisseaux capillaires sanguins, ou par expression, auroient fait échapper à travers les mailles de ces mêmes vaisseaux une rosée sanguinolente. Il est cependant certain, que secondairement, & par une espece de contrecoup nécessaire, la partie rouge du sang même s'y est trouvée intéressée; & qu'on en doit tirer une indication qui n'est pas à négliger, pour prevenir des accidens inflammatoires qui commencent à menacer.

Il seroit heureux qu'un âge moins avancé, permît de se frayer une route graduée dans les deux objets de la Consultation: mais des symptomes invétérés, qui éprouvent depuis plusieurs mois ce qui reste de forces à un homme de quatre-vingts ans, par les douleurs & insomnies continuelles, ne laissent de ressources que dans l'usage des remedes alimenteux, auxquels on ne peut joindre que les préparations indispensables, & proportionnées à la foiblesse de M. le Malade, que la Religion d'ailleurs paroît avoir instruit de son danger.

Nous sommes donc d'avis que Monsieur commence par se faire saigner au bras, la quantité de deux palettes, pour

répéter selon la plénitude des vaisseaux, à pareille quantité. Le régime sera de bouillons forts pour chaque jour, avec deux livres de rouelle de veau, une demi-livre de tranche de bœuf & un poulet maigre. On donnera les bouillons de trois en trois heures. La boisson sera une infusion théïforme de fleurs de mauve, de bouillon blanc, & d'ortie blanche, de chaque une pincée, sur pinte d'eau. L'on pourra accorder au dîner un potage au riz, & le soir une préparation de *sagou*, non faite avec le bouillon seul, parce que devant bouillir quatre bonnes heures à petit feu, pour être bonne, elle deviendroit d'un goût trop salin; mais on prendra un quarteron de rouelle de veau, qu'on fera bouillir dans suffisante quantité d'eau, réduite à un demi-septier: l'on se servira de cette eau pour faire renfler le *sagou*; puis on achevera par l'addition de bouillon ordinaire. Comme cet aliment médicamenteux se survend chez plusieurs de ceux qui le débitent, on le trouve à un prix très-médiocre, en comparaison, chez quelques-uns *, & entre autres, chez M.

* Cet Epicier ne vend le *sagou*, exactement mondé, que 2 liv. 10 f. la livre, & beaucoup d'autres, huit francs.

Moulin, Marchand Epicier, rue de la vieille Monnoie, à l'enseigne de la ville de Marseille. On peut aussi mêler dans chaque bouillon une cuillerée de cette préparation, pour les rendre plus réparans, en supprimant alors la quantité prescrite pour le repas du soir. Mais comme le sommeil est observé difficile, on donnera un julep, composé de trois onces d'eau de coquelicoq, & de trois gros de syrop de diacode; on pourra cependant varier, en y substituant un bol composé de trois grains de pillules de cynoglosse, ou d'égale quantité de celles de starkey.

Monsieur prendra incessamment le demi-bain domestique, l'eau médiocrement chauffée, prenant les précautions nécessaires pour que les parties qui ne seront pas baignées, soient hors d'atteinte du froid. Le Malade y restera deux heures chaque jour, ou moins, si les forces s'y opposent. On continuera avec le même ménagement; au sortir de chaque demi-bain, l'on donnera un bouillon, & une heure & demie après, Monsieur prendra une dose de trois onces d'huile d'amandes-douces, sans déranger l'ordre prescrit des bouillons; & chaque jour le

soir, on donnera deux remedes, dont le premier sera la décoction de la moëlle de quatre onces de casse en bâtons, dans de petit-lait; y faire fondre de deux jours l'un un gros & demi de crystal minéral. Le second sera d'eau de riviere, & d'un demi-quarteron de beurre frais, immédiatement après que le premier aura été rendu. L'on ne fera aucun changement dans cette regle, pendant au moins dix ou douze jours, s'il ne survient aucune contre-indication; ce qui doit être abandonné à la prudence d'un Médecin; sur-tout ayant la facilité de trouver un bon conseil dans la Ville de N.....

Lorsque l'état douloureux sera calmé, Monsieur prendra un minoratif doux, composé de la décoction de la moëlle d'une demi-livre de casse, bouillie dans une chopine de petit-lait, mesure de Paris; pour deux doses, qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Le surlendemain, Monsieur commencera l'usage du lait, pour seule nourriture, dans le même ordre, que les bouillons: le matin au réveil, Monsieur prendra le lait d'ânesse, & de même le

ſoir ſur les onze heures, trois heures après la derniere doſe de lait de vache, lequel ſera donné de trois en trois heures, obſervant de le dépouiller de ſa premiere pellicule, en le faiſant chauffer, ſans bouillir. On lui accordera les deux repas du diner & du ſouper, en préparant le riz, & le *ſagou*, avec le lait. Nous eſpérons que cette conduite remplira les indications, & nous méritera une ſeconde fois une eſtime dont nous connoiſſons tout le prix.

Délibéré, &c.....à Paris, ce 29 Juillet 1744. LE THIEULLIER.



RAPPORT.

NOus soussignés Docteur-Régent, &c. & Maître Chirurgien-Juré de Paris, nous sommes transportés ce jourd'hui cinquieme jour de Mai rue neuve saint Martin, chez le sieur D... pour y faire l'ouverture du cadavre de sa fille âgée de cinq ans huit mois.

D'abord examinant les parties exterternes, avons remarqué des phlicténes ou vessies remplies d'eau, d'une qualité corrosive, qui avoit rongé l'épiderme en plusieurs endroits, sur-tout au dos & aux fesses.

Dans la capacité de l'abdomen, nous avons trouvé le foie d'un volume considérable, avec obstruction; son parenchyme même d'une consistance molasse, & facile à détacher en morceaux, les deux reins, la vessie & la matrice étoient dans l'état naturel.

Dans le thorax, avons vû le cœur tel qu'il doit être extérieurement; mais un polype d'une concretion charnue & réellement fibreuse, dans son ventricule droit.

Le poumon droit étoit adherant aux côtes par inflammation, & une portion étoit devenue gangreneuse, par la même cause. Le poumon gauche étoit sans adherence, mais d'un volume plus considérable qu'il ne devoit être intérieurement, il étoit abreuvé d'une liqueur purulente. D'ailleurs nous n'avons rien observé de particulier.

Rapporté à Paris, ce 5 Mai 1742.
LE THIEULLIER, & du M....

RAPPORT.

De la maladie de Madame de B .... vapeurs, maux de tête, insomnie, dégoût, diminution de mémoire, toux, crachemens de sang, oppression.

MAdemoiselle R ...... s'est mariée en 1733 âgée de vingt-deux ans, après avoir eu une fluxion de poitrine considérable en 1730 dont elle avoit été traitée méthodiquement, & s'étoit bien portée jusqu'en 1733 qu'elle a épousé Monsieur

Monsieur de B . . . . . six mois après son dit mariage, étant enceinte de quatre mois, il lui est venu des vapeurs & des maux de tête fort considérables qui ont continué jusqu'à la fin de sa grossesse, après avoir fait nombre de remedes sans avoir pû trouver de soulagement, les vapeurs & les maux de tête s'étant calmés. Cependant deux ou trois fois le mois il lui revenoit des douleurs qui duroient vingt-quatre heures, qui étoient si violentes qu'elle en perdoit le sommeil & le goût. La mémoire en étoit extrêmement diminuée, tant la douleur de tête étoit sensible. Elle a eu quatre enfans en six ans, & toujours avec les mêmes accidens, qui ont été un peu moins violens aux trois derniers qu'aux premiers mois; toujours la même espece d'humeur. Elle a toujours été traitée par des Medecins & Chirurgiens méthodiques, qui n'ont pû guérir la Malade. Enfin fatiguée de souffrir elle a envoyé chercher plusieurs charlatans qui lui donnerent beaucoup de remedes qui lui firent beaucoup de mal. Alors voyant que cela ne faisoit rien, elle cessa tous les remedes. Elle a vécu deux ans ou environ après ce tems, qu'elle a passés

sans beaucoup souffrir, & elle est devenue encore enceinte. En 1741. un de ses oncles alloit faire voyage à quarante lieues de Paris ; il lui a proposé de l'accompagner dans ce voyage ; espérant que l'air lui feroit du bien ; & ne sachant pas qu'elle étoit grosse ; elle accepta ce parti, elle a assez bien soutenu la fatigue de la chaise de poste en allant, & même pendant le tems qu'elle est restée en province, c'est-à-dire, deux mois ou environ : mais en revenant il lui a pris une petite toux séche accompagnée d'un peu de sang dans ses crachats, pourquoi elle a été saignée plusieurs fois. Enfin la toux s'est calmée, elle a été jusqu'au terme de son accouchement sans avoir d'autres accidens qu'une petite toux de tems en tems, qui ne l'incommodoit pas beaucoup. Impatientée de cette incommodité au dernier mois de sa grossesse, on lui conseilla de prendre des remedes du Medecin Suisse qui lui augmenterent beaucoup sa toux, au point qu'elle étouffoit souvent. Enfin elle accoucha, & sa toux augmenta de plus en plus avec son étouffement. On cessa les remedes, & on pria Mon-

sieur de J.... de voir la Malade : il a continué quelque-tems, les accidens augmentant on remercia Monsieur de J.... & l'on pria Monsieur le Thieullier de voir la Malade sur l'état de laquelle il tira un mauvais pronostic, & ne lui ordonna plusieurs remedes adoucissans qu'à la sollicitation de son mari & pour ne point paroître l'abandonner. Enfin la famille ayant proposé quelques remedes d'empyriques dont elle souhaitoit que Monsieur le Thieullier suivît le succès, il se retira en confirmant son pronostic. La Malade est morte, & l'on va voir ce qui a été observé à l'ouverture du cadavre.

RAPPORT.

D'ouverture de cadavre de ladite Dame. Vaisseaux du cerveau variqueux, inondation universelle, suppuration au poumon, épanchement sanguinolent dans le pericarde, &c.

JE soussigné Chirurgien-Juré à Paris, certifie que j'ai été requis de me transporter à Paris, rue........

pour faire l'ouverture du corps de feue Madame . . . . morte d'hier. Après avoir examiné l'extérieur du corps, & n'ayant rien obſervé ; j'ai paſſé à l'ouverture du crâne & ai trouvé les ſinus très-pleins de ſang, & très-dilatés. Une grande partie des vaiſſeaux de la dure & pie-mere auſſi très-dilatée, au point que l'on peut dire qu'ils étoient tous variqueux. Les ventricules étoient auſſi fort dilatés & remplis d'une grande quantité d'eau, dont la couleur étoit d'un brun foncé, & l'odeur très-forte. Enfin toute la cavité du crâne étoit inondée, ce qui étoit vraiſemblablement la cauſe des maux de tête ſi fréquens.

A la poitrine du côté gauche, j'ai trouvé le péricarde qui formoit une eſpece de kiſte qui rempliſſoit toute la cavité de ce côté, & étoit adhérent à la partie inférieure du *ſternum*. Après l'avoir détaché de ſon adherence, j'ai examiné le poumon que j'ai trouvé ſerré dans la partie ſupérieure de la poitrine, très-petit. En le touchant avec la main, le pus en découloit; en l'ouvrant il en ſortit une grande quantité. En ouvrant le péricarde, il en ſortit environ trois chopines d'une matiere

ſanguinolente, dont l'odeur étoit très-puante.

Le cœur qui nageoit dans cette liqueur étoit tout rongé, d'une couleur noirâtre, & formoit un duvet à toute ſa circonférence, comme une éponge où on remarquoit des éminences & des cavités. Enfin en le prenant dans ma main pour l'ouvrir il ſe déchiroit & ſe ſéparoit ſeulement en le touchant avec les doigts. Après l'avoir ouvert les vaiſſeaux ſe ſont trouvés dilatés au moins du double de leur diametre naturel, & les parois très-émincées. Le ventricule droit plein de ſang, & très-peu dans le gauche. Au côté droit de la poitrine j'ai trouvé cette cavité très-diminuée, le poumon adhérent à la plevre, & les adhérences très-fortes. Après l'avoir détaché & ouvert, j'ai trouvé à la partie ſupérieure un abcès dans ſa ſubſtance, d'où il eſt ſorti environ trois ou quatre cuillerées de pus très-blanc, le reſte du poumon étoit auſſi tout plein de petits abcès; toute la cavité de cette capacité étoit pleine d'une eau très-forte à l'odorat. Dans le ventre inférieur, j'ai trouvé le foie très-gros, au point que le moyen lobe

étoit en entier dans l'hypocondre gauche, étant très-dure, on peut dire qu'il étoit cuit assez pour le pouvoir rompre par petits morceaux avec les doigts.

Le mésentere plein de glandes très-dures & très-grosses ; on peut dire qu'elles étoient toutes schirreuses. Le rein gauche étoit une fois au moins aussi gros que le droit sans cependant y avoir rien trouvé.

La matrice étoit schirreuse dans son fond, & ses parties latérales étoient gangrenées, à se séparer par lambeaux en les touchant avec les doigts.

A Paris, ce 13 Mai 1742.

BOULLENGER.

RAPPORT.

JE soussigné Chirurgien-Juré à Paris, requis pour me trouver aujourd'hui 10 Avril 1743 à onze heures du matin, rue sainte A.... Paroisse saint Mery, pour y faire l'ouverture du corps de M..... de la B..... Sécrétaire du Roi, décédé hier 9 dudit mois ; j'ai commencé l'ouverture par la tête, ai

divisé le cuir chevelu, le péricrâne, le crâne, & trouvé la dure-mere extrêmement adhérente au crâne dans toute l'étendue, les vaisseaux tant de la dure-mere que du cervau, dilatés & variqueux.

Dans le thorax partie laterale droite & moyenne, un dépôt situé entre la plevre & le perioste des vraies côtes, qui s'étendoit depuis la premiere jusqu'à la sixieme, dont le pus épanché étoit à la quantité d'une livre & demie; la plevre adhérente au poumon, racornie, & de l'épaisseur d'un gros écu, faisant bosse sur ledit viscere; le perioste des côtes de même racorni, mais moins épais; le poumon serré & comprimé, suppuré, & pourri.

Dans le ventricule droit du cœur, trouvé un polype gros comme un œuf enveloppé d'une membrane mince; le poumon gauche gangrené, & rempli d'une matiere purulente & séreuse.

Dans le ventre, le foie flétri, sans altération dans sa substance, le pancreas schirreux dans toute l'étendue, le mésentere d'une couleur jaune, ressemblant à la vésicule du fiel du sujet. La ratte pourrie & suppurée. Le rein

gauche excédant la grosseur naturelle par la dilatation du bassinet, y ayant une pierre graveleuse, située en travers, serrée étroitement par un ligament, & dont l'impression est marquée sur le milieu de son corps : sa grosseur est d'une noix de figure longue & platte.

Le rein droit m'a paru comme une poche dont le contenu n'étoit qu'un fluide. J'avoue de bonne foi que je croyois me tromper, & que je prenois quelque autre partie pour celle-là: pour m'en éclaircir avec plus de certitude, j'ai renversé du côté gauche le mésentere & les intestins, pris l'aorte, la veine cave & les émulgentes, lesquels vaisseaux m'ont assuré de la partie que je tenois en ma main. Pour lors j'ai dit à haute voix que c'étoit le rein qui me paroissoit sans substance charnue & seulement membraneuse ; & avant d'en faire l'ouverture, je jugeai qu'il n'y avoit de contenu qu'un fluide, soit pus, ou sérosité ; je dis pus étant autorisé par l'ouverture du gauche, dont la liqueur qu'il contenoit, n'étoit qu'une sérosité purulente.

Les personnes respectables qui m'ont fait l'honneur d'y assister, m'ont assuré

que Monſieur le Thieullier ſon Medecin, avoit dit & décidé il y avoit du tems, que le Malade avoit ce viſcere détruit, ce qui eſt vérifié par l'inſpection de la partie que j'ai détachée & fait voir, & prouve combien le pronoſtic de ce grand Medecin eſt juſte & ſans réplique. En foi de quoi j'ai délivré le préſent Rapport, pour ſervir & valoir en ce que de raiſon.

Fait à Paris, les jour & an que deſſus.

NEBLE.

RAPPORT.

NOus, ſouſſignés Docteur-Régent de la Faculté de Medecine en l'Univerſité de Paris, Conſeiller du Roi, Medecin ordinaire de Sa Majeſté en ſon Grand-Conſeil, en la Prevôté de ſon Hôtel, & grande Prevôté de France; & Chirurgien ordinaire de Monſieur le Marquis de Creil, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Metz, appellés pour faire l'ouverture du corps de Meſſire de P...... ancien Préſident, décédé aujourd'hui 2. De-

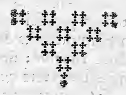
cembre de la présente année, avons commencé par faire la ponction de l'*abdomen*, dont nous avons tiré environ quatre pintes d'une liqueur bilieuse de couleur extrêmement safrannée. Intérieurement avons trouvé l'*epiploon* & le mésentere parsemés de petites tumeurs schirreuses; la substance de celui-ci usée en plusieurs endroits, & partagée en lambeaux séparés. Le foie schirreux dans toute sa surface, & la vésicule chargée de bile extrêmement épaissie, & d'un nombre considérable de petites pierres de différente grosseur. La rate entierement gangreneuse; le pancréas schirreux dans toute sa substance, le rein droit également schirreux, & intérieurement garni d'une infinité de pierres, dont quelques-unes étoient d'un volume assez considérable pour ne pouvoir descendre par le canal de l'uretere. Le rein gauche étoit parfaitement sain. Dans la vessie se sont trouvées plusieurs concretions pierreuses.

Dans le ventre moyen, étoit un épanchement dans la capacité droite, à la quantité d'environ trois chopines d'une liqueur sanguinolente. Le lobe

droit du poumon gangreneux dans sa surface, le lobe gauche extrêmement sain; & peu de liqueur épanchée dans cette capacité.

Le ventre supérieur n'a rien présenté de particulier, les vaisseaux seulement variqueux.

Délivré le présent Rapport à Paris, ce deuxieme jour de Decembre 1743. LE THIEULLIER, CAESTRYCQ.





Eruditiſſimo, per illuſtrique viro D.....Conſiliario Aulico, Phyſico ordinario, &c.

MAGISTRI LUDOVICI JOANNIS LE THIEULLIER,

Obſervatio Medico practica.

De Hydrope.

QUantulacumque mea ſit in enodandis rebus medicis intelligentia, laboribus tamen peperci nullis, quibus abditas morborum cauſas ex effectibus, quaſi filo duce rimarer; non ut auctorum ſententias concidere ac delumbare tentarem, ſed potius, ut ſcriptorum placita luminibus collucentia, facillimè ducentibus ad conſentiendum experimentis ſtabilirentur; vel ex his caducæ interdum conjecturæ ad ipſam rei veritatem dirigerentur.

Tot inter affectus hominem atrociter & lento ut plurimum gradu diſcrucian-

tes, unum præsertim eodem hydropis nomine comprehensum, varios sæpè morbos mentientem, arte raro vincibilem, per caufas intrinsecas, & per causarum ipsarum agendi modos, ausus sum scrutari: quas felicis exitûs desiderium in me spes excitaverat, eas experimentis firmare necesse fuit, & ratione tutari. Felix si meo labori in artis progressum inchoato, plausum dederitis: meum enim studium tunc magis intendendum judicabo, ut ab instituto meo non refrigescam.

Die XXII. Januarii 1742. vocatus sum auxilio Domini.....in armamentario Parisiensi domicilium habentis, annos nati circiter LXXII. multis jam ab annis spirandi difficultate, regionis epigastricæ intumescentiâ, maximè circà dextrum hypocondrium, stipatâ, laborantis. Vix eum inspexeram, & ab eo, spe salutis decidens, discedere cupiebam. Suffocabatur enim, lateritia parum & difficilè fluebat urina, dolorificè tumebat abdomen; leve ophlegmatia corpus universum occupabat ædematosa, pedes & femora gangrenosis vitiabantur ulceribus: periculoso tandem ac diuturno morbo curam prudentem adhibuerant collegæ duo præclarissimi, eamque tu-

tiorem habuissent, ni diætæ deteriori; circulatoribusque continuò se tradidisset æger, qui diedictâ spiritus extremos trahere videbatur anhelus.

Præter hydropem anasarcam, à fluido in totum corporis habitum effuso, collectionem in abdominis capacitate, sive ascitem suspicari licebat; aliquid vero certi pronunciare propter tumores schirrosos, ac universalem ædematosum tumorem, vetabatur. Igitur præscriptâ laudabili diætâ, sequentis pulveris dosim in uniuscujusque jusculi cochleari, singulis ternis horis exhibendum præscripsi.

♃. Corall. rubr. matris perlar. ocul. cancr. ppt. & diaphoret. Miner. ana gr. vj. f. ex omnibus pulvis unus, pro dosi.

Facilior & uberior urina fluxit, spissa tamen similiter; ut autem adstrictissima sub duceretur alvus, hydragogum pulverem eâdem methodo sumendum parari jussi.

♃. Jalappæ & Mechoacann. pulverat. ana. gr. viiij. Diacryd. gr. ij. Cremor. tartari, gr. ϵ ß. f. pulvis unus, pro dosi.

Viam tenuit institutam æger, diebus quatuor continuis; abundè dejecit

ac minxit, lotii qualitate simili perseverante. Pro potu sumpsit decoctum radicum ononidis, rusci, & calcitrapæ, in cujus libris tribus, soluta est salis nitri drachma una, & diluta est syrupi de quinque radicibus aperientibus uncia una.

Quidquid fuerim expertus, irritum agnovi; manibus que abdomen reciprocè contrectantibus, fluidi fluctuatio sensibilis facta, paracentesim efflagitavit.

Die Februarii octavâ, acu tricuspide in ventrem immissâ & statim eductâ, egestæ sunt aquæ ad pondus librarum sexdecim; majorque proventus feri successisset, ni fistulam latitantes dicti tumores obturassent. Nihilotamen minùs abdomine depresso, per vulnus, ex infarctu corporis habitum tumefaciente, diffusæ subterfluxerunt aquæ, ad pondus librarum trium. Attamen, in desperatis habebatur æger, quem maxima spirandi difficultas, & gangrena, mox letho daturæ judicabantur.

Verùm non animum summæ tot fregerunt angustiæ; quin imò mihi secundam quasi post naufragium tabulam, educti fluidi diligentem analysim futuram reputavi; hujusque libras duas

pharmacopolæ Parisiensi peritissimo D. L. variis experimentis tentandas commisi. Repetitis laboribus, alkalinum salem, & urinoso-ammoniacalem, oleaginosis, & pinguedinosis partibus irretitum, in liquore deprompto contineri retulit. Quapropter, momento suo reperponderatâ tutò lac vaccinum exhiberi posse conjeci, modo illud non fastidiret, vir omnium pervicacissimus. Ast, mihi suadenti, faustâque olim in morbo experientiâ aliundè adhibitâ ductus, libens obtemperavit.

Dum hæc porro peragerentur, aquarum eductionis repetendæ nos urgebat necessitas; par fuit egestæ quantitas, totidem impedimentis obstantibus.

Ubi primum lacteâ sorbitione vixit ægrotus, & illa citrinam citavit urinam, detersa siccataque sunt ulcera. Tertiò tamen undâ turgidum, ineunte martio, perforatum est abdomen. Exindè verò firmâ vel incertâ valetudine fuit æger, ad finem usque Septembris, prout victûs rationi plus minùsve consuluit; eique longior data fuisset vita, ni spreto quolibet consilio, se cibis deterioribus ingurgitasset; quod quidem eò firmiùs asserere licet, quod hydro-

pis nulla labes post tertiam punctionem fuerit deprehensa.

Huic exemplo recentissimum juvat alterum adjungere, de venerando sacerdote, Parisiis commorante, annos LXXV. nato, qui ascite correptus, paracentesim sustinuit die lunæ decimâ octavâ Maii proximè elapsi. Eductæ sunt subflavi seri libræ XVIII. emensisque diebus octo, rursum perforatione factâ, libræ circiter XVI. Ad solius lactis usum, me jubente confugit reverendus æger; & quod intumuerat denuò abdomen, in dies sensim detumuit; similiter que scrotum, pedes & femomora; ita ut hâc die XV. Julii, unâ saltem adhuc prævisâ perforatione, spes salutis affulgeat. *

Itaque similibus nuperis ac non nullis eventibus praxim propositam fulcientibus, ad trutinam cogitato suspensis, aliquod meditantis animi specimen proferre, me non pigebit.

Quemadmodum sanguifera vasa diversimodè affecta, cui libet profluvio sanguinis ansas præbere possunt, ita &

* *Lactis usum fastidiens æger, mulierculæ promissis innixus, fortioribusquè medicamentis lacessitus, vitam cum morte subitè commutavit.*

à lymphaticorum vaſorum vitio, variæ hydropis ſpecies producuntur; unde fluidum vel quantitate, vel qualitate peccans, dat aquarum diffuſioni vel collectioni locum; per anaſtomoſim ſcilicet, per diapedeſim, per rixim, & per diabroſim; ubi per poros tunicarum, (*transſudatoriè dicam*) transfluit ſerum, vel in tegumenta ſe diffundens; vel in capacitatem illabens, morbus lentè procedit; ſin alio quoviſmodo, creſcit in dies exundatio. Quibus rectè poſitis, diætam lacteam, omni hydropum ſpeciei, vel prophylacticè, vel curatoriè mederi contendo; atque magis, ubi à fluidorum acrimoniâ tunicas erodente, & exulcerante, fit, ſolâ analyſi dignoſcenda diabroſis. Tunc enim abſque alio quovis auxilio ſanatur. Hæc ut palam elucеſcant, mihi documenta quærenti, non practicas leges ſancienti, mentem evolvere liceat.

Hydrops per diapedeſim, oritur, vel à nimiâ fluidorum efferveſcentiâ, vel abhorum ſtaſi; ubi ſcilicet diſtentis vaſorum tunicis, attenuatus liquor, per eorum tunicarum poros, inſtar roris transfluit; & dilatatis ultrà tonum vaſorum parietibus, ſtagnantis

fluidi pars tenuiſſima, eandem ſibiviam parat. Tunc ergo compeſcendus fluidorum motus, vel reſtituenda venit humorum craſis legitima; ita ut naturalis adſit partium corporis, tum ſolidarum, tum fluidarum inter ſe mutua proportio; quâ utrarumque debitus motus, depuratio & conſervatio, per ſecretiones & excretiones in fluidis, & debita flexilitas in ſolideſcentibus conſervetur. Ad hoc caput omnes hydropum ſpecies referuntur, hydrope per diabroſim excepto. In quibus cunctis caſibus, lactis utilitatem nemo negaverit; ita ut ampliorem eâ ſuper re ſupervacaneam explicationem fore judicaverim.

Super eſt igitur hydrops à diabroſi; cujus vitiata fluidi qualitas, una vel præcipua ſit cauſa. Salibus enim redundantibus & evolutis, ſolida continuò laceſſuntur, ſpaſticè contrahuntur; ſtaſes in capillaribus præſertim augentur; fluidi fibroſa pars magis ac magis compingitur; dum ſeroſa vel diverſos affectus catharrales, arthriticos, &c. gignit; vel expreſſoriè, ut ita dicam, hydropem genitura, per poros vaſorum amandatur, vel varices in-

lymphaticis necessariò propagans, visceribus importat infarctus: nec minùs aliundè continentibus continentia roduntur, alicui cavitati subitum imbrem *hydropiferum* accersitura.

Verum ut propositâ methodo præcavendus, vel fugandus hydrops, in praxi ducem quasi nauticam pyxidem suppeditet, occasionales & procatarcticas morbi causas familiares subjungere licebit, quales sunt, febres in congruè curatæ; scabies & omnes per cutis poros eruptiones retropulsæ, vel suppressæ; hæmorragiæ diuturniores; abusus adstringentium, & validiorum purgantium; largior vini, & spirituosorum liquorum potus; venus immodica, mercurius in tempestivè, vel immoderatè adhibitus.

Nunc vero lactis utilitatem expositæ demonstrant causæ per effectus. Partibus siquidem unctuosis acumina salium obtunduntur; serosis ac diluentibus infirmantur; balsamicis spirituum detrimenta resarciuntur; cibi homogeneitas perennis, fluidorum & solidorum indolem & essentiam immutant. Quid ultrà dicam? Medicamentum in se continet ac alimentum.



QUID MEDICUS CHRISTIANUS debeat Religioni? Quid Patriæ?

ORATIO.

SUNT ac peculiares unicuique conditioni leges, quibus constanter & unanimiter excultis, cumulatissima floret imperii felicitas. Nec ipsi legislatores officiorum immunes existimandi; imò quippe multis obtemperant, quia multis imperant, quò immensius enim accesserit homini dominium, eò quoquè numerosiores curæ dominantis. Hinc sanè quantùm tibi sit oneris imponendum ab arte, frustrà conjectare præsumeres, erudite Licentiate, cum illud vix possis velut in umbrâ subluſtri prospicere. Amplior enim, præ ubertate materiæ, monendi locus exhibetur, quàm ut hodiernam orationem in strictiores angustias compellere liceat; quamvis extrà cancellos quos mihi ipse circumdedi, non sim declinaturus.

Medicus equidem, divinæ poteſtatis in ſervandâ vel reſtituendâ ſanitate, miniſter aſſiduus, naturæ ſedulus interpres, beneficus patriæ parens; dùm infenſiſſimis, inſidioſiſve debellandis hoſtibus inſudat; tot & tantas partes adimplendas, improbo primum labore ſuſceptas, honorificè ſuſtinet, ut ſuperata meritò crederetur providæ naturæ munificentia, ſi ſcientia caput illius exaltans, humani operis eſſet inventio. Certos itaque incrementis medicinæ terminos definiri poſſe nemo contendat; cuncta fermè creata ſui juris eſſe Medicum non latet; è triplici regno quæ civibus profutura ſint, eruit; quæ damno futura, reſpuit. Omnem cujuſlibet ſcientiæ vel doctrinæ theſaurum ſibi tandem aſſumit: verùm, eruditione multâ conſpicuus, reconditarumque cognitione rerum abundans, ne ſuperbiat; ſcrutantis illius impetum, quibuſdam quaſi ſalebris, haud infrequentes, haud ſuaves remorabuntur eventus; quorum potiſſima duplex ſit in promptu cauſa, religionis ſcilicet incuria, ſuique ſolius amor.

His erroribus obſiſtere, penitiora Medicorum officia rimari, non per-

vulgatâ quidem viâ , minimam lice ... rs in-
animi mei fiduciam habens , eò tam ...
libentius aggrediar , quod è fontibus puriſſimis hauſta , non præjudicatis opinionibus , non variatis vocibus adulterata , tibi ſim monita traditurus ; vel ſi quid ex me fuerit excuſum , illud ex ipſâ veritate tanquam tot ſurculos in me progerminatos , intimiſque viſceribus tuis inſerendos , habeto. Æquum enim eſt , ut generis pariter & religionis conſortes , avitiſque congaudentes honoribus , paternis etiam virtutibus ſuccreſcere tentemus.

Vera porro , mî Doctorande , ſcientia , illa eſt quâ Deum ſcimus ; ignorare Deum , ignorantiæ ſumma , notum non colere , fons aberrationis omnigenæ : præcipuum indè primumque collige Medici munus. Ortûs aliundè noſtri partem patria vindicat , nec ea quæ à nobis geruntur , ad noſtram utilitatem , ſed ad patriæ ſalutem referre congruit ; hæc ad quam facti ſumus ſecunda lex eſt. Ut ergò ſecurè profis , audi quid religioni debeas ; audi quid patriæ ; modò tamen annuerit vigilantiſſimus Decanus ; faverit integerrimus Academiæ Cenſor ; indulſerint viri Medici-

proceres; benignè audierit illustris litissimorum adstantium corona.

PRIMA PARS.

Scientiarum Dominus, est Deus; ille primam dat scientiam, quâ cognitus, debitum sibi vectigal exigit; fideliter enim non potest appeti, quod ignoratur, nec timeri quod non cognoscitur. Omnis proindè scientia, non ad scientis laudem, sed ad gloriam Dei scientiam dantis revocanda. Quæ vera est, erudite Licentiate, nos afficit, non extollit: & tantò per illam robustiùs te sapere credideris, quantò te infirmum in illâ veriùs recognoveris. Utilis futura tibi, quæ religioni præstat, & à religione mutuatur opem. Hæc genuina sciendi norma. Nunquam eo fine volueris scire, tantum ut scias; turpis esset curiositas; non ut scientiam vendas; turpior cupiditas; nec scias ut sciaris, turpis esset vanitas: ex divo enim Ambrosio, sicut vinum non temperatum admixtione aquæ, mentem alienat, ita & scientia superbum facit, nisi fuerit charitate temperata. Scire velis ut eruditâ charitate prosis, & Medicus eris.

eris. Neglectâ religione, semper ars infirmabitur in inculto juvene, vel periculosior erit in recocto sene. Dignitatem agnosce tuam, quâ mox Apostolis quasi assimilandus, ibis, docebis, & sanabis. Vigilandum itaque ut edoctus ire valeas, omni poscenti proficua largiturus auxilia: docebis, non ea tantum quæ spectant ad corporis tutelam, sed quæ pertinent ad animæ medelam; sanabis denique, non solam per artem, sed & per fidem.

Diligentis est ire, sicut inertis est otiari. Quemadmodum autem nihil est cautis hominibus adeò formidabile, quin diligentiâ præcaveri possit; neque ullum malum est quin incautis & inertibus evenire queat. Si quid insuper præclarum est, etiam per fortunam inter illustrissimos sedere; multò tamen præstantiùs est, industriâ quicquid illustre sit, adeptum esse. Illa enim omnibus sine ullo delectu sese interdum objicit: hujus autem adest nemini communicatio, nisi forti atque generoso. Et sicut in cunctis negotiis, & in cicurandis feris, diligens cura plurimum valet, sic ad virtutem adipiscendam, illi permagnæ sunt vires. Diligentia demum

virtus eſt emendans prava, conſummans bona. Si ſingula cognovit, attentiùs explorat; vel minima impenſiùs conſiderat. Homini dicam diligenti, & perpetuò excubanti, nulla ſegnis unquam dies illuceſcit, lucubrationibuſque ſuis, omne quod arduum expugnat. Quid ergo tam ſapienter, quam feliciter non audebit diligentia medici, Deum ducem habentis, ſuique muneris præcepta probè callentis? Abſit autem à te, dilectiſſime Licentiate, ſedulitas inepta, quæ ſe inutilibus ingerit abſurdè, vel quæ non ſuà ſunt, curat: iſtaque diligentia furens & præceps, nequiores iſtos homines vehementer concitans, ut viri probi gloriam aut fortunam ad ſe vertant; vel ex cujuſvis calamitate res ſuas augeant. Expectatione, non tarditate, diligentia tua quandoque temperetur, ut aſperrima feliciter expedias; ſummâ probitate fulciatur, ut nemini noceas: pluribus diſciplinis, quæ noſtræ ſunt artis, illuſtretur, ut occaſione datâ, doceas.

Humani corporis hoſpitem animum, veritatis amantem, error multiplex undique circumvallat; erectamque for-

tissimi viri mentem circa plurima subit interdum otiosus torpor, subit & legitima dubitatio; ita ut eorum, qui suæ ætatis dies sacratissimo litterarum studio consumpsere, sit nullus, quin dolere se fateatur, quod tunc è vivis excedat, quando tot ex vigiliis sapere vix cæpit. Nec pauca reperias insuper ingenia, in quibus non docendis, sed dedocendis, multa sunt priùs amputanda, quàm inferantur utilia. Contractam à primo parente superbiæ labem hîc incusare decet, quâ docendi libertatem ambiunt omnes; doceri recusant plures. Fastus igitur & tumor eximantur oportet ab animis eorum quos volueris edoceri, sicut ventus & aër amoveantur oportet è lagenis in quas liquorem optaveris infundi: utque docturus pariter erudiaris; quæ nescis, sine occultatione tuæ ignorantiæ, tibi postula impertiri; deinde quæ noveris, absque arrogantiâ postulantibus imperties; informandorum numero, vel documentorum varietate deterritus nunquam.

Ad quid veneris, non te profecto fugit, ubi nostram artem à limine salutasti, perdocte Licentiate, curricu-

loque biennali, tam in multiplici tentamine privato, quàm in probatoriis disputationibus publicis exacto doctrinæ præsidia consecutus es, quibus academicam expectationem tueri possis. Cuncta tamen quæ pro Facultatis dignitate, vel utilitate publicâ susceperis, medicum non modò mederi scientem, sed & christianum exhibeant. Hâc potissimum lege lauream doctoralem alumnis suis concedendam esse significant, quotquot ab illis per biennium, solemnes ritus observari curat ordo saluberrimus: sive dum supplicantes candidatos testimonialibus baptisterii litteris non nisi munitos admittit; vel eos per hebdomadam examine primo tentandos, interrogari non finit, quin Catholicam, Apostolicam, & Romanam religionem profiteri se, quotidie priùs altâ voce declarent; dum nullos denique licentiatos, nisi Apostolicâ benedictione manumissos, tanquam ab Ecclesiâ comprobatos, ad doctoratûs apicem evehit; ut ex repetitis fidei suæ pignoribus, necessarium religionis cum medicinâ commercium innotescat. Rectiùs enim cum religione consentientem dixeris artem illam, quæ sacris aliun-

de commendata teſtimoniis, animum inſuper adducit ad fidem; & cujus auxilio ſuos limites ipſa religio protendit.

Quæ proponit fides, non intelligenda ſunt ut credantur; ſed credenda ut intelligantur: intellectus enim merces eſt fidei. Nec mirum, eruditiſſime Licentiate, quòd ad Deum accedentes, nos primò credere oporteat, cum nihil etiam in vitâ geri poſſit, ſi non credulitas præceſſerit. Unus videlicet inſignia regni ſuſcipit, dum credit populos & urbes ſe ſibi pariturum: matrimonia contrahuntur, quia creditur ſucceſſura poſteritas: remedia ſumuntur, quia ſperatur ſanitas. Fide omnia & humana, & ſpiritualia conſtant. Neque agricola ſine fide incidit terræ ſurculum; neque ſuam mercator vitam inſano maris pelago committit. Si porrò nullus hæc aggreditur ſingula, niſi priùs crediderit futura, quantò magis ad agnitionem Dei credendo veniendum. Non aliud quidquam in terrâ ſine fide: fides eſt inſcrutabilis conſenſus; & ſicut ſemper diſcere, ſignum eſt numquam poſſe perficere; ſic teſtimonium ſemper quærere, ſignum eſt numquam velle credere. Cur ergo tantus eſſet in

credendo labor? Num potiùs irridendi Christianæ fidei jactatores isti, & venditatores superbi? Quasi pretio summo, sudoreque multo, quam mores non exprimunt, fidem comparassent. An non potiùs pudere decet hominem, sacris codicibus, sacrisque scriptoribus assensum denegare, quem dictis suis aut scriptis denegari, probrosum haberet ac injurium? Nihil unquam credatur, ætas singula si præcedenti credere recuset. Si vero credit præsens, quæ mox elapsa narravit & credidit; & ita constanter ad usque remotissimas si factum est; pariter & à remotissimis ad præsentem fieri debet.

Incredulis autem hæc argumenta probationem si non præstiterint, ad medicum accedant, ut quod dubium illis videbitur, per id quod dubium non est, confirmetur. Ille nempè, qui naturam in omnibus vestigiis indefessus explorat; cunctas animalium per aëra volitantium, terram calcantium, humi repentium, & fluviaticorum species homini proficuas inquirit; plantarum omne genus à radicibus perscrutatur; ille qui soli penetralia defodiendo, mineralia dignoscit, horumque

vim omnium intimam & naturam explicat, & in ſalutarem hominis uſum accommodari curat, quid non docebit? Ille qui partium humani corporis tum ſolidarum, tum fluidarum indolem, texturam, facultates, & functiones, tam in ſtatu ſano quàm in morboſo, perenni percunctatione rimatur, perfectiſſimum illud divinitatis opus jugi curâ ſervans aut ſanans; qui tandem ex optimâ rerum naturâ, ipſius naturæ ſpecimina deſumit; quid ipſâ de naturâ non evolvet? De illius authore quid non ſentiet? Evictus prior, quos non evincet? Non igitur in Chriſtiano moram fidei faciant obviæ difficultates, quas adeſſe divina juſtitia voluit, ut daretur præmium fidei; diffuſas ſequatur luces, quibus divina miſericordia dedit aditum veritati. Gratiſſimus ſit animus coram munificentiſſimo; ſit humillimus, coram immenſiſſimo. Sic de Deo ſentit Medicus, qui quâlibet obſcuritate fuerit irretitus, nunquam à fide recedet; eò quòd nimis habeat undè credat & intelligat, ut quæ ſunt ultrà, credere recuſet. Dicam! Auditores ornatiſſimi; perfectam in cæteris hominibus fidem, glo-

ria coronet, & confirmet; infirmam in Medico, pœna major emendet & revocet. Imò nec se credere, satis esse Medici judicaverint, ad utiliora nati, religionis etiam limites extendant oportet.

Ut vindicandæ potestati, vel ampliandæ, sui sunt in imperio milites & præfecti: sic tuendæ fidei vel propagandæ, sui sunt in Ecclesiâ militantes & duces: ita pariter à militum constantiâ, docilitate, diligentiâ, splendor utriusque non minimè pendet ac triumphus. Et sicut ad imperii incolumitatem nulli regnicolæ vel militi, rem attingere publicam, aut præliari licet injusso; sic ad fidei tutamen, effusa de religione differendi licentia jure prohibetur; tanta quippe libertas in religione, religionis est pernicies: nec mirum quòd de illâ litigandi prurigo, quæ vel pessimum, aut vilissimum quemque tenet, bellis ansam dederit, & sit datura. Populares ideò de religione disputationes, viri boni, & quibus exiguum aliquod lumen mentis est, abhorrent. Imperii dicam! Fulcrum est, unam & intactam servari religionem; libenter enim humanum, miti fractâque cervi-

ce jugum ſubditi ferunt, qui benè divinum. Religionis denique ſi moveatur anchora, publicæ rei turbatur & navis. Ille doceat, qui miſſus ad docendum; diſſerat qui vocatus ad diſſerendum; ſilentes cæteri credant & obtemperent. Tu quoque docilis ipſe, divinis ab arte tuâ notitiis imbutus, non ſolùm ex ipſis, ſed Eccleſiæ ſecuro ſemper lumine ductus, immineas occaſioni, quâ devios erudiendo refrænes; fidelibus, pietatis ac probitatis exemplo, colloquio præluceas; non enim parva fidei celebritas conficienda tibi veniet, eruditiſſime Licentiate, ſi potens & conſtans in doctrinâ ſanâ, religionis cultui ſuggerendo tempus oportunum impenderis.

Ut Deus, ſic Medicus, poſtremò cognoſcuntur à multis; etenim non niſi in extremâ neceſſitate coluntur. Ubi periculum urget, conſcientia monet; prudentia medentem efflagitat; religionis veritatem, & artis utilitatem, reſipiſcens utraque demonſtrat. Ità, quod audacior ſanitas è fiduciâ detrahit, oculatior infirmitas cum fœnore reſtituit.

Re quidem verâ, graviſſimum in morbum delapſos videas, annoſitate,

vel voluptate quaſſatos, athletico qui victu corpora firmârunt; omnibus in amore fuerunt, atque deliciis, felicitatem lugentes elapſam, illa quibus ſunt meritò mactandi ſupplicia perhorreſcunt; doloribus corda, fletibus verba ſcinduntur. Quam potiorem tunc illis futuram exiſtimas, animæ ſcilicet an corporis medelam? Beatitudinem ſummam divitiis, commodiſque vitæ dimetientes, unum profectò corporeæ ſuæ ſortis arbitrum, in arte medendi peritum adſciſcent; ſe ipſos tamen ſalutis dubios, pericula celantes; quis igitur illos de religione pertentabit, quos amici fugiunt, quos aſſidentes & conſanguinei decipiunt? Ipſe Medicus, veram pietatem germanamque fidem profitens, occaſione datâ ſalviſque Sacerdotii juribus, Apoſtolatûs quaſi partem adumbrabit; religionique religaturus ægros, oſtendet omnis humanæ conditionis hoc eſſe momentum, ut Sacro-ſanctum Dei numen propitium experiatur; & quotquot religionis munia negligunt, verè deſertores eſſe pietatis homini Deum placantis, & perditores propriæ ſalutis, quæ non aliunde eſt, quàm à verâ pietate; docebit

omnem à Deo medelam esse, irritamque fore curam, cui non ipse Deus præfuerit. His & similibus, rigidum cujuslibet ægrotantis animum flectet; his ad Sacros cultus adducet; his denique perculsum, ex ipso purissimo saluberrimoque latice, spiritualia deprompturum auxilia committet Ecclesiæ Ministro, qui promissæ mutationis interim opus difficulter inchoabit, nisi Medici subsidium imploraverit. Major est namque modò minitantis, modò suppliciter impellentis authoritas hujus, quem accersunt spes & amor; monentis & docentis minor est illius, quem arcessunt necessitas & timor. Tanti porro laboris nullum sit tibi fastidium, eruditissime Licentiate; quod enim ars tua pro fide præstiterit, fides cum artis honore compensabit.

Quem causa multiplex ad fidem impellit, quem sola fides operantem in arte sustentat, egenum fidei dicere nefas esset. A cognitarum quippe vel absconditarum immensitate rerum, ab improvisis, vel expectatis in praxi, tum faustis, tum adversis exitibus, fidem Medicus agnoscit, omnibus thesauris opulentiorem, omnibus corporeis vir-

tutibus potentiorem, Medicis omnibus salvatiorem. Unum inter axiomata Medicorum usitatissima seligamus, quo pateat in medente continua fidei necessitas; eò quòd adsit sæpè necessaria judicii, reique caducitas. A juvantibus inquiunt & lædentibus, (cur non & ab inutilibus?) indicationes curatoriæ tutò petuntur. Sunt ergò quæ juvant, vel sanè quia nonnunquam cognita, vel aliquando licèt incognita. Quæ verò lædunt; ideò lædunt quia non congruunt, & tunc ignorantur lædentia. Adhibentur interdum inutilia; & cognita fugiuntur lædentia, sed ignorantur utilia. Suspensam itaque Medici mentem ad certum quis perducet? An à se ignorante, an ab ignoratâ re dubium solvet? Ab utroque nihil habet unde speret; superest ut à Deo postulet per quod sanet. Satis autem dedit Deus, ut curam suscipiat Medicus; multa latere voluit, quia solus est Deus. Homo proindè curat, Deus autem sanat; conatus enim est hominis, eventus est Dei.

Si quemquam gloriolâ suâ perfruentem inglorium suspicari licere putas, qui non viderit, non comprehenderit

hanc veritatem; sed ita leviter fuerit odoratus, ut undè sibi cælestis aura flaverit, humilis gratusque memor non senserit; caveat ne doctrinæ luminibus quantumvis ornatus, in ipsâ luce plerumque caligans Altissimi decretis inserviat, quibus dum castigat ægrotantem, humiliat & medentem. Tibi magis succurreret curanti, mediocris cum multâ fide scientia, quam arrogans sine religione doctrina. Quod enim tibi deesse posset ingenii, scientiæ, vel prudentiæ, fidem remunerans ipse Deus faciet, ut humili patientiâ, diligentique charitate suppleatur. Mihi crede, credenti, dilectissime Doctorande; qui verbo medicamenta munificus creavit, verbo quoque, beneficus indulgebit. Modò pro viribus arti tuæ semper incubueris, omnique spretâ fallaci voluptate, fidei tenax, Ecclesiæ profueris; in te cives habebunt patriæ profuturum.

PARS ALTERA.

Cum homini nocere sit contra naturam; sit autem ex naturæ legibus homini subvenire; necessum est, quod

qui non facit hominis appellatione ſe diſpoliet. Ab auxilio præſtando ſi quis abſtinet, etiam ab accipiendo ſe removet; nullius enim ope indigere ſe judicat, alteri ſuam qui denegat: civilem ideò ſocietatem utilitas, jam ab initio concinnare & continere dicitur.

Patriæ verò ſalus non in publico tantùm bono ponitur, ſed in eâ ſimul & privatorum commodum & ſalus agitur, quæ ita ſaltem inter ſe apta & connexa ſunt, ut alterum ſine altero ſtare non poſſit. Hinc eſt ipſorum vel ethnicorum ſententia, omnibus qui patriam juverint, conſervaverint, auxerint, certum eſſe in cœlo, ac definitum locum, ubi beati ævo ſempiterno fruantur. Quis utiliorem porrò, diuturnioremque patriæ confert operam? Meliùs quis de patriâ meretur, quam qui patriæ totus eſt; cui perennis pro patriâ labor, nulla quies; quem pericula non exterrent; quem tot tamen vigiliis minùs adhuc, quam injuſtis conviciis non rarò defeſſum, patriæ ſolus amor reficit? Talis eſt ipſe Medicus, eruditiſſime Licentiate, talemque interdum te futurum optaveris.

Jam autem, omiſſis vulgatioribus

illis de morborum diversitate rimandâ, de medendi peritiâ, vel animi sagacitate requirendâ documentis; antequàm in ardua praxeos officia descendas, quanto, quotuplicique scopuloso sis locò versaturus, intellige, ne junior, scientiæ politicæ rudis, in omnibus indiscriminatim hominum ordinibus uniformem in medendo te geras. Nam ut ex diversis ingeniis, homines ratione naturæ pares, variatis tamen mediis instituuntur; sic morbis essentiâ suâ similibus affecti, pro variis vitæ conditionibus, variatâ quoque methodo tractandi.

Morbus omnis, vel sui, vel ægrotantis respectu considerandus. Naturam illius symptomata constituunt; hujus temperamentum, vivendi ratio, mores curam distinguunt. A victûs differentiâ, fluidorum indoles, crasisque diversa; solidorum vel robur, elasticitas, vel imbecillitas. Pro conditionum autem varietate, victus ipse variat; à conditionum itaque diversitate, diversæ necessariò petuntur indicationes. Nec medenti, morbi naturam, indicationes, cæteraque detexisse sufficit; nisi curanti, laborantis extunden-

da docilitas obſecundaverit. Hæc porrò pendet à moribus, qui deſumuntur à conſilio, ratione, domeſticâque diſciplinâ. Parcior verùm eſt pro varietate conditionum, vel liberalior educatio, optimaque ſæpiùs hæreditas à patribus traditur liberis, omnique patrimonio præſtantior, gloria virtutis, placidi mores. Igitur non ſolius naturæ morborum, ſed & ægrotantium conditionis habitâ ratione, cujuſlibet morbi curatio certiùs ſuſcipitur, tutiùs perficitur.

Aſt ne longior progrediatur oratio, qualem apud magnates, & populares præbere ſe medicum deceat, eâdem ſerie nec interſectis ordinibus, exorſum unumquodque monitum ſtatim pertexens, exponam.

Medicum oratorem verborum, actoremque rerum eſſe oportet, atque ita inſtructum, ut publicam jure fiduciam capeſſat; non vel inanis gloriæ ſtudio, ad oſtentationem, nec lucri cupiditate, quaſi ad auream meſſem, ſed honeſto propoſito fine, & animo in patriam charitate confirmato; ut eum ſuſcepti laboris nunquàm pudeat, nunquàm pœniteat, tædeat nunquàm,

Suos prætereà mores juvat excolere, & ab omni præsertim labe conspicuâ depurare. Nihil enim nec in personâ suâ, nec domi suæ populum latere posse Medicus autumet, nec etiam velit; & ut probatis laudem ex rectè factis sibi comparet; eloquentiam, quæ sæpiùs in arte suâ plurimum valebit, adjungat. Honores non ambiat, oblatos non repudiet. Provideat saltem, ut potiùs sit desiderio, quam tædio. Potentum amicitiis prudenter utatur; sibimetipsi nec amicum, nec inimicum habeat in curando; ita ut sedulitas pro morbi naturâ, non ægrotantis fortunâ, dirigatur: diviti quidem succurrens, inopi vero semper occurrens, ne personarum, vel divitiarum videatur acceptor, iisque similis qui in statuis aurum potiùs & argentum quàm ipsius imaginis decorum, demirantur.

Cum omnibus igitur æquo jure vivas, erud. Licent. nec summissus & abjectus; non elatus & inflatus, sic cum inferiore te geras, qualem se tecum superiorem agere desideres. Esto gravis & humanus; facilis quidem & promptus; ne tamen nimis, & cum libertate, ut non venias in contemptum. Ita

ut tibi ſit apud magnates obſequioſa libertas; gravis inter pares urbanitas; facilis cum inferioribus humanitas. Cunctis eſto benignus; operam tuam aſperitate verborum & ſupercilio, cave ne in odium adducas; properantem nullam neceſſitatem, obductâ fronte, vel numeroſiſſimas occupationes ſimulans, eludas: qui enim ſuccurrere perituro poteſt, ſi non ſuccurrit, occidere cenſetur.

Sermonum depoſita cuſtodito, firmâque ſemper fide celaveris; nec ſpes aut metus eliciat vocem, quâ prodantur occulta. Noſce opportunitatem loquendi, patientiam ſilendi; libentiùs audias quàm loquaris; illud quod ſcis, neſcias; quod videris, non videris; quod tuæ concreditum eſt fiduciæ, ne cuiquam enuncies; arcanum enim cujuſcumque ſit continere, locupletiſſimum eſt fidei teſtimonium. Quæ tuæ non ſunt artis, ſecreta magnatum præſertim effugias; invitus etiam ſi merueris hoc formida, ne ſi fortè ab alio prodantur, ad te quoque periculoſa ſuſpicio perveniat.

Quando quidem in rebus afflictis, potiſſimùm fidis amicis utendum, qui

vel re, vel solando molestiam mitigent; occasiones obvenient innumeræ, quibus utramque debeas adimplere partem. Non leviores enim ab animi pathematis contrahuntur affectus, quorum occultari causas expedit, aut expedire judicant ægri. Si pauper, dona sanant: & tunc quantùm potueris, stipem eroga: sic tamen misero focillando, tibique providens, ut dantis sit & accipientis solatium: hujus autem ægritudo si non tollenda, saltem sedanda. Inopiam vero levare si res tuæ non siverint, animum sermonis affabilitas, comitasque conciliet: remunerabit enim Deus ipse benè volentem, ubi non invenerit facultatem.

Sibi prætereà sollicitudinem quisque struit, aut sollicitudinibus exeditur invitus. Harum originem plerumque nulli, nisi medico detegere licet, hic ergo civilium rerum peritissimus, in communi vitâ, tàm vulgari quàm intimiori hominum consuetudine nunquàm hebes, Sortem omnium aut fortunam miserans, prudenti singulos consilio juvet; aptiori consolatione sustentet.

Nunc urbana demùm officia præsti-

turus, ut ad omnes hominum ordines accedere, pro singulorum cognito jure valeas; quales & ex quibus ad altiorem fortunam sibi gradus sensim nonnulli faciant, intellige paucis.

Reconditioribus litteris exuberans Apollineus adolescens, æmuli nonnunquàm impatiens, interdùm cacozeliâ peccans, suâpte se proferens industriâ, vultumque senili quâdam obscuritate studiosiùs ideo concinnans, diutinam ludit operam, usquedum obvia plebs infima veniat, otio tabescentem famæ traditura. Felix si praxim ad artis regulas exigenti, & ea quæ tentat ut speret assequenti, fiducia spesque non denegentur. Tunc enim de prosperè gestis in plebeculâ serpit rumor, undè statim perfertur ad divites, quorum animi ad consentiendum, non nisi experimentis facilè ducuntur. Hi rursùm non de rectâ junioris medici voluntate, sed de sufficienti peritiâ scrupulis interim æstuantes, timidi timidum accersunt; accitum, si res benè processerint, viliore tamen præmio; si malè, conviciis excepturi. Sic procellis jactatus dimidiatam conterit ætatem,

donec omnibus repagulis fortunæ perfractis, non solùm vir probus, & optimus, sed utilis amicus apud omnes habeatur; optimatumque fidentiam sibi tandem commissam teneat atque possideat. Nascentem itaque pauperes dant famam; crescentem adaugent divites & fovent; firmatam ditant magnates & illustrant. Inopes igitur vitam permittunt tironi, favent populares experienti, nobiles confidunt optimè merenti. Tui proindè nominis celebritati futuræ præfidens nunquàm, (mî Doctorande) gratuitæ memorem fiduciæ gratissimum pauperi te semper significaveris; pòpulo constanter adhæseris, potentem non familiaris, sed necessarius inviseris.

Mox autem ultimâ monitione, tam amicè accipiendâ, quàm benevolè datâ, finem orationi facturus, paucissima subjungam; ut non æmuleris illos, qui fortunam appetentes alienam, legitimæ gloriæ desiderio suam protervè cupiditatem prætexunt; abjectissimisque mille modis, ad quot possunt, amicitias adrepunt; difficilè ferentes, ut quod concupierint, alii potiantur, ipsi

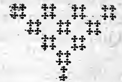
careant. Numquam enim felicitas invidiam effugit, omniumque fermè sæculorum labes quædam eſt, invidere virtuti. In omnibus illis quibus aliqua pars ſocietatis humanæ continetur, in ſuperiore, vel arte potiſſimùm artem æquante, feralis invidia nidos extruit; ad magnitudinem, ad potentiam ſerpit; vitioſo perſimilis oculo, qui ad obvium quemque ſplendorem hebeſcit; pauciſſimi quidem ſunt, qui pectus aliquo ſuffuſum invidiæ veneno non geſtent. Nulla majeſtas, nulla ſublimitas, vel opulentia, vel ſcientia, cui maculas inurere non tentetur: ſuæ tandem utilitati, ſine alterius injuriâ, pauci ſerviunt.

Nec in arte Medicâ Zoïlos deeſſe credideris; intactus nemo procedit honoribus, erudite Licentiate, quot ad opes, ad dignitates, tot ſui ſunt invidiæ gradus. In primo, naſcentem inviſi famam invidus ſibilis apertè conſcindit deridens; in ſecundo, creſcentem occultè proſcindit fremens; firmatam denique, non affectu, ſed vultu mutato, probat tremens. Hoc fœdiore morbo qui laborant, non aliam nôrunt medi-

tari curam, præter invisi ruinam. Isti sunt (mî Doctorande) qui citiùs senescunt, & lentiùs convalescunt. Cum ergò nulla sit virtus, quæ non invidiæ dolis circumveniatur, ac non aliundè mordeatur; neutiquam hinc quisquam compungi, sed circumspectior fieri debet. Hanc proinde tui curam ita geras, ut honestis rationibus te laudi tradas, invisoribus licet abundè suggeras undè macrescant & ægrescant; ipse tunc sæpiùs est humanæ gloriæ cumulus. Post enim ingentia, frequentiaque luctamina, non solam invidiam, sed & ejus Satellites, solida virtus ducit in triumpho. Quapropter sit nullus, quem opera vel consilium adhortans non juvet; quem officio vel liberalitate non tuearis. Ad omnia quæ susceperis, non honorarium, sed religio, sed humanitas, sed honor incitent. Prospera non animum extollant, adversa non deprimant; cūncta verò si benè tuleris, magna solatia; si malè, multa onera.

Mihi jam unum & ultimum superest, quod à te non minoris gratiæ causâ concessum credam; ut scilicet erga saluberrimum ordinem, si non obsequen-

tior, (quod fieri vix posse firmiter asserere liceat) saltem jucundior factus; quidquid in eum oblivione deliquerim, observantiâ vigilantiore restituas.
DIXI.



A MONSIEUR
LE THIEULLIER.

MONSIEUR ET TRES-CHER PERE,

J'ai été témoin le 28 du mois d'Août des applaudissemens qu'on vous a donnés. Heureux jour, qui sera toujours gravé dans ma mémoire. Ma joie pensa éclater deux ou trois fois au dehors : quelle violence ne me fallut-il pas faire pour la contenir ! Permettez-moi aujourd'hui de m'y livrer tout entier. Puis-je paroître insensible à votre gloire ? L'éducation noble que vous m'avez procurée, autorise ma démarche. Les sentimens généreux que j'ai puisés dans une * *Ecole de la vertu, & de l'honneur, se sont réveillés mille fois dans mon cœur : j'ai compris que s'il étoit dangereux à mon âge de vouloir vous imiter, il étoit beau de le tenter. J'ai donc traduit votre Discours : que de puissans motifs m'y ont engagé ! Les suffrages d'une Illustre & Sçavante Compagnie, le desir d'attirer ses regards qui réuniront ceux du Public, l'en-*

* College de Louis le Grand.

vie de plaire à un Pere tendre & cheri ; pouvois-je résister à de si fortes raisons ? Je me flatte que votre amitié approuvera ce procédé en condamnant ma traduction. J'avoue ma foiblesse ; je ne suis point assez familier avec une Langue étrangere pour la rendre dans la nôtre avec toute sa grace & son énergie. Les tours heureux, la délicatesse, l'élégance du style me sont à peine connus : la tendresse paternelle y supléera. La Faculté complaisante pardonnera quelque chose au Fils en faveur du Pere. Le Lecteur indulgent fermera les yeux, ou les ouvrira pour m'encourager ; il aime à voir un Fils marcher sur les traces d'un Pere qui plaît au Public, & qui fait le bonheur de ses Enfans & de ses amis. Mon cher Pere, animé par votre exemple, guidé par l'amitié la plus tendre, & la plus soumise, j'ai tâché de vous traduire. Je n'ai pas même senti les difficultés de cette entreprise. L'amour me dictoit, & j'écrivois ; sous ses auspices je ne puis que réussir. J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect,

MONSIEUR ET TRES-CHER PERE,

Votre très-humble, très-obéissant & très-soumis serviteur & fils,
LE THIEULLIER.



DISCOURS

Prononcé aux Ecoles DE MEDECINE, par M. Louis-Jean le Thieullier, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, Conseiller du Roi, Medecin ordinaire de SA MAJESTÉ en son Grand-Conseil, en la Prevôté de l'Hôtel, & grande Prevôté de France; le 28 du mois d'Août 1744.

Que doit un Médecin chrétien à la Religion, & à la Patrie?

CHAQUE condition a ses loix particulieres: c'est l'observation constante & unanime de ces loix, qui enfante & produit ce bonheur parfait dont jouit un Etat. Les Législateurs eux-mêmes sont assujettis à de certains devoirs. La suprême autorité qu'ils ont sur les autres, multiplie & cimente leur sujettion. Leurs embarras se mesurent d'ordinaire sur l'étendue de leur

pouvoir. Vainement vous flatteriez-vous, Monſieur, de ſentir tout le fardeau que vous impoſe la profeſſion que vous embraſſez ; à peine pouvez-vous l'appercevoir à travers les nuages qui l'environnent. Ce vaſte ſujet qui me fournit les moyens de vous donner les conſeils les plus ſalutaires ne peut être renfermé dans les bornes d'un ſimple diſcours : toute-fois je ne paſſerai point les limites que je me ſuis preſcrites.

Le Medecin Miniſtre aſſidu de la Divinité, fidele interprete de la Nature, pere bienfaiſant de la Patrie, ne veille que pour conſerver, ou pour rétablir la ſanté de ſes Concitoyens ; les conquêtes qu'il fait ſur les maladies, ennemis cruels & cachés, répandent l'éclat le plus vif ſur les emplois qu'il arroſe de ſes ſueurs ; la nature épuiſée s'avoueroit elle-même vaincue, ſi la ſcience qui le rend ſupérieur aux autres hommes pouvoit être une production de l'eſprit humain. Ainſi que perſonne ne s'ingere à fixer ou à définir le progrès de la Medecine. Le Medecin a des droits ſur les choſes créées, elles ſont toutes, pour ainſi

dire, de son ressort. Il recueille des trois * Regnes les remedes utiles à la santé des Citoyens, il rejette ceux qui peuvent altérer, & endommager le corps humain. La Medecine embrasse toutes les sciences : mais que les connoissances profondes qu'a le Medecin des secrets de la Nature ne fomentent jamais l'orgueil dans son cœur. Dans sa carriere de tristes & de fâcheux évenemens ralentiront souvent son ardeur, & déconcerteront ses projets ; j'en connois deux causes principales : l'indifférence pour la religion, & l'amour propre.

Je m'opposerai avec force à ces égaremens : je vous mettrai devant les yeux les obligations les plus particulieres de votre état. Je suivrai une route nouvelle, je présume peu de mes forces ; mais j'entreprens d'autaut plus volontiers de vous instruire que je ne vous donnerai que des conseils que j'ai puisés moi-même dans les sources les plus pures ; la vérité dévoilée paroîtra avec éclat, les préjugés ni les sophismes ne la déroberont point à

* Regne mineral, végetal, & animal.

vos regards. Si je vous propose quelques unes de mes productions, sçachez que la vérité seule les a fait naître dans mon cœur, que je n'ai d'autre ambition que de vous les inspirer. Car ne convient-il pas, qu'unis par les liens du sang & de la religion, que couverts de la gloire de nos Ancêtres nous nous efforcions de nous élever à l'appui de leurs vertus ?

Il n'est point de vraie science, Monsieur, que celle qui nous fait connoître Dieu : ignorer Dieu, c'est le comble de l'ignorance ; le connoître, & lui refuser son culte & ses hommages, quelle source d'égaremens ! quelle erreur monstrueuse ! Apprenez de-là le premier, & le plus essentiel devoir du Medecin. D'ailleurs la Patrie exige que nous lui sacrifions une partie de nos jours. Dans nos actions nous devons plutôt envisager le bien public que notre propre intérêt : c'est le second devoir pour lequel nous avons été créés. Pour vous rendre donc utile dans votre profession, apprenez ce que vous devez à la religion, ce que vous devez à la Patrie * * *.

PREMIERE PARTIE.

Dieu eſt le maître des ſciences, il diſſipe le premier nos ténébres, il ſe montre à nous ſans doute pour fixer nos reſpects, & pour recevoir notre encens. Un objet inconnu excitera-t-il dans notre ame le deſir, ou la crainte? Ainſi faiſons au Seigneur l'hommage de nos connoiſſances, ne les rapportons pas à notre gloire. La vraie ſcience n'enfle pas, Monſieur, elle éclaire l'eſprit, elle touche le cœur. Sentez-vous toute la foibleſſe de vos lumieres: vous marcherez d'un pas ferme & ſûr dans le chemin de la ſageſſe. Votre ſcience eſt-elle conſacrée au ſervice de la religion; en emprunte-t'elle toute ſa force? Promettez-vous les plus ſolides avantages. Je ne connois pas de plus ſûr moyen d'y réuſſir. Voulez-vous ſçavoir; n'avez-vous d'autre fin que de ſçavoir: quelle honteuſe curioſité! Ne voulez-vous ſçavoir que pour vendre votre ſcience: quel ſordide intérêt! Ne voulez-vous ſçavoir que pour vous faire un nom: quelle étrange vanité! Comme

le vin fumeux, rapporte saint Ambroise, que l'eau ne tempère point, trouble notre raison : ainsi la science que la charité n'assaisonne pas fomente la fierté & la présomption. N'ayez d'autre but dans vos études que d'édifier, & de secourir ces malheureux enfans de la douleur, vous serez à juste titre Medecin. L'homme dans sa jeunesse oublie-t-il les devoirs de la Religion : ses pas seront toujours chancelans, il ne marchera qu'à tâtons dans son art ; dans la vieillesse sa chûte sera des plus funestes. Jettez un coup d'œil sur la noblesse, & la grandeur de votre dignité ; bientôt fidele imitateur de ces hommes apostoliques vous vous transporterez dans tous les lieux, vous enseignerez, & vous guérirez les malades. Enrichissez donc votre esprit de toutes les connoissances nécessaires, volez où vous appellent les cris des malheureux, prodiguez leur vos soins, & vos remedes. Que l'ame ressente comme le corps les effets de vos charitables avis. Que la religion & la medecine président également aux démarches, & aux cures que vous ferez.

Le lâche s'endort dans les bras de

l'indolence : l'homme vigilant ne connoît pas le repos. La prévoyance met celui-ci à l'abri de tous les malheurs : celui-là eſt en but à tous les traits de la fortune. S'il eſt beau à l'aide même de la fortune de s'élever au rang ſublime de ces illuſtres perſonnages ; quelle gloire n'eſt-ce point de s'en rendre digne par ſon mérite, & ſa capacité ? Tous les hommes peuvent prétendre aux faveurs de cette Déeſſe aveugle. La prévoyance n'accorde ſes graces, & ſes lumieres qu'à l'ame vraiment grande & généreuſe. La conquête de la vertu ne lui coute pas plus qu'il lui en coute pour terminer heureuſement des affaires épineuſes, & pour humaniſer des bêtes farouches. Cette vertu déracine de nos cœurs les plus imperceptibles défauts, elle perfectionne nos belles qualités, rien n'échappe à ſa pénétration, elle examine tout avec une attention ſcrupuleuſe. L'homme amateur de cette vertu dédaigne les appas trompeurs de l'oiſiveté ; ſes travaux commencent avec le jour, il franchit les barrieres les plus inacceſſibles, il puiſe dans les tréſors de ſon art, la gloire l'attend, Dieu l'éclaire,

la sagesse le guide, le bonheur le couronne. Loin de vous, Monsieur, ce sot empressement qui ne s'occupe que d'inutilités, qui ne s'intrigue que d'affaires étrangeres : loin toute précipitation folle & téméraire, partage de ces hommes vendus à l'iniquité, habiles à noircir la vertu, à la depouiller, à bâtir leur fortune sur les débris de celle d'autrui. Evitez ces lenteurs affectées, reglez les mouvemens de votre vigilance sur les desirs des Malades, vos succès sont assurés. Que la probité dirige & soutienne vos pas, vous ne porterez aucun coup nuisible. Approfondissez les secrets de votre art; éclairé par sa vive lumiere, vous saisirez avantageusement les occasions d'instruire, il ne sortira de votre bouche que des oracles.

Que d'épaisses ténebres enveloppent l'esprit, amateur du vrai! Cet esprit noble, élevé de l'homme généreux, tantôt languissant, tantôt timide, n'ose & ne doit pas même prononcer sur une infinité d'objets. Ces Vieillards respectables, qui ont blanchi dans l'étude, se plaignent amerement de voir leurs tombeaux ouverts, à peine

avoient-ils trouvé la Sagesse, fruit tardif de leurs veilles, & de leurs travaux. Pour enrichir certains génies; pour les cultiver, que d'erreurs & de préjugés n'en faut-il pas déraciner! Jettons-en la faute sur le péché du premier Homme. Nous ambitionnons tous la gloire de dogmatiser: plusieurs se révoltent contre l'instruction. Vos leçons ne fructifieront que dans des cœurs dégagés & vuides d'orgueil. De même que la liqueur ne remplit un vase qu'après en avoir chassé l'air inutile; de même l'instruction ne pénetre bien un esprit que lorsqu'elle en a dissipé les fumées de l'orgueil. Instruisez-vous pour instruire les autres; ne rougissez pas d'apprendre, ne cachez point votre ignorance sous le spécieux dehors du faux sçavoir; ne vous prévalez pas de vos connoissances; communiquez-les avec modestie. Que la vue de la peine ne vous épouvante pas; une foule prodigieuse viendra vous consulter: Vous aurez à manier cent caracteres différens; vous serez contraint de varier à l'infini vos instructions.

Vous n'ignorez pas à quel dessein

vous vous êtes présenté à la Faculté ; à quel dessein vous vous êtes engagé dans cette longue & brillante carriere. Deux années d'épreuves, & d'exercices publics & particuliers vous ont donné assez de connoissance de votre Art, pour que la compagnie se flatte que vous remplirez son attente, & que vous serez un jour le soutien de sa gloire ; qu'on reconnoisse cependant à tout ce que vous entreprendrez soit pour son honneur, soit pour le bien Public, que la religion de concert avec la science dirige le Medecin dans ses opérations. Les Eleves de la Faculté, ne reçoivent le bonnet de Docteur qu'à cette seule condition ; les exercices auxquels elle les assujettit pendant le cours de deux années, les sages coutumes qu'elle a établies en sont une preuve autentique. La Faculté n'admet pour Prosélytes, que ceux qui ont en forme leur extrait baptistaire ; elle ne permet pas qu'on les interroge pendant la semaine consacrée au premier examen, qu'ils n'ayent déclaré tous les jours à haute voix qu'ils professent la Religion Catholique, Apostolique & Romaine ; elle n'accorde les honneurs

du Doctorat qu'aux Licenciés qui sont censés approuvez de l'Eglise par la bénédiction apostolique qu'ils reçoivent du Chancelier de l'Université. Ces gages réitérés de leur foi, ces témoignages éclatans marquent le rapport nécessaire qui regne entre la Religion & la Medecine. Quel art en effet s'accorde mieux avec la Religion ? Les auteurs sacrés ont fait son éloge ; que d'ames aveugles & égarées ne peut-il pas ramener dans le sein de la lumiere ! De quel secours n'est-il pas à la Religion pour étendre les limites de son empire !

Ne cherchez pas à comprendre les mysteres de la foi pour les croire ; il faut les croire pour les comprendre. L'intelligence est une récompense, un don de la foi. Puisque la confiance dirige toutes les actions de l'homme, qu'elle en est, pour ainsi dire, la boussole ; faut-il s'étonner, Monsieur, que la foi nous conduise à la vérité, & qu'elle précéde les premiers mouvemens qui nous portent vers le Seigneur ? La persuasion où est un Prince de regner sur des peuples fideles & nombreux, le charge seul du poids du gou-

vernement. L'eſpérance d'avoir une heureuſe poſtérité forme des unions éternelles. L'attente d'une guériſon long-tems déſirée fait prendre des remedes amers. Les mœurs & le chriſtianiſme ne roulent que ſur la foi. Pourquoi le Laboureur ouvre-t-il le ſein de la terre ? Il ſe flatte d'avoir une belle & riche moiſſon. Pourquoi le Marchand confie-t-il ſes jours aux flots d'une mer orageuſe & inconſtante ? Il ſe promet un gain conſidérable. Si la confiance eſt néceſſaire à l'homme pour entreprendre tant de travaux, la foi eſt encore plus indiſpenſable pour arriver à la connoiſſance du vrai Dieu. La foi donne le branle à toutes les actions humaines ; les reſſorts qu'elle fait jouer parmi les hommes ſont impénétrables. Demander toujours des éclairciſſemens, comme c'eſt une preuve qu'on ne veut jamais fixer ſes incertitudes ; ainſi exiger toujours de nouveaux prodiges, de nouveaux témoignages, c'eſt une marque évidente qu'on ne veut jamais croire. Faut-il donc que l'eſprit ſe faſſe tant de violence pour croire ? Nos railleries ne tomberont-elles jamais ſur ces fades &

orgueilleux préconiſeurs de la foi chrétienne ? Sans doute ils ont eſſuyé mille travaux pour avoir cette foi ſur laquelle ils n'ont jamais réglé leurs mœurs. Quoi l'homme ſe croira piqué, ſi l'on ſoupçonne ſa fidelité dans ſes écrits, ou ſes diſcours : & il ne rougira pas de révoquer en doute les vérités de l'hiſtoire ſacrée ! Que croira-t-on dans l'univers, ſi chaque ſiécle refuſe de croire celui qui l'a précédé ? Si notre ſiécle s'en rapporte donc à la foi du ſiécle paſſé, ſi l'on a tenu la même conduite dans les tems les plus reculés, ſe démentira-t-on dans notre âge ? Ces preuves, ces raiſons ne peuvent-elles arracher à l'incrédule ſon conſentement ? Qu'il écoute le Medecin qui par des principes ſolides détruira tous ſes doutes. Quelles lumieres ne lui donnera pas le Medecin, qui d'un œil perçant & infatigable ſuit la nature dans ſes opérations ; qui toujours attentif à l'utilité de l'homme, recherche curieuſement les différentes eſpeces d'oiſeaux, d'animaux terreſtres & aquatiques ; qui perce le ſein de la terre, qui en tire les minéraux, qui en explique la force & la na-

ture, & qui en compoſe des remedes ſalutaires ! Quelle connoiſſance ne donnera point de la nature un Medecin, qui fait ſon unique étude du corps de l'homme, qui examine la ſolidité & la fluidité des parties, leurs cauſes, leurs rapports, leurs propriétés & leurs fonctions ; qui réfléchit ſans ceſſe ſur les progrès de la maladie & de la ſanté ; qui ne cherche qu'à conſerver le chef-d'œuvre de la divinité ; qui n'avance aucune preuve que celle qu'il tire du fonds même de la nature ! Quelles grandes idées n'aura-t-il pas de l'Auteur de la nature ? Convaincu le premier, il portera la conviction dans l'eſprit le moins éclairé, & le moins docile. Que le chrétien ne s'arrête donc pas à la vûe de ces difficultés, qu'un Dieu juſte lui préſente pour avoir un gage aſſuré de ſa foi. A la faveur de mille flambeaux, la divine miſéricorde lui fera découvrir la vérité. Que la libéralité de ſon Dieu le pénetre de la plus vive reconnoiſſance ; qu'il adore avec ſoumiſſion ſa Grandeur & ſa Majeſté. Tels ſont les ſentimens que le Medecin a de la divinité. Malgré les tenebres qui lui cachent la vérité, il

ſera ferme & inébranble dans ſa foi; il à trop de motifs de croire pour refuſer de croire les miſteres incompréhenſibles. Le dirai-je, Meſſieurs? Oüi, cette foi eſt-elle parfaite dans le reſte des hommes: qu'elle ſoit couronnée, & ſoutenue par les mains de la gloire; eſt-elle languiſſante & défectueuſe dans le Medecin: qu'elle ſoit réveillée & épurée par le châtiment le plus rigoureux. Mais il ne ſuffit pas au Medecin de croire: ſa foi doit être vive & agiſſante. J'oſe le dire, il n'eſt né en quelque ſorte que pour apoſtoliſer, & pour travailler à la propagation du chriſtianiſme.

L'Egliſe eſt une Monarchie; celle-ci a des Chefs & des Soldats pour ſoutenir ſes droits, & pour repouſſer les injures d'un inſolent ennemi: celle-là pour étendre la foi, & pour la défendre contre les attaques de l'irréligion. L'Egliſe comme la Monarchie, doit ſa gloire & ſes triomphes à la conſtance, à la docilité, à la vigilance de ſes Soldats. De même qu'il eſt défendu à tout particulier de s'ingérer ſans ordre dans ſes affaires du gouvernement, ou de combattre pour les intérêts même de

la Monarchie ; ainſi on proſcrit dans l'Egliſe toutes ces diſputes ſur la Religion. Une pareille liberté entraîne certainement ſa perte. Faut-il donc s'étonner que cette démangeaiſon de parler, & ce droit de décider que s'arroge toute ame vile ou méchante ayent allumé le feu de la guerre, & ne le ſoufflent encore dans la ſuite ? La raiſon & la probité ont également en horreur ces diſcours populaires. La Religion eſt la plus ferme colonne d'un Empire, pourvû qu'elle ſoit ſans mélange, & qu'on n'y donne jamais atteinte. Un Peuple ſoumis aux loix de l'Eternel, courbera volontiers ſa tête ſous le joug d'un Prince de la terre. Les fondemens de la Religion chancellent-ils, menacent-ils ruine : l'empire s'écroulera bien-tôt. Il n'appartient qu'à ceux qui ont miſſion d'inſtruire le peuple, & de former des diſputes ſur la Religion. Un ſilence reſpectueux, & une aveugle obéiſſance doivent être le partage des autres. Pour vous, Monſieur, qui vous diſtinguez par votre ſoumiſſion à l'Egliſe, qui poſſédez les divines connoiſſances de votre art, qui marchez à la lumiere toujours fidele du

flambeau de l'Eglise, saisissez toutes les occasions d'instruire ces malheureux qui s'égarent, & qui s'écartent du chemin de la vérité. Servez d'exemple & de modele aux Chrétiens par votre probité, & vos discours. Quel éclat ne procurerez-vous point à la Religion, si toujours attaché à la saine doctrine, vous n'employez les heures que vous laissent vos occupations qu'à inspirer aux hommes le culte du vrai Dieu ?

Les Medecins comme le Seigneur, ne sont assez ordinairement connus qu'à la derniere extrémité. Est-on sur le lit de douleurs : on les recherche, on les honore. Le danger presse-t-il : la conscience reclame ses droits : la prudence appelle le Medecin ; ces deux vertus assoupies se réveillent, pour ainsi dire, dessillent les yeux du malade, lui montrent à découvert la vérité de la Religion, lui font sentir l'utilité de la medecine. Ainsi ce qu'une téméraire santé ôte à la confiance, la maladie éclairée le rend avec usure.

En effet, que d'hommes accablés sous le poids de la vieillesse, ou exténués par la volupté sont la proie d'une maladie douloureuse ! Ils n'ont rien re-

fusé à leurs corps, ils ne respiroient que les plaisirs & l'amour, ils ont sacrifié aux délices leurs plus beaux jours: ils pleurent leur félicité passée, ils frémissent d'horreur à la vûe des supplices qui les attendent. Leur cœur est déchiré par la douleur, leurs paroles sont entrecoupées de sanglots: réduits à cette extrémité, soupireront-ils après la guérison de leurs ames, ou de leurs corps? Non, comme ils ne mesurent le souverain bien que sur les richesses, & les commodités de cette vie, ils auront recours à un Medecin habile & expérimenté; ils le feront l'arbitre de leur sort. Ils vivent cependant dans l'incertitude de leur salut, ils se déguisent leurs propres dangers. Qui leur parlera alors de la Religion? Qui leur inspirera des sentimens chrétiens? Leurs amis, leurs créatures & leurs proches? Ceux-ci les trompent, ceux-là les fuyent. Mais un Medecin qui a de la piété, respectera les droits sacrés du Sacerdoce, & exercera l'autre partie de l'Apostolat. Quel gout ne donnera-t-il point à ses malades pour la Religion! Il leur représentera vivement la nécessité où ils sont d'implorer la

miséricorde du Seigneur : il leur fera connoître que ces esprits forts, ces indifférens pour la religion sont des lâches déserteurs du camp de la vertu qui appaise le Seigneur irrité ; qu'ils sacrifient leur salut, ouvrage de la piété. Enfin il leur apprendra que Dieu seul guérit ; que l'homme travaille en vain, si Dieu ne bénit ses travaux. Le Medecin vertueux vaincra l'insensibilité du Malade par des discours semblables, ou plus vifs & plus animés ; il le ramenera au Seigneur, il le touchera, le convaincra des vérités de la foi ; il le mettra ensuite entre les mains du Ministre de l'Eglise, pour puiser dans une source plus pure & plus salutaire. L'ouvrage de cette conversion naissante rebuteroit le Ministre, si le Medecin ne lui prétoit son secours : car le Medecin par la voie des menaces & des prieres, gagne plus sur l'esprit du Malade que le Ministre par ses avis & ses instructions ; la raison est palpable : l'espérance & l'amour appellent le premier, la crainte & la nécessité appellent l'autre. Que ces travaux ne vous dégoutent pas, Monsieur, l'éclat que votre art répandra sur la

religion réjaillira sur votre profession & sur vous-même.

On ne peut sans crime soupçonner d'avoir peu de religion un homme que tant de motifs engagent à croire ; que la foi seule soutient dans les travaux de son art. Une infinité de secrets connus & cachés, des évenemens subits & inattendus, tantôt heureux dans la pratique, tantôt malheureux, lui donnent la connoissance d'une foi plus riche que tous les trésors, plus puissante que toutes les vertus corporelles, plus salutaire que tous les remedes. Arrêtons-nous à un axiome des plus familiers aux Medecins ; on reconnoîtra aisément qu'une indispensable nécessité les oblige à croire. Combien de fois ne sont-ils pas forcés de porter leur jugement sur des causes inconnues, lors même qu'ils sentent leur foiblesse ? Des remedes, disent-ils, profitables & nuisibles (pourquoi non des inutiles ?) donnent des indications sûres. Il y a donc des remedes connus, souvent inconnus, qui peuvent servir. Ces remedes ne nuisent que parce qu'ils ne conviennent pas à tel tempérament, ou parce que leurs qualités nous échap-

pent. On rejette les nuisibles, on en employe souvent d'infructueux, parce qu'on ignore les remedes utiles. Qui découvrira une voie sûre au Medecin dans ces conjonctures fâcheuses? Son ignorance? La cause inconnue dissipera-t-elle ses doutes? L'une & l'autre le désesperent. Quelle sera donc sa ressource pour guérir les Malades? Dieu seul. Il permet au Medecin d'entreprendre la cure, il lui dérobe la connoissance de plusieurs remedes pour faire éclater sa Puissance Souveraine. En un mot, l'homme traite les Malades, Dieu les guérit. L'entreprise est de l'homme, le succès est dû au Seigneur.

S'il y a des hommes d'un mérite même supérieur tellement enyvrés de leur gloire qu'ils ne sentent pas cette vérité toute frappante qu'elle est, & qu'ils ne fassent qu'une légere réflexion sur les graces du Ciel, sans en marquer leur reconnoissance; qu'ils tremblent que malgré leurs lumieres ils ne s'aveuglent, & ne servent aux decrets du Très-Haut, qui en punissant le Malade brise souvent l'orgueil du Medecin. Monsieur, préférez un médiocre

sçavoir à cette vaine & orgueilleuse science qui n'a point pour compagne la foi. S'il vous manque quelque chose du côté de l'esprit, du sçavoir & de la prudence, Dieu aura égard à votre foi, il y suppléera par une patience humble & une charité ardente. Oüi, Monsieur, vous pouvez en croire un homme convaincu de cette vérité: celui qui a tout créé, vous départira libéralement les talens nécessaires. Appliquez-vous constamment à l'exercice de votre art. Foulez aux piés les amorces de la volupté; que votre foi ne se démente jamais; sacrifiez-vous pour le service de l'Eglise; vos Citoyens vous regarderont toujours comme un membre utile à la Patrie.

SECONDE PARTIE.

S'il est aussi contraire à la nature de nuire à l'homme, qu'il est naturel de le secourir, il faut que celui qui lui refuse cet office charitable étouffe dans son cœur tout sentiment d'humanité, & perde pour toujours le titre glorieux qu'il porte. L'exemption de ce devoir est un refus tacite du secours d'autrui.

On

On croit pouvoir ſe paſſer des ſervices des autres, & on ſe met peu en peine de les aider dans leurs beſoins. Cependant cette mutuelle dépendance a formé les liens de la ſociété civile, & en fait aujourd'hui toute l'harmonie.

Le bonheur de la Patrie dépend du bien public; les Particuliers trouvent leur ſalut & leurs intérêts dans ce bonheur. Ces deux points ont une liaiſon ſi étroite, que détruire l'un, c'eſt détruire l'autre. Le Paganiſme n'adoptet-il pas cette belle maxime, que les Citoyens qui avoient ſecouru la Patrie, qui l'avoient défendue, qui avoient ajouté un nouvel éclat à ſa gloire, prenoient au Ciel une place diſtinguée, y jouiſſoient d'une paix inaltérable & d'un bonheur éternel? Quel Citoyen rend à la Patrie des ſervices plus utiles & plus continus; quel Citoyen ſignale plus ſon zele pour ſa Patrie que celui qui s'immole tout entier pour elle, qui s'expoſe à des travaux continuels, qui ne goute jamais les douceurs du repos; qui brave tous les périls, que l'amour ſeul de la Patrie anime & ſoutient; moins las quelquefois

des fatigues qu'il eſſuye, que des outrages injuſtes, qu'on lui fait? Tel eſt, Monſieur, le Medecin. Modelez-vous un jour ſur ce portrait, que ce ſoit-là l'objet de vos deſirs.

Je ne m'arrête pas à ces inſtructions communes qui n'ont en vûe que la recherche des diverſes cauſes de maladies, l'art de guérir, & la pénétration d'eſprit qu'on exige pour y réuſſir. Avant d'en venir au pénible exercice de la pratique, apprenez, Monſieur, dans combien de pas gliſſans vous vous trouverez un jour, de crainte que votre grande jeuneſſe, & votre peu d'expérience dans la politique ne vous faſſent tenir une conduite toujours égale avec tous vos Malades. La nature eſt la même dans tous les hommes; comme leurs diſpoſitions ſont différentes, on varie la maniere de les cultiver; ainſi quoiqu'ils ſoient attaquez des mêmes maladies, on varie la méthode de les traiter, & on la proportionne à leur genre de vie, & à leur rang.

Il faut conſidérer chaque maladie en elle même, ou par rapport au Malade. Aux ſymptomes on découvre, on développe la nature du mal: la

vie & les mœurs du Malade font connoître ſon tempérament & la voie qu'il faut ſuivre. Les différentes nourritures nous découvrent les qualités des fluides, les divers épaiſſiſſemens, la force, l'élaſticité ou la foibleſſe des ſolides. La nourriture change à proportion des états; concluez donc que la variété des états varie les indications. Le Medecin eſt peu avancé, s'il ne connoît que la nature, & les indications du mal : il faut que la complaiſance ſouvent extorquée du Malade ſeconde ſes peines & ſes ſoins. Cette douceur de caractere vient des mœurs : les conſeils, la raiſon, l'éducation domeſtique en ſont la ſource. L'éducation eſt plus ou moins noble; la naiſſance & le rang la déterminent. L'amour de la vertu, des mœurs douces & affables ſont le patrimoine le plus riche & le plus précieux que les hommes puiſſent laiſſer à leur poſtérité : ainſi ſi vous avez les mêmes égards pour le rang du Malade que pour la nature du mal, entreprenez la cure, le ſuccès eſt aſſuré.

Mais de peur qu'on ne me reproche d'être trop diffus, je vais vous ap-

prendre les mesures qu'un Medecin doit garder avec les Grands, & avec le peuple : sans aucune interruption, & sans garder un ordre exact, je toucherai en peu de mots quelques avis les plus intéressans.

Une éloquence insinuante, une action animée, une politesse engageante sont également nécessaires au Medecin, s'il prétend avec quelque droit à la confiance du Public. Loin de lui ce désir de la vaine gloire, qui n'est qu'un voile pour la parade, & pour l'ostentation ; loin cette soif immodérée du gain, qui n'est qu'une ruse pour s'enrichir. Qu'il ne se propose d'autre but qu'une fin honnête, & un amour tendre pour sa patrie ; il ne trouvera rien qui le fasse rougir, se repentir, ou se dégouter de ses entreprises. De plus, qu'il cultive ses mœurs, qu'il les épure, qu'il n'y ait rien qui blesse la délicatesse d'autrui. Que le Medecin ne se flate pas de tromper l'œil perçant du Public, qu'il ne cherche pas même à lui cacher aucune de ses démarches ; ses cures lui acquereront une gloire solide, s'il y joint l'éloquence si puissante dans son art ; qu'il ne courre

point après les honneurs, qu'il ne les fuie pas; que l'ennui ne précéde jamais ses pas, que les désirs des Malades le préviennent. Qu'il se serve avec précaution de l'amitié dont les Grands l'honorent; qu'il évite toute partialité dans ses opérations; ses attentions doivent plutôt se mesurer sur la nature du mal, que sur la fortune du Malade; qu'il se prête au riche, qu'il se livre au pauvre, de crainte qu'on ne l'accuse de donner la préférence aux richesses, & d'imiter ceux qui passent légerement sur la beauté & l'art d'une statue, pour en admirer l'or & l'argent.

Ménagez tout le monde, Monsieur, dans le commerce de la vie; point de bassesse, ni de hauteur. Ayez pour vos inférieurs les égards que vous exigez de ceux qui sont au-dessus de vous. Soyez sérieux sans rudesse, complaisant sans indolence; n'affectez point d'indépendance, vous vous exposeriez au mépris; ayez avec les Grands une liberté respectueuse, avec vos égaux une gravité mêlée de politesse, avec vos inférieurs de la douceur & de la facilité; pour tout le monde beau-

coup de complaisance ; point d'aigreur, ni de fierté dans vos paroles, on vous remercieroit de vos services ; écartez les nuages de votre front, ne prétextez point des occupations infinies pour vous soustraire aux occasions pressantes. On répond de la mort d'un homme qu'on laisse périr par sa négligence. Gardez le secret inviolablement ; que l'espérance, ni la crainte ne vous l'arrachent jamais. Sachez parler à propos ; sachez vous taire, bien que vous souffriez intérieurement. Qu'il vous en coute plus pour parler que pour écouter ; ignorez ce que vous savez ; ce que vous avez vû, ne l'ayez pas vû. Ne trahissez jamais le secret qu'on vous a confié. Le plus grand témoignage de la fidélité est de garder le secret à tout le monde. Ne vous occupez que de votre profession ; évitez toute confidence qui n'a pas de rapport avec elle, & fuyez sur-tout le cabinet des Grands. Vous recherchent-ils malgré toutes vos précautions ? que la crainte marche à vos côtés. Infailliblement vous seriez l'objet de leurs soupçons, si leurs secrets étoient découverts.

Vû que dans les disgraces on a recours à des amis fideles qui puissent adoucir nos maux par leurs soins ou par leurs discours : combien de fois ne serez-vous point forcé de faire l'office d'ami & de Medecin ! Les mouvemens de l'esprit & du cœur, sont les causes fréquentes de maladies considérables ; il convient d'en cacher la source, les Malades le témoignent assez par leur silence. Sont-ils la proie d'une affreuse pauvreté : vos présens seront un remede à leurs maux. Aûtant que vous pourrez, répandez vos largesses dans leur sein. Soulagez ces malheureux : réglez cependant votre générosité sur leur indigence, & sur votre pouvoir. Calmez leur chagrin, si vous ne pouvez le dissiper. Votre fortune ne vous permet-elle pas de diminuer le poids de leurs miseres : gagnez leur confiance par votre affabilité & votre bonté, Dieu suppléera à votre défaut, & récompensera votre intention.

On se fait mille sujets de chagrin, ou on en est dévoré malgré soi. Souvent on ne veut qu'un Medecin pour témoin & dépositaire de ses peines. Le

Medecin participe donc à tous les secrets ; ses entretiens fréquens avec les hommes ne lui laissent rien ignorer dans le commerce de la vie ; son cœur doit être susceptible de compassion ; qu'il plaigne le sort des malheureux ; qu'il leur donne des conseils sages & prudens ; qu'il les console selon les différens motifs de leur affliction.

Pour vous donner, Monsieur, une idée des devoirs de la vie civile, des bienséances & des regles que vous devez garder selon les différentes conditions, apprenez le chemin que se frayent quelques-uns, & par quels degrés ils montent à la plus haute fortune.

Un jeune Medecin enflé de son savoir puisé dans le cours de ses études qu'il vient de terminer, est en garde contre tout rival, lance quelques traits jaloux, se produit à l'aide de son industrie, compose son visage ; prend l'air, le maintien, la démarche du vieillard, fait un triste personnage, jusqu'à ce que le petit peuple vienne l'arracher d'entre les bras de l'oisiveté, pour le mettre sur la scene. Heureux s'il regle ses actions sur les préceptes de son art, s'il arrive au but qu'il se propose.

ſans ſe décourager, & ſans perdre confiance ! Le bruit de ſes ſuccès qui ſe répandra par degrés, viendra frapper enfin l'oreille des Grands. Que de preuves ne faut-il pas donner de ſa capacité pour mériter leurs applaudiſſemens ! Jeunes Medecins, ils s'embarraſſent peu de la droiture de vos intentions ; ils n'ont d'inquiétude que ſur votre capacité ſuffiſante. Ils vous appellent en tremblant ; vous y allez avec timidité : ſi vous réuſſiſſez, attendez-vous à la plus légere récompenſe. Si vous avez quelque échec, on vous chargera des plus ſanglans outrages. Ainſi vous ſerez la meilleure partie de la vie le jouet de mille tempêtes, juſqu'à ce que vainqueurs du ſort & de ſes caprices, vous paſſiez pour hommes de probité, & pour amis utiles ; juſqu'à ce que vous poſſédiez la confiance la plus intime des Grands. La réputation commence par les pauvres ; les riches l'augmentent & l'honorent ; les Grands la récompenſent & l'éterniſent. Ainſi le pauvre s'abandonne le premier au jeune Medecin. A-t-il de l'expérience : le peuple le favoriſe. A-t-il fait quelque belle cure ?

la Nobleſſe lui donne ſa confiance. Ne vous repoſez donc jamais ſur votre réputation future ; marquez au pauvre votre reconnoiſſance ; attachez-vous au peuple ; ne voyez le Grand que par néceſſité, & non par d'autre motif.

Pour finir ce diſcours, je n'ai qu'un conſeil à vous donner, prenez-le en bonne part, c'eſt le cœur qui s'explique. Ne ſuivez pas l'exemple de ceux qui jaloux de la fortune d'autrui, cachent leur paſſion indigne ſous les dehors d'une noble ambition, qui par mille baſſeſſes s'inſinuent dans l'amitié de tout le monde, qui ſouffrent impatiemment de voir d'autres occuper une place qu'ils ont briguée avec chaleur. La pâle jalouſie s'attache toujours au bonheur. C'eſt l'étoile fatale de preſque tous les ſiécles, de porter envie au vrai mérite. Ces différentes profeſſions qui font une partie de la ſociété civile ont-elles quelque ſupériorité ſur celle de l'envie, ou l'égalent-elles ? La cruelle envie s'y établira : elle ne monte aux honneurs que par des routes ténébreuſes, ſemblable à l'œil vicieux que l'éclat & la lumiere éblouiſſent. On voit peu d'hommes

qui n'ayent pas le cœur susceptible de jalousie : cette ennemie du genre humain distille son poison sur tout ; elle ne respecte ni la Majesté, ni la Grandeur, ni l'opulence, ni le savoir. Travailler à ses intérêts, savoir ménager ceux des autres, c'est le talent du petit nombre.

Ne vous flatez point, Monsieur ; vous trouverez dans votre profession bien des Zoïles. On essuye quelque flétrissure avant d'atteindre aux honneurs & aux dignités ; l'envie aux traits caustiques y monte par les mêmes dégrés ; elle suit les premieres démarches, attaque ouvertement la réputation naissante. La réputation se répand-elle : elle la déchire sourdement, & en frémissant. S'établit-elle : d'un air affecté & tremblant elle y applaudit. L'homme attaqué de cette honteuse passion ne s'occupe qu'à tramer la perte de son antagoniste. Ce sont-là les partisans de l'envie, qui vieillissent de bonne heure, & qui ne se rétablissent que lentement. Puisque tout homme de mérite est exposé aux embûches de l'envie, & aux traits de la calomnie, qu'on ne s'en fasse point un sujet de

peine, que l'on soit plus circonspect & plus attentif sur soi-même. Pour vous, n'allez aux honneurs que par les voies les plus honnêtes; que vos ennemis en périssent de confusion. C'est-là le comble, & la preuve la moins équivoque d'une gloire solide. Après de grands & de fréquens combats le mérite attache à son char l'envie & ses partisans. Ainsi ne refusez à personne vos conseils; soyez toujours prêt à rendre service. Votre générosité doit être la ressource des malheureux. Montrez de la modestie dans la prospérité, de la fermeté & de la constance dans l'adversité. Si vous portez avec courage ce fardeau onéreux, quelle consolation! Si vous y succombez, quelle humiliation! quelle douleur!

Je finis, mon cher Neveu, en exigeant de vous, pour grace essentielle, qu'aussi respectueusement attaché que l'a toujours été votre Oncle à l'honneur & aux intérêts de la Faculté, vous vous conciliez davantage l'amitié de nos Collegues, en réparant par vos attentions les fautes qui auroient pû m'échapper.

Traduit par LOUIS-PIERRE-FELIX-RENE LE THIEULLIER, Fils de l'Auteur.

Oratio pro Doctoratûs gradu largiendo.

CUM nullus ſit juſtus & honeſtus labor, qui non præmiis ac ſplendore decoretur, ideò ſuſcipiendus ſemper creditur, ubi promittitur effectus; & dùm adeuntur pericula, geſtarum rerum merces deſideratur gloria. Jamque labor ipſe qui ducit ad decus, generoſo ſtatuitur viro laborum quaſi finis unus: hinc ſæpè labor & periculum impediri dicuntur, ubi dignitas & emolumentum ſperantur.

Nec abſimilis impulit te cauſa, (mî Doctorande) ut legitimum, duriſſimumque quo pateret honoris via, tempus hodiè tandem exactum decurreres. Cautionis ergò diem non proferet ordo ſaluberrimus; tibi propinquus honor accipienti, mihi non minor gloria largienti, mutuaque nobis felicitas appetit.

In arte quidem medicâ, majores noſtros multiplex nobilitavit ætas; laudibus ac plauſu, multiplex quoque ſaluberrima nobilitavit Facultas; & quos

in Provinciis amor patriæ detinuit; ex Illustrissimorum *Vallotii*, *Fagonii*, cæterorumque testimoniis, LUDOVICUS DECIMUS QUARTUS (dùm viveret) imperator noster semper invictissimus, & posteà, PHILIPPUS regni Regens Augustissimus, honorificis officiis illustrârunt, & titulis.

Nos dicam! nunc avis feliciores, spe grandiora præsumpsimus. Illis quos è longinquo nominis sui celebritas ad urbis hujus florentissimæ fores adduxerat, audaciores tandem facti, famæ quam posteris confecerant, illud deesse percepimus, quod Academiæ Parisiensis medicæ sola foret benignitas additura. Prior ego vestigium movi, titubansque relegissem iter, nisi me numerosissimorum medicinæ procerum illa sustentasset indulgentia, quæ tui junioris animum erexit.

Hujus ergò purpuræ decus tuearis, dilectissime laureande, patrum vitæ collegarumque virtutis degener nunquam. Quidquid autem gesseris, licet sit minus, minimumque, si cùm acceptis actus tuos fueris meditatus; cùm tuum quantulumcunque meritum leve sit semper futurum, comparatione be-

neficiorum ; securè tamen celsa conscendas ; certo namque procedit vestigio, qui gradatim fruitur accepto, superiorque gradus nonnunquam occupat, quem vel actionum integritas, vel saltem affectio commendat.

Excellens igitur illud tibi sit meritum, naturæ jura servans, legum jussis obtemperans ; quod fidem impleat, justitiam teneat, virtutes exerceat; damnet vitia, peccata repellat, semet exemplum præbeat. His sanè conditionibus, te religioni, te patriæ, sibique te devinctum agnoscit hodiè saluberrima mater, cujus authoritate, capiti tuo lauream doctoralem imponens, *te in Universitate Parisiensi, Facultatis saluberrimæ Doctorem instituo :* IN NOMINE PATRIS, ET FILII, ET SPIRITUS SANCTI. AMEN.

Discours prononcé en donnant le bonnet de Docteur.

VU que la gloire & la récompense répandent l'éclat le plus vif sur tout travail légitime & honnête, c'est assez pour l'entreprendre, que de

pouvoir se flater d'en recueillir les fruits. On brave les dangers, on triomphe des obstacles les plus invincibles, & souvent on ne se propose que la gloire pour toute récompense. Une ame grande & généreuse, ne regarde comme l'unique fin de ses travaux que le travail même qui conduit à la gloire. L'homme enfin n'envisage-t-il que l'honneur & la récompense : le travail & le danger partageront tour à tour ses momens.

Il n'y a eu sans doute que des motifs aussi nobles & aussi purs, capables de vous faire entrer dans la pénible carriere que vous venez de fournir, & dont vous sortez couvert de gloire. La Faculté, Monsieur, ne peut retarder le jour de ses suffrages & de votre triomphe ; jour honorable pour vous, qui allez recevoir le tribut dû à votre mérite ; glorieux pour moi, de la main duquel vous le recevez ; heureux pour l'un & l'autre que la Faculté honore de cette double faveur.

Nos ancêtres se sont signalés dans la Médecine pendant plusieurs siécles consécutifs, leur gloire s'est accrûe d'âge en âge, les applaudissemens, les élo-

ges multipliés de tant d'illustres compagnies, sont les garans de la perfection où ils étoient parvenus. L'amour pour la patrie a consacré les veilles & les travaux de ces grands hommes dans différentes Provinces de cet empire ; & sur les témoignages éclatans des *Vallot*, des *Fagon*, & d'une infinité d'autres, LOUIS XIV, ce Monarque toujours invincible, & après lui, PHILIPPE, Duc d'Orleans, Régent du Royaume, ont éternisé & illustré leurs noms, par des titres honorables, & par de glorieuses prérogatives *.

* » Le 2 Janvier 1656, Me Pierre le Thieullier, Docteur en Medecine, a été pourvû » de la charge de Conseiller, Médecin ordi» naire du Roy ; & dans ses Lettres il est dit : *la probité de notre cher & bien amé Me Pierre le Thieullier, Docteur en Medecine, l'expérience qu'il s'est acquise dans son art, & l'attention qu'il a pour notre service, nous ont donné sujet de lui témoigner l'estime que nous faisons de sa personne, & la confiance que nous avons en sa fidélité.* NOUS POUR CES CAUSES, *l'avons aujourd'hui retenu & retenons par ces présentes signées de notre main*, en l'état & charge de notre Conseiller, & Médecin ordinaire .... *Donné à Paris* .... *le 2 Janvier 1656*. Signé, LOUIS. *Et plus bas*, par le Roi. *Signé*, DE GUENEGAUD.

Et aujourd'hui .... *a paru ledit* Me

Oüi, j'ose le dire, plus heureux que

Pierre le Thieullier dessus nommé aux présentes, a fait & prêté pardevant nous Conseiller du Roy en son Conseil d'Etat & privé, & premier Médecin de SA MAJESTÉ, *le serment qu'il étoit tenu de faire en nos mains, à cause de sa charge de Conseiller Médecin ordinaire du Roy, ainsi qu'il nous a été mandé en la maniere accoutumée.* Signé, VALLOT.

» En 1693 Me Jean le Thieullier mon pe-» re, & fils de Pierre le Thieullier, a été » pourvû de la même charge de Conseiller » Médecin ordinaire du Roy, laquelle fut créée » héréditaire : elle donne *le droit d'assister aux examens & réceptions des aspirans à l'Art de Chirurgie, & autres cas, esquels la présence des Médecins est nécessaire, même aux visites & rapports des blessés, tués, noyés, mutilés, soupçonnés d'empoisonnement, mort violente & autres cas. Examiner & enregistrer les titres des Médecins qui s'établiront dans lesdites Villes .... présider aux assemblées desdits Médecins .... & jouir des mêmes droits & fonctions dont jouissent les Médecins appellés aux rapports dans la ville de Paris, &c.*

» Ledit Me Jean le Thieullier a été nommé » par S. A. R. Monseigneur le Duc d'Or-» leans Régent, seul Médecin ordinaire de » S. A. S. Madame d'Orleans, premiere Prin-» cesse du Sang, Abbesse de Chelles. Cette » Princesse l'a fait inhumer dans l'Eglise de » son Abbaye, au mois d'Octobre 1724.

» Me Jean le Thieullier, mon frere aîné, » aussi Docteur en Médecine, a joui de la » même charge jusqu'à sa mort.

nos ancêtres ; nous avons porté nos vûes au-delà de nos espérances. Le bruit de leur nom avoit pénétré jusqu'aux murs de cette Ville, portés sur les aîles de leur renommée, on les avoit vus voler du fond des Provinces, jusqu'aux portes de la Capitale : mais plus hardis que ces grands hommes, & non contens de la réputation qu'ils avoient acquise à leur postérité, nous avons crû qu'il nous étoit réservé de la perfectionner, & y ajouter l'éclat qui rejaillit de la Faculté de Paris. J'ai osé faire le premier pas : j'étois prêt à reculer, je chancelois déja, si les regards favorables des principaux membres de notre illustre Académie n'avoient soutenu ma foiblesse. Cette même indulgence à pû seule vous animer, & rassurer votre timide jeunesse.

Soutenez donc, Monsieur, l'honneur de la pourpre dont vous êtes aujourd'hui revêtu ; ne vous écartez jamais de la route que vous ont tracée vos peres. Soyez toujours fidele imitateur des grands modeles que vous avez sous les yeux dans vos collegues. Quels que soient vos services, ils disparoîtront, si vous mesurez vos actions sur ce que vous avez reçû. Votre mérite

quelque grand qu'il soit à vos yeux ; ne paroîtra rien auprès des bien-faits dont vous avez été comblé. Osez cependant vous élever à ce qu'il y a de plus sublime ; car l'homme qui sçait user des faveurs qu'il a reçûes, marche aux honneurs d'un pas ferme & sûr. Ses actions sont-elles marquées au coin de l'équité & de l'honneur : il se verra plus d'une fois placé au premier rang.

Faites voir en vous un zélé défenseur des droits de la nature, un scrupuleux observateur des loix, un ami de la droiture, un ennemi déclaré du vice ; en un mot, un modele parfait de toutes les vertus : c'est de leur plus bel assemblage que doit se former votre mérite, c'est à ces traits que la Faculté vous reconnoîtra pour son digne fils, & qu'elle verra que l'amour de la patrie vous anime, que le zele de la religion vous guide dans toutes vos démarches. Revêtu de l'autorité de cette mere respectable & bienfaisante, *je vous accorde les honneurs du Doctorat, & je vous constitue Docteur de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris :* AU NOM DU PERE, ET DU FILS, ET DU SAINT-ESPRIT, AINSI SOIT-IL.

DEO OPTIMO MAX.

QUÆSTIO MEDICA,

CARDINALITIIS Diſputationibus, manè diſcutienda, in Scholis Medicorum, die Martis, nonâ menſis Aprilis, Anno Domini M. DCC. XLIII.

M. LUD. JOAN. LE THIEULLIER, Regis Conſiliario, in majori Conſilio, in magnâ Regiæ Domûs & Franciæ Præfecturâ Medico ordinario, Doctore Medico, Præſide.

An à victûs ſimplicitate, viventis Sanitas?

I.

ILLUD omne ſine quo vivere non poſſumus, victum conſtituere tutò dicatur. Præcipuo igitur homini præſidio ſint cibus, potus, aër & labor.

(*a*) » Proptereà quòd homo edens sa-
» nus esse non possit, nisi etiam labo-
» ret...... quanquàm enim contrarias
» inter se vires habeant cibi & labores,
» inter se tamen mixti conferunt ad sa-
» nitatem. Labores ea quæ insunt con-
» sumere solent, cibi autem & potus,
» ea quæ evacuata sunt, explent......
» Porrò si inventa fuerit ciborum men-
» sura, & laborum ad unamquamque
» naturam numerus, itaut excessus ne-
» que suprà, neque infrà modum fiat,
» tunc inventa sanè & exactè fuerit
» etiam hominibus sanitas ». (*b*) » Nam
» si in quiete degat homo, & non la-
» boret, mali aliquid ipsi in corpore
» inest...... cibique fastidium......
» idcircò in quiete degenti contingit ut
» attenuetur ». Assumenda sapienter eligantur, ingerantur moderatè. Horum cupidinem prævius labor excitet, coctionem exercitatio mediocris succedanea promoveat; & si quid in victu modestia neglexerit, prudens impleat inedia. Numquam vita viventis ex abundantiâ eorum quæ possidet, sed facili ac brevi victûs promptitudine;

(*a*) Hipp. de diætâ, lib. 1.
(*b*) Hipp. de morbo lib. 4.

vivendique norma generalis, evoluto theſeos hodiernæ ſyllogiſmo fulciatur. *Ab eo viventis ſanitas, à quo corporis & animi functionum integritas.*

II.

NIHIL in rerum naturâ fit ſine ſufficiente ratione, effectuſque cauſarum viribus ſemper reſpondent: ſic actionum vigor, tàm animæ quàm corporis, cauſis adæquatis ut fiat neceſſe eſt. (*a*) » Sanitas ergo vigor eſt » actionum tàm corporis quàm animi, » ejuſque ſubjectum non modò eſt cor- » pus, ſed & mens in corpore reſi- » dens, quia corporis ſanitate deſtruc- » tâ, ob mutuum commercium & vin- » culum, mens quoque in ſuis opera- » tionibus impeditur & perturbatur.... » non quòd mens & anima per ſe ægro- » tent; ſit tamen ut corpore malè af- » fecto, ſanguiniſque temperie malè ſe » habente, illorum operationes quo- » que lædantur. Eſt enim mirifica men- » tis & ſanguinis motûs conſpiratio, » adeò ut unius læſio in alteram re-

(*a*) Frid. Hoffm. med. rat. ſyſt. Tom. 1. lib. 2. cap. 1.

» pentè transeat ». (*b*) » Indè augescit » intelligentia præsente sanitate : at ubi » corporis habitus ægrotat, neque mens » ipsa alacritatem habet ad virtutis meditationem. Morbus enim præsens » animum vehementer obscurat, intelligentiam ad affectiones in consensum » trahens ». (*c*) » Bona itaque valetudo, maximè divinum, longèque blandissimum est condimentum », (*d*) » cujus argumentum placidi mores ». (*e*) » Actiones corporeæ, prout præcisè à corporis constitutione dependent, benè aut malè efficiuntur, juxtà bonam aut malam illius à quo efficiuntur, dispositionem. Hæc dispositio secundùm naturam, seu congruens naturæ viventis cui inest, sanitas vocatur. Aliter enim non posset » congruentes eidem viventi actiones » edere...... Dicitur etiam relatio, » quatenùs intellectus eam considerans, » ea ex quibus emergit, invicem comparat, & sic est in conceptu intellec-

(*b*) Hipp. lib. de natur. hum.
(*c*) Plutarc. in salubrib. præcept.
(*d*) Magnanin. Med. Mediolan. de Sanit.
(*e*) Francisc. Bayle., Doct. Med. Instit. Physic. Tom. 3. p. 686.

» tùs

» tùs comparantis ; in se verò præcisè
» est aggregatum qualitatum ex quibus
» constat, accipitur quoque pro sim-
» plici qualitate, quatenùs intellectus
» apprehendens ea ex quibus sanitas
» resultat, ea concipit instar unius for-
» mæ, & unius principii efficientis.

III.

ATQUI *à victûs simplicitate, corporis & animi functionum integritas.* (a) » Uno victu utendum ac modico,
» nisi quem honestis ex causis rara for-
» tè licentia, illæsâ sobrietate laxave-
» rit ; victus hic siccos & validos, &
» aspectu placidos facit, & odore cor-
» poris, nec sibi nec aliis molesto. Vi-
» cina fastidio satietas est, jejunium
» cibos condit. Quodque sobrietati ac
» modestiæ honesti viri tribuunt, hoc
» voluptati tribuit ille voluptatis Pro-
» fessor Epicurus, qui tenuem victum
» quasi unicum suæ professionis auxi-
» lium & laudavit, & coluit. Nihil nisi
» dulce ac sapidum gustat fames ; nihil
» tàm lautum quod non Nausea redda

(a) Francisc. Petrarc de lauto victu, dialog. XVIII.

» insipidum ac sordidum ; imò qui huic » delectationi intendunt, appetitu & » raritate illâ acui, copiâ verò ac fre- » quentiâ contundi fatentur ». Præsit ergò virtus illa quæ omnes affectus ac motus animi & corporis regit, ut congruant cum lege naturæ, & ordine personarum, locorum, temporum : quæ potiùs appetitiones & cibi temperat, ita ut nec labores vocationis, ingluvie inpediamus, nec sommum & valetudinem nimiâ lædamus inediâ. Ad coctionem alimentorum motus animi conferunt ; (b) » quatenùs anima fermento- » rum distributionem, fibrarum actio- » nem moderatur per pathemata, aut » aliter vim eorum regit, imminuit, & » effluxum accelerat aut remoratur, » aliisque modis ea alterat, de quibus » hic non est dicendi locus ».

(b) Francisc. Bayle. Inst. Physic. Tom. 3. tract. 2. de corp. anim. lib. de Facult. Sect. 1. Disput. 1. de Facult. natur. art. 6. pag. 340. & 341.

IV.

UT Sanitati tutò consulatur, (*a*) » oportet scire ciborum ac po» tuum omnium, ex quibus vitam ha» bemus, facultatem, quam tandem » singula habent, & secundùm natu» ram, & secundùm necessitatem, & » secundùm artem humanam....... » oportet, velut par est, laborum vim » pernoscere, tùm naturalium, tùm » eorum qui per vim fiunt, & qui ex » ipsis carnes in augmentum præpa» rant, & qui in defectum: & non so» lùm hæc, sed etiam mensuram ac » proportionem laborum ad multitudi» nem ciborum, & hominis naturam, » & corporum staturas ac ætates, & » ad tempora anni ». Hinc, (*b*) » nul» la quantitas in se & absolutè specta» ta, sed certâ saltem ratione ac res» pectu, mala, vel noxia vocari po» test. Hinc etiam effluens alimento» rum & succorum copia, non ex se

(*a*) Hipp. de diæta, lib. 1. art. 1.

(*b*) Frid. Hoffm. med. rat. syst. Tom. 1. lib. 2. cap. 7. de moderat. in victu, art. IV. pag. 374.

» metienda eſt, ſed ex viribus motricibus, quibus corpora & partes ſolidæ inſtructæ ſunt ». Unde Hippocrates, (c) » modum, neque pondus, » neque numerum aliquem ad quem referas, cognoſces. Certitudinem enim » exactam non reperies aliam, quàm » corporis ſenſum ». (d) » Nam ſi ſciveris quotidiè, quantùm cibi tibi conveniat, ſcies vitam diutiſſimè conſervare ». Porrò tantùm ingeras, quantùm abſumptum eſt, ſed tantùm excernas, quantùm concoctum. (e) » Igitur » natura non antè novis alimentis oneranda eſt, quàm debita excretio præceſſerit...... Præſtat autem alimenta cujuſvis naturæ ratione quantitatis ac temperiei accommodata, partitis vicibus, quàm ſemel ac ſimul, » de die aſſumere ». (f) » Magis enim » homo gravatur ab octo libris ciborum, ſemel in die ingeſtorum, quàm » à decem, tribus vicibus unâ die aſſumtis.

(c) Hipp. de veteri Med. cap. 15.
(d) Sanctor. lib. 2, aphor. 33.
(e) Frid. Hoffm. loc. cit.
(f) Sanctor. loc. cit. aphor. 37.

V.

ADVERSUS Conclusionem insurgunt innumeri, ex quibus non pauci cibum semel in die sumentes, Hippocratis autoritate fulti : (*a*) » his » qui semel in die sumunt, repentinæ » mutationes noxas & ægritudines in- » ducunt, & eos sanè qui prandere non » assueti sunt, si pransi fuerint, statim » infirmos facit hoc, & toto corpore » graves, & debiles, & pigros ». Respondetur Hippocratem de repentinis mutationibus loqui, quas ut plurimùm noxias asserit; talis autem consuetudo damnatur lib. 2. de diæta, art. 37. » Semel in die cibum capere, attenuat » siccat, & alvum sistit ». Et art. 58. » qui semel in die cibum capiunt, hi & » impotentes sunt, & calidam urinam » mingunt. Fit autem & os salsum & »amarum, & in omni corpore tremunt». 2°. Alimentis uti deterioribus sine damno sæpiùs licet; nam (*b*) » cibi si sint » saluberrimi, nimiâ assumpti in quan- » titate, magis sanitatem affligunt ;

(*a*) Hipp. de victu acutor, art. XV.
(*b*) Frid. Hoffm. loc. cit.

„ quàm intemperati, si parciori modo „ assumuntur ». Resp. omne quod modum excedit, naturæ inimicum esse; Hoffmannumque ibi discrimen inter magis vel minùs noxium indicare. 3°. (c) „ Cibus simplex facilè satietatem & „ nauseam parit, varietas verò delectat „ Quod autem cum voluptate sumitur, „ rectiùs comprehenditur & concoquitur à ventriculo. Deindè magna partium in corpore datur varietas, qui„ bus varietas ciborum conveniens & „ utilis esse videtur ». Resp. ex eodem hanc objectionem solvente, „ diverso„ rum ciborum diversa natura est, quo„ rum alii citiùs, alii tardiùs conco„ quuntur...... Unde varietas cibo„ rum multa mala quæ cruditates, vi„ tiatamque coctionem & humorum „ corruptionem sequi solent, inducit „. Prætereà, (d) „ simplex victus cibi ac „ potûs, ipse sibi-ipsi semper similis, „ securior omninò est ad sanitatem „. 4°. Zelotypi sic reclamabunt recentissimi: Præter Scholarum morem, imò & usquè ad nauseam, in hâc thesi citan-

(c) Sennert. de diæta mediæ ætatis.
(d) Hipp. de victu acutor.

tur Autores: porrò (*e*) „ faciliùs eſt „ magna conſcribere volumina, ver„ borum floſculis, copioſis Autorum „ citationibus & plurimâ delectatione „ referta, quàm opellam aliquam par„ vulam inſigni hominibus uſui futu„ ram „. (*f*) „ Quippè ſemper ratus „ doctiorem re verâ quemquam eſſe, „ qui de re unâ aut alterâ ex proprio „ penû ſcit verum pronuntiare, quàm „ qui mille Autorum litigantium ſen„ tentias, indiculorum quantùmvis „ peritus, noverit congregare „. Turpiter venenata tela, reſponſio duplex obtundat. 1°. Sententia noſtra non ſoli Scholaſticæ diſputationi committitur, verùm hâc mente ſumus, ut intemperatis hominibus lex imponatur, cujus vis, non unius conſilio, ſed multiplici ſapientum placito comprobetur. 2°. Nobis hanc legem neceſſariò dantibus aſſentientes Autores appellare nos non pudet: nàm, (*g*) „ in ipſâ rerum na„ turâ major eſt autoritas unius ad „ unum omnia redigentis: nec in gene-

(*e*) Gualter. Harriſ. Præfet. Tract. de morb. acut. Inſant.

(*f*) Idem initio ejuſdem Tract.

(*g*) S. Auguſt. de verâ Relig.

„ re humano multitudinis ulla poten-
„ tia eſt, niſi conſentientis, id eſt,
„ unum ſentientis „. (*h*) „ In nonnul-
„ lis inſuper Academiis, ITA MALE
„ ADVERSUS VETERUM OPINIO-
„ NES affectos vidi, ut humanæ men-
„ tis majeſtatem imminutam putent,
„ ſi in legendis Galenicorum libris ope-
„ ræ quid, vel temporis collocetur; ob
„ idque ſuum miſerè torquere vexare-
„ que ingenium, UT NOVUM QUID
„ comminiſci poſſint, & ſi quid ejuſmo-
„ di fuerint aſſecuti, præclarè ſecum,
„ & cum re medicâ egiſſe arbitrentur „.
Quid plura? Eccleſiaſticum conſulto-
rem audiat Chriſtianus: *Noli avidus eſſe in omni epulatione, & non te effundas ſuper omnem eſcam. In multis enim eſcis erit infirmitas, & aviditas appropinquabit uſque ad Choleram. Propter crapulam multi perierunt; qui autem abſtinens eſt, adjiciet vitam.* Non igitur inefficax nobis conſilium videtur, ad omnes, & præſertim gulæ illecebras comprimendas, exitum contemplari.

Ergò à victûs ſimplicitate, viventis ſanitas.

(*h*) Georg. Baglivi. oper. omnium Med. Pract. Præfet. de praxi Med.

DEO OPTIMO MAX.

UNI ET TRINO,

VIRGINI DEIPARÆ, ET S. LUCÆ
Orthodoxorum Medicorum Patrono.

QUÆSTIO MEDICA.

QUODLIBETARIIS Disputationibus, manè discutienda, in Scholis Medicorum, die Jovis quinto mensis Decembris, anno Domini M. DCC. XLIII.

M. LUD. JOAN. LE THIEULLIER, Regis Consiliario, in majori Consilio, in magnâ Regiæ Domûs & Franciæ perfecturâ Medico ordinario, Doctore Medico, Præside.

An à Curatoriæ methodi simplicitate, curati securitas?

I.

QUICUNQUE sani, firmâ vel imbecilliori valetudine fruuntur, Pharmacis non utantur. Illi morbis haud facilè tentantur, ab ægritudine levi citò

recreantur; ita ut ſervatam ſanitatem, vel receptam, Canalium amplitudini, & ſolidorum elaſticitati legitimæ debeant, pro quâ medicamentorum ſolemnis aggeries fruſtrà ſponderet. Non ergò aſperioribus diæteticis legibus ſubjiciantur, non numeroſioribus, aut variatis medicaminibus obruantur. Delicatulos autem ad morbos procliviores, tenuiore diætâ frangi, ſtimulante Pharmacorum actione ſolvi, multiplex experientia demonſtrat. Undè cautiores illos homines vituperatos volumus, qui præcavendorum morborum cauſâ, tertio quoque menſe phlebotomias, vel purgationes inſtituunt, morbum ab ipſâ prophylaxi mutuantes. Ab ignorantiæ triplici fonte tot perennant abuſus. Nonnulli, naturæ potentiarum, moliminumque gradibus inveſtigandis indormiunt; huic nunquam obtemperaturi, ſuperbè ſemper imperare poſſe ſe confidunt. Plures, in electâ & immotâ medendi normâ delectantes, & effectuum externæ ſuperficiei vacantes, operoſam cauſarum diſquiſitionem faſtidiunt. Alii, in abſtruſam affectionis pariter & remediorum cognitionem deſcendere ſe non patiuntur; præjudi-

catarum sectatores opinionum tenacissimi, Medicam artem exhausisse se judicant, modò remediorum formulas sibi familiares inconcinnas exhauserint. Istis porrò medicastris faventes videas fortunatos quosdam otiosos, qui sæpiùs egerere amant, ut copiosiùs ingerere queant. Sic mutuò decipiuntur homines & decipiunt; sic, dùm incertis conjecturis hærent, assertorum numero, non pondere, prædominantur opiniones; sic filia stolidæ sterilitatis habetur proba simplicitas. Nec ideò legitimum Medicæ dignitati vectigal persolvere, certissimumque praxeos compendium emittere nos pudeat. MEDICI, IN MORBIS, QUANTUM FIERI POTEST, PAUCA PRÆSCRIBANT, SIMPLICIA ADHIBEANT, OPPORTUNE CUNCTA EXHIBEANT. Nam, *ab eo curati securitas, quo viribus ægrotantis, & agenti vel patienti naturæ, citò, tutò, & jucundè consulitur.*

II.

OMNI Medicinæ sua sit amaritudo, sanitas verò dolore saltem redimatur. E morbo quis assurgit,

& inculpatus in morbum recidit : ſanatum hunc fuiſſe non credideris. Diuturnior quàm par eſt, morbus ſi fuerit; ægrotus in dies ſi de curâ imbecillior; ſuæ Medicus peritiæ diffidat : rarò enim ſanabit, quos diutulè curabit. Hinc prolixiori languore gravari, levem verò breviter præcidere dicitur. Non medicaminum ſapore grato, ſed infrequenti mitiorum uſu, jucundari curatum dicimus. Prudentiùs plerumque curat, ſecuriùſque ſanat conſultor, quàm actor. Oneratæ nova naturæ hic imponit onera; ille dùm agenti ſapienter acquieſcit, vel opem efflagitanti cautè ſuccurrit. In præſcribendis tùm alimentis, tùm medicamentis, temperamentorum, ſexuum, ætatum & circumſtantiarum habeatur ratio. Non ſemper eâdem medicatâ potione ſimilibus morbis ſubveniendum; nec ſemper ſectione & uſtione curandum, &c..... Solâ victûs ordinatione ſæpiùs arcetur, aut profligatur ægritudo; ſunt quibus ex celeri morborum diſcretione citò ſuccurras; ſunt tandem quos ſtrenuo auxilio doloribus continuò liberes : ſit porrò minùs à remedio, quàm à morbo metuendum. In acutis pari-

ter & in chronicis, omnibus morborum temporibus emensis, variisque medicationibus constanter aptatis, vires si non firmentur, vel legitima ciborum appetentia si desit, suspectam curationem habeto. Culpam hanc non suscipiet æger, quam in Medicum non immeritam aliquandò contulerit. Opitulatur citò, qui principiis obstat, non qui timerè tentat. Quanquam enim tibi fortuitò illud interdùm eveniat, quod optare non audeas, agentem naturam demirare, nec indè superbias, undè mox gravi flagrares infamiâ. Medendi norma non datur universalior, quasdam quæ non exceptiones admittat: in uno vires læduntur, per quod in altero firmantur. Id proindè præsta, quod ratio dictat; modò experientia non arguat.

III.

ATQUI *curatoriæ methodi simplicitate, viribus ægrotantis, & agenti vel patienti naturæ, citò, tutò, & jucundè consulitur.* In Medicinæ summam proficit, qui, naturæ minister, insidiosos removere novit obices, quasi

doloris impedimenta, potiùs quàm remedia ſuppeditans. Ægroti cupiditates arti ſæpiùs obſiſtentes obſervet; amicus ſalutiferum ſolamen allaturus, non catharticis ſolida concuſſurus, in orgaſmum fluida non adducturus. In ægrotantium animos influat Medicus, animi pathematum exitus ſcrutans & expendens: tunc in ipſâ tùm religione, tùm ratione, ſaluberrimum fontem deteget, armamentario Medicinali præponendum. Multa morbis medicamenta vincuntur, quos ingenioſa conſilia ſuperaſſent. Irâ, quot affectiones! Amore, quot affectus importantur! Humaniore præſertim animo, quotuplex incommodum! Animum ne Medicaminibus flecti judicaveris: ſolers accedat humanitas, cita ſubrepet ſanitas. Ab iſtis tamen paſſionibus ubi variæ partes, variaque viſcera labem contraxerint, amotis, uti dictum eſt, cauſis, effectibus debellandis invigilandum; ſed non ſanabis, niſi ſauciaveris. Evacuantium omnium virtus, naturæ vel ad minimùm quodammodo adverſa; humores electivè purgari, commentum eſt. Emetica nerveam interiorem ventriculi tunicam vellicant,

& per ſpirituum animalium in fibris tunicarum præſentium & irritatorum exploſionem, convulſivos motus neceſſariò procreant. Diuretica multa, partibus ſalinis quibus abundant, tonum ſolidorum lædunt, fluida depauperant. Plæraque cardiaca ſanguinis diſtributionem è corde, vitaliſque flammæ continuationem violentiùs promovent, nimiam effervescentiam, colliquationem, ſpirituumque jacturam excitant, &c. . . . Indè quodcunque medicamentum è praxi noſtrâ penitùs exulare conjeceris iniquè. Indicationibus, ut aiunt, præſervatoriis facilè non indulgemus; quale detrimentum ab illis Medicina patiatur, ſeveriùs in trutinâ ſuſpendimus; laudem tamen cum celeberrimo viro denegantes illis, qui, quolibet in morbo, veterum quorumdam more, maximam curæ partem ſegniter ægrorum naturæ committunt; atque tunc, exceptâ diætâ, quam accuratè regunt, ſpectatores ſunt tantùm pugnæ, quam inter naturam fabulantur & morbum excitari: atque ſic arbitri ſunt victoriæ, nunc morbo, nunc naturæ cedentis.

I. V.

IDEO Medicinæ cenſores de arte præjudicant indecorè, quòd, juxta illos. 1°. In ipſo valetudinis ſtatu neutro conſilia non poſſint expoſci, quin venam tundi, clyſteres infundi, purgationes inſtitui, medicamentoſa juſcula ſorberi, ſanciatur. 2°. Morbi cujuſvis initio phlebotomia præſcribatur; quaſi, ſanguinis miſſio, nonnumquàm inutilis futura laboranti, Medico ſufficiens otium de morbo ampliùs inquirendo ſuppeditet. 3°. Quòd Medici, morbo ſubſiſtente, medicamentis timidos obruant ægros; convaleſcentes exhauſtos fame necent. Imò medentes, ulteriori ludibrio fieri ſic ſæpiùs audiveris; illud raró periculum imminere credatur, quod una curantis avaritia minatar. His & ſimilibus opprobriis famam eorum atteri uſitatius eſt apud vulgum, qui naturæ felices adſcribit eventus, exitiales arti. Quidam inopes reverâ conſilii ſunt, qui ſuâ in præſcribendo fœcunditate, perennantem arti ignominiam inurunt. Vaſa turgent? Mittetur ſanguis, purgatio ſubſeque-

tur. Vitiati redundant humores? Tanquam dispositivè ad cartharsim vena secabitur. Sic in promiscuum usum, assecla fidelis venæ sectio cùm purgatione veniet. Præterea Hoffmanno „ consentiente * nata est tanta medica- „ mentorum sylva, quâ nihil ad disti- „ nendam ægrotantium salutem, & ad „ praxeos rationalis & efficacis incre- „ mentum remorandum, deterius in- „ veniri potest. Nam profectò, sub tan- „ to numero medicamentorum, quibus „ nostro tempore pharmacopolia re- „ ferta, & planè onusta sunt, genuini „ & proprii cujusvis effectus & opera- „ tiones, in tot differentibus naturis, „ morbis, eorumque causis, rectè ha- „ beri & cognosci non potuerunt, ne- „ que etiam unquam cognitio intimior „ subsequetur, aut virium exploratio „ cùm successu molienda, nisi priùs, „ AD PAUCIORUM ET SELECTORUM „ NUMERUM REDIGATUR INNUME- „ RABILIS APPARATUS „. Nunc vera quæretur medendi methodus, eò semper incertior, quò certiora sunt quæ sequuntur axiomata. 1°. Gravissimis in

* *Med. rat. systems. Tom. 3. sect. 2. cap. 3.*

morbis, leviſſima non conveniunt pharmaca, quòd magis irritent quàm mitigent vim morbi. 2°. Si gravia pharmaca leviſſimis morbis adhibeantur, univerſi corporis ſalus in magnum diſcrimen & periculum conjicitur. 3°. Gravibus morbis gravia ſolent adhiberi remedia: ſed conſulendum tempus. Ut enim quædam corporis partes per obſequium ad ſanitatem revocantur; quædam prorsùs inſanitates reſcindendæ, ne totum corpus in perniciem trahant. Verùm, ut quantùm in nobis eſt, & per Theſeos limites licet, Medica praxis adumbretur; affectus in genere, vel acuti ſunt, vel chronici. Priores inflammationem portendunt, illâve ſtipantur: venam ſi pluriès ſecueris & citò, morbis conſules & ægris. A catharticis validioribus abſtine, modò materia non turgeat. Aſt ſi turget, aliquandò ſupernè & infernè protrudenda. Non exitu pari frequentior fuerit miſſio ſanguinis in chronicis. Emetica catharticis interpoſitis exhibeantur. Quò citiori temporis intervallo congrua potuerint adminiſtrari remedia, eò minori copiâ repetentur. In acutis, diæta tenuior; in chronicis indulgen-

ter agatur. Morbi diuturnitas, & remediorum inutilitas, à viſceris alicujus infarctu, viſcidâ præſertim illuvie ventriculi parietibus inhærente, pendent. Atroces & pertinaces capitis dolores, à nimiâ ſanguinis vel efferveſcentiâ, vel redundantiâ, vel viſciditate, vel etiam ab acrimoniâ lymphæ. Præ majori orgaſmo ſanguis ad ſuperiora ſi ruat, ſaphenæ ſectio juvet, à viſciditate ſi ſtaſes augeantur, jugularis venæ ſectio ſanet. Affectiones lymphaticæ, qualeſcunque ſint, difficiliùs cedunt. Multæ peripneumodiæ lymphaticæ dantur, quæ ſemper frequentes ægrè venæ ſectiones admittunt: feliciter diluentibus, oleoſis, adjuncto Kermete minerali, curantur. A gangrenâ ſervat, vel eâ vitiatos utiliter curat Peruviani corticis uſus. Ubi quædam ſymptomata variolas prænuntiant, vena, *quantùm fieri poteſt, ante eruptionem*, tùm in brachio, tùm & præſertim in pede tundatur; Emeticâ potione ventriculus ſtimuletur. Eruptio ſi leniter & ordinatè procedit, opus omne ſoli naturæ committatur. Potus ſit ex lentium & radicis ſcorzoneræ decocto. Aſſiduum Theriacæ plerumque,

ſed prudentem commendamus uſum. Emulſiones illi prædicent quos juvêre, ſi qui fuerint; ab illis experientiâ ſimul & ratione fulti, cavemus. Aliquandò temperantia, refrigerantia nunquam admiſimus.

V.

ERGO *à Curatoriæ methodi ſimplicitate, Curati ſecuritas.* Nos acriter inclament, qui aliter cenſent; nec à Theſi noſtrâ medendi rationem præſertim ſumant, qui continuò Medicinali pompæ nova ſubrogant. Horum tamen objecta diluantur. 1°. Curarum adeò videmur imprudentes, dùm omni medicamine robuſtos & imbecilliores interdicimus, ut multorum conſcii morborum neceſſariò ſimus. 2°. Non deſunt ægrotantes, qui proximè repetitas venæ ſectiones difficillimè ferunt. 3°. In morbis inflammatoriis, purgantia frequenter adhibere, nefas. 4°. Sævientibus capitis doloribus, incautè ſaltem in unâ vel alterâ miſſione ſanguinis, auxilium omne ponitur. 5°. Peripneumonias, oleoſis, & Kermete minerali profligandas judicamus, quas

indè periculosiores fieri constat. 6°. Rusticano more variolas curamus, ab omni refrigerante pertinaciter abstinemus: hinc spasmus in solidis, orgasmus in fluidis increbrescunt. Experientia porrò cæca sileat, ubi ratio gravis indicat. Objectiones quantulæcunque sint & futiles, haud tamen spernendæ. 1um. Ergò quod in praxim nostram adversarii moliuntur, crimen propulsandum. Inductas consuetudines illas vitio vertimus, quas ratio præter usum, nulla probat. Imminentem enim morbum qui fugaverit, saltem tunc levem sanaverit. Major immò gratia debetur Medicis, qui morbum ingruentem arcent, quàm qui jam præsentem expellunt: magis quippè optandum est omninò non pati, quàm à passionibus liberari. Respondemus 2°. neminem à frequente sanguinis missione lædi, modò singula, virium habitâ ratione celebretur: majus enim plerumque levamen ab iteratâ venæ aperturâ, quàm à subitâ sanguinis effusione copiosâ, percipitur. Tertia sit hæc responsio: vasa si turgent, humores si redundant, persæpè cathartica, vel Emetica, nobis non adhibenda videntur, nisi vasis

providè depletis ; inflammatione præſertim ſæviente. Reſp. 4ª. Non venæ ſectio multiplex in vituperationem venit, cùm de pertinaci dolore capitis actum eſt ; verùm utiliorem & potentiorem pro variâ cauſâ deſignavimus. Nam aliundè duos vidimus ægrotantes, diris doloribus iſtis ab acri ſero pericranium divellente cruciatos, quos quidem, multoperè, ſed inaniter educto ſanguine, non venæ, non arteriæ, ſed pericranii ſectio ſanavit. Reſp. 5ª. Lymphaticas præſertim peripneumonias, oleo, nec non Kermete minerali debellandas aſſerimus, ut glutinoſus humor attenuari atque dividi, expectoratio promoveri, deſideratus ſudor excitari, alvuſque pro voto ſubduci poſſint ; non omiſſâ quidem, ſed non multiplice factâ venæ ſectione : ſecùs autem in ſanguineis. 6ª. Denique, conſcribimus nemini legem ; hanc cuilibet antiquare licet. Quam felicem praxim in variolis inſtituimus, ad hanc uſque diem fideliter tenuimus. Similia dicant qui diverſè autumant, litem ſecundùm nos experientia dirimet, docilis ratio congruet. Amicam in arte medendi ſimplicitatem mentiens, accedet fru-

ſtrà *Civitatis Aquenſis Medicus*, pulverem ſuum, cæteris omnibus remediis excluſis, ut (*a*) *donum Dei deſurſum deſcendentis*, &c. (*b*) *Cujus quælibet portio venditur viginti & quinque aſſibus*, vileſcenti laude prædicans; & omnem ſanguinis miſſionem, tanquam (*c*) *exitiale monſtrum*, *monſtri parentem*, *profligans*, *proterens*, *dejiciens*, &c. Utinam ignotus nobis aliundè doctor ille, tot circulatorios non edidiſſet errores. Animos omnium ubi verboſis ſtrophis captare conatur, ſuam, è numeroſiſſimorum ignorantiâ credulorum ampliare fortunam iniquè tentat; rem fortè ſuam, publicam verò facturus nunquam. Ultima tandem non nulli reſponſa reſponſis addent adverſarii. Ex hoc ſyſtemate practico duplex eruitur incommodum : primum ſcilicet, quo remediorum dimidia pars ab arte medicamentariâ removetur; alterum quod varias præparationes ignotas arcanaque varia, labore aſſiduo, ære non

(*a*) Traité Latin & François, de l'origine des maladies, & de l'uſage de la Poudre purgative à Avignon, 1742. *Art.* 1.
(*b*) Ibid.
(*c*) Ibid.

mediocri comparata, præcidit. Respondetur his verbis, in publici profectò rem esset, si tot præparationes, ære maximo venditæ, penitùs exularent, in artis enim ignominiam increscit quotidie medicaminum moles & farrago, quorum expectatus cùm raro sequatur effectus, * „ practici mox ad alia delabuntur, nova condunt, vel ab aliis „ recenter condita in usum vocant: „ quæ quum eodem modo ipsorum votis non respondeant, sed ubique inertiam & defectum arguant, alia rursùs consilii inopes quærunt; immò „ ad panaceas, & ipsa exotica, convertuntur.

Ergò à curatoriæ methodi simplicitate, curati securitas.

* *Frid. Hoffm. loc. cit.*

FINIS.